A37e

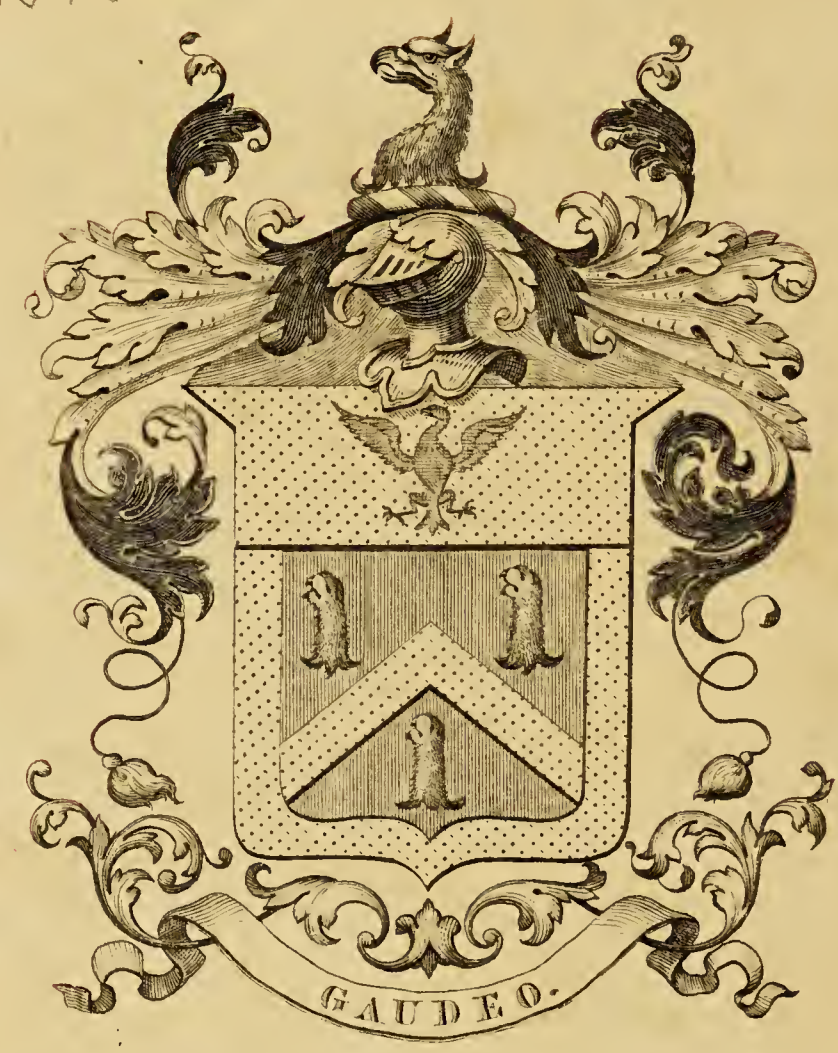

John Carter Brown.

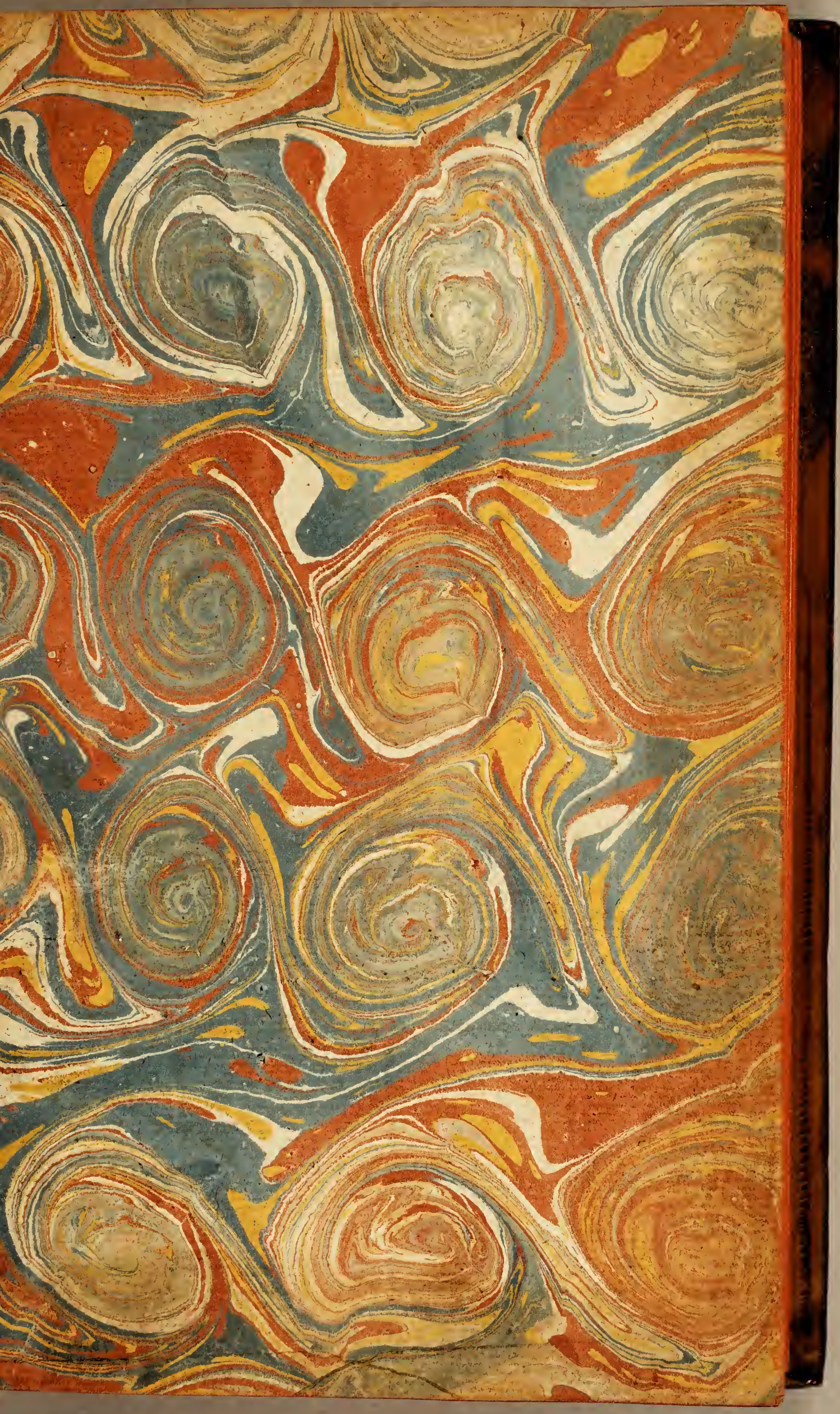

AFFAIRES
DE L'ANGLETERRE
ET DE L'AMÉRIQUE.

JOHN CARTER BROWN

LETTRE
*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 9 Mai 1778.

Vous vous ſouvenez, Monſieur, que dans les débats de la Chambre des Pairs du 8 Avril, il fut convenu entre le Duc de Richmond & dix-neuf autres Lords, qu'ils s'uniroient pour préſenter au Roi, en leur propre nom, des remontrances ſur le mauvais plan de conduite adopté par ſes Miniſtres. Je ne ſais point ſi ces Lords ont mis leur

projet à exécution, mais l'idée en a paru heureuſe à un Ecrivain patriote qui a adreſſé au Roi, par la voie des papiers publics, le morceau intéreſſant que vous allez lire.

AU ROI.

SIRE.

» Dans la poſition critique & humiliante où ſe trouvent actuellement les poſſeſſions de Votre Majeſté, chacun de vos fideles Sujets a le droit & peut ſe croire même obligé de mettre en uſage tous les moyens qui peuvent détourner la ruine totale dont elles ſont menacées. Je ſupplie donc Votre Majeſté de donner une attention ſérieuſe aux vérités importantes que je prens la liberté de mettre ſous ſes yeux; j'eſpere qu'elles ne ſeront point rejettées, puiſque Dieu lui-même, dans les plus intéreſſantes occaſions, a daigné plus d'une fois faire ſervir à ſes deſſeins les inſtrumens les plus foibles ».

» Il eſt généralement reconnu aujourd'hui (& toute eſpece de doute à ce ſujet, ſeroit offenſante pour Votre Majeſté autant qu'abſurde & ridicule) il eſt reconnu, dis-je, que nous avons fait la plus grande folie de ſacrifier l'honneur, les richeſſes & la proſpérité de ces royaumes pour une vraie chimere. Comment avons-nous pu entreprendre de taxer l'Amérique ſans avoir la force néceſſaire pour réduire, ou même (ainſi qu'on le

déclare à préſent) ſans avoir l'intention de lui faire tant de violence? C'étoit bien, je crois, quitter la réalité pour l'ombre. Il ne ſeroit pas moins extravagant de prétendre que nous ſommes en état de jouer plus long-tems un jeu ſi ruineux. Je ne me permettrai point de reproches contre vos Miniſtres ſur le dédain avec lequel ils ont reçu les avis, les proteſtations, les petitions & les remontrances de la plus reſpectable partie de votre Parlement & de la cité de Londres. Je ne vous rappellerai point qu'ils ont perſuadé à Votre Majeſté que ces démarches étoient intéreſſées & ſéditieuſes, & que tout au moins c'étoit l'erreur qui les ſuſcitoit; que ſerviroit-il aujourd'hui de s'élever contre les manœuvres criminelles qu'ils n'ont ceſſé de pratiquer pour corrompre, abuſer & opprimer les fideles Sujets de Votre Majeſté dans la vue de faire réuſſir les plus pernicieux projets? Je ne blâmerai ni ne louerai vos Miniſtres actuels, ni aucune autre adminiſtration quelconque, parce que je crois que tous également ils ont leurs défauts, qu'ils ſont aſſez éclairés pour connoître leurs devoirs & les véritables intérêts de Votre Majeſté & de vos Etats (intérêts qui ſont inſéparables) & qu'il ne leur manque qu'une ame honnête, & la volonté de faire le bien. Mon deſſein n'eſt pas d'aggraver ſur nous le poids d'une détreſſe que nous n'avons que trop méritée: je n'ai pour but que de montrer à Votre

Majeſté le ſeul rayon d'eſpérance avec le ſecours duquel nous pourrions ſortir de ce labyrinte d'infortunes, mais qui nous indique une route directement oppoſée à celle que nous avons ſuivie juſqu'à préſent ».

» Depuis nombre d'années, le Gouvernement a adopté ouvertement le ſyſtême de la corruption, & il n'y a pas de reſſort qu'il n'ait fait jouer pour décourager & opprimer la vertu & le vrai patriotiſme. On a multiplié les penſions à l'infini ainſi que les places ſans fonctions ; dans quelle vue l'a-t-on fait ? Uniquement, j'oſe le dire (& pourquoi ne le dirois-je point, puiſqu'on ne s'en cache pas) pour acheter la pluralité des ſuffrages dans le Parlement. On donne les plus grands encouragemens au luxe & à la diſſipation afin de nous plonger dans les horreurs de la miſere, & de la dépendance, & de ſaiſir l'occaſion de nous préſenter le ſalaire, de l'iniquité, comme la coupe empoiſonnée de Circé. Après cela doit-on s'étonner que nous ayons ſous les yeux tant d'exemples de fragilité humaine ? Non, aſſurement ; mais je crois fermement auſſi que les tentateurs auront un compte bien plus terrible à rendre que les tentés. L'objet & les conſéquences de ce ſyſtême diabolique ſont auſſi ſenſibles que propres à allarmer. Car l'eſclavage doit être la conſéquence néceſſaire du manque d'honnêteté & d'économie. Avec quelle apparence de juſtice peut-on blâmer les Améri-

cains d'avoir refuſé d'être taxés par un gouvernement où ils n'ont ni repréſentans ni crédit : par un gouvernement dont ils n'avoient nulle douceur à attendre, & qui, tout au contraire paroiſſoit diſpoſé à leur ôter juſqu'au dernier ſou, à moins qu'ils n'euſſent été aſſez imbécilles pour croire que ce même gouvernement les traiteroit avec plus d'indulgence qu'il n'en a montrée pour la Grande-Bretagne & pour l'Irlande ? Cependant il y a encore plus de folie que d'injuſtice dans notre conduite, & elle ne peut ſe comparer qu'à l'avarice cruelle de cette mauvaiſe menagere qui s'aviſa de tuer ſa poule pour avoir tous ſes œufs à la fois. Au moyen d'un commerce excluſif avec les Américains, & de la réſidence que faiſoient, chez nous, quelques-uns des principaux d'entre eux, nous avions & nous pouvions nous flatter de conſerver pendant des ſiècles la poſſeſſion tranquille & aſſûrée de la plus grande partie des richeſſes de l'Amérique Septentrionale. Nous ne ceſſons de répéter qu'ils nous ont les obligations les plus eſſentielles, & nous nous plaignons amérement de leur ingratitude. Ces propos & ces plaintes ſont ridicules, car nous ne leur avons jamais témoigné de bonne volonté que dans la vue d'en tirer quelque avantage ».

» Nous paroiſſons attendre d'eux une ſoumiſſion & une obéiſſance qu'aucun Pere n'eſt en droit d'exiger de ſes enfans, lorſqu'ils ſont parvenus à un âge mûr. Ne ſeroit-

il pas abſurde de prétendre que les Etats n'ont pas, comme les individus, leurs Périodes de maturité & de déclin ? C'eſt une vérité prouvée, par le ſort de tous les Empires, depuis la création du monde, & j'appréhende fort qu'elle ne ſe trouve confirmée par l'exemde ce royaume, n'agueres encore ſi heureux & ſi floriſſant ».

» Les hommes les plus proſtitués à la Cour, conviennent qu'il eſt impoſſible que ce petit coin de terre conſerve long-tems ſon autorité ſur l'immenſe continent de l'Amérique Septentrionale, quoiqu'il ſoit univerſellement reconnu qu'une alliance établie ſur des fondemens de raiſon, de juſtice & de commerce (telle qu'elle fut propoſée il y a trois ans dans l'excellent Pamphlet, intitulé l'*Indépendance Américaine*) nous auroit aſſuré pour des ſiecles la conſervation de tous les avantages que nous pouvions deſirer, & cela ſans aucunes dépenſes ni inimitiés. Mais ces beaux jours ſont évanouis. Par une ſuite conſtante d'inconſéquences & de cruautés, nous avons forcé les Américains de recourir à l'indépendance : je crains bien même que nous ne leur ayons fait concevoir pour nous une antipathie dont ils ne reviendront jamais. Cependant, l'humanité & la généroſité avec laquelle ils ont traité nos armées (envoyées pour les maſſacrer) lorſqu'elles étoient à leur diſcrétion, & les ſentimens de bienveillance & de chriſtianiſme

épuré qui distinguent ce vraiment grand-homme, leur célèbre Protecteur & Plénipotentiaire le Docteur Franklin, permettent encore d'espérer que nous pourrions échapper à la ruine totale qui nous menace ; mais nous reste t-il assez de courage pour prendre le seul parti que l'intérêt de notre sûreté devroit nous suggérer ? La première démarche seroit de reconnoître nos fautes avec cette franchise & ce repentir qui feroient honneur aux hommes les plus fiers, & qui conviennent également aux grands Etats ».

» Il est pareillement de notre devoir & de notre intérêt de nous rappeller que nous n'avons pas le droit d'attribuer nos malheurs aux François, parce qu'en examinant leur conduite avec soin & sans prévention, il sera aisé de voir qu'elle n'a rien de répréhensible. Qui osera leur faire un crime de s'être ouverts un commerce qu'ils ne pouvoient faire autrement que d'accepter, que nous avions repoussé avec mépris, & qu'il nous devenoit impossible de recouvrer « ?

» La France a reconnu l'indépendance de l'Amérique ; elle l'a réconnue, non pas secretement, mais publiquement. La France est accusée de perfidie dans quelques écrits ministériels. Mais est-ce une perfidie bien atroce à une nation rivale de conclure un traité de commerce avec un pays révolté, après avoir attendu le tems nécessaire pour voir si ce pays étoit en état de se rendre indépen-

dant ? Je demande encore ſi quelqu'autre Puiſſance maritime n'eût pas fait la même choſe dans le cas où la France ne ſe fût pas décidée, & s'il n'y a pas déja d'autres Puiſſances qui reconnoiſſent l'indépendance de l'Amérique » ?

» Suivant une lettre de France reçue ici le 23 Avril, l'eſcadre Françoiſe eſt partie pour l'Amérique où elle ſecondera les opérations de Washington en bloquant le Général Howe dans Philadelphie «.

» Les François ne nous ont-ils pas laiſſé, pendant pluſieurs années le loiſir de nous battre ou de nous accommoder ſelon notre bon plaiſir, ſans prendre à nos diviſions d'autre intérêt que celui dont l'humanité même leur faiſoit un devoir ? Eſt-il juſte de leur reprocher d'accorder quelque protection à l'innocence opprimée, lorſqu'on nous a vu piller, mettre aux fers, & détruire des Empires immenſes en Aſie, en Afrique & même en Amérique, quoique je vouluſſe pouvoir au moins excepter l'Amérique de cette liſte de proſcriptions ? Avons-nous daigné ſeulement colorer du moindre prétexte des excès auſſi révoltans ? Quels peuvent-être nos autres griefs ? Etoit-il juſte : étoit-il même poſſible que le monopole du commerce de la moitié du globe reſtât éternellement entre nos mains ? Quel droit avons-nous d'attendre du commerce d'Amérique ou de tout autre pays des avantages plus conſidérables qu'il

n'eſt de leur intérêt de nous en accorder ? Enfin, ne voit-on pas clairement, par la déclaration même de l'Ambaſſadeur de France, que le traité de commerce conclu entre les deux Nations, n'eſt pas excluſif, puiſque les Américains ſe ſont réſervés le droit de commercer librement avec tous les peuples de l'univers, & que nous en aurons nous mêmes une grande part, ſi nous voulons l'accepter ? Je ne crains point d'affirmer qu'à l'avenir, ſoit par la guerre, ſoit par la paix, nous n'aurons d'autre part dans leur commerce, que celle qu'il ſera de leur intérêt de nous accorder. Comme perſonne ne conteſte la vérité de ces faits, quel ſeroit donc l'objet d'une guerre contre la France, qui, en déclarant les intentions les plus pacifiques, a ſignifié en même-temps la ferme réſolution où elle eſt d'effectuer & de protéger ſon traité de commerce avec les Etats-Unis ? Il n'y a aucun motif qui puiſſe nous faire ſuccomber à la tentation extravagante d'engager la nation dans une guerre, à laquelle elle eſt ſi mal préparée, & qui ne peut promettre aux Miniſtres d'autre avantage que de voir les calamités inévitables qu'entraînera cette guerre ſervir de ſauvegarde à ceux qui ont été la premiere cauſe de nos infortunes, à ces hommes perfides que rien ne doit ſouſtraire à la juſte indignation d'un peuple qu'ils ont ſi cruellement outragé.

Ainſi, ce que nous avons de mieux à faire,

c'eſt de nous contenter de la portion qu'il conviendra aux Américains de nous donner dans leur commerce : c'eſt d'envoyer au plutôt à nos Commiſſaires des pleins pouvoirs pour terminer nos différends aux conditions les plus avantageuſes qu'ils pourront obtenir. En prenant ce parti, ſi nous mettons dans notre conduite la franchiſe & la loyauté convenable, nous pourrons encore conſerver nos Iſles & nos autres Colonies, qui, ſans cela, ſeront infailliblement réunies ſous peu d'années aux Etats indépendans d'Amérique.

La vérité de toutes ces aſſertions eſt démontrée d'une maniere ſi évidente, qu'il eſt inutile de les appuyer d'autres preuves, & mon profond reſpect pour Votre Majeſté ne me permet pas de croire qu'elle puiſſe jamais ſe laiſſer engager à conſommer la ruine des Royaumes confiés à ſes ſoins, par le ſeul motif de couvrir & de faire oublier les fautes de ſes Miniſtres.

SI de tels écrits, Monſieur, reſtoient ſans réponſe, on pourroit penſer que le Miniſtre ſe connoît une ſupériorité qui l'éleve au-deſſus de toute appréhenſion. Mais comme cette ſupériorité lui manque réellement, & qu'il ſeroit difficile qu'on pût y croire, il entretient à grands frais des champions qui entrent pour lui dans l'arêne & qui ſont toujours prêts à prendre ſa défenſe. Voici

un autre écrit où l'on fait voir toute la ſageſſe du plan de conduite actuel de Milord North. Outre qu'il eſt convenable de ne point vous cacher ſes motifs de juſtification, vous y trouverez encore l'avantage de pénétrer dans la marche qui pourra être tenue pour la campagne prochaine en Amérique. Ce n'eſt que par les écrits apologétiques des Miniſtres, qu'on peut avoir une connoiſſance anticipée de certains événemens.

Coup-d'œil impartial ſur les opérations actuelles du Miniſtere.

» Malgré la néceſſité qui a forcé le Miniſtere de prendre des voyes de conciliation dans la criſe préſente des affaires, on doit s'attendre qu'elles ne ſeront approuvées ni de l'un ni de l'autre des deux partis qui diviſent actuellement la nation. Ceux qui ont déſiré & prêché la guerre, aſſurent qu'il n'y a que la victoire qui puiſſe amener la paix; & ceux qui déployent leur éloquence en faveur de la paix, ne parlent ainſi que parce qu'ils ne ſont point chargés de la conduite de la guerre. Les premiers regardent une ſoumiſſion abſolue de la part de l'Amérique comme néceſſaire à l'intérêt & à la dignité de la Grande-Bretagne; les derniers ſont perſuadés que toute ſoumiſſion deviendra nuiſible à leurs propres intérêts. Les premiers n'oſent céder quelques points aux Re-

belles, de peur des conſéquences d'un pareil exemple: les ſeconds eſperent que l'apparence de la conceſſion de quelques points, fortifiera les Américains dans leur réſiſtance. Les deux partis s'efforcent de corrompre les principes de la nation, ou d'armer ſes préjugés en leur faveur, & ils ont réuſſi à tel point que le peuple en général, après avoir balancé long-tems entre l'une & l'autre opinion, s'eſt ennuyé de la querelle & eſt devénu preſque indifférent ſur l'iſſue qu'elle doit avoir «.

» Dans cet état des choſes le Miniſtre n'a d'autre route à ſuivre que celle qu'il a commencée. Un parti le preſſe pour la guerre, l'autre lui recommande la paix; la dignité de la nation ſemble exiger la guerre, mais l'intérêt de cette même nation demande la paix. Preſſé par la violence des deux partis, & ne voyant dans les eſprits aucun principe déterminant propre à décider ſon choix, il a cru n'avoir rien de mieux à faire que de prendre un juſte milieu; & tandis qu'il a ouvert toutes les portes à la paix en faiſant des conceſſions, il a eu ſoin de ſe préparer à la guerre pour ſe procurer tous les moyens d'y réuſſir en cas qu'elle arrive «.

» Quant aux propoſitions conciliatoires, il n'eſt gueres poſſible qu'on en pût imaginer de plus ſages & de plus politiques. Les Commiſſaires ſont munis de pouvoirs pour

traiter avec les Colonies *ſéparément* ou *collectivement*. La plupart des Chefs dans les Provinces Méridionales ont blâmé la violence des meſures priſes par le Congrès. Si les Commiſſaires manquent leur objet avec cette aſſemblée, ils trouveront ailleurs des hommes en crédit qui ſaiſiront avec plaiſir cette occaſion de rétablir la paix dans leurs Colonies particulieres. Si cela s'effectue en un ſeul endroit, le Miniſtre aura réuſſi auſſi complettement qu'il puiſſe le déſirer. Rien n'étoit plus capable de faire naître cette déſunion que ce pouvoir donné aux Commiſſaires de tâter les Colonies l'une après l'autre. Quoiqu'elles ſe ſoient toutes oppoſées à la taxation, parce qu'elle peſe également ſur toutes, il faut eſpérer qu'elles ne rejetteront pas avec la même unanimité une réconciliation. Comme il eſt démontré que ſi l'indépendance s'établiſſoit, les Provinces du Nord ſeroient celles qui en retireroient le plus grand avantage, il eſt très-vraiſemblable que nos offres ſeront plus favorablement accueillies par celles du Sud, je veux dire la Virginie & la Caroline où il y a moins d'Américains natifs & dont la Religion & les mœurs ſe prêtent moins à la forme républicaine «.

» Enfin il eſt très-vraiſemblable que nos forces, au lieu d'être diſperſées comme elles l'ont été juſqu'ici, ſeront raſſemblées à New-York pour que notre armée reſte maîtreſſe

de la riviere de Hudſon & réparer autant qu'il ſera poſſible le préjudice que nous avons ſouffert de la priſe de Philadelphie, qui ne pouvoit d'ailleurs être d'aucune utilité «.

VOUS voyez clairement, Monſieur, que tout le blâme de la mauvaiſe iſſue de la derniere campagne retombera ſur M. le Chevalier Howe. Il aura lieu, ainſi que le Lord ſon frere, de ſe repentir long-tems d'avoir rejetté les avis qui lui ont été donnés pour le détourner de prendre le commandement de cet armée. J'attens ſon retour, que l'on dit très prochain, pour vous faire lire une lettre que les circonſtances rendent très-intéreſſante, & dont il ne ſe mocqueroit pas aujourd'hui, comme il le fit avant ſon départ. Nous allons parcourir rapidement ce qui s'eſt paſſé de plus curieux dans les débats du Parlement depuis ſa rentrée.

Chambre des Communes.

Le Vendredi premier Mai, le Chevalier Philipp Jennings Clerk préſenta ſon Bill contre les Entrepreneurs des fournitures de l'armée, de la marine, &c. ſuivant lequel aucun d'eux ne pourra conſerver ſa place dans la Chambre, à moins qu'il n'ait pris ſon marché à une enchere publique. Il fut agité s'il en ſeroit fait une premiere lecture, & la queſtion fut décidée par 72 contre 61, pluralité 11. La ſeconde lecture fut ordon-

née pour le Lundi 4 en Comité de la Chambre. Le Lord North parut fort étonné que le nombre des voix se fût trouvé contre lui. Mais dans les deux jours d'intervalle il manœuvra si habilement que le 4 Mai le Bill eut un sort tout différent. Le Lord Nugent débuta par demander que la Chambre ne se formât point en Comité pour délibérer sur ce Bill, & ce parti l'emporta de 115 contre 113, pluralité 2. Les Entrepreneurs & leurs amis voyant que le moment étoit favorable, insisterent pour que le Bill fût renvoyé à un Comité de la Chambre dans deux mois, à compter de ce jour; ce qui veut dire qu'il ne puisse plus en être question dans la session actuelle: Ils l'emporterent encore de 114 contre 109, pluralité 5.

Dans cette discussion, le Lord George Gordon déclama avec beaucoup de véhémence contre le Lord North, sans cependant s'abandonner autant que dans celui où il avoit pensé se faire une affaire personnelle avec ce Ministre.

» L'entreprise de nettoyer les Ecuries d'Augias étoit un jeu d'enfans, en comparaison du travail qu'il faudroit pour purifier la Chapelle Saint Etienne (lieu où s'assemble le Parlement) devenue un repaire d'oiseaux de proie, dont l'infection ternit la masse de l'Orateur & déshonore le Sénat Britannique. Grace à tous nos marchés, la Chambre qui n'est plus remplie que de Tailleurs, de Cordonniers,

de Marchands de ſel, de choux-croute, de patates, &c. eſt devenue redoutable même pour l'odorat. Le tems approche cependant où je verrai ces mêmes perſonnes faire des marchés pour des *habits noirs* & des *échaffauds*, dont leur conduite publique doit nous offrir inceſſament le ſpectacle «.

M. *Byng* fit la cenſure la plus amere de la conduite de l'Adminiſtration dans la criſe actuelle, & en particulier dans l'affaire qui occupoit la Chambre. Il fit voir combien il étoit extravagant de donner en ſpectacle au peuple cette marine ſi vantée, & de ſe permettre à cette occaſion des rodomontades ſi ridicules, lorſque ces mêmes vaiſſeaux qui ſont encore à Portsmouth, auroient dû être en mer pour obſerver les mouvemens de nos ennemis, longtems avant le départ de la flotte de Toulon.

M. *Temple Luttrell* propoſa de mettre ſous les yeux de la Chambre les lettres & les mémoires des Marchands d'Afrique, comme un moyen d'information avant l'examen que l'on doit faire de la ſituation du commerce d'Afrique.

Le Lord *North* fit quelques objections à cette motion, parce que les papiers demandés étoient déja ſous les yeux d'un Comité.

M. *Thomas Luttrell* ſe plaignit que des objections & des difficultés toujours renaiſſantes arrêtâſſent depuis pluſieurs années l'examen d'une affaire auſſi importante pour la Nation.

Nation. » Lorſque le Lord North, dit-il, eſt entré dans le Miniſtere, il n'y avoit pas moins de 205 vaiſſeaux employés au commerce d'Afrique; & actuellement il n'y en a que deux ou trois. Nous tranſportions tous les ans de cette partie du monde 20,000 Negres pour les Iſles de l'Amérique, tandis que la traite des François ne montoit pas à 2,000. Les François nous ont enlevé notre commerce, ils ont établi des factoreries au-deſſous de nos forts & même dans les maiſons de nos Agens. Enfin ce commerce eſt dans la ſituation la plus périlleuſe. Nos établiſſemens à moitié envahis n'ont aucune eſpece de fortifications, & ils ſont incapables de réſiſter à la plus foible attaque.

Le 5, le Lord North préſenta à la Chambre des Communes le meſſage ſuivant de Sa Majeſté.

George Roi.

» Sa Majeſté comptant ſur le zele & l'affection de ſes fidelles Communes, éprouvés tant de fois, & conſidérant que dans cette conjoncture critique il peut ſurvenir des événemens de la plus grande importance & qui auroient les ſuites les plus dangéreuſes ſi l'on ne s'occupoit pas promptement des moyens capables de les arrêter ou de les prévenir, Elle déſire que cette Chambre la mette en état de faire face à toutes dépenſes extraordinaires ſurvenues ou à ſurvenir dans les

ſervices militaires de l'année 1778 & de prendre toutes les autres meſures que la néceſſité des affaires peut exiger «.

Ce meſſage du Roi pour un vote de crédit, occaſionna les débats les plus violens. M. Thomas Townſend fit une vive ſortie contre les Miniſtres, qu'il repréſenta comme les gens les plus nonchalans, les plus lâches, les plus indolens, les plus inactifs & les plus traîtres qui eûſſent jamais tenu les rênes du gouvernement. Il dit qu'ils méritoient d'être traités ainſi d'après leur conduite dans la poſition préſente des affaires; que l'eſcadre Françoiſe étoit ſortie de Toulon dès le 13 Avril, & qu'on avoit laiſſé notre eſcadre dans le port pour amuſer le Roi & la Reine, & pour récréer les femmes & les enfans, qui auroient le tems d'aller à Portsmouth pour voir la belle parade que le premier Lord de l'Amirauté donneroit au Souverain, dans l'intention de le diſtraire d'une ſuite d'autres objets bien plus preſſans & bien plus utiles.

Le Lord North parla après M. Townſend, il débuta par ſe féliciter qu'il y eût un citoyen aſſez affecté du ſalut de ſon pays pour faire préſent à l'Adminiſtration d'une pareille collection d'épithetes avant de ſavoir ſi elle les méritoit ou non. Il obſerva que les ſarcaſmes que M. Townſend venoit de décocher contre les Miniſtres auroient fait ſur lui la plus forte impreſſion, s'ils fûſſent partis d'une perſonne mieux inſtruite. Pour répondre en-

ſuite ſur certains faits allégués par le même Membre, le Lord North parla ainſi : je ſais que l'eſcadre Françoiſe a été prête avant les nôtres, mais attendu la différence des Conſtitutions des deux pays, l'avantage ſingulier que la France retire des claſſes de ſes matelots, & beaucoup d'autres circonſtances particulieres à un gouvernement arbitraire, il y a toujours à parier que les opérations militaires ſeront exécutées en moins de tems que celles de la Grande-Bretagne. Cependant quoique dans ce moment-ci il ne me ſoit preſque pas poſſible d'ouvrir la bouche ſur ce ſujet ſans trahir le ſecret de l'Etat & ſans préjudicier à nos intérêts, je ſuis très-perſuadé que lorſqu'il ſera tems de juſtifier la conduite de l'Adminiſtration, il n'y aura perſonne qui ne reconnoiſſe qu'on a pris toutes les meſures qu'il convenoit de prendre tant pour la défenſe du Royaume, que pour nous mettre en état de tirer vengeance de toutes les attaques ou inſultes que nos ennemis pourroient nous faire. Il ſe peut ſans doute que dans un commencement de guerre la France ait quelques petits avantages. Dans toutes guerres où les poſſeſſions d'une des Puiſſances belligérantes ſont auſſi étendues que les nôtres, on reçoit des échecs & l'on ſupporte des pertes; mais je ne doute point qu'après les meſures qui ont été adoptées, l'avantage ne ſoit définitivement pour la Grande-Bretagne.

M. *Pultney* informa la Chambre qu'il avoit

été la ſemaine derniere à Portsmouth, qu'il y avoit vû 18 vaiſſeaux prêts à mettre à la mer, & que le vent avoit toujours été bon depuis le Lundi 27 Avril, juſqu'au ſamedi 2 Mai : qu'il ne vouloit pas pour cela former aucune accuſation contre les Miniſtres ; mais que les choſes pouvant devenir très-ſérieuſes, il ſupplioit la Chambre de ſe ſouvenir de ſes obſervations.

M. *Adams* félicita ironiquement M. Townſend ſur la véhémence qu'il avoit miſe dans ſon diſcours, & dit qu'il regrettoit ſeulement que les Membres de la Chambre qui penſoient ainſi n'eûſſent pas tenu plutôt le même langage, attendu qu'il croyoit que dans ce cas aucun de ces Meſſieurs n'eûſſent eû l'occaſion d'engager le gouvernement à des meſures violentes dans un ſtile auſſi vif que celui qu'ils employent aujourd'hui, ſi à la réception de la notification de l'Ambaſſadeur de France ils n'eûſſent pas prêché la paix comme ce qu'il y avoit de mieux à faire.

Le meſſage a été envoyé au Comité de ſubſide.

VOICI l'obſervation que fait ſur ce débat un Ecrivain Miniſtériel.

» Ce qui afflige particulierement le parti de l'Oppoſition, qui n'a ceſſé de déplorer la foibleſſe de notre Marine, c'eſt que Sa Majeſté s'eſt convaincue par ſes propres yeux

qu'elle avoit une très belle flotte prête à combattre, & ce qui ajoute encore au chagrin de ce Parti, c'eſt qu'une foule d'Anglois eſt accourue de toutes les Provinces du Royaume pour voir cette eſcadre & que tout le Royaume va enfin connoître la vérité. Faut-il donc s'étonner que cette revue ait tant déplu à l'Oppoſition «?

COMME vous le voyez, Monſieur, les Miniſtres s'applaudiſſent d'avoir pu faire manœuvrer devant le Roi une magnifique eſcadre; mais perſonne ne doute que trente vaiſſeaux de ligne en rade ne faſſent un grand effet. On ſe plaint ſeulement de ce que les Miniſtres ont ſacrifié à leur juſtification perſonnelle un intérêt auſſi important que celui de mettre cette même eſcadre entre les flottes de Toulon & de Breſt. La Nation vouloit voir ſes eſcadres à la mer pour l'argent qu'elle donne; & elle trouve fort mauvais qu'on les ait retenues contre ſon gré dans les ports pour les faire voir au Roi, à qui elles ne coutent pas un ſou, & qui a fait pour cela deux voyages, dont les frais, encore pour la Nation, ſont évalués à 70,000 livres ſterling.

Depuis que j'ai fait l'extrait que vous venez de lire, j'ai recueilli les détails ſuivans de ces mêmes débats.

Le Chevalier George Yonge.

» Le Lord North qui a remis à la Cham-

bre le meſſage du Roi, eſt obligé par ſa place de nous dire à quels ſervices on doit employer l'argent demandé, d'autant plus qu'à l'exception de quelques préparatifs pour la défenſe du Royaume, il n'a été pris aucune meſure efficace pour nous mettre en état d'agir avec vigueur. Il eſt vrai qu'il y a à Portſmouth une belle flotte qu'on montre comme une curioſité, mais c'eſt tout. L'inactivité des Miniſtres eſt inexcuſable; & leur conduite, tant avant que depuis la déclaration du Roi de France relativement à l'Amérique, démontre qu'ils ſont totalement indignes de la confiance de la Chambre & de la nation en général. Je ſoutiens donc que ſi les nouveaux ſubſides demandés aujourd'hui ſont octroyés comme néceſſaires, ils ſeront encore perdus ſi on les confie à l'Adminiſtration actuelle «.

M. Turner.

» Je ſuis de l'avis du Chevalier George Yonge. S'il eſt néceſſaire de demander un vote de crédit dans l'intention de faire la guerre, car cela eſt ſpécialement exprimé dans le meſſage du Roi, pourquoi proroger le Parlement dans une conjoncture auſſi critique & auſſi allarmante? Selon moi, il ſeroit bien plus à propos de laiſſer ſiéger le Parlement par de courts ajournemens, que de confier l'argent de la nation à des gens qui n'ont d'autre talent que de piller le public pour finir peut-être par le trahir «.

M. Townshend.

» Auſſitôt que les Miniſtres ont eu connoiſſance de l'activité avec laquelle on équipoit la flotte de Toulon, n'auroient ils pas dû faire partir des forces aſſez conſidérables pour épier ſes mouvemens, & ſe ſtationner de maniere à mettre le Comte d'Eſtaing dans l'impoſſibilité de nous échapper ? Que pouvons-nous faire à préſent ? La flotte eſt partie, mais où eſt-elle allée ? Eſt-ce à Halifax, à la baye de Delavare ou à Quebec ? Va-t-elle attaquer nos Iſles, va-t-elle faire des conquêtes dans l'Inde ?

» Comment donc s'eſt perdu l'eſprit de la Nation Angloiſe ? Où eſt la ſageſſe qui préſidoit jadis à ſes Conſeils ? Où ſont les terreurs qu'elle imprimoit dans l'ame de ceux qui l'oſoient inſulter. Non, je n'en doute plus, la Grande-Bretagne a été trahie ; la trahiſon & la corruption ſe diſputent à l'envi à qui completera le plutôt ſa ruine & ſon deshonneur..... Le moment où je parle eſt le plus terrible que l'Angleterre ait jamais connu : demain la ſcène ſera peut-être encore plus effrayante. Dans une criſe auſſi dangéreuſe, il n'y a point de véritable Anglois qui ne doive frémir à l'aſpect de ſa patrie chancelante, & faire les derniers efforts pour empêcher ſa chute..... Les Miniſtres, au lieu de venger la nation & de faire ſortir nos eſcadres, ont ajouté à l'é-

puiſement du public en prodiguant des ſommes immenſes pour la dépenſe d'une revue ridicule. Quelques-uns des plus braves Capitaines de l'Univers, pour ſe porter aux folies de la Cour, ont été obligés de ſe montrer en ſpectacle comme des marionettes, tandis qu'ils gémiſſoient au fond du cœur de l'état de foibleſſe de leurs vaiſſeaux trop mal équipés pour agir offenſivement ou défenſivement..... «

» Les Eſpagnols ont à Cadix une flotte formidable, très bien armée & approviſionnée. L'eſcadre de Breſt n'attend que le ſignal pour mettre à la voile. Si ces deux eſcadres ſe propoſoient une jonction dans nos mers, la premiere nouvelle que nous recevrions c'eſt qu'elles ſont devant nos côtes : il faut ou que les Royaumes Britanniques ſoient l'objet des deſſeins de nos ennemis, ou que nous perdions quelques-unes de nos dépendances «.

M. Pulteney.

» L'Exprès qui a apporté à Londres la nouvelle du départ de l'eſcadre de Toulon, eſt arrivé le Lundi 27 Avril ; cependant ni ce jour-là ni le lendemain il n'y eut rien de réſolu. Le Conſeil ne fut convoqué que pour le Mercredi 29, & qui ſait même s'il s'eſt tenu plutôt qu'aujourd'hui ? Ainſi on n'a pris aucune meſure quelconque. Sa Majeſté & le Lord Sandwich ont été ſe promener à

Portſmouth pour paſſer en revue une flotte qui auroit dû être partie depuis long-tems... Si par notre négligence il arrive que les François obtiennent ſur nous quelqu'avantage, les Miniſtres doivent en être reſponſables à la nation. Les ordres auroient pû être envoyés le Lundi 27, & la flotte ſeroit partie le 28. Le vent a été favorable juſqu'au Samedi 2 Mai apres midi. A préſent le vent ne permet pas aux vaiſſeaux de ſortir du canal, & il eſt impoſſible de dire quand il ſera bon «.

Chambre des Pairs, le 6.

» A l'occaſion de la ſeconde lecture du Bill pour recruter les troupes de terre & de marine; le Duc de *Bolton* marqua ſon étonnement de ce que dans un moment où la Chambre délibéroit ſur un Bill d'une telle importance, il ne ſe trouvoit préſent aucun Miniſtre pour répondre aux objections qu'on pourroit faire au Bill. Ce Lord en énonça pluſieurs. Il dit entr'autres que c'étoit une choſe illégale & contraire à la Conſtitution, de préſſer des hommes pour aucun ſervice & particulierement pour celui de terre: que les hommes déſignés par l'acte ſeroient *preſſés* dans différens cas qui ne requeroient point abſolument l'uſage de ce moyen violent: qu'enfermer des gens qui ne veulent point ſervir, ce n'eſt que le moyen de remplir les priſons & d'augmenter le déſordre. » J'ai

vû, ajoura-t-il, lorſque les fonctions de ma place m'obligeoient de faire preſſer pour le ſervice de la marine, j'ai vu ce moyen, quoique néceſſaire, entraîner des conſéquences ſi funeſtes, que ſi vous aviez été comme moi témoin de ce ſpectacle, vous ne penſeriez certainement pas à étendre un pareil acte de violence, au cas actuel où il n'eſt pas juſtifié de même par l'impérieuſe loi de la néceſſité. Il eſt encore une autre raiſon non moins déterminante pour rejetter ce Bill : c'eſt l'étourderie inconcevable dont il porte le caractere, lorſqu'on lit qu'*il ſera payé à la Tréſorerie, par les Commiſſaires de la taxe des terres, QUARANTE SOLS par livre pour le compte de l'armée* «.

» Le Lord *Effingham* oppoſa au Bill une objection très-forte, c'eſt qu'en 1757 un Bill ſemblable avoit chargé la taxe des terres de 1756 & de 1757 du payement du ſervice des recrues, & que par le Bill actuel on engageroit la taxe des terres de 1778 & 1779, ce qui étoit anticiper ſur les revenus publics «.

» Le Duc de *Mancheſter* appuya le Lord Effingham. Il eſt très étonnant, dit-il, que les Miniſtres adoptent ce moyen anti-conſtitutionel de preſſer des hommes de terre pour le ſervice, tandis qu'ils refuſent les ſecours de pluſieurs citoyens, diſtingués par leur rang & par leur fortune, qui propoſen t de lever (*a*)

(*a*) On ſait que les offres faites par le Comte

des corps à leur compte, ce qui eſt bien plus conforme à l'eſprit de la Conſtitution «. Il finit ſon diſcours par un tableau frappant des ſuites funeſtes qu'entraîne la méthode d'amonceler les hommes les uns ſur les autres & de les laiſſer ainſi enfermés juſqu'à ce que le nombre requis ſoit complet. Il rapporta à ce ſujet un événement dont il venoit d'être témoin lui-même à Portsmouth, où parmi un certain nombre d'hommes ainſi preſſés & enfermés à bord du *Terrible*, de 74 canons, il y avoit 250 malades «.

» Le Lord *Denbigh* nia ce dernier fait ou du moins il prétendit qu'il étoit beaucoup exagéré : que les hommes qui avoient été malades, alloient tous beaucoup mieux ; & qu'on avoit pu en juger par la vivacité avec laquelle le *Terrible* avoit manœuvré. Il ajouta qu'il parloit avec d'autant plus d'aſſurance, qu'il avoit été témoin oculaire de ce qu'il avançoit ».

» Le Duc *de Richmond* dit qu'il avoit été à Spithead ainſi que le Comte Denbigh. Quelqu'ardeur, pourſuivit-il, que ce Lord ait pu voir parmi l'équipage du *Terrible*, j'ai remarqué, moi, que ce vaiſſeau étoit très-lent dans ſes manœuvres ; & la raiſon qu'on m'en a donnée, c'eſt que l'équipage étoit malade, & qu'il n'y en avoit pas la moitié

---

d'Effingham & par le Général Conway, n'ont pas été acceptées

en état de ſervir. En général la plupart des hommes embarqués ſont dans le même état ; & quoique le Lord Denbigh n'ait rien entendu dire de ſemblable, le fait n'en n'eſt pas moins conſtant. Au ſurplus je dois rendre juſtice à ce Lord ſur-tout ce qu'il rapporte de l'avide curioſité avec laquelle il a tout examiné à Portsmouth. Il l'a même pouſſée au point de gêner prodigieuſement le ſervice, & de couter au Roi pluſieurs barils de poudre qui ont été employés à le ſaluer, ce qui s'eſt fait avec tant d'apparat que pluſieurs perſonnes de la populace ont pris le Lord Denbigh pour Sa Majeſté elle-même ».

» La queſtion pour mettre le Bill en Comité ayant été miſe aux voix, paſſa à la pluralité de vingt-deux contre dix ».

Le 7 la Chambre des Pairs aſſemblée à trois heures.

» Le Bill pour recruter les troupes de terre de Sa Majeſté a paſſé au Comité, & il a été ordonné qu'il ſeroit lu une troiſieme fois ce même jour ».

» On a lu enſuite l'ordre de la Chambre relativement à une motion du Duc de Richmond. Ce Lord expoſa qu'il convenoit de demander copie de tous les papiers relatifs aux nouvelles reçues de l'équipement, du départ & de la deſtination de la flotte de Toulon ».

» Le Lord *Weymouth* objecta qu'il paroiſſoit peu convenable de communiquer des

papiers d'une nature auſſi délicate, & qui pourroit par la ſuite empêcher le gouvernement de recevoir de pareilles informations ».

» Le Duc de *Richmond* convint que l'objection étoit fondée, & ayant borné ſa motion à l'équipement & à la ſortie elle fut agréée ſans autre oppoſition ».

Chambre des Communes le 7.

La Chambre a entendu & agréé le rapport du Comité du ſubſide de la veille pour accorder à Sa Majeſté un vote de crédit d'un milion ſterling ».

L'ordre du jour ayant été lu pour ſe former en Comité ſur le Bill de la Milice, différentes clauſes furent propoſées & agréées. La Chambre alla aux voix à l'occaſion d'une clauſe relative à la fixation du rang des Officiers des nouveaux corps de volontaires qui viennent d'être levés en Ecoſſe, article qui paſſa à la pluralité de cinquante-deux contre neuf.

Le Lord *Beauchamp* propoſa un autre article pour déterminer le rang entre les Officiers de Milice en Angleterre, & ceux de ces nouveaux corps de troupes. Il dit qu'il y avoit trois cas où ces troupes pourroient ſervir enſemble: une rébellion ou une invaſion en Angleterre ou en Ecoſſe, ou bien un ordre de Sa Majeſté pour appeller en Angleterre ces corps Ecoſſois. Dans toutes ces circonſtances les commiſſions des Officiers

des troupes volontaires étant données par le Roi, & celles des Officiers ſervant dans la Milice d'Angleterre, n'étant émanées que des Lords Lieutenans des Comités, cette différence pourroit donner aux premiers une ſupériorité qu'il préſumoit n'être nullement conforme aux intentions du Parlement. En conſéquence il propoſa que les Officiers de l'un & de l'autre corps fuſſent ſur le pied d'une égalité parfaite, & que l'ancienneté ſeule reglât le pas entre eux. Cette motion fût agréée ſans aucune oppoſition.

A ſix heures la Chambre ſe forma en Comité ſur le Bill.

DANS les débats de la Chambre des Communes du 6, encore à l'occaſion du vote de crédit d'un million ſterling, il fut dit de part & d'autre des choſes très-remarquables. Voici ce qui en a été relevé dans les écrits publics les plus accrédités.

» M. Thomas *Townshend* s'expliqua ainſi: La nation eſt ſans défenſe & la Milice ſans armes: cette Milice va camper ſans équipages de guerre; notre marine n'eſt ni équipée, ni approviſionnée. L'eſcadre de Spithead y reſte enfalée pour ſervir de ſpectacle à la Famille Royale, tandis que celle de Toulon eſt partie pour une expédition contre les Poſſeſſions éloignées de l'Empire Britannique, ſans qu'il nous ſoit poſſible encore de ſavoir contre leſquelles, car nous avons autant ſujet

d'appréhender pour nos magaſins & notre port d'Halifax dans la nouvelle Ecoſſe, que pour le Canada, la Jamaïque ou l'Inde. Notre ſituation eſt vraiment déplorable. Il n'y a pas de jour que nos Villes & nos côtes ne ſoient pillées & jettées dans la conſternation par les corſaires Ennemis ».

» M. *Pinton*, Lord de l'Amirauté, répondit à M. Townshend ſur ce qui regardoit la marine. Je puis, dit-il, aſſurer la Chambre que l'eſcadre eſt équipée & approviſionnée pour toute expédition quelconque, A l'égard des déprédations du corſaire Américain, le Capitaine Thurot n'a-t-il pas également répandu l'alarme ſur nos côtes dans le tems même que nos armes avoient les plus brillans ſuccès pendant la guerre derniere? Au ſurplus j'ai tout lieu de croire que le corſaire le (*a*) *Ranger* eſt pris actuellement ; on a envoyé quatre frégates à ſa pourſuite ».

» Le Chevalier *George Yonge* ſomma M. Penton de dire s'il étoit bien informé qu'on eût donné ordre à quelque partie de l'eſcadre de mettre à la mer ».

» M. *Penton* refuſa de ſatisfaire à cette queſtion d'un député, à moins que la Chambre

---

(*a*) Il eſt arrivé à Breſt avec ſa priſe le *Drake*, vaiſſeau de Roi, dont le Capitaine a été tué dans le combat & qui a eu 42 hommes tués ou bleſſés. Le *Ranger* n'a eu que 2 hommes tués & 4 bleſſés : il a avec lui 200 priſonniers. *Anvers* 15 *Mai*.

ne le lui ordonnât, disant que pour lors il se croiroit obligé de répondre ».

» M. *Fox* censura la conduite des Ministres relativement à la flotte de M. Destaing qu'ils ont laissé sortir sans ordonner aussi-tôt qu'on allât à sa poursuite. Suivant ce député, il y a quinze jours qu'on a reçu à Londres des nouvelles certaines du départ de cette flotte : toute la ville en étoit informée, & cependant, continua-t-il, lorsque j'ai été à Portsmouth le 1 Mai, cette nouvelle ne faisoit que d'y arriver. Il rappella à la Chambre que le Ministre de la marine avoit assuré chez les Pairs qu'il y avoit 35 vaisseaux de ligne en état de partir & sept autres prêts à les suivre, & pourtant dit-il à peine les 35 sont-ils prêts, plus de deux mois après qu'on nous a donné ces assurances. Il apprit aussi à la Chambre que divers approvisionnemens manquoient à l'escadre & en particulier la bierre. Il ajouta qu'il sommoit les Ministres de dire à la Chambre ce qu'ils savoient de la destination de la flotte de Toulon & des mesures qu'ils avoient prises conséquemment au départ de cette flotte ».

» Le Lord *George Germaine* reconnut que sur ce point les apparences n'étoient pas en faveur du gouvernement : que la nouvelle étoit arrivée le lundi 27 Avril, & que le mercredi 29 à une heure le Conseil du Cabinet n'avoit pas encore éte convoqué pour délibérer sur cette affaire : il dit qu'il étoit

fâché

fâché de cette perte de tems, mais qu'on ne devoit lui reprocher aucune négligence, attendu qu'il s'étoit rendu tout de ſuite au lever du Roi : que pour plus grande diligence il avoit dreſſé les principaux chefs d'inſtruction dans l'anti-chambre de Sa Majeſté : qu'il les avoit envoyés à ſes bureaux : que les Commis les avoient copiés aſſez à tems pour que le Roi les ſignât : que ces papiers avoient paſſé par toutes les formes des Bureaux : & qu'ils avoient été (*a*)

[*a*] Le premier de Mai on a reçu ordre à Portsmouth de mettre ſur le champ à la mer dix vaiſſeaux de ligne & une frégate de la flotte de l'Amiral Keppell. Il s'y débita que c'étoit en conſéquence de nouvelles apportées par le Major Trigge dépêché de Florence par le Chevalier Horace Mann.

Voici une anecdote intéreſſante ſur ces ordres.

Cet ordre n'a point été adreſſé à l'Amiral Keppel, Commandant de la flotte comme cela auroit dû être ; mais à un des favoris du Lord Sandwich. On trouve par-là le moyen de rendre inutile le jugement & l'expérience de l'Amiral, qui lui auroient indiqué le choix qu'il convenoit de faire des vaiſſeaux propres à l'expédition projettée. Il eſt évident, d'après cette circonſtance, que le Gouvernement ne regarde Keppel que comme un homme de paille, auquel il a eu ſes raiſons pour donner le commandement oſtenſible de la flotte. Si on avoit voulu réellement donner une autorité & une confiance effective à l'Amiral Keppel, c'eſt à lui que l'ordre en queſtion auroit été adreſſé. Mais c'eſt un honnête homme, un bon patriote, & par conſéquent il n'eſt point propre à être initié dans les petites intrigues & les odieux myſteres des Miniſtres

envoyés à Portsmouth le ſoir même avant neuf heures ; qu'ainſi il deſiroit qu'on n'accusât point de négligence généralement toute l'adminiſtration : qu'il étoit poſſible de faire une information particuliere, & qu'en ſuppoſant qu'il y eût quelqu'un de blâmable dans cette affaire ; c'étoit ſur (*a*) cette perſonne ſeule que devoit tomber le blâme. — Il ajouta qu'on n'avoit pas jugé à propos de détacher aucune diviſion de l'eſcadre Angloiſe, juſqu'à ce que la ſûreté intérieure de la Grande-Bretagne pût le permettre ».

Suivant d'autre relations de ces débats

---

actuels. On voit auſſi par-là que ſi l'Amiral Keppel a le malheur de ne point réuſſir dans l'expédition quelconque qui lui eſt deſtinée, ſoit faute d'ordres & de pouvoirs convenables, ſoit par quelqu'autre événement dont les Miniſtres ſeuls doivent répondre, le Lord Sandwich & ſes Aſſociés ont réſolu de lui en imputer le blâme, & il ſera abandonné au bras ſéculier des Ecrivains miniſtériels, qui le déchireront tous les jours dans les gazettes, comme ils ont déchiré les Freres Howe.

[*a*] Ce ne ſeroit pas non plus ſur l'Amiral Keppel ſi l'anecdote ſuivante eſt vraie. Quelque tems avant la revue de l'eſcadre de Portſmouth, l'Amiral Keppel étant à dîner avec pluſieurs perſonnes, la converſation tomba ſur les eſcadres de Breſt & de Toulon. *J'ai entendu dire qu'elles étoient ſorties*, dit quelqu'un de la compagnie. *Sont-elles ſorties ?* répondit le brave Amiral, *plût-à Dieu que j'en eûſſe été témoin* ! Cette répartie fait voir (à préſent que nous ſavons le départ de l'eſcadre de Toulon) que ce n'eſt pas la faute de l'Amiral s'il n'eſt pas actuellement à ſa pourſuite.

le Lord Germaine parut jetter le blâme ſur l'abſence des Miniſtres du Cabinet, mais toute la Chambre, tant le parti de la Cour que celui de l'oppoſition, comprit bien que la cenſure remontoit plus haut. Le Lord Germaine allegua auſſi qu'il n'eût pas été ſûr de confier la protection des Iſles Britanniques à des forces de terre, par où il a donné à entendre que le Conſeil appréhende que la France ne médite quelqu'expédition importante contre la Grande-Bretagne.

M. Fox.

» Je rends juſtice à la candeur du Lord Germaine; mais il me permettra de remarquer que le découragement vient aujourd'hui de la part de l'adminiſtration & non pas de celle de l'oppoſition (il faut ſe ſouvenir que l'oppoſition avoit eſſayé de tempérer le feu *de paille* des Miniſtres, après le meſſage du Roi ſur la déclaration de la France) Je déſaprouve cette petite politique qui conſerve une flotte auſſi formidable pour la défenſe de la Grande-Bretagne. Elle aura toujours aſſez de force & de courage pour repouſſer toutes les troupes Françoiſes qui viendroient débarquer chez elle; & j'aimerois mieux entendre dire que les François ſe ſont emparés de notre Iſle, que de voir ſacrifier honteuſement nos Poſſeſſions éloignées à une ſûreté flétriſſante pour la Grande-Bretagne ».

» Le Lord *Germaine* répondit qu'il s'étoit

expliqué d'une maniere franche & ouverte, mais qu'il ne croyoit pas avoir rien dit qui ſentît le découragement ; que tout au contraire ſi M. Deſtaing alloit en Amérique, il comptoit aſſez *ſur les faveurs du ciel* pour eſpérer que la flotte Angloiſe y arriveroit aſſez-tôt pour le punir de tout ce qu'il oſeroit entreprendre contre les armes Britanniques ».

» M. *Burke* parla pendant près de deux heures. Il compara le Lord North au bon homme *Palinure* qui s'étoit endormi après avoir amarré le gouvernail, & qui avoit abandonné le vaiſſeau au milieu de la tempête ; il dit que le Chevalier Howe & ſes 36000 hommes, l'élite de l'Armée Britannique, étoient menacés d'éprouver le même ſort que M. Burgoyne, attendu qu'ils ne recevoient de vivres que par la mer qui étoit actuellemenr leur nourrice & leur protectrice, & qu'auſſi-tôt que l'Amiral François, ſe ſeroit rendu maître des mers Américaines (ce qui ne pouvoit pas manquer d'arriver, parce que le Lord Howe n'auroit pas le courage de tenir la mer devant lui) le Chevalier Howe & toute ſon armée ſe rendroient à diſcrétion. Il termina ſon diſcours en regretant que les Miniſtres Anglois n'euſſent plus que des vœux & des prieres à adreſſer au ciel ; la ſeule conſolation, ajouta-t-il, que nous puiſſions attendre, c'eſt que le Lord Germaine ſe faſſe Moine, s'il

ſe juge lui même incapable d'être plus longtems Miniſtre ».

» Le Chevalier *Aſtley* déclara qu'il ne donneroit point ſon conſentement au vote de crédit, s'étant toujours oppoſé aux opérations du gouvernement depuis le Bill pour fermer le Port de Boſton.— Il demanda ſi le gouvernement étoit ſur de la fidélité des Canadiens, ſi on n'avoit pas appris que ces peuples ſe diſpoſoient à une révolte, qu'ils déſiroient d'être admis dans la confédération des treize Colonies, & qu'ils avoient prié le Marquis de la Fayette d'appuyer leur demande ».

» Le Gouverneur *Pownal*, ſans s'arrêter à l'objet particulier des débats, diſcuta les inſtructions données aux Commiſſaires, partis pour l'Amérique. Les Américains, dit il, ne conſentiront jamais à la ſuprématie des Parlemens, ou bien ce ne ſera que par un ſtratagême politique. — En conſéquence s'il eſt encore tems je requiers que les Commiſſaires ſoient autoriſés à reconnoître l'indépendance, à rétablir la paix, le ſeul objet dont la Grande-Bretagne doive s'occuper, & à conclure avec eux un traité de commerce offenſif & défenſif ».

La queſtion du vote de crédit, miſe aux voix paſſa à l'affirmative.

» On fit enſuite la ſeconde lecture des Bills Irlandois dont le premier a pour objet de ſupprimer les droits impoſés ſur les toiles à voiles d'Irlande, les toiles ordinaires, &c.

Le Chevalier Cecil *Wray* propoſa de ſubſtituer dans le Bill, *d'aujourd'hui en deux mois* au lieu de ce mot *actuellement*. Cette motion, qui devoit anéantir le Bill occaſionna quelques diſcuſſions entre lui & le Lord Nugent, promoteur de ces Bills ».

M. *Burke* parla en faveur de l'Irlande. Il rendit un compte détaillé de la tranſaction entre les deux pays, lorſque l'Irlande fit le ſacrifice de ſon commerce de laines uniquement pour partager avec la Grande Bretagne, ſes manufactures de lin & de chanvre. » Mais celle-ci, ajouta-t-il, jalouſe des ſuccès de l'Irlande, qui accordoit une gratification d'un denier par verge ſur ſes toiles à voiles, chargea les toiles Irlandoiſes d'un denier à l'exportation, ajoutant en même tems une gratification d'un denier à ſes propres manufactures; ce qui devint l'équivalent d'une prohibition entiere de cet article de l'Irlande. « Il finit par déclarer que le refus de ces Bills pourroit occaſionner en Irlande un ſoulevement.

La propoſition du Chevalier Cecil *Wray* paſſa cependant. Ainſi il ne ſera plus queſtion dans cette ſeſſion du Bill pour retirer l'impôt ſur l'exportation des toiles d'Irlande. On lut enſuite le ſecond Bill *pour la libre importation en Irlande de toutes les marchandiſes d'Amérique, d'Afrique & des Iſles de l'Amérique*, &c. Le Chevalier Cécil Wray s'y oppoſa pareillement par une autre motion,

pour ſubſtituer ces mots *d'aujourd'hui en trois mois* au mot *actuellement*. Cette propoſition occaſionna des débats très-animés «.

» Le Chevalier Cécil Wray fit l'expoſé de l'état du commerce d'Irlande, & il témoigna le déſir le plus ardent qu'il fût poſſible au Parlement Bitannique, de donner à ce Royaume tous les ſecours qui ſont en ſon pouvoir, ſans porter préjudice au commerce de la Grande-Bretagne. » Il n'y a point d'inconvénient, dit-il, à laiſſer l'Irlande partager ſur un pied égal avec nous les bénéfices d'un commerce libre, pourvû qu'elle ſupporte ſur le même pied ſa part des charges nationales. Mais c'eſt ce qui n'a pas lieu. On compte en Irlande deux millions d'habitans, & ce Royaume n'eſt taxé que pour un million, ce qui fait 10 shellings par perſonne. La Grande-Bretagne, avec ſix millions d'habitans, paye douze millions de taxe, c'eſt-à dire 40 ſols par perſonne. Cette différence énorme ſuffit pour faire rejetter les Bills ſur leſquels on délibere. Je connois très-bien les griefs de l'Irlande & j'en gémis comme tous les bons Irlandois : tels ſont entr'autres la liſte des penſions, les Offices ſans fonctions, les Bills des Catholiques Romains, les taxes ſur les abſens & pluſieurs autres. Perſonne ne ſeroit plus flatté que moi de pouvoir contribuer à la réforme de ces abus. Mais les affaires actuelles ſont trop ſérieuſes & trop compliquées pour être exa-

minées comme il convient dans le tumulte inſéparable de la fin d'une ſeſſion. Selon moi l'examen des intérêts de l'Irlande doit être renvoyé à un Comité, qui fera ſur cet objet les recherches les plus exactes & rapportera ſon travail à la Chambre. Alors nous prendrons le tout en conſidération, & nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour ſoulager les Irlandois. Quant au danger d'une rébellion en Irlande, dans le cas où le Parlement ne paſſeroit pas ces bills, je ne vois rien qui puiſſe juſtifier cette inquiétude. En général le gros de la Nation Irlandoiſe n'eſt point intéreſſé à la paſſation des Bills, qui ne ſera utile qu'à un petit nombre de Marchands de Corke, de Dublin, &c. Ce ne ſont point les gens riches qui font les révoltes : il faut n'avoir rien à perdre pour jouer à ce jeu là. Si l'Amérique eût été riche, elle ne ſe ſeroit jamais révoltée, car il n'y a que les riches dont on puiſſe faire des Eſclaves. C'eſt en Angleterre qu'il faut craindre une rébellion ſi les Bills paſſoient, parce que nos Manufacturiers ſe trouveroient ſans emploi; & on devroit avoir d'autant plus d'inquiétudes ſur les ſuites de cette opération, qu'elle laiſſeroit de même ſans pain plus de onze cents matelots à Liverpool.

Le Chevalier *Thomas Egerton* appuya la motion relativement à ſes conſtituans de Manchester. Il dit que les Bills feroient perdre au commerce de cette Ville plus de cent mille

livres ſterling par an. Il pria la Chambre de vouloir au moins entendre les Avocats des différentes Villes qui ont préſenté des requêtes avant de paſſer les Bills en queſtion, & il inſiſta auſſi pour que l'examen du commerce d'Irlande fut renvoyé à un Comité.

La Chambre ayant été aux voix, il y en eût 126 pour le Bill & 77 contre : pluralité 49.

Le Bill fut lu une ſeconde fois, & il fut arrêté qu'on entendroit le 8 les Avocats des Villes qui ont préſenté des mémoires.

Le 7 la Chambre approuva l'arrêté pris la veille relativement au vote de crédit, & il fut ordonné de rédiger le Bill.

Le 8, le Chevalier Meredith propoſa de demander communication des avis donnés au Miniſtere relativement à l'armement de l'eſcadre ſortie depuis peu de Toulon. — On lui obſerva que le Parlement n'ayant point ſçû d'une maniere autentique que cette eſcadre fût ſortie, il n'étoit pas poſſible qu'il s'exprimât de la ſorte, & qu'il ſuffiroit de dire relativement à l'armement & au départ de l'eſcadre de Toulon. — Cette derniere motion fût rejettée par 49 contre 47, & la propoſition du Chevalier Meredith paſſa. M. Temple Luttrell avoit demandé qu'on fît enſorte d'y joindre que le Parlement ſeroit informé s'il étoit vrai que l'eſcadre fût ſortie du Détroit le 23 ou le 27 d'Avril. Mais cela ne fit rien changer à la motion.

On entendit les Avocats des villes qui s'opposent aux Bills pour faciliter le commerce d'Irlande : l'affaire fût remise au Lundi 11.

Chambre des Pairs, le 7.

» Après quelques discussions sur une modification à faire à l'article de la *presse* de terre, qui suivirent les délibérations dans lesquelles fût agréé le Bill pour les recrues de l'armée, le Duc de *Richmond* ouvrit l'avis de demander communication de tous les avis reçus par le Ministre relativement à l'armement de l'escadre de Toulon & de sa destination. » C'est un principe de notre politique, dit-il, lorsque nous sommes en guerre avec la France, d'entretenir une forte escadre à Gibraltar, pour empêcher celles de Toulon & de Brest de se joindre, ce qui est l'unique moyen de garantir nos ports dans la Manche, & de nous rassurer contre une invasion.... On s'est si fort écarté de ce principe, que c'est tout au plus s'il y a présentement dans Gibraltar une frégate. On m'objectera que nous n'avons pas en état le nombre de vaisseaux suffisant pour garder nos côtes & pour envoyer une escadre à Gibraltar. Mais seroit-ce Milord Sandwich qui oseroit faire cette objection, lui qui a déclaré dans cette Chambre, il n'y a que quelques semaines, qu'un Ministre de la Marine qui n'auroit pas toujours une armée de mer égale aux forces réunies de la France & de

l'Eſpagne, ne ſeroit pas capable d'être à la tête d'un département de cette importance «. Ce Seigneur répeta tout ce qui avoit été déja dit dans les deux Chambres ſur le tems qui s'eſt écoulé depuis l'arrivée de la nouvelle du départ de l'eſcadre Françoiſe, juſqu'à l'envoi des ordres à Portsmouth & ſur toutes les fâcheuſes conſéquences qui en peuvent réſulter. Il finit en obſervant que ſa motion n'étoit pas la premiere de ſon eſpece, & qu'il y en avoit eu un exemple dans la derniere guerre «.

» Le Lord *Weymouth* convint que l'on avoit ſû le 27 le départ du Comte d'Eſtaing, mais qu'il n'en étoit venu des nouvelles autentiques que le 29. — Si la flotte, pourſuivit-il, n'a point appareillé auſſitôt, c'eſt qu'il reſtoit à faire quelques petits préparatifs inévitables. Dans cet intervalle le vent a changé ; & quoique tout ſoit prêt aujourd'hui, c'eſt encore le vent qui la retient (*a*) en rade. — Il n'admit point l'exemple dont s'étoit appuyé le Duc de Richmond, attendu que la choſe s'étoit paſſée en pleine guerre. » Ce n'eſt pas, obſerva-t-il, que je prétende inſinuer qu'il n'y aura point de guerre mais au moins ne ſommes-nous pas en guerre actuellement, & c'eſt une raiſon ſuffiſante

(*a*) Elle étoit encore le 11 à la rade de Sainte Helene, d'où elle devoit ſe rendre à Plymouth. Elle ſera de douze vaiſſeaux de ligne.

pour nous empêcher de faire une démarche qui équivaudroit preſque à une déclaration de guerre. Il fit voir auſſi qu'il ſeroit dangereux de mettre au grand jour ce que l'on fait de la deſtination du Comte d'Eſtaing puiſque ce ſeroit informer le public des meſures que l'on prendra en conſéquence. — Il propoſa donc de délibérer préalablement s'il y avoit lieu à la motion du Duc de Richmond «.

» Ce Seigneur, dans ſa réplique au Secrétaire d'Etat, apprit à la Chambre que les nouvelles du départ du Comte d'Eſtaing lui avoient été mandées de Paris le 17 Mars, & qu'ainſi il les avoit ſûes près de cinq jours avant les Miniſtres, ce qui faiſoit voir qu'ils étoient bien mal ſervis. — Il ſoutint que toute l'adminiſtration partageoit la faute du Lord Sandwich, puiſqu'elle n'avoit pas pû ignorer que les préparatifs de l'eſcadre étoient ſi peu avancés, & qu'elle avoit aidé, par ſa connivence, ce Miniſtre de la Marine à tromper la nation. Il entra dans le détail de divers articles qui manquent à cette eſcadre pour qu'elle puiſſe ſortir. Il y a ſur les vaiſſeaux raſſemblés à Portſmouth 21,000 hom. & la proviſion de bierre & d'eau ſuffiroit à peine pour la conſommation de 18,000. Qu'eſt donc devenu l'argent qui a été donné avec tant de profuſion à Milord Sandwich? Quoiqu'il y ait de fortes Braſſeries dans les environs de Portſmouth, les meſures ont été

ſi mal priſes, que ce ſont celles de Londres qui fourniſſent la bierre qu'on embarque ſur l'eſcadre. — » Il eſt vrai, pourſuivit-il, que nous ne ſommes pas en guerre & que la guerre n'a pas été déclarée; mais eſt-ce une raiſon pour agir comme ſi nous étions en pleine paix? — On veut qu'il ſe ſoit paſſé quelqu'événement pour qu'une pareille recherche ſoit admiſe. C'eſt-à-dire, qu'il faut attendre que le Général Howe ait capitulé avec M. le Comte d'Eſtaing pour qu'on puiſſe faire une démarche qui aura l'air d'un acte de guerre. (M. le Duc de Richmond auroit pû rappeller à la Chambre que le Gouvernement Anglois n'avoit pas toujours été ſi ſcrupuleux) «.

» Ce Seigneur convint au ſurplus qu'il y auroit du danger à expoſer ce qu'on peut ſavoir de la deſtination du Comte d'Eſtaing; & après qu'il eût préſenté de nouveau ſa motion, dont cet article ne faiſoit plus partie, le Lord Weymouth ſe départit de ſa *queſtion préalable*, & la motion paſſa *nemine contradicente*. — Il fût arrêté en conſéquence qu'on rédigeroit le projet d'adreſſe au Roi «.

On fut généralement ſurpris dans la Chambre de l'iſſue de cette motion, qui tourna tout-à-coup contre le Lord Weymouth. On s'attendoit à un autre effet de la queſtion préalable qui, ſuivant l'uſage, devoit la mener à être rejettée. Cette défaite, ſi on la rap-

proche de celles dont le Lord North s'eſt vû (*a*) menacé dans l'autre Chambre, annonce qu'il eſt tems que les Miniſtres faſſent proroger le Parlement. On pourroit même ſe permettre de conjecturer que le diſcours de la clôture de la ſeſſion roulera principalement ſur le bon état où Sa Majeſté a eu la ſatisfaction de voir ſes forces navales & ſes principaux arſenaux, & ſur les merveilles qu'on doit attendre de la bravoure de ſes Officiers de mer & de leurs équipages.

(*a*) Si le Bill des Entrepreneurs eût paſſé à la Chambre des Communes, le Lord North auroit demandé ſa retraite, comme n'étant plus en état de regler les opérations de cette Chambre conformément à ſes deſſeins. Le Lord North a plus de courage que le Chevalier Robert Walpole, qui, pour n'avoir eu l'avantage que de deux voix ſeulement dans une affaire qui lui tenoit à cœur, fut ſi déconcerté de cet événement, qu'il engagea le Roi à ſéparer le Parlement & à le faire paſſer ſur le champ dans la Chambre des Pairs.

Le Bill des Entrepreneurs a échoué par la pluralité d'une voix ſeulement. Le Lord Irnham & M. Temple Luttrell étoiens ſortis pour porter un Bill à eux relatif à la Chambre des Lords & le Chevalier Michael Flenning étoit enfermé dans la buvette. Une circonſtance remarquable, c'eſt que M. Soumes Jennings, ce brave champion du Miniſtere s'étant endormi pendant les débats, ſe reveilla comme la Chambre alloit aux voix. Entendant alors le Lord Ongley autre Membre Miniſtériel, mais qui appuyoit le Bill, donner ſa voix en conſéquence, il en conclud qu'il en falloit faire autant, & par cette mépriſe il ſe trouva voter pour l'Oppoſition.

s'il y a quelque Puiſſance aſſez inſenſée pour oublier le reſpect qui eſt dû à la ſupériorité du pavillon Britannique.

VOUS ſerez peut-être bien aiſe, Monſieur, de ſavoir comment on raiſonne ici ſur l'expédition de M. le Comte d'Eſtaing, tandis que l'eſcadre deſtinée à le chercher, attend le vent favorable pour appareiller.

» Si le Comte d'Eſtaing eſt parti pour l'Amérique Septentrionale, il eſt aſſuré d'y faire tout ce qu'il voudra, ſans que notre flotte puiſſe l'en empêcher. Dans le nombre des cinq ou ſix vaiſſeaux de ligne de l'eſcadre du Lord Howe, il n'y en a que trois qui ſoient armés pour combattre. Il n'y a pas moins de quarante de ſes frégates de rappellées par des ordres partis d'Angleterre il y a environ un mois. On voit, par-là, quelle eſt la maladreſſe de nos Miniſtres. Au lieu de fortifier notre flotte en Amérique, ils l'ont affoiblie. Les Gardes ont été auſſi rappellés dans le même tems. «

» C'eſt avec la même gaucherie que nos Miniſtres envoyent des troupes à Halifax. Le ſoixante-dixieme Régiment, celui d'Argyleshire de nouvelle levée, & celui de Macleau, dans lequel eſt le Duc d'Hamilton, auſſi nouveau, ſe ſont embarqués à Gréenock pour Halifax. Cette opération eſt inutile, & pourra avoir de fâcheuſes ſuites. Halifax n'eſt pas une place dans laquelle on puiſſe ſe défendre. Il y a mille à parier contre un, qu'elle

ſera priſe ſi elle eſt attaquée. On auroit mieux fait de laiſſer ces troupes en Ecoſſe, où elles étoient néceſſaires pour la ſûreté des côtes.«

» Il n'a été & il ne ſera envoyé aucuns renforts aux armées de Philadelphie & de New-Yorck. On a aſſuré le Général Howe, à pluſieurs repriſes, qu'il recevroit un renfort de vingt mille hommes vers le commencement de Mai. Comme il ſe trouvera *déſappointé!* Un miniſtre ſage auroit renforcé cette armée, ou bien il l'auroit fait revenir. Elle eſt trop foible s'il eſt queſtion d'agir: elle eſt trop nombreuſe & trop précieuſe à l'Angleterre, pour qu'on ſouffre qu'elle ſoit perdue, ce qui eſt inévitable, ſi la deſtination du Comte d'Eſtaing eſt de ſoutenir les opérations de Washington. «

Les Miniſtres conviennent enfin que le Canada s'eſt ſoulevé; qu'environ ſept mille hommes de troupes de la nouvelle Angleterre, (les mêmes qui ont triomphé du Général Burgoyne,) ſont partis pour les lacs; qu'ils ont fait de Ticondérago une place d'armes; que cette armée eſt commandée par le Général Conway, Officier François; que le Général Arnold & le Marquis de la Fayette, à la tête d'un corps conſidérable des Provinces centrales, doivent le joindre; que ce ſont ces Provinces & celles du Nord qui ſe chargent de cette expédition, tandis que les Etats méridionaux ont promis de fournir au Général Washington toutes les forces qui lui

ſeront néceſſaires ; & que penſent les Miniſtres de toutes ces belles nouvelles ? — Mylord North eſt tranquille, parce qu'il croit la Ville de Quebec & les munitions du Roi à l'abri de tout danger. Quant au reſte du Pays, il a dit froidement aux Marchands Canadiens, qui lui ont expoſé leurs inquiétudes, qu'il ne répondoit pas que les Américains n'y fiſſent des incurſions, & qu'il ne ſavoit qu'y faire pour l'empêcher.

P. S. du 13 Mai.

LA Chambre des Communes diſcuta le 8 la queſtion du bill annuel de la Police des grains. M. Gaſcoyne ayant démontré que la publication du prix des grains ordonnée par l'acte entraînoit de grands inconvéniens, en ce qu'elle étoit plus favorable que contraire aux Monopoleurs, & facilitoit la fraude & la colluſion, il fut arrêté par une pluralité conſidérable, qu'il ne ſeroit plus formé par les Jurés de Regiſtre hebdomadaire du prix des grains.

La Chambre agita enſuite celle des bills relatifs au commerce d'Irlande : on entendit les Avocats de pluſieurs Villes d'Angleterre à qui ces bills porteroient préjudice ; & après des débats très animés, le lord Nugent qui défendoit les bills conſentit que la Chambre s'ajournât au lundi 11 pour diſcuter cette matiere de nouveau.

Le 11, les Témoins produits de la part de

Liverpool furent entendus, & on remit au lendemain 12 à entendre ceux qui ſe préſentoient à l'appui des pétitions de Glaſgow, de Cheſter, de Briſtol & de Lancaſtre.

Il étoit onze heures du ſoir, lorſque le Colonel Barré, d'une voix entrecoupée de ſanglots & fondant en larmes, demanda que le Roi fût ſupplié d'ordonner que l'inhumation du Comte de Chatham (mort le matin ſur les onze heures à ſa terre de Hayes) ſe fît aux frais publics. M. Thomas Townshend, preſque ſuffoqué par ſa douleur, appuya cette motion. On s'attendoit que les partiſans du lord North la feroient rejetter par une ſuite de leur averſion pour le nom de Chatham; mais M. Rigby parlant pour les Miniſtres, donna à ſa mémoire les plus pompeux éloges. Loin de mettre aucun obſtacle à la propoſition, il s'exprima dans des termes qui durent faire juger que la haine du Parti Royaliſte connoiſſoit des bornes, & qu'à leur mort, tous les Membres de l'Oppoſition pouvoient compter ſur ſon eſtime. Le plaiſir avec lequel on enterre un ennemi, éclata dans l'approbation qui fut donnée par M. Rigby à la motion; & il voulut même y mettre du ſien, en demandant qu'il fût élevé un monument à ce grand homme. M. Townshend eſſaya de parler; mais les forces lui manquerent, & il fut obligé de ſe raſſeoir, & de laiſſer couler un torrent de pleurs. Lorſqu'il ſe fut remis, il articula une obſerva-

tion qui ne ſeroit pas venue de M. Rigby, quelque juſtice qu'il eût paru rendre au Lion défunt, c'eſt qu'il étoit bien fatal que l'aveugle Parque eût coupé un fil ſi précieux, le ſeul, peut être, auquel tenoit le ſalut de l'Etat.

M. Dunning, du même parti, exprimoit ſes ſentimens ſur cette perte avec un pathétique dont la Chambre, qui lui donnoit la plus grande attention, étoit peut être diverſement affectée, lorſqu'on vit rentrer Mylord North qui avoit quitté la ſéance quelques momens avant pour retourner chez lui, & qui revenoit d'un air très-empreſſé. Ce Miniſtre déclara, (ce ſont ſes termes,) » qu'il s'eſtimoit heureux d'arriver à tems pour donner ſon ſuffrage au projet d'honorer de toutes les manieres poſſibles, la mémoire du Lord Chatham, & qu'il ne doutoit point que la motion n'obtînt une pleine unanimité. « Il s'excuſa d'en dire davantage, ſur ce qu'il étoit venu très-vîte, & qu'à peine pouvoit-il reſpirer. Sans cela, il auroit donné l'eſſor aux ſentimens de reſpect dont il étoit pénétré pour Mylord Chatham, & qu'il regrettoit de renfermer en lui-même, tandis qu'il avoit une ſi belle occaſion de les manifeſter. La motion, portée aux voix, paſſa unanimement, & il fut arrêté :

» Qu'une humble adreſſe ſeroit préſentée au Roi pour ſupplier Sa Majeſté de vouloir bien ordonner que les cendres de William

Pitt Comte de Chatham, ſeroient miſes en terre aux frais de la Nation; que de plus il ſeroit élevé un monument dans l'Egliſe collégiale de Saint Pierre de Weſtminſter, à la mémoire de ce *grand & excellent homme d'Etat*; avec une inſcription, qui exprimeroit la douleur ſentie par la Nation pour une perte ſi grande & ſi irréparable, & que Sa Majeſté ſeroit aſſurée que la Chambre ſatisferoit aux dépenſes & de l'inhumation & du monument. «

ON ſera ſurpris, ſans doute, de voir qualifier *de grand & excellent homme d'Etat*, celui à qui il a été dit en face dans cette ſeſſion même, que jamais le Roi ne prendroit de ſes conſeils. Chacun ſe dira qu'on voit bien qu'il n'eſt plus, & qu'avec lui ſont diſparus les riſques qu'il y auroit eu pour ſes adverſaires à lui rendre de ſon vivant un ſi magnifique témoignage. Pour vous, Monſieur, qui avez bien préſente à l'idée l'hiſtoire de la guerre derniere entre l'Angleterre & la France, ce ſera ſous un autre point de vue que vous le conſidérerez. Vous vous ſouviendrez que pour avoir ſacrifié à ſa propre gloire juſqu'au caractere de la Nation qu'il avoit à conduire, caractere marqué pour le commerce & non pour les conquêtes, Mylord Chatham a porté un coup mortel à l'Angleterre par les triomphes mêmes qu'il lui a fait obtenir. Quand il ſe félici-

toit d'avoir conquis l'Amérique en Allemagne, il oublioit que cette conquête avoit coûté à l'Angleterre quatre-vingt millions ſterling qui devoient la mettre hors d'état de ſoutenir toute autre guerre de plus d'un demi ſiecle. C'eſt cette même conquête de l'Amérique par l'Angleterre qui eſt cauſe que l'Amérique échappe aujourd'hui à ſa domination. Combien elle a lieu de regretter tous les millions inutilement prodigués par ce Miniſtre pour ſes extravagantes & inutiles expéditions ſur les côtes de France, & pour la pompe ridicule avec laquelle il a fait placer à la tour quelques cloches & quelques (*a*) canons fleurdeliſés ? Les qualités dominantes dans Mylord Chatham, étoient la vaine gloire & l'entêtement. Peut-être n'auroit-il pas pouſſé les choſes avec l'Amérique auſſi loin que Mylord North ; mais il n'auroit pas non plus reculé comme celui-ci vient de le faire par ſes Bills conciliatoires. Une faute impardonnable de ce Miniſtre, c'eſt d'avoir donné à l'Angleterre une trop haute idée d'elle-même, en même tems qu'il la ruinoit. Comme il ne pouvoit pas ſe le diſſimuler, il n'a ceſſé d'inſiſter dans le Parlement pour faire rappeller d'Amérique l'armée angloiſe, & pour que l'Angleterre ſe bornât à une guerre contre la France ; mais

(*a*) Il les faiſoit venir à Londres en poſte à 36 chevaux.

le mal étoit plus grand qu'il ne croyoit encore. Il l'a connu dans toute ſon étendue par les adreſſes fulminantes des deux Chambres en réponſe au fulminant meſſage du Roi ſur la déclaration de la France, qui n'étant ſuivies que d'une inaction preſque léthargique, ont dû être regardées de lui même comme l'efferveſcence paſſagere d'un orgueil impuiſſant. Il ſe traîna le 7 Avril au Parlement pour l'accuſer d'une foibleſſe & d'une irréſolution qui étoient ſon ouvrage ; mais quelle impreſſion ſa voix mourante pouvoit-elle faire ſur une Nation prête elle même à expirer? Ses reproches ne furent point ſentis, ou ils furent dédaignés ; & un grand mois après, ſans qu'il ait pu voir un ſeul vaiſſeau mettre à la mer, ſurmonté par ſon dépit ou par ſes remords, il s'eſt endormi avec tous les autres grands & excellens hommes d'Etat, dont l'ambition a été le fléau de leur pays.

La demande arrêtée par la Chambre pour l'enterrement de ce Lord, a été portée le 12 au matin au Roi, qui a fait aux Députés l'accueil le plus gracieux.

P. S. du 14

A la grande ſurpriſe de la Cour & de la Ville, le Général Burgoyne vient d'arriver. Il a débarqué hier matin à Portſmouth de la frégate le Grampus partie le 10 Avril de Rhode-Iſland. Le parti miniſtériel, toujours attentif à profiter des circonſtances pour re-

lever, ne fût-ce que pour quelques momens, le crédit des fonds, fait courir le bruit qu'il apporte des propoſitions d'accommodement; mais comme cela n'eſt gueres vraiſemblable d'après ce qu'on ſait des réſolutions du Congrès, on eſt plûtôt porté à croire que c'eſt une grace perſonnelle qui lui a été accordée, pour qu'il puiſſe plaider lui-même ſa cauſe au Parlement, avant ſa ſéparation, confondre les Miniſtres qui ont voulu le perdre, & faire entendre au Roi & à la Nation qu'il n'y a plus rien de mieux à faire, que de ratifier ſa capitulation & de retirer toutes les armées angloiſes de l'Amérique, où elles ſe conſomment inutilement & ſans gloire, indépendamment des autres riſques qu'elles peuvent y courir. On ſaura par ce Général des détails plus précis de l'expédition contre le Canada.

La diviſion du Contre-Amiral Palliſer n'étoit point encore partie le 13 de la rade de Sainte-Hélene: mais tous les vaiſſeaux de force attendus de la Tamiſe, ainſi que de Plimouth, étoient réunis à l'eſcadre d'obſervation de Spithead aux ordres de l'Amiral Keppel.

P. S. du 15 Mai.

LE Général Burgoyne n'a point encore paru devant le Roi, & on croit qu'il ne demandera point d'audience à Sa Majeſté, qu'il n'ait été juſtifié, par un Conſeil de

Guerre, relativement à la malheureuſe affaire de Saratoga. On aſſure que ſon début avec le Miniſtre, a été de demander à être jugé, & qu'on lui a promis de prendre, à ce ſujet, les ordres du Roi.

La corvette le Grampus, ſur laquelle il eſt revenu, étoit accompagnée de trois bâtimens de tranſport chargés de malades & de bleſſés de l'armée de Rhode-Iſland.

Le vaiſſeau l'*Europa*, de 64 canons, Amiral Montagu, eſt parti avec pluſieurs bâtimens ſous ſon convoi, pour la ſtation de Terreneuve. Le *Prince de Galles*, de 74 canons, Amiral Barrington, deſtiné pour celle des Iſles du Vert, étoit encore retenu par le vent, à Sainte Hélene, le 13; ainſi que le *Royal Oak*, de 74 canons, Amiral Parker. C'eſt celui-ci qui conduira les onze vaiſſeaux de ligne attendus à Plimouth par l'Amiral Byron, ſur l'*Albion* de 74 canons. — De ces onze vaiſſeaux, il y en a dix de 74 canons, & un de 70.

Il en reſtera à Spithead vingt un, ſavoir, un de cent, deſtiné pour l'Amiral Keppel, c'eſt le *Victory*; cinq, de 90; neuf, de 74; un de 70, & cinq de 64. On aſſure que tous en général, au nombre de trente-trois, ſont très-mal armés; le vaiſſeau de 90 canons n'ayant que 600 hommes, & le reſte à proportion. Ils ne ſont pas mieux approviſionnés.

Il y a eu de nouveaux débats dans le Par-

lement au ſujet du Lord Chatham. Mylord Shelburne ayant expoſé aux Lords tout ce qui s'étoit fait chez les Communes pour honorer la mémoire du Lord Chatham, & ayant repréſenté à la Chambre, qu'il ne convenoit point que celle des Communes eût l'avantage ſur elle d'avoir ſignalé ſeule ſa reconnoiſſance pour ce grand homme, il demanda qu'il fût arrêté que la Chambre aſſiſteroit à ſes funérailles; mais cette motion fut combattue fortement par le Duc de Chandos & par le Chancelier, qui firent voir que ce ſeroit le premier exemple d'un pareil hommage rendu par la Chambre, & qu'il ſeroit bien plus glorieux pour le nom du feu Lord, s'il étoit volontaire, que s'il étoit forcé. La motion fut rejettée à la pluralité d'une voix.

Il en a été porté une dans la Chambre des Communes, pour demander au Roi de payer ſes dettes & de faire un ſort à ſa famille, attendu qu'il eſt mort preſque inſolvable. Le Lord North s'y eſt prêté d'auſſi bonne grace qu'à celle de l'inhumation & du monument, à laquelle le Colonel Barré, ami intime du feu Lord, obſerva que ſon Ombre ſeroit bien plus ſenſible, d'après ſa paſſion connue pour la gloire, qu'à toutes les graces pécuniaires qu'on pourroit faire à ſes enfans. En conſéquence, il a été ordonné de rédiger un projet d'adreſſe au Roi.

PRISES FAITES A LA MER.

Vaiſſeaux pris par les Anglois.

Noms & déſignagnations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus &c.*
Un bâtiment François.			
Un Américain. .	Fretté à Curaçao par Miles, dont 320 boiſſeaux de ſel, 27 bariques de rum & des ſalaiſons.	Pour Charles wood de Bermudes, & actuellement à Bolton.	Pris par un des Croiſeurs du Chevalier Collier, & conduits à Halifax
Un vaiſſeau . .	De la Caroline Méridionale, 76 boucauts de tabac, 40 caiſſes d'indigo 170 barils de riz.	Pour France.	Pris par l'équipage après 24 jours de navigation, & amené à Briſtol.
Neuf bâtimens.	Bordeaux, chargés de munitions.	Caroline Méridionale.	Pris par l'*Ariane*, frégate de guerre, ſur les attérages de la Caroline.
Les Freres.	. . . . .		Pris près de la Jamaïque par le vaiſſeau de guerre la *Diligence.*
Quatre bâtimens.	Chargés de tabac & d'indigo.	. . . . .	Pris par deux lettres de marque de la Dominique.
L'Active, Corſaire Américain.	. . . . .		Pris & conduit à la Jamaïque.
Quatre gros bâtimens Américains.	Chargés de tabac & d'indigo	. . . . .	Pris par deux lettres de marque & conduits à Tabago.
Deux Brigantins.	De Saint Euſtache chargés de ſel & de rum.	. . . . .	Pris par le vaiſſeau de guerre le *Fairfax*, & amené à New-York.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
La Comete, Corsaire Américain de 16 canons de 6, 20 pierriers & 160 hommes.	Charles-Town,	France.	Pris par la frégate de guerre la *Daphné* allant de la Jamaïque à Pensacola.
Un Senaut François.	Chargé de couvertures, de cordages de toiles à voiles, &c.	. . . . .	Pris par le *Nottingham* de Corke pour Philadelphie, & envoyé à New-York.
Le *Lexington*, Corsaire de 30 canons.	.....	.....	Pris par une lettre de marque & conduit à Tabago.
L'Indépendance, Corsaire de 26 canons & 120 hommes.	.....	.....	
Six bâtimens Américains.	Tous chargés de riz, d'indigo & de tabac.	.....	Pris & conduits à Lisbonne.
Un brigantin Américain de 90 tonneaux.	Chargé de douves, cerceaux, &c.	.....	Pris par le *Salles* de Liverpool pour Tortola.
Un Corsaire de 16 canons.	.....	.....	Coulé bas par le même, après un combat de quatre heures,
Le Boston, Corsaire de 16 canons	.....	.....	Pris par un vaisseau armé & conduit à New-York
Le Dévonshire, Corsaire de 14 canons.	.....	.....	Pris & conduit à Antigoa par un vaisseau ayant lettres de marque.
Le God-intent.	Terreneuve.	Dominique.	Repris & conduit à la Dominique.

Vaiſſeaux pris ſur les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus.*
Le Hope, Capit. Jones.	Des Iſles.	Pour Briſtol.	Pris par la *Revanche*, Capitaine Cuningham. Treize des matelots du *Hope* ont paſſé à bord du Corſaire. - Le *Hope* a été repris par un vaiſſeau de guerre, & conduit à Gibraltar.
Le Mermaid, Capit. Gilbert.	Bâtiment de tranſport de Rhode-Iſland.	Pour Philadelphie.	Pris dans la baye de Delaware.
Le Mary, Capit. Randall.	Malaga.	Nice.	Pris par un Corſaire Américain, & envoyé en France.
Un vaiſſeau de la Compagnie des Indes. - On croit que c'eſt le *Mount-Stuard*, Capitaine John Steward.	Parti des Dunes le 25 Janvier.	Pour la côte de Coromandel & la baye de Bengale,	Pris par deux Corſaires Américains & envoyé à Boſton.
La Bethſy, Capitaine Morgan.	Antigua.	Halifax.	Pris le 10 Mars par deux Corſaires de la Caroline Méridionale, l'*Entrepriſe* & la *Défiance*, & envoyé à Curaçao.
Un vaiſſeau. . .	De Londres.	.....	Pris devant le havre de Milford par un gros Corſaire Américain & envoyé en France
Le Mary, Capit. Henri Johnſon.	Kingſton de la Jamaïque.	New York.	Pris à la Nouvelle Providence par le Corſaire Américain qui s'eſt emparé du fort.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Cinq bâtimens.	.....	.....	Repris par le même Corsaire au même lieu sur le Corsaire Anglois le *Gayton*.
La Paix & l'*Harmonie*, Capitaine Kennedy.	Lisbonne.	.....	.....
Le Fanny, Capitaine Barb, montant 8 canons & 12 pierriers.	De Zante, chargé de fruits.	Londres.	.....
Deux vaisseaux d'Irlande.	.....	.....	Retenus à Bordeaux.
Le Fanny de 300 tonneaux.	Londres.	.....	Pris le 23 Mars par un Corsaire Américain de 36 canons, à 50 lieues du cap Finisterre & envoyé à Charles-Town.
Un gros vaisseau des Isles Angloises.	.....	.....	Pris & mené à la Martinique, où il a été changé en Corsaire de 32 canons.
Deux brigantins, l'un Capitaine Richard, l'autre Capitaine Golifinets.	.....	.....	Pris par le *Ranger*, Capitaine John ou Paul, parti de Piscataquai le premier Novembre pour Nantes, où il est arrivé le 2 Décembre 1777. Ce Corsaire percé pour 20 canons, en monte 18 de 6 & 6 pierriers. Il a à bord environ 150 hommes.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
Le Lord Chatham dont les Aſſûreurs avoient refuſé une prime de 50 guinées.	De Londres avec le bagage du Général Irwin.	Pour Dublin.	Pris par le même Corſaire & envoyé à Breſt.
Un brigantin . .	De Rhode-Iſland chargé de graine de lin.	Pour l'Irlande.	Pris par le même.
Un autre. . . .	Chargé d'orge & d'avoine.	. . . . .	
Un ſloop ſur ſon leſt.	De Dublin.	Pour Londres.	
Le Drake, corvette du Roi en croiſiere avec quelques barques de pêcheurs, & le brigantin l'*Eliſabeth*.	De Glasgow.	. . . . .	Pris ſur la côte de Galloway, par le Corſaire Américain le *Ranger*.
Le Sally, Capit. White.	New-York.	Pour les Indes Occidentales.	Pris & mené à Boſton.

Il y avoit au commencement de Mars ſix Corſaires Américains qui croiſoient aux attérages de la Dominique, dont le moins fort montoit 16 canons. Le paquebot pour l'Angleterre ne leur a échappé qu'avec peine.

Le Conſul d'Angleterre à Madere a mandé qu'une des frégates du Roi y eſt bloquée par trois forts Corſaires Américains.

On apprend de l'Orient que l'équipage Anglois du Corſaire le Hawke de Guerneſey, pris par une frégate du Roi ayant été laiſſé en liberté, tous les matelots ſe ſont diſperſés & qu'ils ſe ſont enrôlés de côté & d'autre ſur des bâtimens Américains. C'eſt

ce qu'ont fait encore ceux du vaiſſeau le *Hope* pris par Cunningham ; & on apprend toujours en Angleterre la perte d'un vaiſſeau avec d'autant plus de déplaiſir, que l'équipage augmente ſur le champ les forces des Américains : ce qui ne ſe paſſoit pas ainſi dans les guerres avec la France.

FIN.

Fautes eſſentielles à corriger au N.° *XLII.*

Page cccl ligne 26, *en Irlande*, liſez *en Cumberland.*

Note, ligne 2, *cette partie de l'Irlande*; liſez *cette partie de la mer d'Irlande.*

LETTRE

*D'un Banquier de Londres, à M.*** *à Anvers.*

De Londres le 22 Mai 1778.

DANS le portrait que j'ai hazardé de faire de Milord Chatham, j'ai osé avancer, Monsieur, que la vaine gloire & l'entêtement avoient été ses deux qualités dominantes. Peut-être ce jugement aura-t-il paru trop sévère à quelques personnes qui se seront laissé prendre aux éloges que le Ministere Anglois a toujours eu grand soin de faire prodiguer à cet Ex-ministre, dans la fausse persuasion que son nom en imposoit beaucoup à la France. S'il est nécessaire, pour les faire revenir de leur erreur, qu'elles ayent devant les yeux des témoignages non suspects, je ne puis point en choisir de plus efficace qu'un écrit dont je viens d'avoir connoissance, & que Milord Chatham a pu lire quelques jours avant sa mort. Certainement l'Auteur est un homme très-persuadé que jamais l'Angleterre n'a eu d'aussi grand Ministre, & il le lui dit avec une abondance de cœur tout à fait édifiante. Mais en même tems il veut qu'il lui soit permis de combattre son opi-

nion pour le maintien des droits du trône à l'égard des Américains, de laquelle il fait même dépendre la gloire future de ce grand homme ; & il le juge ſi prévenu de ſes idées ſur ce point, qu'il met en œuvre tout ce que la flatterie a de plus ſéduiſant & de plus adroit pour le fléchir. Daignez, Monſieur, ſuivre attentivement cet Ecrivain, & vous ſerez bientôt convaincu qu'il enviſageoit du même œil que moi Milord Chatham, & qu'il ſavoit que ce n'étoit qu'en faiſant un uſage outré du reſſort de ſa vaine gloire, qu'on pouvoit eſpérer de triompher de ſon entêtement. — Il eſt viſible que cette piece eſt ſortie de quelque plume intéreſſée à juſtifier la réſolution où l'on ſuppoſe Milord North de ſe détacher, s'il le faut abſolument, de l'article de la dépendance de l'Amérique, réſolution regardée comme une conſéquence néceſſaire de l'expédition des Commiſſaires, puiſque ſans cela, elle ne ſeroit d'aucune utilité. Ce morceau, d'ailleurs, pourra contenter les partiſans de Milord Chatham ; car c'eſt l'éloge le plus magnifique, non ſeulement de ſa conduite réelle quand il a été en place, mais même de celle qu'on ſuppoſe qu'il auroit tenue s'il y fût reſté.

AU COMTE DE CHATHAM

Vincit amor patriæ.

MILORD,

J'ai été long-tems accoutumé à voir en vous l'homme qui avoit relevé notre gloire nationale dans la derniere guerre, & celui que le Ciel deſtinoit encore à tirer un peuple malheureux du précipice entr'ouvert ſous ſes pas. La foi entiere que je donne à toutes vos déciſions, qui ſont pour moi autant d'oracles, me ſubjugue à un tel point, que je me ſens ſaiſi de cette crainte & de ce tremblement qui naiſſent des ſcrupules de Religion, parce que j'ai donné accès dans mon idée à quelques doutes ſur une opinion que vous avez cru devoir adopter & ſoutenir. J'ai la hardieſſe d'élever en moi-même un tribunal d'appel contre un de vos arrêts, celui qui regarde l'indépendance Américaine, tandis que je rends hommage d'un autre côté à la conduite que vous avez tenue dans cette grande diſcuſſion politique, ſinon par une approbation abſolue, au moins avec toute la candeur poſſible.

A l'époque mémorable où le feu Roi, pour condeſcendre aux déſirs de ſon peuple, remit entre vos mains les rênes de l'Etat, la Grande-Bretagne, déja trop humiliée à ſes propres yeux & aux yeux de toute l'Europe, n'avoit perdu cependant que fort peu de

ſes poſſeſſions. L'Iſle de Minorque étoit la ſeule qui nous eût été enlevée. Nous pouvions craindre, il eſt vrai, que l'ennemi ne tournât ſes vues ſur nos Colonies de l'Amérique Septentrionale. Mais pendant le cours de votre adminiſtration glorieuſe, la ſageſſe & la vigueur de vos conſeils, aidées de la valeur des armes Britanniques, ſauvèrent l'Amérique du danger de devenir un appanage de la Couronne de France. L'uſurpateur y fut par tout repouſſé : nos diſgraces furent remplacées par des triomphes. La France, bien loin de s'aggrandir par des conquêtes, ſe vit battue & dépouillée ; & le Canada fut ajouté à l'immenſe continent des Anglo-Américains.

Vos ſuccès, Milord, ne ſe bornèrent point à la terre ferme de l'Amérique. Les Iſles à ſucre des François éprouvèrent le ſort de leurs poſſeſſions continentales. Votre génie triomphateur écraſa celui de la France ſur toutes les parties du globe. Les côtes d'Afrique & d'Aſie retentirent du bruit de votre gloire ; & l'on ne ſauroit dire juſqu'à quel point les limites de la nation Françoiſe auroient été reſſerrées ſi vous n'aviez pas été arrêté au milieu de votre brillante carriere, lorſque très-heureuſement pour l'autre branche de la Maiſon de Bourbon vous jugeâtes à propos de quitter le timon de l'Etat. Cependant, il étoit impoſſible que la ſageſſe de votre politique n'opérât pas encore quel-

que tems après votre retraite. L'Eſpagne ſentit les effets du magnifique plan que vous aviez conçu. Nous eûmes tout le bonheur poſſible dans nos expéditions contre ſes établiſſemens. C'eſt ainſi que les vibrations d'un pendule continuent par la ſeule impulſion qu'il a reçue d'abord.

Vous avez cru, Milord, devoir abandonner les affaires dans un moment où l'honneur & l'intérêt de la nation exigeoient qu'elles reſtâſſent entre vos mains. Eſt-il punition trop rigoureuſe pour l'homme dont le pernicieux crédit vous a forcé à cette fatale retraite? Oui, ſans doute, avant qu'il meure, la nation devroit faire tomber ſur ſa tête tout le poids de ſa malédiction & de ſa vengeance. Vous avez renoncé au brillant éclat de votre caractere public pour jouir d'un bonheur plus ſolide dans une ſituation privée. Vous vous êtes repoſé à l'ombre de vos lauriers, & au milieu des trophées amaſſés autour de vous par votre ſageſſe patriotique. Vous avez laiſſé votre pays amplement dédommagé des pertes légeres qu'il avoit ſupportées ſous l'adminiſtration précédente &, à ce qu'il paroiſſoit, n'ayant preſque rien à redouter des revers de la fortune ou des balourdiſes de l'ignorance. Les acclamations de vos compatriotes vous ont ſuivi juſques dans votre retraite.

Depuis ce moment fatal, Milord, l'étoile politique de l'Angleterre a conſtament ré-

trogradé, car il ſeroit puérile de faire mention de quelques lueurs paſſageres de direction contraire qui à peine ont été remarquées. L'étoile Ecoſſoiſe a pris le deſſus, & ſa maligne influence continue encore à ſe faire ſentir. La ruine & le deshonneur de la nation en ont été les ſuites. Les déſaſtres ont ſuccédé aux déſaſtres ſous des adminiſtrations foibles, perverſes ou de peu de durée: elles ont remplacé une ſuite brillante de proſpérités nationales, fruit glorieux de votre adminiſtration. Nous venons de voir le dénouement de cette déplorable ſcène ſous le Miniſtere du Lord North, par le démembrement d'une grande moitié de notre empire.

Permettez-moi, Milord, de me figurer ce qui ſeroit arrivé ſi vous euſſiez occupé le poſte de Miniſtre quand on travailloit à la paix de Paris, & depuis cette époque ſi vous euſſiez continué d'être le diſpenſateur & le gardien de la proſpérité de votre pays juſqu'au moment actuel. Je veux me livrer un moment à une illuſion ſéduiſante. Si vous fûſſiez reſté en place, l'Angleterre auroit certainement fait une paix qui l'auroit amplement (*a*) dédommagée des dépenſes énor-

(*a*) Il eſt tout auſſi croyable que la paix ne ſe ſeroit point faite, malgré le beſoin extrême qu'en avoit l'Angleterre, qui ne pouvoit plus trouver d'argent, ni armer des eſcadres, pour avoir perdu 130,000 hommes à la mer ſeulement, & dépenſé 80 millions ſterling.

mes de la guerre. Si vous eûſſiez été à la tête de l'adminiſtration, l'Angleterre, en tems de paix, auroit vû ſes Colonies gouvernées ſuivant un ſyſtême fondé ſur une politique vraiment ſage. Notre dette nationale auroit été liquidée d'année en année en proportion de l'étendue & de l'accroiſſement du commerce national. Sous une adminiſtration juſte & prudente comme la vôtre, les heureux habitans de nos poſſeſſions dans l'Inde, au lieu de maudire leur deſtinée & de nous avoir en exécration, auroient célébré par des chants de victoire le jour qui ſoumettoit leurs perſonnes & leurs fortunes à la domination de la Grande-Bretagne.

L'Agriculture & les Manufactures des Iſles Britanniques, accablées de charges qui deviennent tous les ans plus inſupportables, ſe ſeroient vues délivrées de pluſieurs impôts oppreſſifs dont le fardeau les fait gémir depuis long-tems. Mais par deſſus tout cela, mon imagination préſente à ma vue enchantée le Parlement de ma patrie rétabli dans cet état de vertu & de dignité qui a ſignalé ſon origine; & même, ſelon toutes les apparences, brillant d'un nouveau luſtre, & porté au plus haut degré poſſible de perfection. Le charme d'une telle viſion répand une douce volupté dans tous mes ſens. Je m'imagine voir par l'heureuſe influence de votre Miniſtere, prolongé juſqu'à ce jour, le grand Conſeil de la Nation devenu réellement l'é-

lite de ſes Membres, & purifié de toutes les ſouillures de la corruption & de la dépendance, Les petits Bourgs, appellés avec raiſon les parties honteuſes de notre Conſtitution, n'y enverroient plus ces Membres, qui ne ſemblent deſtinés qu'à ſervir de recrues au parti de la vénalité ; & le Parlement n'admettant plus dans ſon ſein que les Repréſentans des Provinces & des Villes, ſe rapprocheroit davantage de ſon inſtitution. Cette auguſte aſſemblée n'auroit plus à rougir de la préſence d'un ſeul Penſionnaire de la Cour. Un Bill efficace contre cette eſpece d'eſclaves eût lavé le Sénat de cette tache qui ſouille ſa gloire. Pour couronner ce tableau, je me figure, Milord, ces vénérables Sénateurs inſenſibles à toutes conſidérations particulieres, paſſant unanimement un Bill propoſé par vous pour rendre égale dans toute l'étendue du Royaume la taxe des terres, dont la répartition ſe fait depuis long tems avec une ſi étrange partialité.

Eſt-il abſolument impoſſible que même un Chatham ſe laiſſe emporter quelquefois au-delà des bornes d'une juſte raiſon ; pour réaliſer au moins dans ſon idée un ſyſtême formé pour la gloire & le bonheur de ſon pays ? Je conçois aiſément combien il doit être difficile de deſcendre de la théorie raviſſante d'un ordre de choſes auſſi ſublimes, à la triſte réalité de notre exiſtence actuelle. Vous devez avoir trop à ſouffrir, Milord, ſi du point d'élé-

vation & de gloire où vous nous auriez placés, vous êtes obligé d'abaiſſer vos regards ſur l'état de miſere & d'abjection auquel nos Miniſtres actuels ont réduit la Grande-Bretagne. Des armées détruites, une marine énervée, & plus de la moitié de l'Empire révolté & indépendant, ſont des événemens d'autant plus nouveaux pour vous, que ſous votre adminiſtration ils auroient été impoſſibles.

Je ne ſuis donc point ſurpris, Milord, qu'au premier coup-d'œil vous ne puiſſiez voir ſans indignation l'orgueil croiſſant de la Maiſon de Bourbon, ou l'union des Colonies de l'Amérique Septentrionale en une grande République confédérée. Vous avez été accoutumé à voir réellement la France à vos pieds, & l'Amérique ſolliciter votre protection. Mais les deſtinées de l'Angleterre ſont changées, & ce changement s'eſt fait par des moyens qu'il ne vous étoit pas plus poſſible d'empêcher, que vous ne le deviez en ſuivant les conſeils de votre ſageſſe.

Certainement, Milord, un grand homme d'état ne compromet ni ſon eſprit, ni ſa vertu en s'accommodant aux circonſtances des tems, quelque fâcheuſes qu'elles puiſſent être. C'eſt une eſpèce de capitulation du ſage avec la fortune, dont l'hiſtoire nous offre plus d'un exemple. Nous n'avons pas oublié, & le devoir de la reconnoiſſance préſente ſans ceſſe à notre ſouvenir le tems où le plus

habile & le plus zélé patriote dont cette nation puiſſe ſe glorifier, ſoumit ſon opinion particuliere (*a*) ſur la queſtion importante de la continuation de la guerre en Allemagne, à la prédilection du feu Roi pour le pays de ſa naiſſance. Nous nous rappellons avec un juſte ſentiment de vénération pour ſa prudence & ſes ſentimens d'humanité, que cet eſprit ſi peu endurant ſouffrit néanmoins que Minorque reſtât entre les mains des François, ſans vouloir leur en diſputer la poſſeſſion. Le ſuccès même de cette expédition ne lui parut pas valoir tout le ſang qu'elle auroit coûté.

Or ſi nous ne pouvons conclure de paix qu'en laiſſant à l'Amérique cette indépendance que la France a reconnue : ſi nous perſiſtons à vouloir dicter les conditions de cette paix, que réſultera-t-il d'une pareille obſtination ? Nous avons déja prodigué ſans fruit notre ſang & nos tréſors dans une guerre de terre. Eſt-il néceſſaire que la mer, où juſqu'à préſent nous avons été invincibles, voye flétrir nos lauriers & devienne pour nous, comme il y a tout lieu de le craindre, le théatre de nouvelles diſgraces ? Dans la ſituation actuelle

---

(*a*) C'étoit une condition ſans laquelle M. Pitt ne fût pas reſté en place, & alors ſon ambition prit le deſſus, ainſi qu'il lui étoit déja arrivé lorſqu'il abandonna le parti dans lequel l'avoient engagé les bienfaits de la Ducheſſe de Marlborough.

des affaires, l'Amérique, la France & l'Eſpagne réuniſſant leurs marines deviennent des ennemis que nous ne devons point mépriſer.

En ſuppoſant que nous ayons le bon eſprit de ne point chicaner l'Amérique ſur les conditions qu'elle voudra mettre à la paix ; nous ſommes preſque ſûrs qu'indépendamment d'une part conſidérable dans ſon commerce, nous conſerverons la jouiſſance paiſible de nos îles. Dans l'hypothèſe contraire ; & ſi nous voulons abſolument nous précipiter dans tous les embarras d'une guerre auſſi cruelle & auſſi générale que celle dont nous ſommes menacés, il n'eſt point de planteur qui ne vous aſſure, Mylord, que les îles à ſucre finiront par ſuivre le ſort du pays que l'on appelloit autrefois l'Amérique Britannique.

Si votre ame au-deſſus des atteintes de la vieilleſſe & des infirmités conſerve toujours la même ardeur pour le ſalut de votre patrie, il vous reſte encore, même en conſentant à l'indépendance, de quoi exercer vos grands talents & ſatisfaire une honorable ambition. Le commerce des deux Indes, celui d'Afrique, & les reſſources inépuiſables de nos propres îles ſont des objets aſſez intéreſſans pour mériter l'attention du plus grand Miniſtre occupé de conſerver ces avantages, de les étendre & d'en éterniſer la jouiſſance, s'il eſt poſſible.

Les Anciens, Mylord, avoient pour uſage

de ne jamais ſacrifier aux héros qu'après leur mort. Puiſſions-nous, je parle d'un avenir éloigné, trouver un jour dans notre gloire un juſte ſujet de rendre cet hommage à Milord Chatham!

QUELQUE outrée que vous ait pu paroître, Monſieur la flatterie des complimens dont on accable Milord Chatham dans cette lettre, ce n'eſt encore qu'une foible eſquiſſe des louanges exceſſives données à toutes ſes actions par ſes Panégyriſtes depuis ſa mort. Un Ecrivain, qui s'annonce pour aimer ce qui eſt dans l'ordre, a pris de l'humeur. Il trouve un danger réel pour la nation, dans les extravagances auxquelles elle ſe livre pour marquer la haute opinion qu'elle avoit du Lord Chatham. Sa maniere de voir m'a paru très-raiſonnable; vous allez en juger.

Obſervation ſur ce qui s'eſt paſſé dans le Parlement à l'occaſion de la mort du Lord Chatham.

» Tous les éloges donnés avec tant de profuſion à la mémoire de feu Comte de Chatham par les deux partis dans le Parlement, ſont autant de ſarcaſmes contre notre Conſeil-Privé, contre les amis du Roi, & contre les patriotes dans les deux Chambres «.

» Que penſeront les étrangers de voir tout ce que nous avons de grands hommes d'état ſe déſoler de la mort du Comte de Chatham,

& accuſer l'injuſtice du ſort pour nous avoir enlevé le ſeul homme qui pût tirer l'Angleterre de l'abîme où elle eſt prête à s'enſevelir dans le moment même où elle avoit le plus beſoin de ſes talens ſupérieurs ? Peuvent-ils avoir oublié que Milord Chatham a été laiſſé ſous la remiſe pendant près de 17 ans, que depuis il n'a jamais été rappellé dans le miniſtere, ſi ce n'eſt une ſeule fois pour être placé dans un poſte qui ne lui donnoit aucun pouvoir & où il n'avoit rien à faire, poſte qu'auſſi il n'a gardé que très-peu de tems ? Ignorent-ils qu'il a paſſé le reſte de ſa vie à cenſurer les meſures de la Cour, & à montrer tout autant de mépris pour les Chefs de l'Oppoſition ? Ne l'ont-ils pas vu nombre de fois contrarié, déſaprouvé, abandonné, baffoué même des deux partis ſelon qu'il lui arrivoit d'adhérer ou de s'oppoſer à leurs opinions ? Enfin toute l'Europe ne ſait-elle pas que la ſeule démarche importante faite d'après ſon avis, pendant tout cet intervalle de tems, a été la révocation de l'acte du tymbre : que cette démarche eſt condamnée aujourd'hui univerſellement comme la ſource de toutes les calamités qui nous aſſiégent ; & que le dernier diſcours de ce grand homme, ſi généralement applaudi, n'étoit qu'une contradiction frappante de tous ſes anciens diſcours en faveur de cette révocation & de preſque tous les diſcours qu'il a prononcés depuis cette époque. Payons

donc tout ce que nous devons à ſa mémoire, mais pour l'amour de Dieu ménageons un peu plus l'honneur & la dignité de la nation, & ne lui faiſons pas perdre toute ſa conſiſtance. Ne donnons point lieu de croire aux François & aux Eſpagnols que notre nation eſt ſans reſſources, que le ſeul homme qui pouvoit la ſauver n'exiſte plus, que nous deviendrons la proie facile de nos ennemis, parce que nous reſſemblons à un troupeau de moutons ſans berger & ſans chien. En vérité nous ne nous comportons en cette occaſion ni comme hommes, ni comme politiques, ni comme philoſophes, ni même comme Chrétiens.

Vous conviendrez ſans peine, Monſieur, que les appréhenſions de cet Ecrivain ſont fondées. Je les trouve auſſi raiſonnables que l'obſervation d'un Député dans la Chambre des Communes, ſur une conſéquence tirée par le Colonel Barré à l'appui de ſa propoſition pour faire inhumer le Lord Chatham aux frais publics. Il prétendoit que ce grand Miniſtre ayant été tant de fois outragé dans cette Chambre par les propos injurieux de ſes Membres, il étoit bien juſte qu'elle lui en fit un réparation publique, par les honneurs qu'elle lui feroit rendre ſur l'argent de la Nation. Quelqu'un lui repondit auſſi-tôt que la nation ne ſeroit pas aſſez riche pour payer l'enterrement de tous les Miniſtres ou gens

en place qui ſont journellement traités en pleine Chambre de diſſipateurs, de fripons ou d'imbécilles par les Députés leurs confrères.

Le placart ſatyrique que vous allez voir, ſur ceux qui décernent tant d'honneurs au Lord Chatham après ſa mort, l'ayant négligé & mépriſé de ſon vivant, m'a paru mériter place dans ce Recueil.

ÉPITAPHE

DU COMTE DE CHATHAM.

Ci gît le corps
de
GUILLAUME PITT,
Comte de CHATHAM,
GRAND ET EXCELLENT HOMME D'ÉTAT,
que le Roi GEORGE III
n'a voulu ni employer ni conſulter:
Sénateur très-inſtruit & très-éclairé,
Éloquent Orateur
&
poſſédant au ſuprême degré le talent
de la perſuaſion,
de qui cependant le Parlement
écoutoit l'opinion
& les conſeils

avec la plus malhonnête impatience,
répondant
à ſes argumens par le plus ſouverain mépris.
Tels étoient à ſon égard
les ſentimens & la conduite
du Roi & du Parlement.
qui,
pour perpétuer le ſouvenir
de ſes lumieres
& de ſes talens,
lui ont élevé ce monument.

Priez Dieu pour eux.

Je crois, Meſſieurs, que la mort de Milord Chatham devenant à peu-près pour nous, ce qu'on entend par la mort de Turenne, nous ne pourrions pas nous en occuper davantage ſans laiſſer échapper d'autres affaires que leurs ſuites rendront beaucoup plus intéreſſantes. Nous devons certainement la préférence à celle du Général Burgoyne, ainſi qu'à l'événement du départ de l'eſcadre qui s'eſt ennuyée d'attendre le vent à Sainte-Helene, & qui en eſt partie avant qu'il fût arrivé.

Parlons d'abord du Général priſonnier. On avoit dit qu'il attendroit pour demander à paroître chez le Roi, qu'il eût été innocenté par un jugement militaire. En même-

tems

tems le bruit a couru que le Roi avoit voulu le voir & l'entretenir. Mais il s'eſt trouvé que ces deux nouvelles étoient l'une comme l'autre ſans fondement. Le pauvre Général dont la ſanté paroît, dit-on, très-altérée, n'a point paru à la Cour, ni annoncé qu'il eût l'intention d'y paroître. Il s'eſt rendu au Parlement, dont il eſt membre pour le Bourg de Preſton dans le Comté de Lancaſtre. Il s'étoit perſuadé, dit-on, que ſa préſence y feroit mettre ſur le tapis la malheureuſe affaire de Saratoga, & qu'il auroit l'occaſion d'entamer ſa juſtification. Mais la Chambre a paru ne faire à lui aucune attention, & il y a paſſé inutilement toute une journée. On donne pour raiſon de cette indifférence la nature embarraſſante de ſon affaire. Quoiqu'en Angleterre, & à ſa place, dans le Parlement Britannique, il eſt le priſonnier des Américains, & auſſi peu libre, que s'il étoit dans les priſons de Boſton. Il ſeroit abſurde qu'on prétendît juger ou dans un Conſeil de guerre ou en Parlement, un homme qui ne ſeroit point à l'entiere diſpoſition de ſes juges.

On ne conçoit point comment il n'a point prévu cette difficulté. En effet ſi on le condamnoit à mort, comme l'Amiral Byng, d'après le ſeizieme des articles de guerre, pour n'avoir pas fait tout ce qu'il auroit pu faire, quelle poſſibilité y auroit-il à exécuter ce jugement, en la perſonne d'un priſonnier

engagé par ſa parole, & qui a laiſſé pour otages ſon armée entiere? Entend-il promettre, comme Régulus, de revenir en Angleterre quelque ſoit le ſort qui l'y attende, après avoir été dire aux Américains, » Meſſieurs je » vous prie de vouloir bien m'échanger pour » que je retourne chez les barbares ſubir mon » arrêt de mort? » C'eſt un acte d'Héroiſme dont je le crois fort capable; mais quand il y auroit lieu à une pareille condamnation, le gouvernement Anglois ne voudroit point lui faire acquérir tant de gloire, en ſe compromettant lui-même par un jugement qui tiendroit de la férocité des anciens ennemis de Rome. Il eſt donc vraiſemblable que M. Burgoyne ne tirera aucun fruit du congé très court, dit-on, qui lui a été accordé, & qu'avant peu il retournera en Amérique ſous la garde de l'Officier Américain, dont on aſſure qu'il étoit accompagné. Voilà quelle eſt ſa poſition relativement à ſes Juges. Vous allez connoître à préſent une des principales opinions qui s'établiſſent ici ſur le fond de l'affaire. C'eſt celle des partiſans du Général Carlton ſon antagoniſte, mécontent comme lui du miniſtere actuel. Vous obſerverez que ſur beaucoup de points, elle rentre dans celle de Milord Germaine, dont je vous ai entretenu déja pluſieurs fois. Elle vous apprendra auſſi des anecdotes intéreſſantes ſur la derniere campagne, que le ſeul Général Carlton pouvoit donner.

Obſervations ſur la conduite du Général Burgoyne.

» Depuis pluſieurs ſiecles, il n'y a point eu d'opération militaire qui ait eu des ſuites auſſi funeſtes pour la Grande-Bretagne, que celle du Canada ; il me paroît naturel d'en conclure que le Public portera juſqu'à un certain point ſon attention ſur le plan & ſur la conduite de cette expédition. C'eſt ce qui me décide à lui ſoumettre le jugement que j'en ai porté.

» On dit qu'elle a été imaginée dans le Cabinet, d'après des informations qui juſtifioient l'entrepriſe. Le Miniſtre qui dirige les affaires de la Nation, quoique capable de tenir le timon dans un tems de tranquillité, a prouvé que, dans les circonſtances actuelles, c'étoit une tâche au-deſſus de ſes forces. Il manque de vigueur, d'activité & de réſolution. Une économie mal raiſonnée a énervé nos opérations. L'expédition d'Albany étoit un projet meſquin, conçu dans la vue principale d'épargner la dépenſe. Ce projet, & l'état des forces deſtinées à l'effectuer, furent envoyés au Général Carleton, pour avoir ſon avis. On aſſure que comme politique, il déſapprouva le projet, & que, comme militaire, il lui parut qu'on n'y employoit pas des forces ſuffiſantes. Les Miniſtres avoient l'expédition

fort à cœur, & la franchiſe de Carleton leur fut très-déſagréable. M. Burgoyne revint du Canada. Les papiers publics ſe remplirent d'articles injurieux contre Carleton, ſur ce qu'il étoit retourné à Quebec en 1776. Suivant M. Burgoyne, il eût dû *aller en avant*, Carleton ſoutenoit qu'il avoit mieux fait de ſe retirer. L'événement juſtifie ce dernier avis. M. Burgoyne ſollicita le commandement de l'expédition, conformément au projet des Miniſtres. S'il eût demandé un ſeul bataillon de plus, on auroit cherché un autre Général. «

» Chacun ſe perſuadoit que le Général Howe avoit ordre de faire avec ſon armée les mouvemens néceſſaires pour ſeconder celle du Nord, & diviſer les forces que l'ennemi pouvoit lui oppoſer. Juſques-là tout alloit bien. M. Burgoyne arrive au Canada, ſe met en marche, entre dans Ticondérago, poſte extrêmement fortifié, & abandonné par l'ennemi quoiqu'il lui eût été très-poſſible de s'y défendre. Le jour que M. Burgoyne prit poſſeſſion de ce fort, fut un jour malheureux pour l'Angleterre. — Le Chevalier Howe, dès le commencement de l'été, avoit informé le Général Carleton qu'il ne falloit attendre aucun ſecours de ſa part. M. Burgoyne n'ignoroit point cette circonſtance. Mais elle ne produiſit d'autre effet que de lui inſpirer l'eſpoir d'avoir tout l'honneur de l'expédition d'Albany, ſans l'aſſiſtance de l'armée du Sud. «

» M. Burgoyne, en ſe livrant ainſi aux illuſions de l'amour-propre, oublia les devoirs que lui impoſoit ſa qualité de Sénateur & de Général. Il ſavoit que ſon armée étoit principalement compoſée d'auxiliaires. Il auroit dû ſavoir auſſi qu'il n'y avoit qu'une ſuite de ſuccès qui pût lui répondre de l'attachement de cette eſpece de troupes. Les difficultés les font murmurer, & le danger les effraye. M. Burgoyne pouvoit bien ſe douter que toutes les forces des Rebelles dans les Provinces de la Nouvelle-Angleterre, ſe raſſembleroient pour s'oppoſer à ſa marche; & qu'elles tenteroient de l'envelopper. Les Américains connoiſſoient ſes forces, & par conſéquent l'impoſſibilité où il étoit de conſerver une communication ſur ſes derrieres pour les ſubſiſtances de ſon armée. Ils ſavoient que par-tout où il pourroit aller, en pénétrant dans le pays, il ne ſeroit obéi que juſqu'à la portée de ſon canon, & point au-delà des poſtes avancés de ſon armée. Ajoutez à cela que la route qu'il prenoit, étoit naturellement très-difficile, & que l'induſtrie de l'ennemi avoit encore prodigieuſement augmenté ces difficultés. Dans ces circonſtances, étoit-il prudent à M. Burgoyne de s'engager ſi avant chez l'ennemi ? N'étoit-ce pas au contraire le comble de la témérité ? M. Burgoyne ſait calculer. Il ne riſqueroit pas mille guinées, ſi la chance étoit de vingt contre un à ſon dé-

ſavantage. Pourquoi donc a-t-il riſqué une armée, lorſque la chance de la victoire étoit auſſi conſidérable en faveur de l'ennemi ? La Cour a publié une lettre de M. Burgoyne, où il dit que ſes ordres étoient poſitifs, & il s'en prévaut pour juſtifier ſa conduite. Il n'y a jamais eu de Général chargé d'un commandement ſéparé, à la diſcrétion duquel on ne s'en ſoit rapporté de ce qu'il y auroit à faire pour le bien du ſervice dont il étoit chargé. Je n'héſite point à affirmer que les ordres donnés à M. Burgoyne étoient conçus dans cet eſprit. Il eſt impoſſible en effet qu'ils l'aient été autrement, à moins qu'on ne ſuppoſe le dernier dégré de démence dans les Miniſtres dont ils étoient l'ouvrage. «

» Tels ſont mes ſentimens ſur la conduite de M. Burgoyne dans le commandement qui lui a été confié. — Au milieu de toutes les difficultés qui viennent d'être expoſées, lorſqu'il a voulu faire avancer ſon armée, elle s'eſt trouvée enveloppée, & forcée de mettre bas les armes. La nouvelle de cet événement a été portée à la Cour de France avec toute la célérité poſſible. Cette Puiſſance le jugeant déciſif pour l'indépendance de l'Amérique, a conclu auſſi tôt un traité avec elle comme Etat ſéparé ; & bientôt après elle a chargé ſon Ambaſſadeur de nous faire une déclaration, où elle joint le *défi à l'inſulte.* «

Signé, UN BRETON.

» PSIL n'y a que l'arrivée de M. Burgoyne qui ait pu engager l'Auteur de cette lettre à la publier. Il reſpecte dans M. Burgoyne l'homme lettré & l'Officier d'une bravoure éprouvée, & il déplore ſincèrement ſa ſituation. Il le plaint comme homme d'honneur & comme Particulier, en même tems qu'il l'accuſe comme Général & comme homme d'Etat. «

ABANDONNONS pour aujourd'hui, Monſieur, les diſcuſſions ſur la conduite du Général Burgoyne, pour nous amuſer un moment du combat des Miniſtres, ſes partis, avec une faction que chaque jour voit devenir plus redoutable. Il s'agit de la conduite tenue par le Miniſtere, après qu'il eut appris le départ de l'eſcadre de Toulon. Deux Ecrits très curieux ont paru ſur cette matiere.

Premier Ecrit, pour les Miniſtres.

» Le Lord George Germaine, après avoir paſſé neuf jours à Drayton dans la Province de Northampton, eſt arrivé le 27 Avril à Londres, préciſément à l'inſtant qu'on y recevoit la nouvelle du départ de l'eſcadre de Toulon. Il écrivit auſſi tôt au Lord North, qui étoit à *Bushy-parck*, & au Lord Veymouth qui étoit à *Ealing*. Le Lord North répondit qu'il ſeroit le lendemain 28 de bonne heure à la ville. Il s'y rendit en effet, & eut

un entretien de pluſieurs heures avec le Lord Sandwich. Ces deux Miniſtres concerterent enſemble toutes les meſures néceſſaires pour expédier la flotte. Les ordres & les inſtructions furent dreſſés enſuite pour être vus par le Conſeil qui s'aſſembla le 29 à midi, & ils furent envoyés ſur le champ à Portſmouth où ils arriverent ſur le ſoir. Le 30, on travailla, avec la plus grande activité, à mettre une puiſſante flotte en état d'appareiller. Le vendredi premier Mai, le vent tourna à l'oueſt, & depuis ce moment-là il a été preſque toujours ſi violent, qu'on s'eſt trouvé dans l'impoſſibilité de porter à bord la bierre & les proviſions néceſſaires pour un long voyage. En général il paroît qu'il ſeroit injuſte de taxer de lenteur ou de négligence les Membres du Conſeil. Le Lord Germaine eſt heureuſement arrivé aſſez tôt pour donner les plus prompts avis aux Lords North & Weymouth, qui, pendant toute la vacance du Parlement, ſe tenoient ſur leurs gardes. Le Lord Sandwich étoit alors à Londres. Pour le Lord Suffolk, il eſt retenu à la campagne par une maladie ſi grave, qu'il ne doit pas être queſtion de lui. Enfin, d'après cet expoſé des choſes, il eſt démontré que les Miniſtres n'ont point perdu de tems, & qu'ils ont fait tout ce qu'on pouvoit attendre de leur activité pour mettre la nation en état de ſe défendre au-dedans, & pour la diſpoſer à agir efficacement au-dehors. «

Second Ecrit, contre les Miniſtres.

» Le Lord George Germaine arriva *par hazard* à Londres le lundi 27 Avril. Deux heures après, on y reçut de Paris la nouvelle que l'eſcadre de Toulon avoit appareillé le 13. Le Lord Germaine dépêcha ſur le champ un courier à *Bushey-park*, pour informer le Lord North de ce qu'on venoit d'apprendre. Ce Miniſtre répondit par un petit billet, qu'il ſeroit le lendemain de bon matin à Londres, où il n'eſt arrivé cependant que le ſoir, & trés-tard. Le mercredi 29, le Conſeil s'aſſembla. Le jeudi 30, les ordres furent envoyés à Portſmouth, pour faire partir l'eſcadre; mais il lui falloit encore une ſemaine, pour être en état de mettre à la voile. *Par bonheur*, le vent devint contraire le vendredi premier Mai, événement heureux parce qu'on n'avoit pas pu encore embarquer ni l'eau, ni la bierre, ni une infinité d'articles qui manquoient. Mais, au dire des Miniſtres, ce fut le vent qui empêcha la flotte de partir. Il a continué à être contraire pendant pluſieurs jours, dans l'intervalle deſquels le *Victory* de 100 canons, & le *Ruby* de 64, ſont pourtant venus des Dunes à Spithead, ce qui ne ſe ſeroit pas pu, ſi le vent n'eût pas été très propre à ſortir du canal. «

Si ces faits ſont vrais, & nous avons tout lieu de le croire, que la Nation eſt à plaindre d'être ſi mal gouvernée! Hé quoi! dans

un tems où l'Adminiſtration auroit dû épier tous les mouvemens de la France, une eſcadre formidable eſt ſortie de Toulon le 13 Avril ! Une nouvelle auſſi importante n'a été ſçue des Miniſtres que le 27, quatorze jours après l'événement. Lorſqu'elle arrive ; il ne ſe trouve à Londres qu'un *ſeul* Miniſtre, & encore eſt-ce par le plus *grand haſard* du monde. Ce Miniſtre en informe un de ſes Collègues par un Exprès, & ce Collègue, qui n'eſt qu'à douze milles (quatre lieues) de diſtance, n'étoit pas encore arrivé au bout de quarante-huit heures. Alors le Conſeil s'aſſemble. On expédie les dépêches, pour profiter du vent, & appareiller ſans délai ; mais hélas ! la flotte manque des proviſions les plus ordinaires ; & voilà un nouveau retard de près de trois ſemaines. Si l'on ſe fût conduit ainſi en 1759, lors de la ſortie de l'eſcadre de Breſt, il y a long-tems que l'Irlande ſeroit une Province de France ; mais alors le grand Chatham étoit premier Miniſtre.

ENFIN la diviſion de douze vaiſſeaux de ligne, dont l'Amiral Byron doit prendre le commandement pour aller chercher l'eſcadre de Toulon, eſt partie le 20 Mai de la rade de Sainte Helene, par un vent Sud-Oueſt abſolument contraire. Auſſi le lendemain 21 étoit elle revenue à Sainte Helene, d'où pourtant elle peut être repartie depuis, le vent ayant ſauté à l'Eſt. Voici l'état de

e cette diviſion qui eſt commandée par l'A-
iral Hyde Parker.

	Canons.	Commandans.
a Princeſſe Royale....	90	Millbanck.
Ce vaiſſeau eſt celui que montera l'Amiral Byron quand la flotte l'aura joint à Plymouth.		
e Bedford.....	74	Affleck.
e Cornwal.....	74	Edouards.
e Conqueror.....	74	Graves.
e Culloden.....	74	Balfour.
e Grafton.....	74	Wilkinſon.
e Ruſſel.....	74	Drake.
e Sultan.....	74	Wheelock.
'Invincible.....	74	Evans.
e Royal Oak.....	74	Hyde Parker.
e Fame.....	74	Colby.
e Cumberland.....	70	Peyton.
a Guadeloupe.....	28	

En retirant ces onze du nombre de 33 ui étoient aſſemblés à Spithead, il ne de-oit plus en reſter que 22; mais le port de ortſmouth en a fourni ſur le champ 4 nou-eaux, ſavoir:

	Canons.	Capitaines.
e Sandwich.....	90	R. Edwards.
e Berwich.....	74	Stewart.
'Eliſabeth.....	74	Maitland.
a Pallas.....	36	King.

Aujourd'hui l'Eſcadre de Spithead doit donc être de vingt-ſix vaiſſeaux de ligne, du nombre deſquels il faut retirer le *Prince de Galles* amiral Barrington, parti, dit-on, pour la ſtation des Iſles du Vent : reſte vingt cinq. Il y en a huit qui ſont deſtinés à établir leur croiſiere dans le canal auſſi-tôt que le vent y ſera favorable. Ces vaiſſeaux ſont le *Prince George*, l'*Ocean & le Queen*, chacun de quatre-vingt-dix canons : la *Princeſſe Amélie* & le *Foudroyant* de quatre-vingt : l'*Hector*, l'*Egmont* & le *Ramillies* de ſoixante quatorze, & en outre le *Romney* de cinquante, & le *Romulus* de quarante-quatre. — Alors il ne reſtera plus à Spithead que dix ſept vaiſſeaux de ligne ſoi-diſant armées, & peut-être en auſſi mauvais état que certains de ceux qui ſont ſortis, & qui ont donné lieu à l'Amiral Keppel d'écrire à la Cour, qu'il ne pouvoit point ſe réſoudre à appareiller avec des vaiſſeaux à moitié pourris, dans leſquels les Matelots eux-mêmes ne mettoient aucune confiance, & n'auroient point le courage de ſe battre, parce que la premiere bordée de canon qui leur ſeroit envoyée les mettroit en pièces. Vous pouvez être ſûr, Monſieur, que ces états de vaiſſeaux ſont très-juſtes ; je vous exhorte à ne point donner de foi à ceux de certaines Gazettes en langue Françoiſe qui copient ſervilement celles qui ſont ſoudoyées par les Miniſtres Anglois, pour dire que le nombre des vaiſſeaux de ligne

ſtés à Spithead depuis le départ de l'Airal Hyde Parker eſt de quarante quatre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. Du 23. — Enfin, Monſieur, le jour t pris dans la Chambre des Communes our y entendre le Général Burgoyne qui promis de dévoiler des myſteres de la us grande importance. Ce jour ſera mardi rochain 26, pourvu cependant que le Roi e faſſe pas lundi 25, la prorogation du Parment. On eſt fort ſurpris ici que ſa qualité e priſonnier ne lui faſſe point perdre ſon roit de ſéance & de voix dans la Chambre; uelqu'un à qui cela paroît, comme à moi nexplicable, a dit plaiſamment, que ſans oute il y venoit comme le Député des Etats-unis d'Amérique, & qu'il doit y re à rebours l'expédition de Xenophon u la retraite de Prague. En général il 'a pas autant d'amis qu'il s'en eſt peuttre flatté, ayant contre lui, outre les principaux Miniſtres, les factions des Howe & de Carlton. On paroît, ſur-tout, lui ſavoir mauvais gré de la lettre qu'il a écrite à M. Gates, pour ſe plaindre de l'infraction de la capitulation. Le Congrès, dit-on, n'a pas eu plutôt connoiſſance de ſon mécontentement qu'il a ſenti la néceſſité de changer de conduite à ſon égard & à l'égard de ſon armée. Il a pris ſur le champ la réſolution de ne plus compter ſur la parole d'un corps d'Officiers qui avoient eu le courage de blâ-

mer hautement ſa conduite; & il a prétendu de ce moment là être fondé à exiger que la ſanction des Miniſtres fût donnée aux termes qu'il lui plaiſoit de demander. Par là le Congrès a mis le Roi & ſon Conſeil dans le plus grand embarras, car s'il ſe décide à accéder aux propoſitions ſur leſquelles le Congrès inſiſte, ce ſera une reconnoiſſance virtuelle de ſon indépendance, & il n'y aura pas un Etat en Europe qui n'acquiere ſur le champ le droit de faire ſon traité particulier avec les Etats-unis, & d'enlever à l'Angleterre tout ce qui pourra lui convenir de leur commerce.

P. S. Du 24 Mai.

Il n'y a que quelques jours encore qu'on a appris ici que le Maréchal Duc de Broglie étoit nommé Commandant-Général des troupes de France aſſemblées ſur les côtes de Normandie, &c. & l'effroi que cette nouvelle a cauſé généralement, s'eſt déja étendu juſqu'aux extrémités des trois Royaumes. Il ſe débite que cette armée eſt forte de 60,000 hommes dont il y en aura 18 mille employés à une deſcente, ſoit en Angleterre, ſoit en Ecoſſe, ſoit en Irlande, ſoit même dans les Iſles de Jerſey & Guernſey, &c.

Je ne puis vous peindre, Monſieur, le trouble & la conſternation de tous les ordres de Citoyens dans toutes villes. Quelque reproche que le Lord Effingham ait pu faire

x Miniſtres pour avoir augmenté de deux
rs depuis cinq ans le nombre des Commis
l'Amirauté, on vient de doubler celui des
ommis de la guerre, pour les expéditions
tous les ordres, à envoyer & à renouveller
ns ceſſe aux Milices & aux troupes réglées
ns toutes les parties où l'on ſe croit me-
acé, c'eſt-à-dire, par-tout à la fois. — Il
ent d'être fait auſſi des changemens eſſen-
els dans les deſtinations des vaiſſeaux de
uerre. Pluſieurs Capitaines qui comptoient
ire campagne reſteront ici pour le ſervice
es rades. — Toutes les villes maritimes ſe
ottiſent pour élever des fortins, des redoutes,
c. & pour hériſſer leurs murs de canon.
uand elles ſe ſont bien fortifiées d'un côté :
les craignent que l'ennemi ne vienne de
autre ; les bras manquent aux travaux, &
e commerce ainſi que l'agriculture ſouffrent
out ce que vous pouvez vous imaginer. Il
aura ſix camps de Milice, en Angleterre
eulement. Ils couteront des ſommes immen-
es par le nombre prodigieux des Officiers
l'Etat-Major, ainſi que pour les tentes, le
ois de chauffage, la paille, &c. &c. &c.
On eſtime à cinquante mille livres ſterling
'établiſſement de chacun de ces camps. Au
nilieu de tous ces embarras M. Hobart,
rere du Vice-Roi d'Irlande, vient d'arriver
de la part de ce Seigneur, pour annoncer
au gouvernement qu'il y auroit certainement
une révolte en Irlande avant la fin de Juin,

ſi on n'y fait point paſſer au plutôt des ſommes conſidérables : peut-être deux oú trois cents mille livres ſterling. Où les trouvera-t-on ?

Le 16 il s'eſt tenu une nombreuſe aſſemblée à Londres chez le Duc de Northumberland. Elle étoit compoſée de la Nobleſſe & des Notables, des Comtes de Northumberland, de Durham & de Newcaſtle, qui ſe trouvoient alors à Londres. Cette aſſemblée avoit pour objet de délibérer ſur les moyens de mettre les côtes de ces Provinces à l'abri d'une invaſion. Le Duc de Northumberland informa ces Meſſieurs qu'il n'y avoit que trop de ſujet de croire que les François ſe diſpoſoient à frapper quelque coup dans leur canton : qu'on avoit des avis très-allarmans de leurs diſpoſitions ; & qu'il s'en rapporteroit à l'aſſemblée ſur les meſures qu'il étoit convenable de prendre pour ſe garantir d'une invaſion. Après diverſes ouvertures relatives à cet objet, on eſt convenu que le Duc de Northumberland & le Lord Darlington, Lords-Lieutenans du premier de ces Comtés, s'adreſſeroient ſans délai au gouvernement & lui demanderoient cinq régimens, dont trois de milice & deux de troupes réglées, indépendamment d'un régiment de cavalerie, pour être mis en quartier à Sunderland, Durham, Newcaſtle, Morpeth & Alnwick : qu'un Officier général s'établiroit au centre de ces places ; qu'on

formeroit

meroit des magaſins de toute eſpèce & -tout d'armes, article qui manque aujourui dans les arſenaux d'Angleterre; & enfin e deux ſloops croiſeroient ſans ceſſe devant côte. Il a été arrêté ſur la propoſition du evalier Charles Hardy, de demander au uvernement deux gros vaiſſeaux de guerre, nt l'un ſeroit en ſtation à l'entrée du port Shields & l'autre à Sunderland. Le Duc Northumberland propoſa en outre de ncourir aux meſures adoptées à Morpeth. tre autres perſonnes de diſtinction qui ont iſté à cette aſſemblée on nomme les Ducs Richmond & de Portland, les Lords rlington, Ravenſworth, Liſburne & rcy : le Chevalier William Middleton, Fenwick & le Doyen de Wincheſter.

ſervations du Banquier de Londres *ſur un article du* Courier de l'Europe., *N.° XXXIX, relatif à la Feuille politique qui ſe publie à Anvers.*

DANS ma lettre du 16 Avril dernier, onſieur, je vous donnai connoiſſance d'un atrain en vers latins ſur l'alliance conclue tre la France & les Etats Unis d'Amérique. idée de l'Auteur m'avoit paru heureuſe : la trouvois pleine de ſentiment, & j'y yois la vérité réunie au mérite de l'exeſſion : d'ailleurs point de faute contre les

regles de la Grammaire ou de la Poëſie
tout cela m'a paru ſuffire pour vous engage
à le lire, & même pour eſſayer d'en fai
une traduction. Je vous avouerai aujourd'hu
le motif ſecret qui m'animoit, c'étoit l'eſpoi
que ce premier éloge poëtique d'un Trait
auquel vous avez vu toute la France applau
dir, pourroit être connu par le canal de votr
Feuille, à la Cour de Verſailles, & que l'Au
teur, ſujet d'une Cour étrangere notre amie
y ſeroit noté favorablement, ce qui, dans l
vie, peut quelquefois ſe retrouver. Je vou
donnai le nom, la demeure & la qualité d
cet Etranger, qui eſt M. *Peuſqueurs*, premie
Commis de la Poſte de Duſſeldorff. Je ne
connois nullement ce ſujet de l'Electeur Pa-
latin; mais il ne m'a point paru que ce fût
une raiſon pour réſiſter au déſir que je ſen-
tois en moi, de lui faire quelque bien, par
un moyen facile & innocent, en traduiſant
& publiant ſon quatrain, dont, comme bon
François, je lui ſais tout le gré poſſible.

Quel eſt donc aujourd'hui mon étonnement
de voir qu'au contraire je lui ai rendu un très-
mauvais office : que je l'ai expoſé à être jugé
digne de la mort des chiens enragés, ou du
ſupplice des blaſphémateurs, oui, Monſieur,
d'être noyé, ou d'avoir la langue coupée!
Mais ce qui me paroît ſur-tout inconceva-
ble, c'eſt que cet arrêt barbare autant qu'au
fond il eſt inique, ait été ſignifié à toute
l'Europe par un Courier dont le Maître

annoncé pour être un François zélé, &
r avoir droit à ce nom par les ſervices
taires de ſes peres en France & par les
propres ! S'il a le cœur vraiment Fran-
, il faut croire que c'eſt à ſon inſçu
n l'a rendu l'organe d'un vœu auſſi dé-
ble. En vain le Correſpondant auroit pu
ire qu'on ne peut pas faire un trop rigou-
exemple des mauvais Verſificateurs: il
it sûrement répondu à cet aigre & farou-
Cenſeur, qu'il pouvoit diſtiller ſon fiel
l'autres objets moins agréables à la Na-
Françoiſe que le Traité avec les Etats-
. — Ce qui me prouve encore que le
cteur n'a point eu connoiſſance de cette
anceté, c'eſt qu'il auroit infailliblement
rvé qu'en me citant, moi qui ai dit que
euſqueurs étoit de Duſſeldorff, on n'avoit
e droit de le ſuppoſer d'un autre pays.
n a imaginé de le qualifier *Poëte Alſacien.*
e infidélité eût inſpiré au Rédacteur une
défiance, & il auroit dit à ſon pédant,
rquoi eſt-ce un *Alſacien* que vous choi-
, quand vous voulez faire noyer quel-
n ou lui faire couper la langue, à l'occa-
d'un Traité de la France avec l'Amé-
?

voilà aſſez de dit ſur cet article; *ver-*
ſapienti. Il me ſuffit d'avoir prouvé,
maniere contre laquelle je ne crois pas
le Rédacteur réclame, que cette noire

platitude a paſſé dans ſa Feuille ſans ſa parti
cipation.

Il me reſte à défendre ma traduction d
quatrain, qui a été auſſi attaquée. Il ne m
conviendroit point de dédaigner une impu
tation auſſi grave en fait de traduction, qu
celle de n'être point fidele au texte. Tout
ma correſpondance avec vous, Monſieu
roulant ſur des traductions, il m'impor
beaucoup de me laver de ce reproche, q
m'ôteroit le mérite eſſentiel de ce genr
D'abord on n'a rapporté au-deſſous des ve
latins que la moitié de ma traduction, qu
vous trouverez dans votre Numéro XL
page cccvij. On prétend enſuite que j'ai m
traduit *oppida & urbes*, en le rendant p
Villes & Etats. Mais ma juſtification eſt ent
les mains de tout le monde dans l'Horace
Sanadon & dans l'Homere de Pope. San
don a traduit ainſi ce vers de l'invocation
l'Odyſſée, — *Qui mores hominum multoru
vidit & urbes*, » qui voyagea dans pluſieu
PAYS, & s'inſtruiſit des mœurs de pluſieu
peuples. « Voici *Pope* ſur la même invocatio
& pour le mot grec qui correſpond à *urbes*
» Their manners noted and their *States* ſu
vey'd. « Ce Poëte Anglois auroit mis tout
même *Cities*, car il n'étoit point gêné pour
rime. Mais le mot grec, qu'en ce lieu tous l
Traducteurs Latins ont traduit par *urbes*, il l
rendu par *Etats*. Madame Dacier a mis *Vill*

& *Pays*. C'eſt dans Pope & dans le P. Sanadon, comme dans mon Eſſai de Traduction, une Synecdoche du genre, c'eſt-à-dire, le plus pour le moins, figure très-familiere aux Traducteurs, qui ſavent quelque choſe de plus que la ſignification de *Collegium*, & qui n'ont pas oublié ce précepte d'Horace, *nec verbum verbo curabis reddere, fidus interpres*.

PRISES FAITES A LA MER.

Vaisseaux pris par les Anglois.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus &c.*
Trois bâtimens. .	De France, chargés de munitions, d'habits, &c. raine Lane.	Pour la Baye de Chesapeak.	Arrivés à New-York le 16 Mars; ils avoient été pris par les vaisseaux de guerre en croisiere.
La Lydia. . . .	Virginie, chargé de tabac.	. . . . .	Par les mêmes.
Le Vicomte de Vaux, Capitaine Martin Donat, de 600 tonnaux, monté de 24 canons.	Du port l'Orient chargé de lainage &c.	Pour l'armée du Général Washington.	Pris le 23 Février par le Capitaine Symonds de la frégate le *Solbay* de 30 canons, & envoyé à New-York.
Un gros bâtiment Suédois monté de 20 pieces de canon de fonte.	De Cadix, avec munitions de guerre & sel.	Pour la Virginie.	Envoyé à New-York par le vaisseau de guerre le *Saint Albans*.
Le *Newport*, brigantin.	Boston.	Virginie.	Envoyé à New-York par le *Solebay*.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Le brigantin le *Beckford*, Capitaine Thomas Mackfield.	Nouvelle Angleterre, sur son lest.	. . . . .	Tous pris & envoyés à New-York par le brigantin, lettre de marque de Glasgow, le *Loyal Subject*, Capitaine André Symes, qui n'a commencé sa course que vers le 10 Mars.
Le brigantin le *Joseph*, Capitaine Abraham Japan.	*Idem.*	. . . . .	
Le brigantin le *Rachael*, Capitaine Purnel Johnston.	Barmodar, chargé de sel.	. . . . .	
Le brigantin le *Sally*, Capitaine Samuel Tucker.	*Ditto.*	. . . . .	
Le sloop *Henri*, Capitaine Moody.	De l'Isle Saint Domingue avec ballotteries.	Pour la Caroline, avec ordre d'y charger du tabac pour la Maison Guasque & fils à Bilboa.	
La Rosiere d'Artois, de 220 tonneaux, de Nantes.	Saint Domingue, melasses.	. . . . .	Pris par le vaisseau de guerre la *Galatée*.
L'exeter, Capitaine Mount.	Edenton dans la Caroline Méridionale, 63 boucauts de tabac.	. . . .	Pris par 34 degrés 10 minutes de longitude, à la hauteur du Cap Hottetas, par le Corsaire le *Hammond*, Capitaine Goodridge.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Trois bâtimens.	Dont un de France chargé de cordages.	.....	Pris par le même, qui a fait en tout neuf prises depuis le mois de Décembre.
Le Deficient, Corsaire.	De Salem.	.....	Pris par une lettre de marque & conduit à Tabago.
Quatre bâtimens.	Chargés de riz & de tabac.	.....	Pris par le même.
Un bâtiment...	Virginie, 188 boucauts de tabac, valant 16000 livres sterling, sur le pied de 80 à 90 livres sterl. le boucaut.	France.	Pris par la frégate l'*Emerald*, & conduit à New-York.
Le Delaware, Capitaine Marshall,	Guadeloupe.	Caroline Méridiodale.	Pris par un vaisseau armé & conduit à New-York
La Minerve, Capitaine Beard.	Caroline Méridionale.	France.	Pris par une petite frégate & conduit à Saint Christophe.
Un bâtiment....	95 boucauts de tabac.	.....	Pris par le *Héros*, Corsaire de Guernesey.
La Panthere, Corsaire Américain de 14 canons & trois bâtimens de transport.	.....		Pris par le *Setacket*, après cinq heures de combat, par le vaisseau de guerre le *Haerlem*, & conduit à New-York.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Les quatre Freres bâtiment François, Capitaine Barrholti Altazin.	Ténériffe.		Ce vaisseau a ralâché à Spithead où il a été saisi par les Officiers du port le 6 Mai, en vertu de l'ordre de l'embargo.
Les deux Freres; Capitaine Macbride, Corsaire Américain, ayant un Officier François à bord.			Pris le 3 Avril par le *Duc de Portland*, Capitaine Connor, conduit à la Jamaïque.
Le Lutel, bâtiment François & tout l'équipage François.	Riviere d'York, chargé de tabac.	Nantes.	Pris par la *Junon*, lettre de marque, & conduit à Waterford.
Un bâtiment. . .			Amené à Lisbonne par le *Peace & Plenty*, M'Gregor de Belfast.
Un bâtiment. . .			Amené à Briſtol par le *Barbary*, paquet de la Grenade.
Le *Nancy*, Capitaine Lane.	Caroline Méridionale, 120 barils de riz, 79 d'indigo & 40 boucauts de tabac.	Nantes.	Pris & conduit à Milford.

Vaiſſeaux pris ſur les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus.*
La Comteſſe de Morton, Capitaine Orrock.	Barcelone.	. . . . .	Pris par la *Revenge*, Capitaine Cuningham, à 30 lieues Sud-Oueſt du Cap Saint Vincent. On compte que ce Corſaire a fait vingt-quatre priſes depuis Noël.
L'Eſcape.	De Trapin.	Terreneuve.	Par *idem*.
Le Tapley, Capitaine Hall.	Malaga.	Biddiford.	Par *idem*. - Les trois Capitaines ont été renvoyés en Angleterre ſur un bâtiment Suédois.
La Polly, Capitaine Weſtcoat.	Afrique avec 200 Noirs.	Jamaïque.	Pris par un Corſaire Américain, & envoyé à la Guadeloupe.
Les illuſtres Cinq	Alicante.	Londres.	Pris par le Corſaire le *Silas Deane*, & conduit à Liſbonne ou il a été ſaiſi par ordre de la Cour.
La Marie, Capitaine Green.	Barbades, chargé de rum.	Philadelphie.	Pris par un Américain & conduit à la Martinique.
Le Jenny, Capitaine Pierrepoint.	Iſles de l'Amérique.	Halifax.	Pris par un Corſaire Américain.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
Le Prudent, Capitaine Rouxhall.	Londres.	Madere.	Pris par le Corſaire Américain le *Lion*, & conduit à la Martinique.
L'Eliza, Capitaine Jack.	Clyde.	Halifax.	Pris par un Américain.
Le Lively, Capitaine Calvert.	De Corke.	.....	Pris le 12 Mars ſous le vent de Curaçao.
Le Batchelor.	New-York	Philadelphie.	Pris par un Corſaire Américain.
Le Perigord, Capitaine Wood.	Veniſe.	.....	Pris par un Américain & envoyé en Amérique.

LETTRE

*D'un Banquier de Londres, à M. *** à Anvers.*

De Londres le 29 Mai 1778.

LA ſeſſion, Monſieur, approchant de ſa fin, je ne puis pas différer d'avantage de reprendre le fil des diſcuſſions du Parlement. N'appréhendez point des récits longs & ennuyeux, comme la plupart des diſcours qui s'y font entendre. Je m'attacherai aux points capitaux & je ne releverai que les notices que tout homme qui aime l'inſtruction prendroit la peine de porter ſur ſes tablettes.

Chambre des Pairs le 12 Mai.

Le Lord Effingham demanda qu'il fut donné communication à la Chambre de l'emploi de onze millions ſterling octroyés pour les dépenſes ordinaires & extraordinaires de la marine, & qu'on rendît raiſon de l'accroiſſement de la dette de ce département depuis ſept ans. Ce Seigneur expliqua les motifs de ſa motion, & entra dans divers détails & calculs. Le Lord Sandwich lui ayant répondu, il ne fut point tenu compte de ſa replique, & ſa motion fut re-

jettée ſans aller aux voix. La juſtification des Miniſtres de la Marine roula ſur l'urgente néceſſité qui obligeoit quelquefois de détourner les fonds des objets précis pour leſquels ils avoient été donnés. — Il allégua l'impoſſibilité de calculer juſte les beſoins d'un vaiſſeau, à l'occaſion du vaiſſeau le Dragon qui ne coûteroit que 29,000 liv. ſterl. pour être bâti à neuf, & qui en a coûté 37,000 de réparations. Il ſe tira mieux, attendu les circonſtances, de l'augmentation des Commis, qui, du nombre de 58 en 1773, ſe trouvent portés aujourd'hui à celui de 127. — Le Lord Sandwich ne manqua pas ce moment pour reprocher au Comte Effingham que lui même étoit cauſe de cette augmentation de Commis, pour avoir demandé une immenſité de copies d'états qui avoient fait paſſer inutilement quantité de nuits à tout ce monde. Mais le Lord Effingham retorqua le reproche contre Mylord Sandwich, à qui il fit voir que c'étoit ſa faute, ſi tous ces papiers avoient été copiés inutilement, puiſqu'il s'étoit obſtiné à refuſer les eſſentiels, & qu'il n'avoit donné les autres qu'imparfaits.

VOICI un paſſage de l'Eſprit de Merlin qui ſervira de commentaire aux allégations du Lord Sandwich:

» Ce fut en 1760, immédiatement après la

mort du bon Roi Georges II, qu'on forma le plan de laiſſer pourrir notre marine, & de la tenir hors d'état d'agir. Il fut arrêté en même tems de démembrer de la Grande-Bretagne toutes ſes poſſeſſions étrangeres. Il n'eſt pas même encore certain que nous conſervions l'Irlande. Tous les préparatifs de guerre ne ſe font que dans la vue d'amuſer les ignorans. Il faut bien ſauver les apparences; mais nos eſcadres ſeront toujours trop foibles pour agir avec efficacité. «

» Lorſqu'on veut ſtationner pour cinq ans une frégate à la côte d'Afrique ainſi qu'aux Indes orientales ou occidentales, où le ver eſt ſi deſtructeur, on a toujours ſoin de la doubler en cuivre, & cela ſe fait fort ſecrettement; mais ſi quelqu'un s'aviſe de conſeiller à l'Amirauté d'employer le même moyen pour conſerver toute la marine, elle répond que l'eau s'inſinuant entre le cuivre & les planches pourrit les bordages, & que le cuivre corrode le fer. Ces Meſſieurs trouvent cependant le moyen de remédier à ce mal, lorſque cela leur plaît. La vérité eſt que le dépériſſement de la marine remplit leurs poches, & ruine la Nation. «

» La diſette de bois de chêne eſt ſi grande en Angleterre, qu'il a été queſtion de faire ordonner, par un acte du Parlement, de doubler en cuivre tous les vaiſſeaux deſtinés pour les deux Indes. Il n'y a d'autre difficulté à ſurmonter que le crédit des Conſ-

tructeurs qui gagnent davantage à réparer un vieux vaiſſeau qu'à en conſtruire un neuf. La prompte deſtruction de la marine fait leur fortune. Pourquoi Sa Majeſté, & les Propriétaires des vaiſſeaux marchands, chacun pour leur propre compte, ne s'entendent-ils pas pour prévenir de ſi horibles abus? C'eſt qu'ils ſont bien anciens & bien enracinés. Du tems même de Charles II, l'Inſpecteur de la marine doubloit mal les vaiſſeaux, exprès pour tromper ce Prince qui cherchoit des moyens d'empêcher les vaiſſeaux de pourrir ſi promptement. «

» On a fait voir au Roi à Portſmouth une frégate doublée en cuivre. Si Sa Majeſté avoit demandé pourquoi tous ſes vaiſſeaux de guerre n'étoient point doublés de la même maniere, on auroit répondu: » Sous le bon plaiſir de Votre Majeſté, la marine actuelle doit être renouvellée cinq fois pendant un ſiecle; ce qui eſt très-avantageux pour les Employés, à commencer depuis le premier Lord de l'Amirauté, juſqu'au plus petit Commis des chantiers. Si tous les vaiſſeaux étoient doublés en cuivre, à peine faudroit-il reconſtruire la marine deux fois pendant cent ans. Ce n'eſt point l'argent qui nous manque, car pendant les cinq dernieres années, nous avons eu plus d'argent qu'il n'en faut pour reconſtruire toute la marine; mais nous ſommes attachés à nos profits. Votre Majeſté & la Nation pourront dire pareillement

ment que nous ſommes obligés d'employer du chêne étranger ; mais cela nous eſt encore égal, pourvû que nous puiſſions exercer le péculat avec impunité.« C'eſt ainſi que la Nation eſt ruinée par les émolumens & les tours de bâton de tous ces Meſſieurs. «

» Le Comte de Briſtol devoit arborer ſon pavillon ſur le *Royal George* de cent canons ; mais apres la viſite qui a été faite de ce vaiſſeau, on a reconnu qu'il étoit hors d'état de mettre à la mer, & qu'il avoit beſoin d'une réparation conſidérable. On dit actuellement que ce Lord n'aura point de commandement cet été. «

» Le public auroit certainement tiré plus d'avantages de la promenade diſpendieuſe du Roi à *Chatham* & à *Portſmouth*, ſi Sa Majeſté s'y fût fait accompagner d'un Marin expérimenté, pour lui expliquer *pertinemment* & *loyalement* les différens objets qu'il a examinés. Il lui falloit un homme de qui il pût apprendre à connoître la véritable *ſtructure d'un vaiſſeau*, & à diſtinguer un vaiſſeau pourri d'un vaiſſeau qui ne l'eſt pas. Cet homme lui auroit auſſi fait porter un coup-d'œil éclairé ſur les bois de conſtruction qui ſont dans les magaſins : car la force d'une marine ne conſiſte pas ſeulement en *tambours battans*, *pavillons flottans*, & *ſaluts de canon*. A la maniere dont s'eſt faite cette revue, on ne ſait rien qui puiſſe contredire ce qui a été avancé par

le Duc de Richmond, lorſqu'il a propoſé d'examiner l'état de la Nation. «

Le 15.

La Chambre fit la premiere lecture du bill du vote de crédit, qui lui avoit été apporté des Communes: & une Commiſſion du Roi donna l'approbation de Sa Majeſté à 63 bills ſur des affaires publiques ou particulieres.

Le 18

Le Lord Weymouth apporta à la Chambre diverſes Lettres reçues par les Secrétaires d'Etat relativement à l'équipement de la flotte de Toulon. Il fut ordonné qu'elles reſteroient ſur le bureau; & arrêté enſuite, ſur motion, que la Chambre, les examineroit le lundi 25.

Chambre des Communes, le 11 *Mai,*

M. Pulteney attaqua violemment les Miniſtres ſur ce que les recrues deſtinées à renforcer le Général Howe, n'étoient point encore parties de Glaſgou, tandis qu'elles pourroient être arrivées en Amérique, ſi les tranſports qui devoient être rendus à Glaſgou le 2 Avril y fuſſent arrivés au tems marqué. — M. Penton, l'un des Lords de l'Amirauté, ne put défendre les Miniſtres, qu'en alléguant que les Armateurs de Glaſgou avoient demandé un fret exceſſif, & qu'il avoit fallu fréter des bâtimens dans la

Tamiſe pour aller prendre ces troupes dans la riviere de Clyde. — M. Pulteney prit occaſion de cet aveu, pour faire entendre que les Miniſtres trouvoient toujours le moyen de faire tomber toutes les affaires aux Entrepreneurs leurs cliens dans Londres; & il inſiſta ſur ſa motion pour que les ordres donnés à l'occaſion de ce fret fuſſent mis ſous les yeux de la Chambre. Sa motion fut admiſe.

On diſcuta enſuite l'affaire des *Bills* pour le commerce d'Irlande, ſur laquelle la Chambre s'ajourna au 13 Mai, après avoir entendu les témoins & les avocats qui paroiſſoient pour les villes ou communautés de Liverpool, de Lancaſtre & de Glaſgou. — M. Creighton, témoin pour cette derniere, repréſenta à la chambre que ſon commerce étoit ruiné par la guerre d'Amérique, & que ne recevant plus le tabac de la Virginie & du Maryland, cette ville s'étoit tournée du côté des îles à ſucre, dont elle exportoit les productions à l'Irlande, qui n'avoit pas le droit de les tirer à droiture: que ſur vingt-cinq vaiſſeaux qu'elle avoit envoyés l'année derniere aux îles, il y en avoit eu vingt pour l'Irlande: que ſi le Bill qui permettoit l'importation à l'Irlande paſſoit, ce ſeroit Glaſgou qui tireroit d'Irlande le ſucre, au lieu d'y en porter; que Glaſgou privé de ſon commerce

avec l'Amérique & avec l'Irlande, ſeroit totalement anéantie.

M. M. Bolton, Harding & Campbell s'efforcerent de prouver que leurs cliens ſeroient infailliblement ruinés, ſi le bill dont la Chambre s'occupoit paſſoit en loi. Il fut prouvé que la corporation de Liverpool devoit 24000 livres pour la conſtruction & réparation de ſes chantiers, & que ce Bill rendroit très-précaire la sûreté des créanciers. Les ſommes dûes à Lancaſtre par les Planteurs des Iſles de l'Amérique furent évaluées à 500,000 livres. Ils ſont en arriere de plus d'un million avec Glaſgow.

Il eſt très-probable que ces ſommes immenſes ſeront perdues pour les Marchands, ou bien il faudra qu'ils aillent s'établir en Irlande, s'ils veulent les récouvrer. Le commerce de Glaſgow employoit quinze mille tonneaux pour tranſporter le ſucre en Irlande; tous ces bâtimens vont ſe trouver ſans emploi, & la deſtruction de cette pépiniere de Matelots cauſera par contre-coup un préjudice conſidérable à la nation, tandis que l'Irlande n'y gagnera pas plus de 18000 livres ſterling par an.

Quelqu'un a obſervé que ſi les cinq bills en faveur du commerce d'Irlande paſſoient en loi, 60,000 manufacturiers dans le Lancashire ſeroient ruinés par l'effet de ces bills. Il faut donc s'attendre qu'ils feront tout au monde pour les faire avorter. D'un autre

côté, M. Burke assure que l'Irlande se soulevera, si les bills sont rejettés.

Le 12.

Les affaires de l'Afrique occuperent la chambre en comité : elle entendit plusieurs dépositions. Mais comme il y avoit trop peu de députés, la chambre s'ajourna au lendemain. Il y a apparence qu'il ne sera point question efficacement de l'Afrique dans cette session, quoique M. Luttrel ait fait tout son possible pour persuader la chambre du danger où il voit l'Afrique, qui, suivant lui, sera peut-être une des premieres possessions britanniques attaquées par la France. Dans cette séance, le Lord North présenta à la chambre, l'original & la traduction d'un traité avec le Prince d'Anhalt-Zerbst pour un corps de troupes.

Le 13.

A l'occasion de l'octroi annuel de 13,000 livres sterling, proposé pour l'entretien des forts sur la côte d'Afrique, M. Luttrel, déclara qu'il s'opposoit à la motion, si le premier Lord de la Trésorerie ne justifioit point de l'emploi de pareille somme octroyée l'année derniere, ainsi qu'il l'avoit promis lors de l'octroi. Il assura que bien loin qu'on eût employé cet argent, toutes les fortifications le long de la côte étoient restées dans le plus mauvais état imaginable. En

répliquant à quelques objections que lui fit le Lord North, il entra en détail sur la situation & les productions de l'Afrique. Il fit voir que les habitans des parties méridionales du continent américain ne pouvoient point cultiver leurs risieres sans le secours des noirs qu'on y importoit ci-devant d'Afrique. Il pria la chambre de faire attention aux progrès des François dans ce commerce, en lui rappellant qu'anciennement la côte d'Angola fourniſſoit, année commune, aux Traiteurs anglois, 18,000 negres, tandis qu'à préſent à peine en tire t-on deux mille, » ce qui démontre aſſez, dit il, l'inattention du gouvernement ſur cette partie. «

M. Burke pria la Chambre de remarquer qu'avec une ſi modique ſomme il étoit impoſſible de relever tous les forts d'une côte ſi étendue: qu'il falloit ou réduire le nombre de ces forts, ou octroyer une ſomme plus conſidérable. M. Luttrel ayant été aſſuré par un député Directeur de la banque, qu'on devoit être ſans inquiétude ſur l'emploi de l'argent, il retira ſon oppoſition, & la motion paſſa ſans aller aux voix. — On continua enſuite d'entendre des dépoſitions ſur l'affaire des bills d'Irlande, & la Chambre s'ajourna.

Le 14

La chambre approuva l'arrêté de la veille

pour accorder une ſomme de 18,071 livres ſterling, qui ſervira à payer la dépenſe d'un corps d'infanterie légere du Prince d'Anhalt-Zerbſt.

Le Chevalier George *Saville* propoſa de dreſſer un Bill à l'effet de révoquer certaines clauſes de l'acte pour empêcher les progrès du papiſme, paſſé dans les onzieme & douzieme année de Guillaume III.

Cette motion fut développée & appuyée par M. Dunning. Il cita les trois clauſes principales qu'il conviendroit de réformer. Premierement, celle qui déclare coupable de haute trahiſon, & ſujet à priſon perpétuelle tout Prêtre papiſte étranger prêchant ou enſeignant ſa Religion en Angleterre, & qui décerne la peine de mort comme pour félonie, contre un Prêtre anglois coupable du même délit. 2°. Celle qui ſoumet à confiſcation l'héritage paternel du fils d'un Anglois Catholique Romain, ſi ce fils eſt élevé en pays étranger. 3°. Celle qui adjuge la préférence pour une hérédité, à un parent plus éloigné qui ſe feroit proteſtant, ſur un Catholique Romain parent plus proche. M. Dunning, après avoir démontré la dureté exceſſive d'une telle loi, rapporta un trait d'Hiſtoire tiré de l'Evêque Burnet, pour faire voir quels en avoient été l'eſprit & le motif. » Un article du traité de Ryſwick, favorable au culte de la Religion romaine en Angleterre, fit croire dans le tems que la

Cour étoit disposée à l'encourager. La minorité des communes imagina ce Bill pour connoître ses vraies intentions. Contre son attente, le Bill fut accueilli. On voulut reculer; mais le Ministere poussa la chose avec vigueur. La minorité des Communes chargea le Bill des clauses les plus séveres, espérant le faire rejetter par les Pairs. Mais elle avoit mal calculé, & le Bill passa en loi. «

L'Avocat général (M. Thurloe) cita encore un trait de la dureté de cette loi: c'est qu'il est des cas où le fils protestant est rendu indépendant de son pere Catholique romain, & il observa qu'il y auroit de l'inconvénient à ne pas révoquer cet acte en sa totalité.

Le Lord Beauchamp exprima le vœu que cet exemple fût suivi du Parlement d'Irlande, les trois quarts des habitans de ce Royaume gémissant sous la cruelle oppression du Bill contre les papistes.

Le Lord avocat d'Ecosse (M. Dundas) fit remarquer à la chambre que l'acte ayant été passé avant l'union de l'Angleterre avec l'Ecosse, qui dans le tems avoit porté une loi presque semblable, il en proposeroit un particulier pour la révocation de cette derniere loi.

Toute la Chambre, en général, paroissant animée du même esprit de tolérance qui avoit dicté la motion, en établissant que la liberté & la tolérance étoient inséparables, l'ordre fut donné au Chevalier George Saville, au

Juriſconſulte Dunning, au Lord Beauchamp, à l'Avocat Adair, & à l'Avocat Géneral de rédiger le bill, & de le préſenter.

L'ESPRIT de Merlin a fait ſur ce bill les obſervations ſuivantes : » Parce que nos Miniſtres ont été ſi heureux dans leur plan de gouvernement pour l'Amérique; parce qu'ils ont ſi habilement conduit l'entrepriſe de réduire treize Colonies réfractaires, ils eſſayent aujourd'hui leurs forces pour renverſer & changer toute notre conſtitution religieuſe & civile. Courtiſans & patriotes, tous les partis ſe réuniſſent, pour donner entrée chez nous, par une large porte, aux Catholiques Romains, en révoquant les loix pénales & les ſtatuts tyranniques de notre grand libérateur Guillaume III, quoique la plus rigoureuſe de toutes, je veux dire celle qui déshérite les Papiſtes, ait reçu un adouciſſement raiſonnable par un acte de la troiſieme année de George I, ch. 18. Ils deviennent tolérans envers un eſprit d'intolérance : l'enthouſiaſme de la liberté les enyvre. La liberté angloiſe va commettre un ſuicide. Elle va creuſer elle-même l'abyſme qui l'engloutira. Voilà encore de la beſogne de Mylord North faite à la hate pour s'en repentir à loiſir.

UN autre Ecrivain s'exprime ainſi : » Le myſtere eſt enfin dévoilé Les anciens Whighs ſe ſont vûs congédiés : les plus détermi-

nés Jacobites ont été appellés au Miniſtere, & voilà qu'on eſt ſur le point de révoquer, en grande partie, les loix contre le papiſme, ces loix qui forment la digue la plus forte contre le retour de la tyrannie & de la race des Stuarts. C'eſt à ce but caché qu'ont tendu toutes les deſtitutions de Miniſtres depuis celle du feu Duc de Newcaſtle, & toutes les promotions depuis celles des Bute, des Litchfield, des Gower, &c. Ils ſont à la fin détrompés, ceux qui affectoient de rire ou de ſe moquer de nos écrits patriotiques, dans leſquels on ne ceſſoit de montrer les allarmes les plus vives ſur l'attachement ſecret de nos Miniſtres à l'Egliſe Romaine, & ſur leur averſion pour la liberté & le proteſtantiſme. Les eſprits les moins clairvoyans apperçoivent aujourd'hui le motif pour lequel le papiſme a été établi dans le Canada: — pourquoi il a été ordonné aux Juges d'éluder, & quelquefois même d'enfreindre les ordonnances pour la punition des Prêtres papiſtes qui cherchent à pervertir les Sujets Britanniques, & à les attirer à leur croyance: — pourquoi on a totalement fermé les yeux ſur le rapide accroiſſement du papiſme, tant à Londres, que dans les Provinces, & ſur l'érection illégale de Chapelles Romaines dans les Villes & dans les Comtés, malgré tant de plaintes portées à ce ſujet: — pourquoi les créatures des Miniſtres en Irlande, pour intimider les Proteſtans de ce Royaume, & les faire ac-

'quieſcer à un ſurcroît de taxes & de charges, de penſions, les menacent depuis deux ans d'armer & d'enrôler leurs ennemis invétérés, c'eſt-à dire, en termes plus clairs, de les expoſer encore une fois à être égorgés par les Papiſtes. Enfin, ce qui étoit un paradoxe ceſſe de l'être aujourd'hui, & l'on n'ignore plus pourquoi le (*a*) *Pere Philipps*, au lieu d'être puni, n'a reçu que faveur & applaudiſſement ſous l'adminiſtration de Bute, & pourquoi le *Pere* (b) *Mac Mahon*, ce Détracteur effronté de la Réforme & de la Révolution, eſt autoriſé & même encouragé à répandre dans la Capitale & dans les Provinces ſon dernier libelle, intitulé: *English Candour and Good Nature*, malgré toutes les réclamations de pluſieurs Membres du Parlement d'Irlande & de pluſieurs Ecrits qui ont paru & dans ce Royaume & en Angleterre. «

» D'après les débats de la Chambre des Communes, à peine peut-on ſe permettre d'eſpérer qu'il nous reſte aucun rempart à oppoſer à l'introduction du papiſme. Un des Députés a déclamé contre les amendes auxquelles ſont condamnés les Jéſuites & les autres Prêtres qui exercent leurs fonctions dans

---

(*a*) Ecrivain de la communion Romaine, qui a donné une hiſtoire de la vie du Cardinal de Poole, & des cauſes de la réformation en Angleterre.

(*b*) Autre Ecrivain de la même Communion, mais non dans les ordres, comme on le prétend ici.

des endroits non privilégiés. Un autre a blâmé cette loi ſi ſalutaire de nos ſages ancêtres, qui nous défend d'envoyer nos enfans dans les Etats de nos Ennemis, de la Communion Romaine, où, ſous prétexte d'éducation, on leur inſpire nne antipathie incurable pour notre excellente conſtitution & pour la Religion établie. D'autres, parmi leſquels je vois à regret pluſieurs des principaux hommes de loi attachés au Conſeil de Sa Majeſté, (M. Thurloe, Avocat Général, & M. Dunning) ſe ſont élevés contre tout le corps des actes qui proſcrivent le papiſme. Les ſentimens inouis qui ont été mis en avant à cette occaſion ne peuvent manquer, auſſi-tôt qu'ils ſeront *connus*, d'inſpirer les plus vives allarmes à toutes les Communions de Proteſtans répandues dans les trois Royaumes. Dans le vrai, plus nous avons lieu de craindre les innovations dont nous ſommes menacés ſur des objets auſſi importans, plus nous devons être empreſſés de ſavoir *toute l'étendue* des conceſſions que nos Miniſtres ont le projet de faire à la Communion Romaine. Il a été dit tant de choſes dans les débats ſur *tous les ſervices rendus par les Catholiques Romains*; on a tant exalté *leur attachement au Gouvernement*, ce qui ſignifie ſans doute la plus baſſe adulation pour Bute & pour ſes créatures, *& le droit naturel qu'ils ont au libre exercice de leur Religion:* on a fait voir tant d'iniquité à ſe méler *de l'éducation de nos enfans, & de cruauté à moleſ-*

ter leurs Prêtres, que, ſans être ſoupçonné d'une terreur déraiſonnable, tout Proteſtant peut craindre que, dans cette ſeſſion ou dans la ſuivante, les Papiſtes ne ſoient mis à tous égards ſur le même pied que les Proteſtans, en ſuppoſant qu'il n'y ait pas lieu d'appréhender que le Papiſme ne ſoit établi dans la Grande-Bretagne comme l'a été dans le Canada la *Religion dominante* «.

» Le Bill en faveur des Papiſtes, quoiqu'ordonné, n'étant point encore paſſé, & le public ne ſachant point encore qu'elles *clauſes de révocation* il contient, non plus que les effets dont il peut être ſuivi : je ne pouſſerai pas plus loin cette diſcuſſion. Mais avant de finir, j'avouerai franchement que malgré l'étonnement où m'ont jetté tant de fois les opérations des Miniſtres, relativement à l'Iſle de Falkland : à la taxation & à la guerre d'Amérique : aux loix du Canada : aux déclarations faites en dernier lieu par les Cours de France & d'Eſpagne : à l'état de l'Irlande, privée de défenſeurs : au départ de la flotte de Toulon, je n'ai jamais été auſſi étonné qu'en entendant le diſcours contre les loix du Papiſme, qui m'ont réellement laiſſé comme *un homme frappé de la foudre* «.

M. Temple Luttrel remit ſur le tapis l'octroi pour l'Afrique, pour modifier ſa motion, & dire, que la ſomme de 13,000 liv. ſterling, ne ſeroit appliquée à l'acquittement d'aucunes dettes contractées par les

employés du comité avant le mois de Décembre 1778. — Il donna pour motif qu'il lui étoit revenu que le Bureau du commerce avoit connoiſſance de péculats ſinguliers à la charge du comitté d'Afrique, & qu'il avoit défié le ſeul Commiſſaire de ce Bureau qui ſe trouvât dans la Chambre de le déſavouer. — Le Lord George Germaine qu'il avoit ainſi déſigné, eut avec lui une très-vive altercation, dans laquelle Luttrel fit bien voir que les regards ſourcilleux d'aucun Miniſtre ne pouvoient lui en impoſer. Enfin, le Lord North, pour appaiſer Luttrel, ayant pris quelques mots de ſa modification, l'octroi fût approuvé.

Le 15.

Les Bills d'exportation & d'importation d'Irlande, occuperent encore la Chambre. Le Chevalier Philipp Jennings Clerke demanda que le dernier fût renvoyé à trois mois. Le Lord New Haven qui l'appuyoit, fit voir la néceſſité de continuer à entendre les témoins, que le parti contraire avoit demandés.

Le Chevalier Clerke ayant conſenti à retirer ſa motion, on entendit deux Avocats, qui plaiderent contre le Bill, & enſuite le Chevalier George Younge demanda qu'il fut arrêté que la Chambre s'en occuperoit le Lundi 25.

Le Lord New-Haven obſerva que le Par-

lement ſeroit peut-être ſéparé avant le 25: qu'il étoit viſible, qu'on cherchoit un miſérable ſubterfuge, pour ſe défaire des Irlandois, & que la Chambre s'obſtinoit à ne pas voir les avantages infinis qui réſulteroient de l'un & l'autre Bill pour l'Angleterre.

M. Gaſcoyne nomma quantité d'articles qui ne pourroient point être exportés d'Irlande, & il inſiſta ſur les grandes conſéquences de celui d'exportation, l'un & l'autre lui paroiſſant demander les plus mûres délibérations.

La queſtion ayant été portée aux voix, elles furent preſque toutes pour le Chevalier George, c'eſt-à-dire pour que le Bill fût renvoyé à huitaine, ce qui ſemble dire que c'eſt une affaire manquée pour cette ſeſſion.

Seconde lecture du Bill pour les Catholiques Romains: elle donna lieu à M. Ambler de propoſer une réforme entiere du Code criminel anglois, compoſé de Loix portées dans des tems qui n'ont aucune reſſemblance avec le nôtre. La ſeſſion touchant à ſa fin, il convint qu'une affaire de cette importance ne pourroit être entamée que dans la ſeſſion prochaine. Revenant ſur le Bill des Catholiques, il fit ſentir le danger de ſe laiſſer emporter à un enthouſiaſme trop ardent en leur faveur, & il inſinua quelques modifications, dont le Chevalier George Saville, ſoutenu de M. Charles Turner, fit

voir l'inutilité & les inconvéniens. M. Turner ſe déclara pour une tolérance univerſelle, qui embraſſeroit toutes les eſpèces de Religions. Il parla avec éloge de la conduite exemplaire des Catholiques, comme ſujets, comme citoyens & comme chefs de famille. — La ſeconde lecture du Bill fut demandée par acclamation, & il fut enſuite arrêté que la Chambre s'en occuperoit le lendemain en comité.

Le Chevalier William Meredith informa la Chambre que le Vendredi 22, il demanderoit qu'on examinât les papiers concernant la flotte du Comte d'Eſtaing, apportés le 16 par le Lord North à la Chambre.

La Chambre délibéra ſur le nouveau Bill de la milice. Diverſes modifications furent propoſées. La ſeule eſſentielle conſiſtoit à ſoulager le Gouvernement de la dépenſe d'un Clerc ou Secrétaire de bataillon, lorſqu'il n'y a pas plus de deux compagnies : elle paſſa à l'affirmative. — Le Chevalier Saville fit voir l'inconvénient d'incorporer les Officiers réformés à la demi-paye avec la milice. Il devoit réſulter de là, ſuivant lui, que des forces deſtinées pour la défenſe momentanée de la Conſtitution, deviendroient une armée permanente ſous l'autorité de la Couronne.

Le Chevalier Philipp Jennings demanda pourquoi les Capitaines à la demi-paye ne ſeroient point admis dans la milice, ainſi

que

que les Lieutenans & les Enſeignes? M. Sawbridge lui répondit que les Conſtitutions de l'armée ne le comportoient point; attendu que ſi on permettoit à des Capitaines à la demi-paye de conſerver leur réforme en entrant dans la milice avec le même grade, il en réſulteroit un très-grand préjudice pour le ſervice des troupes reglées. Ces Capitaines trouveroient plus doux de prendre des commiſſions dans la milice; & l'armée, dans le moment du beſoin, ſe verroit privée du ſervice des Officiers les plus expérimentés. — Après quelques nouvelles modifications, le Bill paſſa & il en ſera fait rapport le 19 à la Chambre.

Par un compromis entre les deux partis, les Bills Irlandois ſeront remis à un Comité, qui continuera à entendre les témoins & les Avocats.

ON lit les réflexions ſuivantes ſur les Bills Irlandois, dans un papier très-accrédité.

» Les Irlandois ne doivent pas avoir grande obligation au Parlement d'Angleterre pour les dernieres réſolutions qu'il a priſes relativement à leur commerce. Son objet eſt d'appaiſer leur reſſentiment & de gagner leur confiance pour leur faire ſupporter de nouvelles taxes, dont le fardeau l'emporte de beaucoup ſur les avantages qu'ils peuvent retirer de l'étendue qu'on promet de donner à leur commerce. Le Parlement d'Irlande a

déja octroyé 300,000 livres, & il s'eſt engagé à prendre des meſures pour augmenter l'établiſſement de ſes forces militaires. Les charges que l'Irlande ſupporte ſont certaines, les avantages qu'elle doit recueillir d'un commerce ruiné, ſont bien problématiques «.

» Voici ce que répondit un Irlandois à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il penſoit de la prétendue faveur que le Parlemeut d'Angleterre paroiſſoit vouloir accorder à l'Irlande. » La conduite du Miniſtere eſt exactement ſemblable à celle d'un filou qui vous fait penſer à toute autre choſe qu'à votre bourſe, tandis qu'il en délie les cordons & en tire votre argent. Le Vice-Roi d'Irlande eſt l'homme qui vuide nos poches, pendant que le Lord North eſt le compere qui nous amuſe «.

» Il eſt certain que le Gouvernement ne pourroit mieux faire que de ſe relâcher ſur les loix du Papiſme en Irlande. Les Catholiques Romains compoſent près des quatre cinquiemes de ce pays. Ils ne jouiſſent pas à préſent des avantages ordinaires qui réſultent des loix de la ſociété. En leur refuſant l'exercice d'un privilége ſi naturel, on diminue leur affection pour une Conſtitution qui les opprime. Faites que les Catholiques puiſſent avoir leurs propriétés aſſurées comme les autres Sujets: puiſque rien n'eſt plus raiſonnable pour quiconque connoît les

principes de juſtice, de morale & de politique. Mais d'un autre côté il faut empêcher qu'ils n'entrent dans la partie exécutrice ou légiſlative de la Conſtitution, Au moyen de cet arrangement, les deux partis ſeront ſatisfaits, ou du moins ils auront lieu de l'être: car les Catholiques Romains auront leurs propriétés aſſurées & les Proteſtans les excluront de toute autorité politique «.

Parmi le grand nombre de raiſons que l'on a fait valoir à l'appui des Bills Irlandois qui ſont actuellement ſous les yeux du Parlement, il en eſt une dont il paroît que le public n'a pas été inſtruit. La voici: l'Angleterre doit certainement quelques compenſations à ce Peuple, pour l'infraction qu'elle a faite aux articles de Limerick. Ces articles, quoique conclus & ſignés par le Général Ginkle & enſuite confirmés par le Roi Guillaume & par la Reine Marie, n'ont jamais été mis en exécution; au contraire, on a publié immédiatement après pluſieurs loix très-ſéveres dont l'objet étoit directement contraire à l'eſprit de ces articles.

Le 19.

La Chambre en comité reprit le Bill des Catholiques Romains. M. Dunning propoſa d'y ajouter une formule de ſerment, en ſubſtance la même que celle de ſuprématie & d'abjuration.

Dans un pareil comité ſur le Bill d'ex-

portation de l'Irlande, M. Bamber Gascoyne proposa que la laine, & les étoffes mêlées de laine, les toiles peintes & les rouilles de coton, ainsi que les toiles fil & coton, le houblon, les verroteries, les chapeaux, le charbon & la poudre à canon, fussent exceptées du nombre des articles dont l'exportation aux Colonies seroit permise aux Irlandois (ce qui réduit l'exportation aux seules toiles de pur lin, blanches ou à carreaux ou peintes. Il ne s'en exportoit pas pour quinze cents livres sterling par an, par les Manufacturiers anglois.) — Le Lord New-Haven, répondit que ces exceptions leur enleveroient tout le fruit de la grace qu'on cherchoit à leur faire. — Suivant M. Conolly, la misere du Royaume étoit si excessive, que le Bill devoit toujours être accepté, comme un gage de futures faveurs. Il parla des nombreuses banqueroutes qui se sont faites depuis peu dans ce Royaume, & de plusieurs milliers d'ouvriers de la ville de Dublin, aujourd'hui sans ouvrage, & soutenus par des charités publiques. Il ajouta qu'il espéroit de voir l'Irlande aussi étroitement unie à l'Angleterre, que le Comté de Middlesex. Le Lord Nugent & M. Burke furent du même avis. Celui-ci ajouta qu'il espéroit que dans la prochaine session l'affaire seroit examinée plus soigneusement, parce que le Parlement sentiroit la nécessité d'accroître les avantages de la premiere &

de la plus méritante des dépendances Britanniques. — La motion de M. Gaſcoyne paſſa ſans qu'on levât les voix; après que M. Gilbert eut fait voir que l'exportation, (par le Bill actuel) s'étendoit aux Chandelles, aux diverſes poteries, à la bonneterie, à l'ébéniſterie, aux meubles, & à toute la bijouterie.

M. Gaſcoyne obtint auſſi, que les vaiſſeaux d'Irlande pour la côte d'Afrique, puſſent y porter des lainages, pour completter les aſſortimens néceſſaires à ce commerce. L'objection qui fut faite par le Chevalier Younge, que cette permiſſion faciliteroit aux Irlandois l'exportation de leurs gros lainages, ne prévalut point. — Ce même député fit arrêter, (cet article ayant été convenu d'avance) que le Bill n'auroit lieu que quand le Parlement d'Irlande, auroit impoſé des droits intérieurs, égaux à ceux d'Angleterre, ſur les articles dont l'exportation va lui être permiſe, ſans pouvoir donner de gratifications. — Il fut arrêté de même, ſur la demande du Chevalier William Bagot, qu'il ſeroit mis un droit de 2 livres 10 ſols par tonneau ſur tout le fer importé en Irlande.

Le Chevalier Thomas Egerton demanda enſuite que ce Bill d'exportation n'eût lieu, que quand le Parlement d'Irlande auroit révoqué un acte qui met un droit d'un demi denier, ſur chaque livre peſant de fil de lin exporté d'Irlande. Suivant lui, ce droit

revenoit à 4 pour 100 de la valeur. Si on y joint la commiſſion de 2 pour 100, le fret, les droits de port, &c. le tout ſe monte à dix pour cent de plus pour le conſommateur anglois que pour l'irlandois. Il allégua que le Comté de Lancaſtre, prenoit à l'Irlande chaque année pour 150,000 livres de ce fil. Il plaida pareillement pour les intérêts de la Ville de Mancheſter, à cauſe de ſes toiles de lin à carreaux, & il fit voir que cette ville, pour avoir montré un ſi généreux zele avant & depuis la déclaration de la France, ne méritoit pas d'être ruinée comme elle le ſeroit, ſi on n'ajoutoit point cette clauſe en ſa faveur au Bill en queſtion, parce que l'article des toiles à carreaux occupoit chez elle, quantité de femmes & de pauvres ouvriers, dans les intervalles de tems que laiſſoient les articles plus conſidérables.

Le Lord Nugent & M. Jenkinſon, s'éleverent contre cette motion, qui tendoit à rompre le traité de 1698, par lequel la Grande-Bretagne s'étoit engagée à donner tout l'encouragement poſſible, & ſa pleine garantie, aux Manufactures de toiles d'Irlande, en conſidération du ſacrifice qu'elle lui avoit fait de ſes lainages, qui étoient dans la condition la plus floriſſante. M. Burke aſſura que l'impôt dont on demandoit la ſuppreſſion rapportoit à l'Irlande 7,500 livres ſterling, & que cette ſuppreſſion ne

feroit pas gagner plus de 1,500 livres à l'Angleterre. Il rappella à la Chambre que l'Angleterre avoit donné jusqu'ici 5 pour 100 de gratification pour le fil de lin importé d'Irlande, & 14 pour 100 pour l'exportation des toiles manufacturées de ce fil; ce qui compensoit bien le désavantage du droit irlandois de 4 pour cent à la sortie. Le Lord North fut du même avis que le Lord Nugent, déclarant que toute manufacture de lin, sous quelque dénomination que ce puisse être, appartient à l'Irlande, qui doit en jouir avec la plus entiere liberté, & qu'en laissant aux Irlandois l'article des toiles de lin peintes à carreaux, on ne leur fait point de grace. — La clause proposée par M. Egerton fut rejettée par 79 contre 33 : pluralité 46.

Le 20.

Le Lord North remit à la Chambre un message du Roi, concernant la famille du Lord Chatham, portant que le Roi accordoit, pour le tems de la durée de sa propre vie, une somme annuelle de 4,000 livres sterling aux héritiers du Comte Chatham; recommandant à la Chambre de pourvoir à rendre ce secours perpétuel. — Ledit message renvoyé au Comité du lendemain, celui d'Afrique commença. — Le sieur Roberts, ci-devant Gouverneur en Afrique, appellé pour déposer, donna des détails in-

téreſſans ſur la diminution de cette branche de commerce, lui aſſignant pour premiere & principale cauſe, les empiétemens des François. » Ils ont, dit-il, formé des établiſſemens ſous le canon de nos forts qui ne ſont pas aſſez redoutables pour tenir dans le devoir les Villages Negres voiſins, & ils ont même élevé une factorerie dans la maiſon d'un des principaux Agens du Comité. Ces établiſſemens ſont approviſionnés des magaſins de Gorée. Il y a actuellement pluſieurs de leurs vaiſſeaux dans la riviere Gambie, & même, (cette aſſertion fut prouvée par une lettre ſur le Bureau,) ſur la Côte d'Or. Le prix des Noirs eſt hauſſé par les François, & le monopole nous en eſt enlevé. « — Il imputa encore la hauſſe du prix des Noirs à la rivalité des Traiteurs Anglois. Il conſeilla l'établiſſement d'une Compagnie à l'inſtar de celle des Indes, comme le moyen le plus sûr de faire rentrer l'Angleterre dans la jouiſſance de ce monopole. En 1672, lorſque la Compagnie d'Afrique fut formée, ce commerce étoit encore plus tombé qu'aujourd'hui. De huit forts que les Hollandois y avoient, ils ne lui en avoient cédé qu'un, & les Danois en avoient deux. Cependant la Compagnie proſpéra beaucoup plus que toutes les autres Nations dans ce commerce. Il avança que les ſommes octroyées n'étoient point appliquées ſuivant l'intention du Parlement, & qu'elles ſervoient à payer les prétendues

dettes des Officiers du Comité. — Cette assertion ne fut point contredite par M. Camplin, ci-devant Secrétaire, & aujourd'hui Membre du Comité. L'un & l'autre assurèrent qu'une Compagnie exclusive, qui auroit un gros capital à mettre dans ce commerce, tireroit d'Afrique, non-seulement des esclaves, de l'or, de l'yvoire, de la cire, & des bois de teinture, mais qu'elle importeroit en Angleterre du tabac, du riz & de l'indigo, les uns & les autres de ces articles beaucoup meilleurs & moins chers que ceux qui venoient d'Amérique, & qu'on pouvoit y ajouter encore les minéraux, l'ambre gris, & diverses autres productions très-utiles.

Une autre cause du déclin de ce commerce, suivant le Gouverneur Roberts, c'est le défaut de crédit des Planteurs des Isles Angloises: autrefois ils avoient coutume de donner des cautions à Londres, pour le payement des ordres que les Armateurs recevoient d'eux; mais ils ne sont plus en état de donner ces cautions, & les Armateurs Anglois ont abandonné ce commerce.

Sur la fin de la séance, les Membres du Comité s'étant retirés successivement, comme il n'en restoit plus que dix, la délibération fut remise au lendemain.

JE viens de lire, Monsieur, un compte très-intéressant sur le commerce ancien & actuel de l'Angleterre en Afrique, qui doit

avoir naturellement ſa place à la ſuite des débats que vous venez de lire: c'eſt une dépendance néceſſaire du ſyſtême que M. Luttrell cherche à établir, pour que l'Angleterre puiſſe retrouver, par le moyen de l'Afrique, une partie des pertes que lui cauſera la ſéparation des Etats-unis.

Etat des retours annuels d'Afrique pour les marchandiſes qui y étoient envoyées par l'ancienne Compagnie Royale, leſdits retours pris ſur une évaluation moyenne.

	Livres Sterling.
40,000 Eſclaves, à 12 livres ſterling.....	480,000
120,000 onces d'or en poudre, à 40 ſols ſterling.....	240,000
30 tonneaux de dents d'Eléphans, à 60 livres.....	1,800
150 tonneaux de cire d'abeille, à 40 livres.....	6,000
250 tonneaux de bois dit *Camwood*, à dix livres.....	2,500
20 tonneaux de poivre de Malayetta, à 10 livres.....	200
Total des retours annuels d'Afrique, prix courant.....	730,500

Voici le prix qu'ont été vendus en Eu-

rope & en Amérique les articles ci deſſus mentionnés.

Evaluation moyenne.

	Livres Sterling.
40,000 Eſclaves, à 30 livres par tête.....	1,200,000
120,000 onces d'or en poudre, à 3 livres 17 ſols 6 deniers.	465,000
30 tonneaux de dents d'Eléphans, à 100 livres.....	3,000
150 tonneaux de cire d'abeilles, à 100 livres.....	15,000
250 tonneaux de bois dit *Camwood*, à 38 livres le tonneau..	8,250
20 tonneaux de poivre de Malayetta, à 50 livres le tonneau.....	1,000
Total de la vente annuelle des marchandiſes d'Afrique, du tems de la Compagnie.....	1,692,250
Les marchandiſes ci-deſſus avoient été priſes en échange pour des manufactures Angloiſes, des marchandiſes des Indes & du rum des Iſles, montant annuellement à	730,500
Profit annuel pour la Grande-Bretagne, lorſque la Compagnie Royale d'Afrique poſſédoit les forts.....	961,750

	Livres Sterling.
Les vaiſſeaux Anglois, qui en 1777 ont fait la traite ſur la côte d'Afrique, n'y ont acheté que 10,000 Eſclaves, évalués ſur un pied moyen à 20 livres par tête.....	200,000
300 tonneaux de gomme Sénéga, à 18 livres.....	5,400
Ils peuvent y avoir pris pour porter en Europe, en or, en dents d'Eléphans, en cire d'abeille & en bois dit Camwood, la valeur de.....	25,000
Total....	230,400

L'Angleterre, pour n'avoir point exporté la quantité de ſes manufactures & des marchandiſes de l'Inde qu'elle exportoit annuellement du tems de la Compagnie Royale d'Afrique, a donc perdu l'année derniere (1777) un débit de.....	500,100
Puiſque les importations annuelles faites par cette Compagnie, lorſqu'elle avoit des forces en Afrique pour maintenir ſon commerce, étoit de...	730,500

Les articles ci-deſſus ont été vendus ſur une eſtimation moyenne en Europe & en Amérique ; ſavoir :

	Livres Sterling
10,000 Eſclaves, à 36 livres ſterling par tête.....	360,000
300 tonneaux de gomme Sénéga, à 50 livres le tonneau.	15,000
De l'or, des dents d'Eléphans, de la cire & du bois de Camwood, pour	40,000
Ci-devant les marchandiſes d'Afrique vendues en Europe & en Amérique, lorſque la Compagnie d'Afrique exiſtoit, ſe montoient à	1,692,250
Vente des marchandiſes d'Afrique en Europe & en Amérique, en 1777.....	415,000
Perte annuelle pour la Grande-Bretagne.....	1,277,250

Indépendamment des marchandiſes ci-deſſus mentionnés, on pourroit tirer d'Afrique les articles ſuivans, ſi on encourageoit les Negres à travailler :

Du tabac, du riz, de l'indigo. On auroit ces trois articles en telle quantité qu'on voudroit, meilleurs pour la qualité & à plus bas prix que ceux qu'on tiroit ci-devant de l'A-

mérique. L'Afrique fourniroit auſſi des cuirs ; des peaux de chiens & de daims, du bois de teinture en grande abondance (auſſi beau que celui d'Eſpagne), du coton, des bois de conſtructions de différentes qualités, des plantes propres pour la teinture, de l'argent, du vif-argent, de l'ambre gris, des plumes d'autruches, du ſéné, des drogues, des mineraux, de la gomme, du blanc de baleine, de l'huile de palme, de l'huile de poiſſon, des chameaux, du bétail, du maïs, des yambs, & du bois de merrein pour les Iſles.

On ſait que tous ces articles ſont très-abondants en Afrique. Si l'on vouloit bien examiner cette partie étendue & peuplée du globe (il y a un plan tout prêt pour cela) on pourroit y découvrir pluſieurs nouvelles branches de commerce, & ouvrir par ce moyen un débouché plus conſidérable qu'on ne peut l'imaginer aux manufactures Angloiſes, aux marchandiſes de l'Inde, & au rum des Iſles. Mais il eſt impoſſible de ſe procurer ce riche avantage par le moyen de Capitaines de vaiſſeaux paſſagers ou de Gouverneurs de forts ſans défenſe, qui ont chacun leurs intérêts diſtincts & perſonnels, & ſans le ſecours d'une ſomme ſuffiſante pour faire face à tous les événemens. Il s'éleve continuellement des diſputes entre les Naturels des différens Royaumes & Provinces pour interrompre le commerce entre les Européens & les Traiteurs de Ne-

gres de l'intérieur du pays. Ces conteſtations qui exiſtent depuis long-tems entre les Negres de la côte & ceux de l'intérieur de l'Afrique, ſeroient bientôt aſſoupies ſi nos Commandans avoient conſtament des forces ſuffiſantes pour ſe faire reſpecter.

Les Peuples d'Afrique n'ayant ni religion qui les eclaire ni ordonnances qui reglent leur conduite, & vivant dans un état d'anarchie, chacun y viſe à s'arroger un pouvoir arbitraire; & ils ſont preſque continuellement dans un état de guerre. Ils ſemblent mépriſer les liens de l'amitié, & rarement ils vivent dans une paix parfaite, ſoit avec leurs voiſins, ſoit avec les nations limitrophes. Le ſyſtême le plus en vogue parmi eux, eſt celui de s'opprimer mutuellement, & quiconque a acquis le pouvoir d'offenſer, ne conviendra jamais qu'il mérite aucun blâme ou réprimande. C'eſt pour cette raiſon qu'il eſt impoſſible de pénétrer dans ce pays, d'y tenter des découvertes, ni d'y faire le commerce avec quelqu'apparence de ſuccès. Il faut abſolument que ce commerce appartienne à une Compagnie unie d'actionnaires, qui ait un gros capital, ainſi que des forts en bon état & toujours remplis de marchandiſes.

Il eſt certain, Monſieur que ce tableau offre l'idée d'un commerce immenſe & qui pourroit faire oublier à l'Angleterre la perte

de l'Amérique ; mais celui qui l'a tracé eſt meilleur patriote que politique. Son zele lui fait oublier que dans la partie de l'Afrique où le commerce ſe feroit avec le plus d'avantage, le climat eſt ſi contraire aux Européens, qu'il n'eſt pas poſſible d'y entretenir des forces ſuffiſantes pour mettre la police parmi les Naturels du pays, & y faire en même tems la loi aux Etrangers. Aucune Colonie Européenne ne peut y réſiſter : c'eſt ce qui ne s'eſt que trop vérifié par l'exemple des Portugais, qui s'y ſont dénaturés au point de ne plus conſerver que leur nom.

Je conviens que les Européens vivent très-bien en Amérique ſous la même latitude ; mais c'eſt qu'il y a une très grande différence entre les deux pays. Vous avez pû voir dans l'*Hiſtoire de l'Amérique*, par le Docteur Robertſon, que le continent de l'Amérique approchant beaucoup plus près du pôle, le froid y eſt par cette raiſon toujours plus rigoureux qu'en Europe. Il ajoute encore, qu'entre les tropiques les vents ayant leur direction Eſt & Oueſt, il arrive juſqu'à ſes ſes côtes Occidentales chargé des vapeurs qui s'élevent des ſables brulans de tout ce vaſte continent, & que quand il atteint le Breſil & la Guyane il eſt rafraîchi par le long intervalle de mer qu'il a parcouru, & que la température de ces parties de l'Amérique eſt néceſſairement plus douce que celle du Sénégal & de la Caffrerie. En traverſant

l'Amérique

l'Amérique il paſſe d'immenſes plaines couvertes de forêts impénétrables aux ardeurs du ſoleil, ou coupées par des rivieres & par des eaux ſtagnantes, qui ne lui laiſſent point reprendre un très-grand degré de chaleur. Enfin il arrive à la chaîne de montagnes appellées *Andes* ou *Cordelieres*, qui partagent ce continent du Nord au Sud, & en paſſant par-deſſus leurs cimes glacées & très élevées, il eſt rafraîchi au point que les pays ſitués par de-là ces montagnes n'y ſont point tourmentés par les chaleurs exceſſives qui ſe font ſentir ſous l'Equateur. Cet avantage qu'ont viſiblement ſur l'Afrique les parties de l'Amérique, qu'on jugeroit les plus inhabitables, décident la queſtion contre l'Afrique, & garantiſſent aux Puiſſances Européennes, qui pourroient y craindre la rivalité de l'Angleterre, que jamais elle n'eſſayera d'y fonder un nouvel Empire, & que quand elle ſe contenteroit ſeulement de rétablir ſa Compagnie Royale, elle n'y travailleroit pas avec plus d'efficacité que le Comité, n'ayant pas aſſez d'hommes à ſacrifier pour ſubjuguer les Naturels du pays, plus inſtruits & plus aguerris aujourd'hui qu'ils ne l'étoient autrefois.

Le 21.

La Chambre en Comité ſur le meſſage du Roi: M. Townshend propoſa que pour entrer dans les intentions favorables de S. M., envers la famille du Lord Chatham, que dans

d'auſſi triſtes circonſtances, le Roi n'avoit pas pu traiter, comme l'avoit été par la Reine Anne celle du Duc de Marlborough, la Chambre aſſurât à perpétuité, au titre de Lord Chatham, dans la famille du feu Lord, une ſomme annuelle de 4,000 livres ſterling, qui ſeroit payée ſur le fonds aggrégé.

La motion paſſa auſſi-tôt ſans oppoſition.

M. Viner demanda l'attention de la Chambre ſur une queſtion ou deux qu'il avoit à faire au Général Burgoyne, qui étoit attendu dans la Chambre le lendemain 22 au matin.

Le Lord Nugent repréſenta à M. Viner qu'il y avoit dix mille familles à Dublin, qui mouroient de faim, dans l'attente de l'iſſue des bills d'Irlande actuellement ſur le tapis, & le pria de trouver bon que l'affaire du Général Burgoyne, comme moins urgente, fût remiſe à un jour plus éloigné. Après quelques diſcuſſions avec d'autres Membres, ſur le délai demandé, & auquel M. Viner ſe prêta de bonne grace, l'affaire du Général fut renvoyée au mardi 26. — Le Général Burgoyne, qui venoit d'entrer dans la Chambre, annonça des éclairciſſemens dont tout le monde ſeroit étonné, & conſentit à les remettre juſqu'au 26, s'il pouvoit ſe flatter que ce jour-là on voulût bien entendre toute ſa juſtification, & qu'il ſe trouvât à la Chambre le plus grand nombre de Membres qu'il ſeroit poſſible.

Le Lord North étant arrivé, on diſcuta une autre matiere. Les Sheriffs de Londres ap-

porterent une pétition du Lord-Maire, des Aldermans & du Conſeil commun, dans laquelle, après avoir remercié le Parlement des honneurs qu'il avoit décernés au Lord Chatham, ils le ſupplioient de lui ordonner pour ſépulture l'Egliſe de Saint Paul au-lieu de celle de Saint Pierre de Weſtminſter.

M. Dunning déclara que lorſqu'on auroit ſtatué ſur cette demande, il propoſeroit que le monument fût auſſi érigé dans l'Egliſe de Saint Paul, l'autre Egliſe étant ſi remplie d'épitaphes & d'inſcriptions, qu'il ne s'y trouveroit de place pour celle du Lord Chatham que ſous le comble hors de la portée de la vue, ou dans quelque coin obſcur.

M. Rigby, comme s'il ſe ſoucioit peu qu'on pût lire l'éloge du Lord Chatham de trop près ou trop aiſément, s'éleva contre la demande du Corps de Ville. Il prétendit qu'il y avoit de la place de reſte dans Weſtminſter pour recevoir le corps du Lord Chatham : qu'au ſurplus la Ville de Londres n'avoit pas plus de droit que celle d'York ou celle de Briſtol pour le demander, & qu'elle en avoit certainement moins que celle de Bath, dont il avoit été le Député au Parlement. — Il parla enſuite avec beaucoup de liberté des perſonnages qui compoſent aujourd'hui le Corps de Ville de Londres, pour leſquels il marqua le plus parfait mépris.

Le Colonel Barré, après avoir pris la défenſe de ces Magiſtrats, rappella à la

Chambre que l'Egliſe de Saint Paul, ayant été deſtinée par le Chevalier Chriſtopher Wren qui l'a conſtruite, à recevoir les monumens des grands hommes, il ne falloit point héſiter à y placer celui du Lord Chatham. Les éloges qu'il trouva l'occaſion de donner au déſintéreſſement montré par ce Miniſtre, lorſqu'il avoit été Tréſorier général des Troupes, ayant bleſſé M. Rigby, qui crut devoir les prendre comme une cenſure de ſa conduite dans la même place, ce dernier lui répondit avec aigreur, & ſe permit de nouveaux ſarcaſmes contre les Aldermans de Londres, qui ne ſont plus, dit-il, des Marchands, mais des (*a*) politiques. Il déclara au ſurplus, que quelque part que ſe trouvât érigé le monument du Lord Chatham, il iroit ſûrement le voir & qu'il ne croioit point y être gêné par la foule.

M. Townshend obſerva que l'Egliſe de Weſtminſter étoit ſurchargée, & ſi l'on oſoit le dire, raſſaſiée de monumens: que celle de Saint Paul, qui ne lui cédoit point en beauté, n'en avoit preſque aucun : qu'il étoit à ſouhaiter qu'elle ne fût point profanée comme ſa rivale par les ſépultures d'une multitude de prétendus hommes d'Etat, qui n'en méritoient point à beaucoup près une auſſi honorable: que celui de Milord Cha-

(*a*) Quelqu'un a rétorqué ce compliment contre la Chambre des Communes, en diſant que ſes Membres ne ont plus des *Politiques* mais des *Marchands*.

tham étant le premier qui décoreroit celle de Saint Paul, les Artiſtes de la Grande-Bretagne ſe piqueroient d'émulation pour y déployer, dans les monumens des Héros & des grands Hommes en tout genre, l'opulence, le goût & les vertus de la nation, que les Etrangers auront la liberté de voir ſans payer. Il ajouta qu'au ſurplus il convenoit de ſavoir avant tout les intentions de la famille.

La motion miſe aux voix pour recevoir la pétition du Corps de Ville, paſſa à l'affirmative, ſans oppoſition.

Le 22.

Le Chevalier Jennings Clarke parla de nouveau ſur le Bill pour étendre les exportations de l'Irlande. Il ſe montra dans la ferme perſuaſion que cette indulgence pour les Irlandois ſeroit la ruine de l'Angleterre. » On parle, dit il, de dix mille ames prêtes à périr & à ſe révolter dans Dublin, & moi, je vous ferai compter dans Londres trente mille Ouvriers en ſoie (du quartier dit Spitalfields) qui périſſent de miſere, faute d'ouvrage «. — La grande quantité de remontrances contre les Bills, envoyées de toutes parts à la Chambre, peuvent la convaincre de la peine extrême qu'ils font à l'Angleterre. Il appuya ces raiſons d'une apologue. » J'ai connu un homme, dit il, qui avoit deux chiens d'arrêt, qu'il aimoit beaucoup. Obligé

de voyager, il les confia à ſon Garde de chaſſe. Celui-ci n'en prenoit aucun ſoin, il ne leur donnoit que rarement à manger: à la fin il les oublia entierement. Le maître, de retour chez lui, trouva que l'un de ſes deux chiens avoit dévoré l'autre. Ce ſera le ſort de l'une des deux nations qui ſe querellent aujourd'ui pour le commerce. Elles ont été également négligées & oubliées: or, s'il faut que des deux chiens l'un mange l'autre, j'aime encore mieux manger que d'être mangé; c'eſt ce qui fait que je m'oppoſe au Bill qui nous feroit manger par l'Irlande «.

Les réclamations de ce Député n'empêcherent point le bill de paſſer avec les modifications dont il a été queſtion plus haut. Les deux partis s'étant arrangés, & étant convenus entr'eux de leurs faits, le Chevalier Jennings Clarke ſe trouva ſeul oppoſant.

M. Hartley prévint la Chambre qu'il ouvriroit un avis le 27, pour terminer tous les différends avec l'Amérique, en reconnoiſſant ſon indépendance.

On fit la troiſiéme lecture du bill en faveur des Papiſtes, qui révoque pluſieurs clauſes des actes des onzieme & douzieme années de Guillaume III, pour empêcher le papiſme de s'étendre, & il fut ordonné de le porter aux Lords.

Chambre des Pairs, le 25.

Le Clerc de la Chambre fit la lecture des différens avis reçus de Toulon ſur l'armement

& le départ de l'eſcadre françoiſe. Le premier de ces avis eſt du 3 Janvier dernier, & ils continuerent preſque ſans interruption juſqu'à celui qui arriva aux Miniſtres le 27 Avril.

Le Duc de Richmond, obſerva d'abord que les miniſtres avoient été ſuffiſamment, & d'aſſez bonne heure, inſtruits par ces avis, ſi on en excepte celui du départ de l'eſcadre, qui n'eſt arrivé à Londres que le 27, & à proprement parler le 29, tandis que la nouvelle en étoit publique à Paris le 17. » Du 17 au 27, ajouta-t-il, on l'auroit apportée de Paris à Londres à cloche-pied. « Il fit remarquer que la diviſion de l'Amiral Hyde Parker, partie le 20 Mai, avoit été retardée juſques-là, pour ne s'être pas trouvée prête, puiſque le Prince de Galles, Amiral Barrington, deſtiné pour les Iſles, étoit parti avant elle, & qu'enfin elle avoit appareillé par le même vent contraire, qu'on prétendoit l'avoir retenue depuis près de trois ſemaines. Il reprocha aux Miniſtres de n'avoir point envoyé dans la Méditerranée une eſcadre pour empêcher cet armement, puiſqu'ils en avoient eu connoiſſance dès le mois de Janvier. Il démontra (par un calcul tout ſemblable à celui que je vous ai fait voir, Monſieur, dans le P. S. de ma derniere lettre du 22 Mai) que déduction faite des onze vaiſſeaux de la diviſion de Parker, l'armée navale de l'Angleterre ne

pouvoit plus conſiſter qu'en vingt cinq ou vingt ſix vaiſſeaux de ligne. (J'ai donc eu raiſon de vous avertir de ne point croire les gazettes en langue Françoiſe, qui en comptoient quarante quatre.) Or, pourſuivit ce Seigneur, ces forces ſont elles ſuffiſantes pour réſiſter à la France & à l'Eſpagne, qui ont ſoixante-quatre vaiſſeaux de ligne en bon état? Il fit ce compte ainſi: 16 à Toulon ou dehors, 25 à Breſt & 23 à Cadix. (Je lui demanderois la permiſſion d'ajouter, qu'encore l'Angleterre n'a d'eſcadres ſuffiſantes, ni dans les deux ſtations de ſes Iſles, ni dans la Méditerranée, ni dans l'Inde, ni aujourdhui 29 Mai, devant Breſt ou dans le golfe de Biſcaye).

» Qu'il eſt humiliant, pour l'Angleterre, d'avoir laiſſé ſortir un de ſes vaiſſeaux, commandé par un Vice-Amiral, de l'eſcadre rouge, abſolument ſeul, (l'Amiral Barrington) & un autre pareillement ſeul (l'Amiral Montagu) pour Terreneuve, au riſque d'etre inſultés ou pris ſur la route! Le Lord Sandwich n'a qu'une ſeule excuſe légitime pour ſe laver d'avoir manqué à ſes promeſſes; c'eſt qu'il n'a point pû trouver de matelots. Mais quand il a vû la guerre s'engager avec l'Amérique, qui nous fourniſſoit autrefois tous ceux qu'elle employe aujourd'hui contre nous, il devoit prendre ſes précautions, ou au moins ne pas annoncer de ſi grandes choſes «.

Si on ſe rappelle les précédens débats de la ſeſſion actuelle ſur cette matiere, on imaginera aiſément quels reproches le Duc de Richmond ſe permit de faire au Lord Sandwich pour avoir trompé la nation & donné un démenti au Lord Chatham, lorſqu'il ſoutenoit, au commencement de la ſeſſion, que l'Angleterre n'auroit pas au beſoin vingt vaiſſeaux en état. Il prit quatre concluſions tendantes à la condamnation des Miniſtres: ſur ce qu'ils avoient eu connoiſſance dès le trois Janvier de l'armement de Toulon: — ſur ce qu'ils n'avoient commandé une eſcadre d'obſervation que le 29 Avril: — ſur ce qu'ils avoient négligé de ſtationner dans la Méditerrannée une forte eſcadre, ce qui avoit fait perdre à la Grande Bretagne tout l'avantage que lui donne la poſſeſſion de Gibraltar & de Minorque: — ſur ce que le Roi, à l'ouverture de la ſeſſion, ayant parlé clairement des préparatifs de la France & de l'Eſpagne, & le Parlement ayant octroyé depuis pluſieurs années des ſommes conſidérables pour le ſervice de la marine, la ſupériorité de l'Angleterre devoit être aſſez décidée pour qu'elle pût employer des détachemens de ſon armée navale à la ſûreté de ſes poſſeſſions du dehors, ſans mettre en danger celles de l'intérieur.

Il finit par ces mots: » dans un tel état des choſes, il eſt impoſſible de ne point regarder les Miniſtres comme coupables du

crime d'Etat le plus énorme, c'eſt à dire, d'avoir trahi les intérêts les plus eſſentiels de la nation qui leur étoient confiés, & qui exigeoient d'eux l'attention la plus ſérieuſe & la plus ſuivie «.

Le Lord Sandwich ſoutint avec chaleur, qu'il n'étoit point plus reſponſable, que les autres Miniſtres, du mauvais état de la marine : il nia que jamais il eût dit qu'un Chef de la Marine Angloiſe devoit toujours avoir des eſcadres ſupérieures aux forces navales réunies de la Maiſon de Bourbon : il prétendit qu'il avoit avancé ſeulement que la sûreté des Côtes Britanniques ſeroit le principal objet du Bureau de l'Amirauté, avant que de détacher aucune partie de la flotte pour le ſervice extérieur.

Il parla des quarante-deux vaiſſeaux de ligne, qu'au mois de Novembre dernier il avoit dit être prêts : il fit voir par les comptes d'uſée & de conſommation, par ceux de condamnations de vieux vaiſſeaux, & par les accidens qu'on n'avoit point pu prévoir, qu'il avoit eu ces quarante-deux, & même ſept de plus, & qu'il ne lui avoit manqué que des hommes pour les armer.— Après s'être juſtifié ſur ce point, par ce qu'il appelloit une preuve mathématique, il eſſaya de rendre raiſon du délai apporté au départ de la flotte. Il prétendit que les vaiſſeaux qui s'étoient trouvés armés, n'étoient propres, par leur avitaillement & par leurs équipages,

qu'au ſervice du canal, (c'eſt-à-dire aux croiſieres dans les mers Britanniques, ou dans le Golfe de Biſcaye,) & que par conſéquent on n'auroit pas pu leur donner une deſtination plus éloignée. Il ſe rejetta auſſi ſur les vents. Enfin, ſans vouloir déclarer ſon oppoſition à la motion, il demanda au Duc de Richmond, ſi, dans l'état actuel des choſes, il conſeilleroit de faire un nouveau détachement de l'armée navale, & ſi en affoibliſſant l'eſcadre intérieure, on ne s'expoſoit pas aux plus grands riſques? (Vous remarquerez ici, Monſieur, l'effet de la nomination du Maréchal Duc de Broglie au commandement général des Côtes, relativement à l'emploi des principales forces de l'Angleterre.) Il fit ſentir le danger de traiter en public cette queſtion qui ameneroit la diſcuſſion des forces & des diſpoſitions actuelles de l'ennemi. Il répondit aux inculpations à lui faites par le Duc de Richmond, ſur la trop grande confiance des Miniſtres dans les paroles de la France, que depuis deux ou trois ans, on ne connoiſſoit plus rien aux ſentimens & à la conduite de cette Cour: que ſa diſſimulation avoit fait plus de mal à l'Angleterre, qu'une déclaration ouverte en faveur des Américains; & que depuis le nouveau regne, elle avoit fait des efforts incroyables pour remonter ſa marine, que juſques-là elle avoit paru négliger. Quant à l'Eſpagne, il aſſura la Chambre qu'il n'étoit

point certain que cette Cour ſe joignît à
France, & qu'on recevoit d'elle journell
ment des aſſurances d'amitié. Enfin il répon
dit d'avoir, non pas ſeulement quarante
neuf, mais cinquante-neuf vaiſſeaux en état
s'il pouvoit ſe procurer des matelots. Cet arti
cle lui donna l'occaſion d'élever des plaintes ſu
tous les obſtacles que la preſſe avoit trouvé
de la part de l'oppoſition, comme s'il eû
voulu piquer d'honneur le Duc de Rich
mond, pour qu'il prêtât plutôt ſes bons offi
ces à cette opération, que de la traverſer
Enfin, pour juſtifier les délais apportés au dé
part de l'eſcadre de l'Amiral Byron: il fi
entendre que celle de Toulon pouvoit auſſ
bien être deſtinée pour l'Inde, & que dans
ce cas il n'y avoit point de vaiſſeaux anglois
armés pour cette deſtination.

Le Duc de Richmond répondit ſur ce der-
nier article, qu'attendu tous les avis reçus
depuis long-tems, & tout l'argent donné
pour la marine, elle *devroit* être aſſez forte
pour fournir aux détachemens néceſſaires;
mais il ne dit point s'il feroit ces détache-
mens, dans l'état actuel de foibleſſe de cette
marine. Quant au départ de l'eſcadre, il ſou-
tint qu'il auroit pu avoir lieu en même tems
que celui de l'Amiral Barrington pour les
Iſles, ou de l'Amiral Montagne pour Ter-
reneuve, & par conſéquent avant le 20 Mai.

Le Lord Briſtol, qui étoit venu à la
Chambre quoique malade, recueillit toutes

es forces pour faire éclater ſon indignation ontre les Miniſtres, & ſon étonnement de e que Milord Sandwich prétendoit n'être as plus reſponſable qu'un autre. Il rendit leine juſtice aux diverſes aſſertions du Duc e Richmond & à toutes les conſéquen- es qu'il en avoit tirées. Il ſe mocqua des 9 vaiſſeaux de Milord Sandwich, tandis qu'il 'en falloit pas moins de (*a*) 80 pour ſou- enir une guerre avec ſuccès. Il fit un tableau éplorable des armemens actuels, les vaiſ- eaux de 80 canons & de 74, n'ayant pas plus e 5 à 600 hommes, tous mauvais ou pauvres ujets, tandis qu'ils devroient en avoir 650 u moins, ainſi qu'il eſt preſcrit par l'ordre u Conſeil de l'année 1760.

Il aſſura qu'en 1771 l'Amiral Hawke, pré- éceſſeur du Lord Sandwich, avoit laiſſé 31 vaiſſeaux de ligne en bon état, & en omptant les vaiſſeaux en conſtruction & en éparation 136 vaiſſeaux de force, au lieu u'actuellement il n'y en a peut-être pas un iers qui pût faire campagne, quoique depuis ette époque les conſtructions & réparations eulement euſſent coûté 3,700,000 liv. ſterl. l rapporta divers exemples de *gaspillage* de ette partie des fonds, & entr'autres il cita ne frégate vendue mille livres ſterl. & qui

(*a*) Voyez Lettre du Banquier N.° XXIV. le Mémoire ſur la Marine & ſur les Matelots de l'Angleterre.

après avoir été réparée, fut achetée, comme neuve par le Gouvernement.

Le Duc de Bolton reprocha au Miniſtre d'avoir manqué le moment de faire une preſſe efficace, pour avoir laiſſé écouler deux ou trois jours ſans l'ordonner après la déclaration de la France. Les Matelots, dans le cas d'être preſſés, eurent le tems de ſe ſauver; & l'Amirauté a été obligée de faire main-baſſe ſur tous les vaiſſeaux prêts à partir, au grand préjudice du commerce, & ſans ſe procurer dans la premiere quinzaine plus de mille Matelots, au lieu de huit à neuf mille qu'il auroit pu avoir.

Le Duc de Richmond ayant à cœur de ſe juſtifier ſur l'imputation relative à la preſſe des Matelots, reprit la parole pour aſſurer la Chambre de ſon zèle pour le ſervice, & il apporta en preuve l'offre par lui faite au Roi de lever un régiment pour la défenſe du Royaume, offre qu'il n'avoit pas plu à Sa Majeſté d'accepter, quoiqu'il n'y eût mis d'autre condition que celle de ne point toucher de ſolde pour ſa perſonne. — Enfin, la motion de ce Seigneur fut rejettée au moyen de la queſtion préalable, qui fut ſoutenue par 49 voix contre 34: pluralité 15.

Dans la même ſéance, le bill des Catholiques Romains donna lieu à des diſcuſſions intéreſſantes.

Le Docteur *Hinchcliffe*, Evêque de Peterborough, quoiqu'aſſurant qu'il donnoit une

entiere approbation à l'intention du bill, pria la Chambre de ne point précipiter cette affaire, dans laquelle il voyoit divers objets dignes de la juſtice, de la ſageſſe & de la politique du Parlement. Il attaqua une des diſpoſitions du bill, en vertu de laquelle un pere pourroit laiſſer ſon bien à ſon ſecond fils Catholique, au préjudice de ſon aîné Proteſtant : pouvoir inique & barbare qu'il ne croyoit point qu'un Parlement proteſtant eût intention de donner.

Le Marquis de Rockingham & le Lord Le Deſpenſer défendirent le bill même ſur ce point, en faiſant voir qu'un pere ne devoit pas être gêné juſqu'à devoir préférer pour ſa ſucceſſion un fils Proteſtant mauvais ſujet, à un fils Catholique Romain dont il n'auroit qu'à ſe louer. Ils firent voir que pour aſtreindre un pere à donner ſon bien de préférence à ſon fils aîné, il ſeroit néceſſaire de porter une loi particuliere pour cet objet. — Le Marquis de Rockingham pria le Prélat de conſidérer qu'il s'agiſſoit de briſer les entraves données dans d'autres tems à un nombre conſidérable de ſujets, pour des vues politiques qui étoient abſolument changées.

Aujourd'hui, pourſuivit-il, nous ſommes menacés d'une invaſion par un Prince papiſte, il devient donc très-intéreſſant pour nous d'accorder à nos Sujets de ſa communion, une protection & un bien-être qui les attache à notre Gouvernement, & de leur

prouver efficacement la confiance que nous mettons dans les assurances volontaires qu'ils viennent de nous donner, tant en Irlande qu'en Angleterre, de leur soumission, de leur dévouement & de leur zèle. «

Le Lord *Shelburne* appuya de son opinion celle de ces deux Seigneurs. Il remonta aux causes des Loix rigoureuses portées sous Guillaume III contre les Papistes, & qui ne furent imaginées par le Parlement, que pour sonder les sentimens secrets du Roi, soupçonné d'être Papiste à l'occasion d'une clause du Traité de Ryswick en faveur de ceux de cette Communion. » Au surplus, ajouta-t-il, il subsiste toujours des loix encore plus anciennes, contre les Papistes, lesquelles n'ont point été révoquées, & ne sont pas moins rigoureuses que celles de Guillaume III. Il en cita une, du règne d'Elisabeth, en vertu de laquelle on pourroit faire pendre & écarteler un Prêtre Anglois convaincu d'avoir dit la Messe dans Londres. Il rapporta une action hardie & généreuse de lui-même, étant Secrétaire d'Etat, lorsqu'il fit mettre en liberté, malgré l'opposition de l'Archevêque actuel de Cantorbéry, le P. *Maloni*, poursuivi criminellement pour avoir catéchisé des enfans, & que la justice ordinaire avoit condamné, à une prison perpétuelle. Enfin, il insista aussi sur la nécessité de procurer aux Catholiques Romains, tous les adoucissemens possibles à leur sort dans le moment

moment actuel. — La ſeconde lecture du Bill ayant été faite ſur la demande de ce Lord, il fut arrêté que le Mercredi 27, la Chambre s'en occuperoit en comité.

Chambre des Communes le 25.

On fit la premiere lecture du Bill pour étendre l'importation en Irlande. — Le Chevalier George *Yonge*, propoſa qu'il fût remis à deux mois. — Le Lord *New-Haven* inſiſtant pour que la Chambre le diſcutât actuellement, fit voir que c'étoit uniquement pour un auſſi petit intérêt que huit mille livres ſterling de commiſſion par an ſur les ſucres que les Villes de Glaſgow, Liverpool & Briſtol, qui les fourniſſoient à l'Irlande, vouloient faire rejetter le Bill, en vertu duquel les ſucres iroient en droiture des Iſles angloiſes en Irlande. — Il marqua l'appréhenſion que les Irlandois ne priſſent beaucoup d'humeur de voir ainſi leur eſpoir trompé, après qu'on leur avoit promis de donner plus d'étendue à leur commerce. Mais la motion pour remettre ce Bill à un autre tems, avoit été arrangée d'avance avec le parti irlandois, & elle paſſa malgré l'oppoſition du Lord New-Haven, qui ſe trouva ſeul dans la minorité.

Les avis de Toulon produits, comme ils l'avoient été, dans la Chambre des Pairs, donnerent lieu à des débats à peu près ſemblables.— Le Chevalier William *Meredith*,

qui avoit demandé la communication de ces papiers, propoſa trois motions de même nature & tendance que les quatre du Duc de Richmond. — Elles furent appuyées par le Chevalier George *Young*.

La queſtion préalable fut propoſée en réponſe par M. Welbore *Ellis*, qui allégua pluſieurs raiſons pour prouver que le moment actuel n'étoit point propre à de pareilles diſcuſſions.

M. James *Luttrel*, parlant de la marine comme de ſon métier, dit que ſi on avoit laiſſé échapper le moment d'arrêter l'eſcadre françoiſe au détroit, on auroit dû au moins expédier un vaiſſeau au Lord Howe, pour l'avertir du départ du Comte d'Eſtaing, afin qu'il pût ſe tenir ſur ſes gardes, raſſembler ſon eſcadre (de huit à neuf vaiſſeaux de ligne, dont cinq au moins en très-mauvais état), pour que ſes vaiſſeaux ne fuſſent point pris, ſi on les trouvoit iſolés, ainſi que pour protéger l'armée angloiſe aux ordres de ſon frere ſur le Delavare. Il fit entendre que Mylord North n'avoit pas ſur l'Amirauté une autorité auſſi abſolue que la nature de ſa place le requéroit, & il imputa l'inattention des Miniſtres ſur les mouvemens de la France, à leurs querelles privées, & à leurs intrigues pour la place de Gardien des cinq ports (valant annuellement 6 mille livres ſterling) vacante par la mort de Mylord Holderneſſ, & qui vient d'être donnée à Mylord *North*.

M. *Byng*, ſoutenant la motion, déclara, que ſi l'Angleterre avoit été obligée de ſacrifier la garde du détroit de Gibraltar, à l'intérêt de ſa ſûreté intérieure, c'étoit une Puiſſance perdue.

Le Chevalier James *Iouther*, accuſa les Miniſtres d'imprudence dans leur conduite avec l'Eſpagne. Il prétendit qu'ils ſe laiſſoient amuſer par cette Puiſſance, mais que les galions ne ſeroient pas plutôt arrivés, qu'elle ſe déclareroit pour la France. » Il y a, dit il, huit millions ſterling en eſpèces ſur cette flotte. Nous devions commencer par l'enlever. Il n'y a pas encore long tems que les chantiers de l'Eſpagne étoient en ſi mauvais état qu'on les auroit détruits avec la plus grande facilité.

M. *Fox* prétendit que rien n'eût été plus facile que d'empêcher les François de ſortir de la Méditerranée: puiſque dans la derniere guerre l'Amiral Oſborne, en gardant le détroit, les avoit tenus enfermés pendant huit mois dans les ports. Sur une obſervation de quelques vieux marins, qui prétendoient qu'il étoit plus ſage d'avoir laiſſé ſortir les François les premiers, & enſuite d'aller les chercher, il répondit que la ſageſſe de cette conduite ne le frappoit point, & qu'il ne croiroit jamais, avec le Lord Germaine, qu'il valût mieux châtier un ennemi pour une inſulte reçue, que de l'empêcher de la faire.

— Ce député reprocha auſſi aux Miniſtres

d'avoir abandonné tous leurs alliés du continent, uniquement par pique contre le Lord Chatham, & pour faire outrage à ſon adminiſtration.

Le Lord *North* fit la clôture du débat, en ſe déclarant pour la queſtion préalable, vu le danger qu'il y auroit à traiter à fond la matiere daus les circonſtances actuelles. Il convint qu'il lui paroiſſoit impoſſible de garder toutes les poſſeſſions éloignées, & d'aſſurer le dedans en même tems: il cita à ce ſujet l'exemple de l'Iſle Minorque perdue, au début de la derniere guerre, parce que la ſûreté de l'intérieur avoit empêché d'envoyer dans la Méditerranée des forces ſuffiſantes. — Quant à l'Eſpagne, il ſoutint qu'on ne pouvoit pas faire autrement que de temporiſer à ſon égard, & que malgré tout ce que l'oppoſition pourroit dire, on ne ſe décideroit point à inſulter une Puiſſance qui venoit encore d'aſſurer l'Angleterre de ſes ſinceres intentions de vivre avec elle dans la plus étroite amitié: que cela n'empêcheroit point cependant qu'on n'eût les yeux ouverts ſur ſes divers armemens.

Il parla des appréhenſions d'une deſcente de la France en Angleterre, comme de quelque choſe qui l'inquiétoit peu, aſſurant que pour la tranquillité de la Nation, on garderoit une puiſſante eſcadre dans la Manche.

Il s'excuſa de dire où il croyoit qu'étoit allée l'eſcadre françoiſe, ainſi que d'entrer

dans d'autres détails ſur leſquels les ennemis de l'Angleterre doivent reſter dans l'incertitude. — Il nia qu'on eût abandonné les alliances ſur le continent, & alla même juſqu'à dire que c'eût été une très-grande indiſcrétion. Mais il obſerva en même tems que celles de la Pruſſe & du Portugal avoient coûté immenſement à l'Angleterre dans la guerre derniere, ſans qu'elle en eut tiré de grands fruits.

Il convint qu'il étoit reſponſable en ſa qualité de l'un des Miniſtres d'Etat, & du Conſeil du Cabinet, mais non comme *premier Miniſtre*, eſpece d'*Animal*, qu'on n'avoit gueres vu à la tête des Conſeils Britanniques.

On alla aux voix, & il y en eut pour la queſtion préalable 117, & 91 contre: pluralité 26.

J'AVOIS fait, Monſieur, la traduction des débats ſur l'affaire du Général Burgoyne dans la ſéance du 26, & j'étois en état de vous l'envoyer par cet ordinaire; mais je viens d'en lire un Précis non ſeulement plus ample que celui qui m'avoit été fourni d'abord, mais par lequel j'ai reconnu que ce premier qu'auront ſans doute traduit les Gazetiers qui attachent un grand prix à la nouveauté, étoit très-partial en faveur des Miniſtres contre M. Burgoyne. Quelque déſir que j'euſſe de vous faire lire promptement une plaidoierie ſi curieuſe, j'ai préféré d'at-

tendre au prochain ordinaire pour ne vous point expoſer à juger une affaire ſi importante d'après les vues intéreſſées d'un parti, tandis que votre intention eſt de la voir ſous toutes ſes faces. — Je vais mettre ici ſous vos yeux quelques nouvelles & eſſais politiques, qui me paroiſſent tracer le tableau le plus fidele des affaires du jour, & qui vous diſpoſeront à apprendre une révolution dans le Miniſtere, que l'on dit ici très prochaine.

Apperçu des affaires politiques du 23 *au* 30 *Mai.*

Les affaires s'embrouillent. Les Puiſſances de la Maiſon de Bourbon ont contre nous des deſſeins funeſtes, qui ſont ſur le point d'éclater. Plus elles ſeront long-tems à frapper, plus le coup ſera terrible. Pluſieurs mouvemens indiquent que nos Miniſtres ſont dans les plus vives allarmes à ce ſujet; & on fait quelques préparatifs pour repouſſer l'ennemi en cas d'invaſion. Mais c'eſt notre derniere reſſource; & peut-être y auroit-il des moyens moins périlleux à employer contre un puiſſant adverſaire. Au ſurplus ces préparatifs même ne ſont point l'ouvrage de nos Miniſtres. On n'en eſt redevable qu'à la vigueur, au courage & à la magnanimité de la nobleſſe & des principaux habitans qui ont levé les différens corps de milices. Notre armée navale, ce vrai boulevard de l'Angleterre, ſemble, par ſa péſanteur & par ſon immobilité, être compoſé de maſſes de plomb

au lieu de vaiſſeaux légers comme les vents qui les font mouvoir, ou du moins n'avoir d'autre objet que de moleſter le commerce & ſes agens par une preſſe continuelle qui ne ſert qu'à tourmenter les matelots, & à répandre la conſternation dans leurs familles. Quels que puiſſent avoir été les deſſeins des François, en faiſant des armemens auſſi conſidérables, une grande partie de la flotte qui eſt actuellement dans l'inaction à Portſmouth, devroit être en croiſiere dans la Manche, & faire des courſes ſur les côtes de France, pour obſerver les mouvemens de la flotte de Breſt. Les François pourroient par ce moyen recevoir quelque échec même en ſortant du port, ce qui nous garantiroit d'une invaſion. A tout événement, s'ils échappoient à notre flotte, & qu'ils fiſſent voile vers quelque partie de la Grande-Bretagne, ou de l'Irlande, le même vent qui les porteroit ſur nos côtes, y rameneroit auſſi nos eſcadres ſur leurs traces, pour en venir aux priſes avec eux avant le débarquement, ou dans le tems même de cette opération, & leur faire perdre pour long-tems le goût de pareilles entrepriſes; au-lieu que, dans les circonſtances actuelles, le vent qui pouſſera les vaiſſeaux françois au lieu de leur deſtination, retiendra nos eſcadres à l'ancre, & nous empêchera d'aller à leur pourſuite.

Mais à quoi ſert de parler ou d'écrire à des

gens dépourvus d'yeux, d'oreilles & d'intelligence, ou qui, s'ils ont ces facultés, n'en font aucun uſage raiſonnable ? Après une longue ſeſſion, le Parlement eſt ſur le point de nous laiſſer dans une ſituation pire que celle où il nous a trouvés : nous ſommes de quinze millions ſterling plus pauvres. Nous avons perdu treize Provinces & l'honneur national pardeſſus le marché. De nouveaux ennemis ſe ſont déclarés contre nous, & le nombre des amis qui pouvoient nous défendre, eſt diminué. Au milieu de cette criſe & de ces angoiſſes, le Parlement va ſe ſéparer, en laiſſant notre argent, le reſte de nos poſſeſſions, nos vies & nos libertés, ſous la garde & protection de ces mêmes Miniſtres qui ont attiré ſur nous tant de déſaſtres, ſans adreſſer au trône un ſeul mot d'avis dans la ſituation actuelle des affaires, que ces Miniſtres eux-mêmes appellent *effrayante*.

Quis talia fando temperet à lachrimis ?

S'il eſt vrai, comme on l'aſſure, que le Roi vient de combler le Lord North de nouvelles graces (*a*), en prévenant ſes eſ-

---

(*a*) La *Gardiennie* des cinq ports convoitée par chacun des autres Miniſtres, parce qu'il n'y a point de fonctions & qu'elle rapporte ſix mille livres ſterl. de rente. Ces cinq ports ſont ceux qui font face aux côtes de Picardie. *Douvres*, *Haſtings*, *Rye*, *Winchelſea*, *Hyth*, *Rumney* & *Sandwich*. Ils ſont aujourd'hui au nombre de ſept.

pérances & ſes vœux, au point que de tels
bienfaits paſſeroient pour une prodigalité,
quand ils ſeroient deſtinés à récompenſer les
ervices du plus grand Miniſtre de l'Europe,
'eſt une preuve évidente qu'à meſure que
e Lord North perd de ſon crédit auprès de
oute une Nation mécontente, il acquiert
e nouveaux droits à la faveur de ſon Maî-
re, qui ſe plaît à cumuler ſur lui les richeſ-
es, les émolumens & les expectatives, au
népris de la voix du Peuple, & du mécon-
entement de tout ce qu'il y a de Citoyens
aiſonnables & vertueux dans le Royaume.

Le Roi Charles I reſta attaché à ſon fa-
ori le Chevalier Edouard Hyde, ſans vou-
oir entendre les murmures de ſes Peuples;
t enfin ils s'unirent ſi étroitement l'un à
autre, qu'ils tomberent enſemble dans l'a-
îme. Le poids du Monarque l'entraînant
ſqu'au fond, il s'y perdit ſans retour. Le
liniſtre, d'étoffe plus légere, lutta long-
ms contre les vagues irritées, & on le vit re-
endre la plus haute faveur auprès de Char-
s II, ſous le nom de Comte de Claren-
on. Il eſt même parvenu à établir ſa poſté-
té ſur ce même trône d'où les fils & les
etits fils de ſon Maître ont été chaſſés.

Quelques hommes s'élevent dans le monde
r leurs vices; mais perſonne n'a pris un
ol ſi haut, & ne s'eſt établi auſſi fermement
ns le Conſeil que le Lord North, par
ne ſuite continuelle de fautes & de bévues,

ou plutôt par un nombre infini d'abſurdité
& par l'impudence avec laquelle il ſait le
avouer. On dit qu'il n'y a qu'un phœnix pa
ſiécle ; mais, à coup sûr, le Lord Nort
eſt le phœnix de tous les ſiécles paſſés &
venir.

Les Provinces de Kent, de Suſſex & d
Devonshire ſont preſque entierement ſou
levées, à l'occaſion de la milice & de l
preſſe qui ſe fait avec une violence exceſſive
Les habitans ne veulent point tirer à la mi
lice, & les Miliciens prêtent leur ſecour
aux Matelots contre la preſſe. Il y a eu un
émeute des plus vives à Plimouth, dans la
quelle les Enrôleurs de la Marine n'ont cher
ché leur ſalut que dans la fuite. Le Duc d
Richmond s'eſt trouvé heureuſement
Brigthelmſtone, où il a été obligé d'haran
guer la populace ameutée pour empêche
l'exécution de l'acte de la Milice. Il y a e
des ſoulevemens non moins inquiétans dan
le bourg de Lewes & divers autres du mêm
Comté.

Les nouvelles d'Irlande ne ſont pas plu
ſatisfaiſantes. Il y a actuellement dix mill
hommes ſans emploi à Dublin, & la plupar
Tiſſerands. Ils s'aſſemblent la nuit par pelo
tons ; ils tiennent conſeil ; ils prennent de
déciſions ; leur nombre donne beaucoup d'in
quiétude aux Magiſtrats & aux Militaires
Ils ont déjà détruit deux ou trois maiſon
appartenantes aux perſonnes qui achetent de

Manufactures Angloiſes, & ils menacent de
aire de nouveaux dégâts ſi les bills en faveur
e l'Irlande ne paſſent pas cette Seſſion, &
e s'en prendre ſur tout à ceux qui vendent
e la bierre, ou quelque autre denrée an-
loiſe. Pour ſurcroit de malheur, le crédit
ublic eſt preſque perdu. Les Gazettes ſont
leines de banqueroutes; la ſemaine derniere il
en a eu ſix qui ſe montoient à deux cents vingt
ille livres ſterling. Le peuple de Corke eſt
lez tranquille; mais cela vient de ce qu'il y
de l'emploi pour les pauvres de cette
ille par les approviſionnemens; ce tems là
aſſé, on doit s'attendre qu'ils feront comme
s autres.

La nouvelle Loi en faveur des Catholiques
occaſionne pas moins de rumeurs, même
Ecoſſe, où les volontés & les intérêts de
Cour ſont ſi reſpectés.

Le 23, dans l'aſſemblée générale d'Ecoſſe,
fut queſtion de répondre à la Lettre de
Majeſté. Quelques Membres appuyerent
propoſition d'ajouter la clauſe ſuivante à la
rtie de la gratification de mille livres ſterl.
e doit donner Sa Majeſté pour l'encoura-
ment des Proteſtans dans les montagnes:
Nous ne pouvons point cacher à Votre
ajeſté les allarmes que le bill en faveur des
atholiques Romains, porté en dernier lieu
Parlement, a cauſées à un grand nombre
vos Sujets Proteſtans, dans cette partie de
tre domination. Mais comme nous avons

la plus grande confiance dans votre ſageſſe & dans l'attachement ſincere que vous portez aux intérêts de la Réformation (pour le ſoutien de laquelle votre illuſtre famille a été appellée au trône de ces Royaumes;) nous eſpérons que vous ne donnerez votre conſentement royal à aucun acte qui tende même le plus indirectement, à augmenter la hardieſſe des Emiſſaires Papiſtes, ou a agrandir la ſphère de leur activité, & par conſéquent à détruire les pieuſes intentions de votre libéralité envers les montagnes & les iſles éloignées de ce Royaume, & à annuller l'objet pour lequel la gratification confiée à notre diſpoſition eſt accordée. « Cette clauſe donna lieu à des débats qui furent ſoutenus avec beaucoup de chaleur de part & d'autre. Ceux qui s'oppoſerent à la motion, s'appuyerent ſur ce qu'on n'avoit point reçu d'information convenable au ſujet de la nature du bill en faveur des Catholiques Romains & qui par conſéquent l'aſſemblée ne pouvoit pas juger de l'objet de ce bill; mais comme ils convinrent que s'il arrivoit, pendant la ſeſſion de l'aſſemblée, quelque information convenable, ou une copie du bill, on fixeroit un jour pour le prendre en conſidération; celui qui avoit fait la motion conſentit à la retirer.

P. S. Du 2 Juin.

JE reçois dans l'inſtant de mon Correſpon

dant d'Embden l'Extrait ſuivant d'une lettre qu'il a reçue de Nantes, & par laquelle vous ſaurez, Monſieur, des nouvelles très-fraîches de l'Amérique. On me fait eſpérer auſſi d'avoir une des premieres copies du diſcours que le Roi prononcera demain dans le Parlement, pour faire la clôture de la ſeſſion. Je ne fermerai point ce paquet ſans vous l'envoyer.

Une frégate américaine de 30 canons, appellée la *Providence*, eſt arrivée à Paimbeuf. Elle eſt partie de Providence, dans l'Etat de Rhode-Iſland, le premier Mai. Elle étoit la derniere de l'eſcadre de Holpkins qui y a été bloquée quelques mois par les vaiſſeaux de guerre anglois, & au ſujet de laquelle le Chevalier Peter Parker avoit écrit au Gouvernement qu'il ſeroit bientôt en état d'en rendre un bon compte (*a*). On avoit laiſſé à Rhode-Iſland un vaiſſeau de 64 canons, & deux frégates, pour obſerver les mouvemens de cette frégate: mais elle a profité d'un vent frais pour les paſſer. Une des frégates Angloiſes courut ſur la *Providence*, la prolongea, & engagea une action avec elle. Le Capitaine Anglois, après avoir reçu deux ou trois bordées, cria: *Stribord*; & auſſi-tôt il vira de bord, & prit le large. Comme il y avoit un brouillard fort épais, la *Providence*

(*a*) Cet Amiral eſt aujourd'hui à la Jamaïque ſur ſon vaiſſeau le *Briſtol*, de 50 canons. Il y eſt arrivé le 14 Février dernier.

perdit bientôt de vue la frégate angloiſe qu
s'appelle le *Lark*. La *Providence* a pris un
brigantin dans ſa traverſée. Elle n'a apporté
aucunes dépêches du Congrès, attendu qu'on
n'avoit pas oſé la charger de papiers, n'ima-
ginant pas qu'il fût poſſible qu'elle échappât
aux vaiſſeaux Anglois qui l'obſervoient. Le
Général Howe étoit toujours à Philadelphie.
Le Général Vashington attendoit que les ſe-
mailles fuſſent faites pour aſſembler la milice,
& il s'occupoit de tous les préparatif néceſ-
ſaires pour l'ouverture de la campagne. Les
derniers bills conciliatoires, qui devoient pré-
céder l'arrivée des Commiſſaires, & qui étoient
partis d'Angleterre le 26 Février 1778, ſur la
frégate l'*Andromede* (*a*) de 28 canons, ont été
envoyés par le Général Pigott, avec un Pavillon
parlementaire, à la Ville de Providence. Les
habitans ont examiné ces bills, & n'y trouvant
pas leur *ſine quâ non*, c'eſt à dire une ratifica-
tion de l'indépendance d'Amérique, ils ont été
brûlés dans la place publique par la main du
bourreau. La Province commençoit à être
mieux fournie de proviſions, parce qu'il en
arrivoit de l'iſle hollandoiſe de Saint Euſta-
che. Toutes les claſſes du peuple étoient
fermement déterminées à ſoutenir la cauſe
dans laquelle elles ſe ſont engagées, & elles
ne doutoient point du ſuccès.

(*a*) Cette frégate eſt arrivée à New-York le 27 Avril. Il étoit déjà parvenu des extraits de ces bills au camp du Général Washington, où ils avoient été pareillement brûlés avec ignominie.

P. S. du 5 Juin.

Je vous ai annoncé, Monſieur, le diſcours du Roi, par cet ordinaire. J'aurai le bonheur de pouvoir tenir plus que je ne vous ai promis. Ce diſcours ſera accompagné d'une diatribe très-piquante ſur toutes les opérations de la ſeſſion, dont il vient de faire la clôture, & digne de figurer ſous un Numéro 45, qui eſt je crois celui du cahier des affaires de l'Angleterre, où vous placerez ce diſcours. Ceci eſt par alluſion au N°. 45 du Nord-Breton, du 23 Avril 1763, ſur un pareil diſcours de clôture: premiere étincelle de l'incendie qui a fait depuis de ſi grands ravages dans tout l'Empire Britannique.

Le 3 Juin, le Roi étant ſur ſon trône dans la Chambre des Pairs, les Communes n'y furent pas plutôt arrivées, que leur Orateur adreſſa au Roi un diſcours, pour aſſurer Sa Majeſté que dans le cours de cette longue & importante ſeſſion, ſes fideles Communes lui avoient octroyé avec plaiſir & empreſſement les plus amples ſubſides, & qu'elles ne doutoient point qu'ils ne fuſſent appliqués aux divers objets pour leſquels ils ont été demandés: qu'elles avoient paſſé pluſieurs actes pour opérer une réconciliation avec les colonies américaines, dans la confiance que ce ſeroit un moyen d'obtenir une fin ſi déſirable: qu'elles voyoient avec la plus grande ſatisfaction que Sa Majeſté avoit mis ſur pied ce corps conſtitutionel, la Milice nationale, d'autant plus, que par ce moyen Sa Majeſté auroit la facilité d'employer les troupes réglées du Royaume, aux opérations du dehors, ainſi qu'à la défenſe & à la protection des dépendances éloignées de la Grande-Bretagne; & enfin que ſes fideles Communes avoient lieu de croire qu'en faiſant un emploi convenable de ſes forces de terre & de mer, il lui ſeroit facile de punir la perfidie & de réprimer l'inſolence de ſes ennemis naturels.

L'Orateur ayant fini de parler, le conſentement du Roi fut donné à quelques Bills, après quoi Sa Majeſté adreſſa du haut de ſon trône aux deux chambres le très-gracieux diſcours ſuivant.

Diſcours du Roi tel qu'il a été prononc par Sa Majeſté.

Milords & Meſſieurs.

APRES avoir donné aux affaires publique une application ſi longue & ſi pénible, vou devez avoir beſoin de prendre quelque repos, & je crois que c'eſt le moment où il convient d vous le procurer.

Je viens auſſi vous faire mes remercimens du zele que vous avez montré pour ſoutenir l'honneur de ma couronne, & de l'attention aux véritables intérêts de tous mes ſujets, dont vous avez donné des preuves dans les loix ſages, juſtes & humaines, qui ont réſulté de vos délibérations, & qui, je l'eſpere, produiront les plus ſalutaires effets dans toutes les parties de l'Empire Britannique.

Vous m'avez vu conſtamment & ſincerement animé du déſir de conſerver la tranquillité de l'Europe. Après

Diſcours du Roi, traduit d'après un placard affiché à la Bourſe & crié dans les rues de Londres, le 4 Juin.

Milords & Meſſieurs.

APRÈS l'édifiant éclat de vos diſcuſſions publiques ſur nos affaires les plus ſecrettes, vous devez avoir beſoin de retourner à vos amuſemens & à vos plaiſirs ; & je crois que le moment où je vais montrer une réſolution capable d'effrayer l'Univers eſt celui où il convient de vous mettre dans l'impoſſibilité de le détromper par votre éternel & inutile chamaillis. Je viensauſſi vous faire mes remercimens du zèle que vous avez fait éclater, quoiqu'il n'ait eu qu'un inſtant de durée, pour ſoutenir l'honneur de ma Couronne, qui ne périclitoit que dans notre opinion, & de l'attention aux véritables intérêts de tous mes ſujets, dont vous avez donné des preuves par les loix ſages, juſtes & humaines qui ont réſulté de vos délibérations, & qui, je l'eſpère, produiront les plus ſalutaires effets dans toutes les parties de l'Empire Britannique, en décidant les unes à renoncer pour jamais à ma domination, & en ſuſcitant une guerre civile de commerce & de Religion parmi les autres. Vous m'avez vu conſtamment & ſincerement animé du deſir qu'on ne

Je goûte une douce ſatisfaction à penſer qu
la foi des traités & le droit des gens ont été l
regle de ma conduite, & que j'ai été ſans ceſſ
occupé d'éviter qu'aucune Puiſſance étranger
crût avoir un juſte ſujet de s'en plaindre.

La Puiſſance par qui cette tranquillité aura é
troublée, ſera reſponſable à ſes ſujets & à l'Un
vers de tous les maux dont une guerre pourra êt
ſuivie.

La vigueur & la fermeté de mon Parleme
m'ont mis en état d'être prêt pour tous les évén
mens même les plus imprévus.

Je me perſuade que la valeur & la diſcipli
éprouvées de mes flottes & de mes troupes
terre, & le zele loyal & unanime de la Nati
armée & remplie d'ardeur pour défendre tout
qu'elle a de plus cher, ſeront capables, avec
ſecours de la divine Providence, de déconcert
toutes les entrepriſes que les ennemis de ma co
ronne pourront oſer tenter, & de leur faire ſen
combien il eſt dangereux de défier les forces de
Grande-Bretagne, & de provoquer ſon reſſen
ment.

ne ſoupçonnât point d'avoir voulu porter la
noindre atteinte à la paix de l'Europe Je
goûte une douce ſatisfaction à penſer que la
oi des Traités & le droit des gens ont pu
ervir à colorer ma conduite, tandis que je
ravaillois uniquement à donner aux Puiſſan-
es étrangeres les plus juſtes ſujets de s'en
laindre. La Puiſſance, par qui cette perfide
ranquilité aura été troublée, ſera reſponſa-
le à ſes Sujets, qui s'en féliciteront, & à
Univers, qui lui applaudira, de tous les
aux dont une guerre pourra être ſuivie, &
ui lui auront paru moins redoutables que ſon
viliſſement & ſa ruine. La généreuſe, quoi-
u'un peu chere, docilité de mon Parlement
'a mis en état d'être prêt pour tous les événe-
ens, même les plus imprévus, ſi mes Miniſ-
es peuvent ſeulement trouver de l'argent &
s hommes. Je me perſuade que la valeur & la
ſcipline éprouvées des vieillards, des infir-
es & des enfans enlevés pour le ſervice de
rre & de mer, & le zèle loyal & unanime
la Nation mécontente & diviſée, faiſant
vivre ſon ardeur pour la défenſe de tout ce
'elle a de plus cher, c'eſt à dire, ſa liberté
enacée par le deſpotiſme de mes Miniſtres,
ront capables, ſans que la divine Providen-
faſſe pour cela de trop grands efforts,
encourager les Ennemis de ma Couronne
ns toutes les entrepriſes qu'ils pourront
nter, & de leur faire comprendre qu'il ne
jamais moins dangereux qu'aujourd'hui de

Meſſieurs de la Chambre des Communes

JE vous remercie de l'empreſſement avec leq vous avez octroyé d'abondans & amples ſubſi pour le ſervice de l'année courante, & des m ſures que vous avez priſes pour qu'ils ſoient le de la maniere la moins onéreuſe pour mes peupl quoiqu'en même tems la plus efficace.

Vous avez auſſi les plus grands droits à ma connoiſſance pour les moyens par leſquels v m'avez mis en état de ſoutenir plus honorablem ma famille.

Milords & Meſſieurs.

VOTRE préſence dans vos Provinces reſp tives, doit être actuellement très-néceſſaire au b public.

éfier les forces de la Grande-Bretagne & de
rovoquer ſon reſſentiment.

Meſſieurs de la Chambre des Communes.

JE remercie les Entrepreneurs, les Four-
iſſans, les Penſionnaires & les Gens en pla-
e, tous eſclaves de mes Miniſtres, & for-
ant la pluralité parmi vous, de l'empreſſe-
ent avec lequel vous m'avez octroyé d'a-
ondans & amples ſubſides pour le ſervice
dinaire de corruption dans l'année couran-
, que la Banque, en forçant ce qui peut
i reſter de crédit, eſſayera de réaliſer: &
es meſures que vous avez priſes pour que
s ſubſides ſoient levés de la maniere la plus
néreuſe pour mes Peuples, quoiqu'en même
mps la plus inefficace, en ſurtaxant les terres
les boiſſons. Vous avez auſſi les plus grands
oits à ma reconnoiſſance pour les moyens
r leſquels vous m'avez mis en état de ſou-
nir plus honorablement ma famille, que
es Miniſtres ont deshonorée dans quelques-
es des principales Cours de l'Europe, en
perſonne des Princes mes Freres & des
ucheſſes leurs épouſes.

Milords & Meſſieurs.

VOTRE préſence dans vos Provinces
ſpectives, déjà ſoulevées par la répugnan-
des Peuples pour la preſſe & la milice,
it être actuellement très-néceſſaire au bien

Je ne puis me dispenser de vous recommander une attention convenable à vos devoirs dans vos différentes stations.

De mon côté, je n'ai d'autre désir ou objet que de mériter la confiance de mon Parlement & l'affection de mes Peuples.

ublic. Je ne puis me diſpenſer, après avoir efuſé les ſervices déſintéreſſés de pluſieurs l'entre vous, & livré quelques autres à une njuſte perſécution, de vous recommander ne attention convenable à vos devoirs dans os différentes ſtations. De mon côté, je n'ai l'autre déſir ou objet que de mériter la confiance de mon Parlement aux dépens de mes peuples, & l'affection de mes peuples ſur la foi de mon Parlement.

Le Lord Chancelier déclara enſuite que le Parlement étoit prorogé au 14 Juillet prochain.

Vous aurez obſervé, Monſieur, qu'il n'eſt pas fait la moindre mention dans le diſcours du Roi de ſes armées ou eſcadres en Amérique. C'eſt ce qui vous rendra plus vraiſemblable l'opinion qui s'accrédite fortement ici, que le Conſeil d'Angleterre a réſolu que le théâtre de la guerre ſeroit en Europe.

Si le départ de l'Amiral Byron a été retardé depuis que la diviſion de l'Amiral Hyde Parker eſt venue le joindre à Plymouth, d'où il devoit & auroit pû même appareiller auſſitôt, c'eſt encore une preuve que le ſyſtême d'opérations eſt changé. Il eſt viſible qu'on n'eſt plus dans l'intention de faire ſortir cette diviſion de 12 vaiſſeaux de ligne pour aller dans d'autres mers à la recherche de l'eſca-

dre du Comte d'Eſtaing : que le deſſein de la Cour, obligée d'abandonner aux hazards ſes établiſſemens éloignés, eſt aujourd'hui de n'avoir qu'une ſeule eſcadre compoſée de la totalité de ſes forces actuelles, & qui ne s'éloignera point des côtes de la Grande-Bretagne, eſpece de ſervice dans la vue duquel les vaiſſeaux avoient été d'abord armés. Ainſi les eſcadres de Keppel & de Byron ſe réuniroient pour obſerver celle de Breſt, dans l'eſpoir de faire dépendre du ſort de celle ci l'iſſue de l'expédition à laquelle on ſuppoſe que l'eſcadre Françoiſe eſt employée.

Voici un état très-exact de l'eſcadre de Byron.

Vaiſſeaux.	*Canons.*	*Hommes*	*Capitaines.*
Princeſſe Royale.	90	700	Amiral Byron, Capitaine Milbanck.
Albion.....	74	600	Allen.
Bedford	74	600	Affleck.
Conqueror	74	600	Graves.
Cornwall	74	600	Edouards.
Fame	74	600	Colby.
Grafton.....	74	600	Wilkinſon.
Invincible.....	74	600	Commodore Evans.
Royal Oak.....	74	600	Amiral Parker.
Ruſſel.....	74	600	Drake.
Sultan	74	600	Wheelock.
Monmouth.....	64	550	.....
Guadeloupe.....	28	...	.....

Eſcadre en rade à Saint Helene le 4 Juin,

lont partie doit appareiller pour Plymouth & s'y joindre à celle de l'Amiral *Byron*.

Vaiſſeaux.	*Canons.*	*Hommes.*	*Capitaines.*
Victory.....	100	850	Amiral Keppel : Capitaine Falkner.
Queen.....	90	700	Vice-Amiral Harland : Capit. Balfour.
Ocean.....	90	700	Vice-Amiral Palliſer Capitaine Leferay.
Prince George...	90	700	Lindſey.
Sandwich.....	90	700	J. Edwards.
Foudroyant.....	80	650	Jervis.
Vaillant.....	74	600	Gower.
Egmont.....	74	600	Allen.
Monarque.....	74	600	Rowley.
Ramillies.....	74	600	Digby.
Shrewſbury.....	74	600	Le Craſſ.
Courageux.....	74	600	Mulgrave.
Eliſabeth.....	74	600	Maitland.
Robuſt.....	74	600	Hood.
America.....	64	600	Landford.
Bienfaiſant.....	64	600	Macbride.
Arethuſe.....	32	...	.....
Milford.....	28	...	.....

Vous avez compté, tant ſous Byron que ous Keppel, ving-huit vaiſſeaux de ligne, ept d'entre leſquels ſont deſtinés pour l'Inde pour la Méditerranée. Il y en a encore uelques uns d'armés ou près de l'être. — C'eſt le *Berwick*, de 74, & le *Cumberland* e 70, dont les équipages ne ſont pas enore formés. — L'*Exeter*, de 64, eſt mouillé Sainte Helene avec 60 bâtimens de tranſort pour Gibraltar. — Le *Ruby* & le *Boyne*

ſont partis pour la Jamaïque, l'*Europe* pour Terreneuve & le *Prince de Gales* pour les Iſles du Vent. L' *Hector*, de 74, & le *Sterling-Caſtle*, de 64, ſeront du nombre de ceux qui reſteront à la rade de Sainte Helene. Le nombre total eſt de 37, & vous voyez comme ils ſont ~~foiblement~~ armés.

Le *Leith*, vaiſſeau armé, eſt parti pour l'Iſle Guerneſey avec ſix bâtimens de tranſport, à bord deſquels ſont embarqués les Volontaires Ecoſſois au nombre de 3 à 400 hommes.

P. S. du 6 Juin.

LE 4 au ſoir, la frégate la *Proſerpine* eſt arrivée de Gibraltar à Portſmouth. Le Capitaine Sutton qui la commande a paſſé le détroit le 16 Mai avec l'eſcadre du Comte d'Eſtaing, forte de treize vaiſſeaux de ligne & huit frégates. Sa déclaration faite hier 5 à l'Amirauté, porte qu'il a fait quatre-vingt-dix lieues de route avec cette eſcadre à l'oueſt du Cap Saint-Vincent, & qu'il ne l'a quittée, pour revenir en toute diligence en Angleterre, qu'après s'être aſſuré qu'elle portoit au Sud. — Il a vu à Cadix vingt-un vaiſſeaux de ligne, tout prêts à appareiller, n'étant mouillés que ſur une ſeule ancre. Le rapport de ce Capitaine ſur la route apparente de l'eſcadre françoiſe, n'empêche point de croire que ſa vraie deſtination eſt l'Amérique Septentrionale, » quoiqu'il ſoit inconteſtablement en ſon pouvoir, dit une lettre de Portſmouth, de faire tout autant de mal à l'An-

eterre dans ſes iſles. Mais c'eſt que dans la iſon actueile, il eſt d'uſage de deſcendre ans le ſud juſqu'aux Bermudes, pour re- onter enſuite le long de la côte de l'Amé- que Septentrionale avec les vents aliſés.

La même Lettre de Portſmouth, datée hier 5, ajoute: » L'Amiral Keppel eſt ujours à Sainte-Hélene avec environ vingt- eux vaiſſeaux de ligne très-mal armés. Il a dre d'appareiller au premier ſouffle d'un nt favorable. Sa deſtination eſt ſecrette, oiqu'il ſoit très-vraiſemblable qu'il ira oiſer devant Breſt ou devant Cadix. —— e vent eſt toujours au Sud-oueſt, par con- quent contraire. Tous les Miniſtres ſont rtis de Londres, pour leurs campagnes. Il s'eſt fait de changemens que parmi les ens de Loi, pour élever M. Thurloé à la ace de Chancelier, vacante par la retraite Lord Bathurſt, ce qui a occaſionné quel- es autres mouvemens.

Le Lord Chatham ſera enterré dans Weſt- nſter, nonobſtant la demande faite au Roi r le Corps-de-Ville, qui déſiroit l'avoir à int Paul. L'égliſe de Weſtminſter eſt ſi nplie de monumens, qu'il n'y aura de ce pour ce grand & excellent homme d'E- , que dans le faux-jour de quelque pillier, dans un coin obſcur. M. Rigby aura eu rai- de dire dans la Chambre des Commu- s, que quand il iroit voir ſon monument, ne craignoit point d'y trouver de foule.

PRISES FAITES A LA MER.

Vaiſſeaux pris par les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus &c.*
L'Alfred, Corſaire Américain.	.....	.....	Pris par la *Cerès* & l'*Ariane*, frégates du Roi, & conduit à l'Iſle de Barbade.
Le Randolphe, de 36 canons, Capitaine Biddle.	De Charles-Town, deſtiné avec trois brigantins armés à une expédition contre les Iſles Angloiſes	.....	Coulé bas dans un combat par l'*Yarmouth* de 64 canons, & l'*Ariane* de 20, dont le Capitaine Pringle a été tué dans le combat.
Un vaiſſeau armé pour la courſe avec commiſſion du Congrès.	Londres.	Pour l'Amérique, avec de fauſſes expéditions pour Liſbonne.	Pris par le *Lively*, Corſaire de Guernſey.
L'Ami au beſoin.	Du Cap.		
Le Hazard.	De la Martinique. l'un & l'autre chargés de tabac.	PourBordeaux	Pris par les Croiſeurs Anglois près de la riviere de Bordeaux à cauſe du chargement.
La Sainte Croix.	de Port au Prince.	Pour Bayonne	
La Revenge, Corſaire Américain de 12 canons de 10 & 14 pierriers, Capitaine Samſon.	Armé au fort Saint Pierre de la Martinique.	Allant completter ſon équipage à la pointe à Petre.	Enlevé par les dix hommes qu'il avoit à bord, & conduit à la Dominique.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
La frégate le *Colombus* de 30 canons	Armée dans la riviere de la Providence.	*N. B.* Cette nouvelle est douteuse, car on assure d'ailleurs que le *Colombus* a échappé aux frégates l'*Ariane* & la *Cerès* près de l'Isle Saint Vincent.	Les vaisseaux du Roi en station à Rhode-Island l'ont forcé à s'échouer le 28 Mars & l'ont brulé.
L'Effingham de Londres, qui avoit été pris par les Américains.	.....		Repris par le Gouverneur Hay & conduit à la Dominique.
Deux vaisseaux.	260 boucauts de tabac.	Pour France.	Pris & conduits à Guernsey par le Capitaine Scott.
Un senaut François.	Bordeaux, sel & balotteries.	Boston.	Pris par le *Macaroni*, lettre de marque de Guernsey, Capitaine Cabot.
Trois vaisseaux François, dont un avec lettres de marque & des Officiers à bord.	.....	Amérique. Charles-Town Caroline Méridionale.	Pris par le Capitaine Kirby de Jersey, après un combat de deux heures, dans lequel Kirby a eu un homme tué & 15 blessés, & la lettre de marque François 6 tués & 10 blessés. Les François ont été débarqués à Plymouth le 14 Mai.

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Un brigantin.	chargé de riz.	Pour France.	Pris par un petit Corsaire de Jersey
Un senaut François de construction Angloise.	600 bariques de riz, 38 boucauts de tabac, 4 tonneaux d'indigo, 259 barrils de térébentine : beaucoup de divers bois de teinture.	. . . . .	Pris par le Capitaine Agnew de Guernsey.
Le Lomana, Capitaine Lematta.	Caroline Méridionale, 200 barrils de riz & d'indigo, & 60 boucauts de tabac.	France.	Pris & conduit à Dublin.
L'Unity de 150 tonneaux.	De Georgie, riz & indigo.	Pour Bilbao.	Pris par la *Défiance*, Corsaire de Jersey.
La Persévérance, de 70 tonneaux.	De Newbury . riz & indigo.	. . . . .	
La Pallas, Corsaire Américain de 26 canons, & 4 vaisseaux de 250 à 300 tonneaux.	Avec de fortes cargaisons de riz, &c.	. . . . .	Pris près de Leogane par l'armateur l'*Aigle Noir* de 30 canons, & amené le 23 Mars à Kingston de la Jamaïque.
Un vaisseau Américain.	Riz, indigo, tabac pour sept mille livres sterling.	Gottenbourg.	Amené à Greenock le 13 Mars par le brigantin le *Saly*, Capitaine Junis.
Un Corsaire, *Gall-Américain* 14 canons & 70 hommes.	Armé à Saint Pierre de la Martinique.	. . . . .	Pris par un brigantin armé de la Barbade après un combat très-animé.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
Le Saint Pierre, de 20 canons de 9	.....	.....	Pris par le vaiſſeau de guerre l'*Aurore*, à 25 lieues au vent de la Barbade & conduit le 20 Janvier dans la baye de Carliſle de Tabago.
Le Général Washington, de 18 canons de 4.	.....	.....	Pris par le vaiſſeau de guerre le *Seaford* à 15 lieues au vent de la Barbade, amené dans la baye de Carliſle le 19 Janvier.
Le Hammond, Corſaire de 16 canons.	.....	.....	Pris par le *Seaford* vaiſſeau de guerre; ſous un fort de la Martinique appellé *Fouke parte*, duquel on a tiré ſur le Corſaire qui a tiré à ſon tour ſur le fort.
Un ſenaut.	Cadix, 8,000. boiſſeaux de ſel.	Peterſbourg en Virginie.	Pris par le *George* Capitaine Askene & envoyé à Halifax.
Le Dolphin, Capitaine Turner, 130 tonneaux. *N. B.* Ce vaiſſeau a déja été compté N.° 44; mais on ignoroit ſon nom & ſa cargaiſon.	Boſton, 133 boucauts de tabac, 100 barils de goudron, 10 de riz, 100 quintaux de côtes de baleines un muid de graine de lin & 1,000 douves.	Bilbao où il ramenoit dix Officiers François qui ont jetté à la mer des dépêches du Congrès.	Pris par le *Peace and plenty*, Capitaine Mackenſie de Belfaſt, à cinq lieues au Nord du cap Finiſtere, & conduit à Belfaſt.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
Le Lapwing, 18 canons, 160 hommes.	Ce Corſaire Américain avoit fait 14 priſes en 6 mois.	. . . . .	Pris par une lettre de marque & conduit à la Grenade.

On a rencontré le *Trident*, vaiſſeau de ligne qui porte les trois Commiſſaires. Il étoit déja avancé dans ſa route, & on eſpere recevoir bientôt des nouvelles de ſon arrivée en Amérique.

Il y a actuellement à la mer douze Corſaires de l'Iſle de Gerſey & douze de l'Iſle Guernſey.

Vaiſſeaux pris ſur les Anglois.

Le Waddle, Capitaine Scot.	De Liverpool.	New-York.	Pris & conduit à la Martinique.
Le Taunton, Capitaine Staunton.	Briſtol.	Jamaïque.	Pris par un Corſaire Américain & conduit à la Martinique.
Le Martin ou *Mariane*, Capit. Blair.	Londres.	Saint Chriſtophe.	Pris & conduit à la Martinique.
Le Hetty, Capitaine Barnwell.	New-York.	Dominique.	Pris & conduit à la Martinique.
Le Grainvile.	De Londres.	Pour le Sénégal.	Pris par un Corſaire Américain, lorſqu'il alloit paſſer la barre du Sénégal.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus.*
Le Lovely Mary Capitaine Carter.	d'Irlande.	Pour la Barbade.	Pris par un Corſaire Américain près de la Grenade
Le George, Capitaine Maſon.	Londres.	Jamaïque.	Pris par un Corſaire Amécicain & conduit à la Martinique.
L'Anapolis, Capitaine Henderick.	New-York.	Jamaïque.	Pris par un Corſaire Américain après un combat dans lequel le Capitaine Henderick a été bleſſé à mort.

Le bruit qui a couru que le Capitaine Américain Cunningham qui monte la *Revenge* étoit pris, ſe trouve déſtitué de fondement. Ce Capitaine étoit à Cadix le 20 Avril. Il en eſt parti vers le premier Mai.

FIN.

LETTRE

*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 9 Juin 1778.

VOICI, Monſieur, une premiere ſuite des débats juſqu'à la clôture de la ſeſſion. Celui du 26 Mai ſur l'affaire du Général Burgoyne, vous paroîtra bien plus curieux ici que dans certains papiers publics qui prétendent donner ces ſortes de pieces dans toute leur étendue, & qui ſe bornent à copier ſervilement les extraits infideles que le Miniſtere Anglois en fait répandre. J'ai mieux aimé différer de vous en rendre compte, pour pouvoir le faire d'une maniere qui juſtifie la confiance que vous voulez bien m'accorder, & j'ai attendu une édition qu'on m'aſſuroit devoir être revue par le Général lui-même. Les autres débats ne vous paroîtront pas moins intéreſſans, & quoique vous ayez pû les lire ailleurs, vous les croirez encore nouveaux.

Chambre des Communes, le 26 Mai.

Il ſe trouva une ſi prodigieuſe quantité de monde ſur toutes les avenues de la Chambre, que ſes membres ne purent y pénétrer qu'avec

les plus grandes peines. Milord North, preſſé dans la foule, juſqu'à s'évanouir, fut emporté dans une maiſon voiſine. Revenu à lui, il entra plus aiſément, parce que les Huiſſiers avoient forcé la multitude de s'écarter. Mais il n'avoit plus ſa montre: elle lui avoit été volée dans la bagarre. Le Préſident fit renvoyer tous les étrangers de la galerie, où on n'en vit reſter qu'un ſeul qui étoit le fameux Garrick. Le Général Burgoygne fit ce qu'il put pour obtenir de l'Orateur de ne pas exiger une ſi ſtricte obſervation de l'ordre de la Chambre; mais on n'eut aucun égard à ſa demande.

L'ordre du jour ayant été lu, M. *Wyner* ſe leva, & après avoir propoſé pluſieurs queſtions ſur leſquelles il ſouhaitoit que le Général Burgoyne répondît, il fit la motion ſuivante: » que la Chambre ſe formât en grand Comité pour *examiner* l'état de l'armée qui s'eſt rendue priſonniere par une convention à Saratoga en Amérique, & auſſi pour ſavoir du Lieutenant-Général Burgoyne qui commandoit cette armée, & qui a été compris dans cette convention, comment il a été relâché, & a pu revenir en Angleterre «.

M. *Wilkes* appuya cette motion, & demanda qu'on prît auſſi des informations du Général pour ſavoir en vertu de quelle autorité il a employé les Sauvages qui ont fait uſage ſous ſes ordres, du ſcalpel & de l'aſſommoir. M. Wilkes ſe plaignit amerement de l'eſprit

de cruauté qui avoit conduit cette guerre en général, & de la barbarie avec laquelle on avoit brûlé les maiſons par-tout où l'armée avoit paſſé.

M. *Charles Fox* combattit la motion de M. Wyner en ce qu'elle paroiſſoit charger l'Officier général. En conſéquence il propoſa le changement ſuivant, ſavoir, d'inſérer après le mot *examiner*, qui eſt en italique, ces mots ci : *ce qui s'eſt paſſé dans l'armée du Nord ſous le Lieutenant-Général Burgoyne*, &c.

Le Chevalier *Meredith*, M. *Wilkes*, M. *George Grenville*, M. *Charles Fox* & le Lord *Nugent*, parlerent en faveur de la motion.

Le Général *Burgoyne* : » je m'attendois bien que M. Wyner, qui a porté la motion me feroit quelques queſtions. Je me propoſois de porter moi-même une motion pour embraſſer en général toutes les queſtions qu'on peut me faire, mais comme la diſcuſſion paroît prendre une tournure différente, je me déclare pour le changement propoſé par M. Fox. J'oſe ſupplier la Chambre de m'entendre avec impartialité, & de s'intéreſſer en faveur d'un homme à qui dans tous les tems ont été refuſés les moyens néceſſaires pour réuſſir dans les commiſſions les plus difficiles. Sans appui, ſans liaiſons, ne redoutant aucun parti, n'étant l'eſclave d'aucune cabale, je proteſte ſur la vérité & ſur mon honneur, pour répondre à M. Wilkes, que j'ai enviſagé l'alliance avec les Sauvages

comme un mal néceſſaire. J'ai toujours vu en moi un ſoldat & jamais un bourreau. C'eſt d'après ces principes que j'ai reglé ma conduite, quelques efforts que faſſent aujourd'hui mes ennemis pour me noircir aux yeux de mes compatriotes. Je puis aſſurer d'abord que mes ordres étoient péremptoires : c'eſt un point dont je ne me départirai jamais. Quant aux Sauvages, ſi j'ai fait une alliance avec eux ; c'eſt que je me ſuis vu obligé de gagner de viteſſe le Congrès parce qu'ils étoient ſollicités & recherchés par le Congrès de même que par les Anglois. J'ai témoigné dans plus d'une occaſion aux Sauvages combien leur barbarie m'étoit odieuſe. Il y a dans cette ville un M. Saint-Luc, autrefois au ſervice de France & aujourd'hui à celui de la Grande-Bretagne. C'eſt un Officier qui n'eſt pas ſans mérite. Comme il m'a injuſtement accuſé de cruauté, je voudrois qu'on le fît venir à la barre de la Chambre pour que je puiſſe l'interroger. Je ne crains point de paroître devant lui, quoique je le ſache capable de ſacrifier tout à ſon ambition, & qu'il ait été mieux reçu à la Cour que moi «.

Le Général Burgoyne dit enſuite, qu'il deſiroit que le Lord Germaine au lieu de l'attaquer, établît la ſubſtance des allégations de M. Saint-Luc contre lui : qu'il étoit vrai que M. Saint-Luc avoit renvoyé les Sauvages, mais que dans le fait lui & les Sauvages avoient honteuſement déſerté.

» C'eſt moi même, pourſuivit M. Burgoyne qui ai demandé à revenir en Angleterre ; je n'ai jamais été regardé comme priſonnier d'après la convention de Saratoga ; quoique je n'aie fait cette demande qu'à condition de retourner, ſi le Congrès l'exigeoit, dans le cas où les délais de la convention ſeroient prolongés au-delà d'un tems raiſonnable. Je ſuis venu pour me juſtifier moi & mes troupes qui partagent l'opprobre d'une convention ſignée de ma main «.

» Une raiſon de plus me fait ſouhaiter que la Chambre continue à s'occuper de mon affaire, c'eſt que j'ai été ſouvent le ſujet des débats les plus ſérieux de cette Chambre, & que je dois deſirer d'effacer les impreſſions qu'a du produire la liberté avec laquelle on s'eſt exprimé à mon ſujet dans le public «.

» Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il exiſte un corps de délit, & que ſi les Miniſtres ſont innocens, c'eſt moi qui ſuis coupable ; mais je demanderai toujours pourquoi ils m'ont donné des ordres peremptoires, & pourquoi en même-tems ils n'ont point ordonné au Général Howe de s'entendre & de coopérer avec moi. Ils ſont condamnables, ou pour ne m'avoir point mis en état d'agir ſeul en me donnant des forces ſuffiſantes, s'ils ſavoient que le Général Howe devoit ſuivre un plan qui n'avoit point de liaiſon avec le mien, ou, le ſachant, pour m'avoir donné l'ordre pétemptoire d'aller à Albany. En tout ceci

je n'accuſe point le Général Howe. Il doit avoir eu les plus fortes raiſons pour ſe conduire comme il a fait. Soit que des ordres correſpondans avec les miens lui ayent manqué, ſoit qu'il ait été forcé par les circonſtances à tourner tous ſes efforts vers le Sud, il eſt poſſible qu'il ſe juſtifie très-complétement : mais encore faut il que ces affaires là ſoient diſcutées. Je prie tous les Miniſtres de ſe mettre pour un inſtant à ma place, à la place d'un homme à qui l'on ferme la bouche au tribunal de ſon pays auſſi bien qu'à celui de la Chambre. J'ai demandé une enquête militaire, on ne me l'a point accordée. Pourquoi me refuſe-t on auſſi une enquête parlementaire ? Celle-ci ne s'étend pas ſeulement à l'exécution du plan, mais au plan lui même. Les Officiers & les Soldats de mon armée ont bien mérité de la patrie. Pourquoi la politique miniſtérielle m'interdit-elle la préſence de mon Souverain à qui je dois rendre compte de leurs ſervices ? Il eſt vrai que le Général Howe a bien voulu à ma recommandiction nommer aux emplois vacans dans l'armée du Nord, mais cela n'empêche point que cette armée n'ait de juſtes prétentions aux graces de la Cour «.

Ici M. Burgoyne s'éleva avec la plus grande chaleur contre les Miniſtres qui, pour n'être pas forcés de rendre un compte, dont ils ſont embaraſſés, ne rougiſſent point de compromettre & de ſacrifier l'honneur & la répu-

tation des Officiers & des Soldats Anglois employés dans cette expédition.

Il ſe plaignit que ſes inſtructions, ſuperflues ſur certains points, étoient inſuffiſantes ſur d'autres. Il inſiſta de nouveau ſur l'exhibition des papiers.

» On m'a fait un reproche ſur ce que j'ai paſſé la riviere d'Hudſon. Je prendrai la liberté de rappeller à la Chambre que je l'ai fait du conſentement de mes Officiers qui ſe montroient tous perſuadés qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre. On me blâme auſſi de m'être fait ſuivre de mon train d'artillerie après la priſe de Ticondérago ſur le prétexte qu'elle a rallenti ma marche & donné à l'ennemi le tems de raſſembler ſes forces contre moi, & que ſi je l'euſſe laiſſée à Ticondérago, j'aurois été plus en état de gagner Albany. Cela peut bien être; mais il faut obſerver en même-temps qu'il eût été impoſſible de ſe ſoutenir à Albany ſans artillerie, & que je ne devois point m'avancer plus loin dans le pays «.

» Je proteſte auſſi que je n'ai voulu en aucune maniere ôter le commandement du Canada au Général Carleton. Perſonne au contraire ne rend plus juſtice que moi aux talens, à la conduite & au zèle de ce Général. On a communiqué à la Chambre quelques-unes de mes lettres à ce ſujet, mais au lieu de les donnet par extraits comme on l'a fait, j'aurois voulu qu'on les produi-

sît toutes & dans leur intégrité. Le Général Carleton a été continué dans le commandement du Canada & de l'armée avant que ma commiſſion fût ſignée & même ſollicitée, & j'ai moi même ſû bon gré au miniſtere de l'avoir gardé. Quant à l'expédition d'Albany, ce n'eſt pas moi qui l'ai conſeillée, quoique j'aie eu grande part au plan pour l'effectuer. J'en avois propoſé un autre beaucoup plus étendu & tout différent. »Ici le Géneral eſſaya de prouver que le Général Fraſer avoit toujours été du même avis que lui ſur l'interprétation de ſes ordres, & qu'ils avoient agi de concert dans l'exécution de ſes plans «.

» Bien loin, pourſuivoit-il, d'avoir eu le moindre différend avec le Chevalier Howe ainſi qu'avec le Général Carleton, je n'ai jamais rien dit ni même penſé à leur déſavantage. Je ſuis bien ſûr que ces Officiers ſeront auſſi empreſſés que moi de juſtifier leur conduite & de venger leur honneur. Pour moi ſi je ſuis coupable, j'avoue que je le ſuis avec excès «. A cette occaſion il dit des choſes très-fortes & très-pathétiques. Il inſiſta ſur une enquête & aſſûra qu'il ſoutiendroit ſa demande non ſeulement de ſa vie, mais, ce qui lui étoit infiniment plus cher, de ſon honneur & de ſa réputation.

» Au ſurplus, ajouta-t-il, quelle qu'ait pu être l'erreur ou même le crime du Général à Saratoga, il n'en doit rien réſulter

au déſavantage de ſes troupes qui, par la conduite qu'elles ont tenue, par le courage & l'héroiſme dont elles ont donné des preuves éclatantes, mérite, j'oſe le dire, des remercimens publics «. Il fit de ſon armée l'éloge le plus magnifique, & après avoir obſervé que depuis la cataſtrophe de Saratoga & la réſidence de l'armée du Nord à Cambridge, elle n'a jamais manqué en rien aux devoirs que lui impoſoient la diſcipline militaire, l'honneur des armes de Sa Majeſté & celui de la Grande-Bretagne, il reprit ainſi le fil de ſon diſcours.

» Je demande une enquête pour qu'il ſoit décidé ſi d'après les principes de la foi publique les Américains ont été fondés à ſuſpendre la convention de Saratoga ſous prétexte d'une infraction de ma part. Je puis comparer ma ſituation à celle des Romains lorſqu'ils paſſerent ſous le joug des Samnites. Le Général fut appellé devant le Sénat, il prononça un diſcours pour ſe juſtifier, & il le termina en demandant que ſi l'ennemi étoit aſſez déraiſonnable pour inſiſter ſur l'exécution des conditions de la paix, le traité ne fût point ratifié, mais qu'on le mît à mort comme une victime expiatoire, ou qu'on le renvoyât chargé de chaînes à l'ennemi. Je deſire qu'on tienne la même conduite relativement à moi, avec le Congrès, ſi l'on trouve de même que l'ennemi ait violé la foi publique. En conſéquence je renouvelle mes

inſtances pour que mon affaire ſoit examinée dans un Comité de la Chambre «.

» Quant aux actes de barbarie de la part des Sauvages, je déclare que bien loin de les avoir provoqués, j'ai toujours fait en ſorte qu'ils ne commiſſent aucunes cruautés ſans ſujet. La maiſon du Général Schuyler qui lui avoit couté dix mille livres ſterling, a été détruite, parce que ne pouvant la faire occuper moi-même, elle auroit ſervi de retraite & de fortereſſe à l'Ennemi. Lorſque je me ſuis trouvé avec ce Général, après la convention, je lui ai fait des excuſes, non pas comme *Soldat*, mais comme galant homme, de la néceſſité où j'avois été de brûler ſa maiſon. Ce Général me répondit que ma conduite n'avoit rien de blâmable, & qu'en pareille circonſtance il en auroit fait autant. M. Schuyler m'a traité avec toute l'honnêteté poſſible : il inſiſta pour que deux de ſes Aides de Camp m'accompagnaſſent, pour me procurer de meilleurs logemens, & à mon grand étonnement, après un jour ou deux de marche, je fus conduit dans une maiſon de M. Schuyler où ſa femme & ſa fille me reçurent avec toutes ſortes d'égards & de cordialité. Elles me forcerent de reſter avec elles pendant ſix jours & me firent ſervir réguliérement une table de quatorze couverts pour moi & ma ſuite «.

Le Lord *Germaine*, ayant pris la parole, traita d'abord ce qui regardoit M. Saint-Luc. » Ce Canadien, dit-il, s'eſt annoncé chez

noi comme un homme qui avoit rendu de grands ſervices à la tête des Sauvages ; & dans ne converſation que j'ai eue avec lui, il m'a dit que le Général (M. Burgoyne) étoit un bon Officier avec les troupes réglées, mais qu'il n'en étoit pas de même avec les Sauvages, & qu'il ne prenoit point les meſures convenables pour retenir leur ardeur ; — *que c'étoit un brave homme, mais lourd comme un Allemand* «. Le Lord *Germaine* ſe défendit d'avoir laiſſé ſortir de ſes mains la lettre *confidentielle* du Général, en diſant que c'étoit par mégarde (*a*) qu'elle avoit été jointe dans les bureaux aux autres papiers ; & qu'il en étoit très-fâché.

» Quant à l'audience du Roi, il y a pluſieurs exemples, pourſuivit-il, du refus qu'éprouve M. Burgoyne : il faut qu'au préalable ſa conduite ait été examinée dans un Conſeil de guerre ; Sa Majeſté avoit été conſultée ce ſujet, & c'eſt moi-même qui en ai été chargé. » Il finit en diſant que comme les militaires étoient les Juges les plus propres pour décider la queſtion actuelle, il ne croyoit pas qu'il fût de la compétence du Parlement de s'en mêler en aucune maniere ; qu'il penſoit que la Chambre ne pouvoit pas s'aſſembler en

(*a*) Belle excuſe, a dit un Ecrivain Anglois, pour ſe juſtifier d'avoir trahi le ſecret d'une lettre écrite en confidence. C'eſt par inadvertance qu'on viole les loix les plus ſacrées de l'honneur !

Comité pour examiner cet affaire, puiſqu
l'Officier qu'elle regardoit ne pouvoit poin
être jugé par la Chambre tant qu'il ſero
priſonnier des Américains. Il ajouta qu'o
ne pouvoit point blâmer les Miniſtres qu
avoient conſeillé à Sa Majeſté de ne poin
admettre le Général en ſa préſence. — Qu'i
avoient fait des recherches pour trouver u
cas ſemblable au ſien, & ſur lequel on eû
pu ſe régler pour lui faire avoir une audienc
du Roi, mais qu'il ne s'en étoit pas trouv
un ſeul «.

Le Général Burgoyne ſoutint qu'il pouvoi
& devoit être jugé par la Chambre n'étan
point priſonnier, qu'il ne s'étoit point rendu
diſcretion, & qu'il n'avoit beſoin ni de rançon
ni d'échange pour rentrer dans la jouiſſanc
de tous ſes droits de Sénateur & de citoyen.

Qu'il lui avoit été *permis* de venir e
Angleterre pour purger ſon honneur, & qu'i
étoit tout prêt à ſubir le jugement de l
Chambre.

Le Lord *George Germaine* repliqua que l'ar
gument même employé par le Général Bur
goyne prouvoit le fait que lui Lord Germaine
avoit ſoutenu. Qu'on avoit *permis* au Généra
de venir en Angleterre. Que ce mot *permi*
ſignifioit clairement qu'il étoit priſonnier; &
que comme priſonnier il ne pouvoit pas être
jugé par la Chambre.

M. *Luttrell* mit (*a*) en parallele la conduit

(*a*) Ce Député s'étoit déja fait une mauvaiſe af

u Général & celle du Miniſtre. Dans les nciens tems, dit-il, c'étoit la coutume des retons de donner des éloges & de faire des mercimens à ceux de leurs Officiers & erviteurs qui avoient ſignalé leur zele & ur courage pour le bien public, quand même urs efforts n'euſſent point été couronnés a ſuccès; mais aujourd'hui ces même Ser- teurs ou Généraux n'obtiennent des éloges u'en raiſon de leur négligence à remplir urs devoirs.

» Le Lord *North*, dit-il, ſe défend d'être Dictateur toutes les fois que le Parlement end en conſidération les bévues du gou- ernement. Si les armées de la Grande-Bre- gne ſont heureuſes ou malheureuſes, ce eſt point lui qui a donné les plans, il n'y rien de ſon fait. Dans tous les événemens ui intéreſſent la grandeur ou le bonheur e la nation, il ne met en avant que ſa *nidité*; il n'eſt point *premier Miniſtre*, il eſt que l'inſtrument du Conſeil privé; il a dans ce Conſeil qu'une humble voix, il ne peut-être comptable vis-à-vis de la ation de l'extravagance des plans qu'il

---

re dans une des précédentes ſéances, pour un pa- llele de même nature entre Milord Chatham & les iniſtres actuels, auxquels il avoit donné hautement s plus odieuſes qualifications, défiant le Miniſtre & troupe de penſionnaires, de fourniſſeurs, d'eſpions, c. & proteſtant qu'il ſe laiſſeroit plutôt conduire en iſon que d'en retracter un *iota*.

entreprend de faire adopter à ſon Souve
rain. Si ces plans portent atteinte aux liberté
de ſon pays: s'ils attaquent la conſtitution
il n'eſt alors que l'écho du Parlement. Su
quoi le noble Lord eſt-il hardi & entrepre
nant? Il ne ſe glorifie que d'un ſeul acte d
ſon jugement & de ſon honnêteté, act
également glorieux & utile à la Couronne
C'eſt de ce qu'au milieu d'une criſe de ruin
menaçante & de calamité inouie dans les anna
les de notre hiſtoire, dont toute la fermeté, le
lumieres & la ſageſſe d'un Chatham auroien
peine à nous tirer, il a fait choix d'un *Miniſtr*
de la guerre, déclaré incapable de toute *opéra*
tion vigoureuſe, & dont la diſgrace à la Cou
de George II a été fondée ſur la cenſur
la plus formelle d'un Conſeil de guerre qu
lui a fait perdre la confiance de la nation &
ſon propre honneur. Qu'eſt-ce que la natio
peut attendre de ſes Conſeils? De quel plan
heureux a t-il été l'auteur? Pourquoi aura
t-il été abſous tandis que nous ferions ſuc
comber un brave Officier dont le ſeul crim
eſt d'avoir été trop zelé, trop brave, trop
entreprenant, trop tourmenté du bien de ſo
pays, *d'avoir ſtrictement ſuivi ſes ordres*, &
fait, tout ce dont la bravoure Angloiſe e
capable pour mettre à exécution le plan d
Miniſtre. Si, au lieu de tenir une pareill
conduite il eût quitté ſes drapeaux & déſo
béi aux ordres de ſes ſupérieurs; s'il eût ſu

e danger, il auroit pu prétendre à la pro-
ection du Lord North & aux dignités &
écompenſes accumulées ſur le LordGermaine.
Le Général Burgoyne demande un jugement
égal & public: il lui eſt dû, de même que
e poids de notre cenſure doit tomber ſur
n homme qui oſe ſe prévaloir de ce qu'il
été injuſtement abſous «.

Le Lord *George Germaine*, attaqué direc-
ement par M. Luttrell, répondit du ton
e la colere & de l'indignation, qu'il n'avoit
mais mérité par ſa conduite un pareil ou-
age, qu'il mépriſoit M. Luttrell, & que
out âgé qu'il étoit il tireroit vengeance de
inſulte qui lui étoit faite. Il continua à ſe
épandre en injures perſonnelles, mais il fut
nterrompu par les clameurs générales pour
ordre, dans la confuſion où ſon emporte-
ent avoit jetté toute la Chambre. L'Orateur
éclara que ſi la Chambre le ſecondoit il
aintiendroit à l'ordre.

Le Lord *North* convint que le Lord G.
ermaine s'étoit écarté de l'ordre, ce qui
i étoit échappé n'ayant aucun rapport à
queſtion.

M. J. Luttrell répondit que les menaces
un ton arrogant ne le feroient pas renon-
r aux privileges des Membres de la Cham-
e, & qu'en conſéquence de ſon caractere
blic, il avoit droit d'exprimer publique-
ent & complettement tous ſes ſentimens.
Le jugement rendu par le Conſeil de guerre

ſous le regne de Georges II, pourſuivit-il, eſt une procédure publique, concernant un homme chargé d'un poſte public de confiance, qui exigeoit du courage, du zèle, des talens, de l'intégrité & toutes les qualités eſſentielles requiſes dans un Miniſtre de la guerre, ainſi que dans un Général. Je n'ai point touché aux vertus ni aux vices perſonnels du Lord Germaine; & ſi on peut me reprocher de m'être écarté de l'ordre, relativement à la queſtion, du moins on ne peut pas dire, qu'en rapportant un fait public ſur le compte d'un Miniſtre, je me ſois permis des perſonnalités.

Dans la confuſion du débat, M. Luttrell, voulut ſortir de la Chambre pour éviter qu'on le forçât de promettre qu'il ne feroit pas éclater ſon reſſentiment de l'injure que lui avoit faite le Lord Germaine, mais l'Orateur ordonna au Sergent d'armes d'arrêter M. Luttrell & de le ramener à ſa place.

L'Orateur déclara que comme il étoit échappé quelques expreſſions trop peu meſurées au Lord Germaine & à M. Luttrell, dans le cours du débat; il exigeoit qu'ils donnaſſent leur parole d'honneur de ne pas pouſſer plus loin cette querelle.

Le Lord G. Germaine répondit que s'il avoit dit quelque choſe qui ne fût pas convenable, devant la Chambre, il en étoit fâché, & qu'il eſpéroit que la *Chambre* l'excuſeroit

cuſeroit. Il convint qu'il s'étoit écarté de l'ordre.

M. Luttrell, interpellé à ſon tour, parlà en ces termes. » Si après avoir été inſulté il faut que je ſois empriſonné pour avoir rapporté une Sentence de Georges II, j'aime mieux encore ſubir cette peine que de renoncer aux priviléges du Parlement, en promettant de mépriſer une inſulte perſonnelle, qui n'étoit fondée ni ſur l'*opinion publique*, ni ſur aucune *ſentence*, ni ſur aucun *jugement*, & que de m'entendre adreſſer des épithétes, dont le ſens eſt auſſi perſonnel que l'expreſſion. Je n'ai point d'autre réponſe à faire & e m'en tiendrai à la déciſion de la Chambre.

Pluſieurs Membres ſe leverent en ce moment & agiterent ſur la queſtion, ſi le Lord Germaine avoit fait, ou non, des excuſes ſuffiſantes.

Vers les onze heures, M. Buller propoſa que l'honorable M. Temple Luttrell fut auſſi-tôt arrêté par le Sergent d'armes.

La conteſtation dura juſqu'à minuit paſſé. Le Chevalier James Lowther, M. Knox, le Chevalier G. Yonge, M. Howard & d'autres opinerent que ce ſeroit violer le priviége du Parlement, de faire arrêter M. Luttrell ſur les faits qui venoient de ſe paſſer dans la Chambre; & ils firent une diſtinction entre des accuſations ſur des objets publics ou ſur des objets particuliers.

M. Buller, M. Onſlow & pluſieurs mem-

bres attachés au miniſtere, furent d'avis que le Lord Germaine ne pouvoit pas en honneur faire d'autres excuſes, & que par conſéquent il falloit faire arrêter M. Luttrell.

M. Luttrell ſe leva de nouveau. » Je ſais, dit-il, de la bouche des plus anciens membres du Parlement & des divers partis, que les affaires publiques ne peuvent point reprendre leur cours que cette altercation ne ſoit terminée; & comme, à tout événement, je ſuis réſolu à ſoutenir mon privilége de Député, je demande la permiſſion d'appuyer la motion faite pour mon empriſonnement, afin que mon abſence mette la Chambre en état de pourſuivre une affaire de la plus grande importance pour tous les Militaires & pour la Nation en général. La ſeſſion doit ſe terminer dans quelques jours par une prorogation, & il y a encore quantité d'affaires importantes à traiter; il eſt donc tems que cette diſpute finiſſe. Je ne ferai aucune excuſe pour avoir parlé d'un jugement public dont Milord Germaine eſt bleſſé: c'eſt par lui qu'il m'en eſt dû pour les inſultes privées & perſonnelles qu'il m'a faites «.

Il étoit près d'une heure du matin & M. Luttrell alloit être mis ſous la garde du Sergent d'armes, lorſque Milord Georges *Germaine* ſe leva pour s'excuſer une ſeconde fois, & il demanda pardon directement à M. Luttrell des termes impropres dont il avoit uſé à ſon égard dans la chaleur du

débat, ſe ſentant bleſſé par les imputations qu'il lui avoit faites.

M. Luttrell dit alors que la Chambre paroiſſant ſatisfaite des excuſes qui venoient de lui être adreſſées, il ſe ſoumettoit aux ordres de la Chambre & promettoit de ne point donner de ſuite à cette affaire.

La modification de M. Fox ayant été rejettée par 144 voix, contre 96; pluralité 48: la queſtion principale paſſa ſur les deux heures à la négative ſans qu'on allât aux voix.

Chambre des Pairs le 27.

La Chambre en Comité ſur le Bill de la Milice.— Le Duc de Mancheſter fit remarquer à la Chambre une modification faite au Bill par les Communes qui pouvoit nuire au bien du ſervice. Tous les Officiers de l'armée à la demi-paye, au deſſus des Subalternes, & à partir des Capitaines, qui ſeront appellés pour ſervir dans la Milice, perdront leur demi-paye (réforme) tant qu'ils ſeront employés. Apres avoir fait voir les divers vices & inconvéniens de cette clauſe, il demanda à la Chambre ſi, dix shillings par jour, qui par là ſe réduiſoient à cinq, ſuffiſoient pour payer & indemniſer un Officier, qui auroit pû reſter tranquille chez lui. Il ſoutint que la clauſe n'étoit pas moins défectueuſe du côté politique, dans un moment où l'ennemi méditoit une deſcente en

Angleterre. » Les côtes de France, dit-il, qui bordent la Manche, ſont couvertes de troupes. Ce n'eſt point une vaine allarme qu'on vous donne, Milords, car j'ai des raiſons particulieres de croire que nous ſommes menacés très-ſérieuſement d'une deſcente «. Il en conclut qu'on ne pouvoit pas ſans indiſcretion priver l'Angleterre de l'aſſiſtance de tous les Officiers réformés qui ſe verroient contraints par cette clauſe de chercher à s'excuſer de ſervir dans la Milice.

On eſſaya de faire entendre au Duc de Mancheſter que c'étoit empiéter ſur les droits des Communes, puiſqu'il réſulteroit de ſa propoſition une augmentation de charges pour l'Etat, & que les Communes avoient ſeules le droit de ſtatuer ſur cet article. En vain il allégua que les Pairs avoient modifié en 1756 le Bill pour la Milice en réduiſant le nombre d'hommes de 63,000 à 31,000. — On lui répondit qu'il y avoit une grande différence entre diminuer de moitié un article de dépenſe & l'augmenter, & le Lord Denbigh aſſura, que le Bill ſeroit entiérement rejetté par les Communes s'il retournoit à leur Chambre avec quelque modification : enfin la motion du Duc de Mancheſter paſſa négativement.

Le Duc de Richmond éleva auſſi-tôt une autre queſtion ſur ce que le Bill excluoit de la Milice tous les Officiers tenant com-

miſſion du Roi, excepté ceux à la demi-paye. Ce Seigneur ſe montra vivement affecté de cette clauſe, qui lui ôtoit l'eſpoir de ſervir ſa patrie dans un moment de danger, ainſi qu'à pluſieurs autres Officiers de diſtinction, du grade de Colonel & au-deſſus. » J'ai l'honneur, dit-il, d'être Lieutenant-Général des armées du Roi, quoique je ne ſois point actuellement employé; & quand je verrai l'ennemi au milieu de nos foyers je ne pourrai point me mettre à la tête de la Milice de ma Province. Tout Officier de grade ſupérieur, dont le corps ne ſera point commandé, ou ſe trouvera aux Iſles, ne pourra point s'armer avec ſes concitoyens pour repouſſer l'ennemi. — Le Lord Radnor propoſa d'ajouter ces mots, » & actuellement employés dans l'armée », mais le Lord Onſlow ſoutint que la Chambre des Communes défendroit ſes droits, & qu'il ne falloit point broucher à un Bill burſal.

Le Duc de Mancheſter parla de nouveau de ſes craintes d'une invaſion, fondées, dit-il, ſur des avis qu'il tenoit des meilleures ſources, & qu'il ſavoit être de même parvenus au Gouvernement, quoique les Miniſtres ne vouluſſent ni les communiquer, ni prendre aucunes meſures en conſéquence. Après quelques débats, dans leſquels la Chambre fut raſſurée au ſujet du mécontentement qu'elle craignoit de donner à celle des Communes, le Lord Chancelier fit voir que ce ne ſeroit

point une raiſon pour que le Bill fût rejetté. Entraînés par le poids d'un pareil ſuffrage, les Lords Deubigh & Hilſborough donnerent les plus grands éloges au Duc de Richmond ſur les obligations que l'Angleterre avoit à ſon zèle, comme Militaire & comme Sénateur. — La clauſe fut rejettée ſans qu'il y eût d'oppoſition.

Le Marquis de Rockingham ayant pris le fauteuil du Comité ſur le Bill en faveur des Catholiques Romains, l'Archeveque de Cantorbery propoſa une clauſe pour aſtreindre les Evêques & Prêtres quelconques de cette communion à un ſerment d'où dépendroit leur temporel. Le Duc de Richmond ſuggera une modification à cette clauſe, qui ſatisfit les deux partis. — L'Archevêque demanda enſuite que le ſerment du *Teſt* fût exigé des Evêques Papiſtes, mais le Lord Hilſborough, fit voir que ce ſerment étant ſuſceptible de reſtrictions mentales, il ne ſeroit d'aucune utilité, & il qualifia d'imbécilles & d'inſenſés les auteurs du Bill & de la Formule propoſée pour le ſerment (M. Dunning & le Chevalier Georges Savile).

On procéda au rapport du Bill, après que l'Archevêque de Cantorbery eut fait l'aveu que c'étoit le Lord Mansfield, qui, ne pouvant point venir lui-même à la Chambre, lui avoit recommandé de porter la motion du ſerment.

Le 28.

Une commiſſion du Roi donna le conſentement de Sa Majeſté aux Bills qui ſe trouvoient en état, & au nombre de ces Bills furent celui du vote de crédit pour 1778, & celui des Catholiques Romains.

Chambre des Communes le 27.

M. David Hartley fit la motion ſuivante.

» Il ſera préſenté une humble adreſſe au Roi, pour lui remontrer que les grands & importans événemens qui ſont parvenus à la connoiſſance du public, depuis l'ouverture de cette ſeſſion, tant par rapport à nos progrès dans la guerre d'Amérique, qu'au ſujet de la conduite de la France envers la Grande-Bretagne ſont de la nature la plus allarmante & exigent qu'on prenne le plutôt poſſible la ſage réſolution de ceſſer dès-à-préſent la guerre d'Amérique, & qu'on ſe décide à repouſſer avec toute la vigueur poſſible toutes les entrepriſes hoſtiles que la France pourra tenter «.

» Sa Majeſté ſera de plus aſſurée que la déclaration par elle faite, en aſſemblant le Parlement pour la préſente ſeſſion, » *que Sa Majeſté regarderoit le rétabliſſement de la paix en Amérique, comme le plus grand bonheur de ſa vie & l'événement le plus glorieux de ſon regne*, s'accorde parfaitement avec les diſpoſitions de ſes fideles Communes, & que la

nouvelle déclaration faite par Sa Majeſté dans le cours de la ſeſſion, *qu'elle étoit déterminée à conſerver & à maintenir le pouvoir & la réputation de l'Angleterre vis-à-vis des Puiſſances étrangeres*, n'eſt pas moins ſatisfaiſante pour ſes fidèles Communes, leur honneur national devant toujours leur être auſſi cher qu'il peut l'être à Sa Majeſté elle-même «.

» Il ſera repréſenté à Sa Majeſté que ces deux points, ſavoir de rendre la paix à l'Amérique & de maintenir l'honneur national aux yeux des Puiſſances étrangeres, ſont ceux que ſes fidèles Communes ont le plus fortement à cœur, & qu'elles ne ceſſeront jamais d'y travailler avec autant d'ardeur que de bonne foi, juſqu'à ce qu'ils ſoient pleine- & efficacement obtenus. On ajoutera que ſes fideles Communes demandent à Sa Majeſté la permiſſion d'exprimer leurs ſentimens de la maniere la plus ſolemnelle, afin qu'il ne puiſſe reſter aucun doute ni ſoupçon à qui que ce ſoit en Amérique ſur la ſincérité du déſir qui les anime pour le rétabliſſement de la paix, qu'elles eſtiment à preſent par-deſſus toutes autres conſidérations quelconques; objet dans la vue duquel ſes fideles Communes ſont prêtes à concourir avec Sa Majeſté dans telles autres meſures conciliatoires (ceci veut dire même en accordant l'indépendance) que Sa Majeſté jugeroit néceſſaires pour donner plus d'efficacité à leurs intentions: & pour qu'en même tems il ſoit connu

de toutes les autres Puiſſances étrangeres, que les Communes de la Grande-Bretagne ſeront toujours prêtes, dans toutes les occaſions juſtes & néceſſaires, à faire éclater leur reſſentiment de toutes les inſultes qui peuvent être faites à la nation, & à repouſſer toutes les atteintes qu'on peut tenter de porter ſoit à la dignité de Sa Majeſté, ſoit à l'honneur de ſes peuples «. — Après quelques diſcuſſions ſur cette motion, M. Hartley s'eſt laiſſé perſuader de la retirer : le ſort qu'elle a eu a été remarquable, en ce qu'elle avoit été portée par M. Hartley, appuyée par le Chevalier George Saville, ſoutenue du ſuffrage de Milord North, & que cependant elle a été rejettée par la Chambre.

Milord North avoit déclaré que le projet d'adreſſe étoit ſi ſagement conçû, qu'il ne croyoit point que la Chambre pût s'y refuſer. Ce projet avoit cependant eu des contradicteurs dans M. Grenville & dans le Lord New-Haven : l'un & l'autre ſur le fondement qu'il menoit à faire accorder l'indépendance à l'Amérique (& c'étoit bien ce qu'entendoit & déſiroit Milord North). Le Lord New-Haven y ajouta qu'il étoit perſuadé que ſi on eût fait partir pour l'Amérique quinze mille hommes additionels votés cette année pour ce ſervice, il eût fallu que la rébellion ſuccombât.

Le Chevalier George Saville & le Lord Ongley approuvoient l'adreſſe, regardant l'A-

mérique comme déja en poſſeſſion de l'indépendance, & voulant qu'avant la prorogation le Parlement donnât aux anciens ſujets de la Nation cette marque de ſa bonne volonté.

L'avis du Chevalier Guillaume Meredith avoit été abſolumeut contraire, ſur le motif de la tendance viſible de l'adreſſe à laiſſer au Roi les pouvoirs néceſſaires pour accorder l'indépendance. » Ce ſeroit, dit-il, la perte des deux Pays. Remarquons qu'il exiſte en Amérique deux intérêts diſtincts & ſéparés: dans les parties du Sud & du Nord de ce continent, qui s'accordent entr'eux ſur la néceſſité de dépendre de l'Angleterre. Les productions de celles du Nord ſont exactement les mêmes que les nôtres. Suppoſez celles-là indépendantes, l'Angleterre devient leur rivale; & par la ſupériorité de ſon capital ainſi que par ſes avantages locaux, elle rend leur commerce preſque nul. Les productions de celles du Midi ſont différentes de celles des nôtres, il eſt vrai; mais où trouveront-elles un débit plus avantageux que dans la Grande-Bretagne. Il n'y a pour elles en France ni eſpeces, ni manufactures, ni crédit. Il faut de plus que dans leurs rapports mercantiles avec cette Nation, elles ſe ſoumettent à ſes formes de gouvernement, pour leſquelles elles ont manifeſté leur répugnance en ſe récriant, comme elles ont fait contre le Bill de Quebec. Ainſi quelques ſoient à d'autres égards les motifs qui leur font déſirer une ſépara-

ion, au moins l'intérêt commun de ces deux parties eſt-il de nous reſter unis & de vivre dans notre dépendance. Le grand obſtacle qu'elles y trouvent, c'eſt qu'il leur eſt impoſſible de mettre leur confiance dans un Miniſtere qui a cauſé tous leurs maux, & de ſe livrer à ſa merci. C'eſt exactement ce qui arriva dans la révolution des Provinces-Unies. Le Duc d'Albe avoit commencé la guerre contre elles avec ſuccès : mais quand Philippe voulut entrer en négociation, il eut le bon eſprit de le renvoyer, concevant bien qu'un homme qui avoit mis le feu à la maiſon, n'étoit nullement celui qu'il convenoit de choiſir pour l'éteindre.

Cette oppoſition, accompagnée de la menace faite par le Chevalier Meredith de ſe retirer de la Chambre plutôt que de donner ſa voix pour la motion, décida M. Hartley à l'abandonner, mais non ſans exprimer le plus vif regret de ce que les Américains n'auroient point cette preuve des favorables diſpoſitions de la Chambre, paroiſſant convaincu que leur retour devoit être l'effet de leur choix & non de la néceſſité.

M. Temple Luttrel voyant la Chambre prête à ſe vuider, annonça que dans la prochaine ſéance il remettroit ſur le tapis l'état de la marine. » Cette diſcuſſion, dit-il, eſt de la plus grande importance, car je ſuis bien aſſuré qu'il ne manque pas moins de dix mille hommes pour completer le nom-

bre voté de gens de mer, & j'ai connoiſſance de divers autres articles ou les *deficit* ne ſont pas moins énormes ; les uns & les autres demandent la plus ſérieuſe attention de la Chambre.

Dans cette même ſéance on agréa en Comité le Bill de l'annuité de quatre mille livres ſterling ſur le fond aggregé pour la famille de Milord Chatham. Il fut arrêté enſuite que le Roi ſeroit ſupplié d'ordonner une ſomme de vingt-mille livres ſterling pour liquider la ſucceſſion du feu Lord, & que la Chambre allogeroit cette ſomme à Sa Majeſté.

Le Chevalier Philipp Jennings Clerck ſe plaignit du mauvais traitement qu'éprouvoient les Membres de la Chambre quand ils ſe rendoient à celle des Pairs, où ils ſe trouvoient confondus avec la foule qu'il plaiſoit aux Pairs ou au portier d'y laiſſer entrer, & ſouvent au milieu de filoux qui fouilloient dans leurs poches. Il fit voir combien il importoit pour la Chambre de ſe faire rendre de la part des Pairs les mêmes égards qu'elle avoit pour eux. — Il fut arrêté que cette matiere ſeroit priſe en conſidération dès l'ouverture de la prochaine ſeſſion.

M. Temple Luttrel exprima ſa ſatisfaction de voir que la Chambre ſe fût relâchée ſur l'ordre permanent qui interdit l'entrée de la Chambre aux étrangers, & qu'on avoit fait exécuter trop rigoureuſement le 26, lorſqu'il fut queſtion pour la premiere fois du Général Burgoyne. Il déclara que ſon

ntention étoit, ſi on eût perſiſté à faire ob-
erver cet ordre, de demander que tous les
utres ordres ſemblables le fûſſent pareil-
ement, quelqu'embarras qui pût en réſul-
er. » C'eſt, dit-il, le droit inconteſta-
le de nos Conſtituans d'aſſiſter à nos dé-
bérations; & toutes les fois qu'on cher-
hera à le leur enlever, je m'y oppoſerai
e tout mon pouvoir, ou je ferai ſi bien
u'on s'en repentira «.

M. Luttrel demanda auſſi pourquoi il y
voit eu une exception lorſqu'on avoit fait
ortir tout le monde de la galerie? — M.
urke répondit qu'elle avoit été pour M.
arrick, à qui tout ce qu'il y avoit d'Ora-
eurs dans le Sénat Britannique devoient
eur talent, formé à ſon école, & qu'en ſa
ualité de leur maitre, il avoit bien le droit
'aſſiſter, comme juge, à leurs combats.
e ſuffrage emporta les applaudiſſemens de
oute la Chambre; & jamais peut-être l'art
u Comédien n'a reçu un plus magnifique
oge.

A l'occaſion des Auditeurs étrangers que
I. Luttrel vouloit avoir, le Lord Ongley
plaignit amerement de la ſcandaleuſe li-
ence avec laquelle on imprimoit les débats
e la Chambre. » Les Gazettes, dit-il, en
nt les rapports les plus infideles, chacune
lon les affections & les goûts particuliers
e ceux qui la dirigent. C'eſt la raiſon qui
e fait ſouhaiter que nos portes ſoient fer-

mées aux étrangers, & je ne ſerai parfaitement content que quand un acte du Parlement aura été paſſé pour empêcher que les débats n'aient cette publicité, ſur tout dans les circonſtances actuelles. Il ajouta que la ſeſſion étant près de finir, il ne manqueroit pas à l'ouverture de la prochaine, de porter une motion ſur cet objet.

M. Temble Luttrel reprenant vivement la parole. » Ah, je vois clairement, dit-il, pourquoi on inſiſte ſi fort ſur l'excluſion des étrangers. Je l'avois toujours bien ſoupçonné; & je n'ai point été la dupe de tous les faux prétextes dont on avoit coloré cette prétention. Mais il eſt de la plus grande importance pour le maintien de la Conſtitution que les peuples n'ignorent aucuns détails de la conduite de leurs Repréſentans. Comme les papiers publics ſont le ſeul canal par où cette connoiſſance puiſſe leur parvenir. Je déclare que ſi on veut uſer de rigueur ſur ce point, ce ſera par moi que mes Conſtituans apprendront tout ce qui ſe ſera paſſé dans la Chambre.

Chambre des Communes le 28.

UNE motion faite pour que la Chambre s'ajournât au mardi 2 Juin, ne fut combattue que par M. Temple Luttrel, ſur le motif de l'urgence des affaires. — Il y eut 74 voix pour l'ajournement, & 42 contre; pluralité 32.

M. David Hartley demanda que le Roi fût
ıpplié de ne point proroger le Parlement,
: de permettre qu'il continuât de ſiéger, par
ourts ajournemens. — Il allégua pour mo-
ſs la criſe actuelle des affaires, & le danger
e laiſſer le ſort du Royaume dépendre d'une
abale miniſtérielle qui avoit donné de ſi
ıneſtes preuves de la plus grande incapacité.
—Il fit voir en ſecond lieu, qu'il étoit né-
eſſaire que le Parlement ſe trouvât aſſemblé
our *mettre la derniere main* à la négociation
ntamée par ſes ordres avec les Américains.
Ici un Membre du même parti interrompit
. Hartley, & demanda la permiſſion d'aſ-
rer la Chambre que la derniere main étoit
éjà miſe à cette affaire, mais que c'étoit la
ain du Boureau de la Ville de Providence
ui avoit brûlé, dans la place publique, les
lls conciliatoires envoyés par le Général
got, Commandant à Rhode-Iſland, & qu'il
voit de bonne part cette encourageante
ouvelle.

M. *Hartley* reprit les motifs de ſa motion,
our y comprendre l'affaire du Général Bur-
oyne, qui ne pouvoit pas reſter indéciſe,
ıs que la Chambre ſe rendît coupable de
plus criante injuſtice, & de barbarie
ſon égard.

Le Général *Burgoyne* s'étant levé: » Mon-
ur, dit-il, en s'adreſſant, ſuivant l'uſage,
Préſident, j'ai un ſujet bien délicat à traiter,
iſque je ſuis obligé de parler de moi-même;

mais quand j'entends diſcuter les affaires de l'Amérique en général, & la conduite que j'y ai tenue, il m'eſt impoſſible de ne pas mettre mes ſentimens au jour. — Je puis vous aſſurer, Monſieur, que je ſuis traité avec la derniere indignité; car mes ordres, pour cette malheureuſe expédition, étoient préciſ & poſitifs. J'ai écrit pluſieurs lettres à divers Membres de l'Adminiſtration, dans leſquelles j'expoſois mon opinion particuliere, & les motifs d'après leſquels je me ſerois conduit. Ces lettres ont été ſouſtraites à la connoiſſance du Parlement. Celles qui ont été produites ne ſont que des extraits informes d'où on a retiré tout ce qui pouvoit ſervir à me diſculper. Je demande à être jugé. Il faut que juſtice ſoit faite: c'eſt l'eſpoir ſur lequel je ſuis revenu en Angleterre. «

» Le Lord Germaine qui a dreſſé le plan de cette malheureuſe expédition, a obtenu de la Chambre d'approuver ſa conduite, & de le décharger de toute imputation. Pourquoi la Chambre auroit-elle eu une bonté auſſi partiale pour l'un, tandis qu'elle s'armeroit de tant de ſévérité pour l'autre? La motion de M. Hartley tendant à me faire obtenir la même indulgence, il eſt abſolument néceſſaire de faire paſſer cette motion, car il n'y a que le courage du Parlement qui ſoit capable de donner une nouvelle vie à la Nation. En cas d'invaſion ou de rébellion je crois qu'il y a un acte qui autoriſe Sa Ma-

jeſt

jesté à assembler le Parlement en quatorze jours, mais je suis persuadé qu'il n'y a personne qui n'aime mieux se fier aux ajournemens qui certainement seroient efficaces, qu'à un hazard qui peut manquer son effet, d'autant qu'il sera très difficile de rassembler en si peu de tems tous les Députés dispersés dans toutes les Provinces du Royaume «.

» Je sais que l'Administration publie que je me suis jetté dans les bras du parti de l'Opposition. Je ne dirige point ma conduite sur les principes de tel ou tel parti. Dans d'autres occasions, j'ai voté avec l'Administration sur les affaires américaines, d'après la conviction où j'étois que les Américains sont coupables, & que nous devons maintenir notre suprématie sur eux. Mon opinion n'est point changée. Quelques fois, j'ai aussi voté contre l'Administration, parce que mes principes m'y portoient. Dans la circonstance actuelle, je votre contre l'Opposition; car dans ce cas ci, l'Administration n'est autre chose que l'Opposition, puisqu'elle s'oppose à la sûreté, à l'intérêt & à l'honneur de la Nation «.

» Ma conduite à l'avenir sera telle qu'elle a été jusqu'ici, & je voterai selon ce que le bien de mon pays exigera. Quoique l'Administration puisse me priver de mes appointemens & des dignités où j'aurois pu aspirer, je suivrai toujours invariablement la route que ma conscience m'indiquera, & l'intérêt

ne ſera jamais ma bouſſole. Je ſais bien qu'en parlant ainſi, je m'expoſe à toute la haine des Miniſtres, mais ils m'ont déjà fait perdre les bonnes graces de mon Souverain; que peuvent-ils me faire de plus? Ils m'ont enlevé ce que j'avois de plus cher : le reſte m'importe fort peu. Il y a cependant une choſe qu'ils ne m'ôteront jamais, c'eſt la confiance de mes Conſtituans, la droiture de mes intentions, & l'honneur de mon nom «.

» Après le traitement que j'ai éprouvé & les perſécutions que j'ai eſſuyées, quel eſt le Militaire qui aura le courage de compromettre ſa réputation au point d'exécuter les ordres de pareils Miniſtres, & de ſe dévouer à leurs volontés? Il eſt certain que ſi après n'avoir fait autre choſe qu'exécuter leurs ordres *peremptoires*, je n'ai éprouvé de leur part que perſécution, parce que j'ai été malheureux, d'autres Officiers craindront, d'après ce qui m'arrive, de prendre du commandement, de peur d'éprouver le même ſort. «

Le Général Burgoyne dit enſuite quelques mots pour faire voir qu'il n'étoit pas indigne du rang qu'il tenoit dans le militaire. » J'ai ſervi, dit-il, trente-deux ans dans l'armée & peut-être avec quelque eſpece d'éclat. La ſeule faveur que j'aye reçue de l'adminiſtration depuis ma premiere entrée au ſervice m'eſt venue du grand homme d'Etat dont les reſtes repoſent aujourd'hui près de cette Chambre, & qui a daigné récompenſer mes

ervices en Portugal. C'eſt par une ſuite de nes principes, que j'ai accepté le commandement d'une expédition qui a eu une iſſue malheureuſe. Je ſuis bien loin de déſirer de ecevoir *les honneurs d'une perſécution* : je la rois au contraire très-cruelle pour moi, puiſu'elle me prive de la préſence de mon Souerain, avant qu'il ſoit prouvé que j'ai méri- cette diſgrace. «

Sur l'article des armemens & des préparafs actuels de la France, il s'expliqua ainſi : » Pour moi, je ne crains point les ſuites une invaſion, parce que je ſuis sûr que ſi Nation ſortoit de ſon engourdiſſement, ette invaſion tourneroit à notre avantage, nous procurant l'occaſion de battre nos nnemis. J'ai pris la plus haute opinion du ourage & de la force de la Milice d'un euple libre, depuis que j'en ai vu & éprou- les effets. Comme je connois actuellement ut ce que peut faire une Milice ardente, je ſuis point effrayé des conſéquences d'une eſcente quelconque. Mais il eſt néceſſaire de nimer l'ardeur de cette Milice, & je ne ſuis e trop perſuadé, s'il eſt permis d'en juger r le paſſé, que la conduite du Gouvernement ne ſera jamais propre à la tirer de ſa ngereuſe létargie. Il y a deux mois que la ance nous a inſultés ; & nous n'avons encore is aucune meſure pour punir ſon audace, pour ſoutenir notre honneur, à l'exception s vaines adreſſes du Parlement au trône.

» Les Hérauts de guerre auroient dû, Mon
ſieur, accompagner votre voiture lorſque
vous avez été préſenter cette adreſſe, afin
que l'action pût ſuivre immédiatement la ré-
ſolution, & que l'ennemi eût à peine le tems
d'apprendre votre intention avant d'en ſenti
l'effet. Alors le courage de la Nation auroi
été ranimé, &, comme cela ſeroit indubita-
blement arrivé ſous le miniſtere glorieux du
grand homme d'Etat que l'Angleterre vient
de perdre, nous n'aurions pas été long-tems
à forcer la Cour de France, non-ſeulemen
à ſe repentir de l'inſulte qu'elle nous a faite
mais encore à renoncer au traité qu'elle a
conclu avec nos ſujets. «

Il parla enſuite des inconvéniens d'une
prorogation, dans un tems où les peuples
n'attendoient leur ſalut que de la ſageſſe &
des lumieres du Parlement; & il ajouta que
quiconque ſeroit d'un avis contraire, ſe dé-
clareroit l'ennemi de l'honneur & de la vertu
de ſon pays.

M. *Rigby*, qui s'étoit déclaré ouverte-
ment pour le ſentiment contraire, ſe croyant
apoſtrophé, répondit avec aigreur à M. Bur-
goyne. Quant à la motion de M. Hartley,
il rappella à la Chambre que dans le tems
d'une prorogation le Roi avoit le pouvoir
de convoquer le Parlement à quinzaine, ce
qui pouvoit ſuffire pour toute affaire ur-
gente qui pourroit ſe préſenter, au lieu
qu'un ajournement à ſix ſemaines, qui ſeroit

e fait du Parlement même, ſe trouveroit tre un terme beaucoup trop long, avec ette différence très-déſavantageuſe, que le Roi ne pourroit point le raccourcir. Il y ajou- a cette obſervation, que ſi le Parlement 'étoit point prorogé, il ne pourroit faire ucun changement aux loix paſſées dans la eſſion, puiſque c'eſt une regle invariable, que les actes d'une ſeſſion ne peuvent être edreſſés que dans une autre. — Il préten- it auſſi que l'affaire du Général Burgoyne, ne devoit point intéreſſer le Parlement, uiſqu'étant priſonnier de guerre, il n'étoit as même poſſible au Roi de le faire juger ar une Commiſſion.

» Un Conſeil de guerre, compoſé d'Offi- iers, tous pairs de M. Burgoyne, eſt le eul tribunal où il puiſſe être jugé, mais ſon tat de priſonnier lui ôte cette reſſource. Si e Général étoit libre, je ſerois le premier demander qu'on lui accordât un Conſeil le guerre pour informer de ſa conduite, arce que la défaite de Saratoga eſt une af- aire dont il faut abſolument prendre con- oiſſance. J'ignore ſur qui le blâme doit omber, car quoiqu'on ait dit qu'une infor- nation avoit eu lieu, & que le Miniſtre voit été purgé, je nie le fait, le Miniſtre 'a point été purgé, le rapport n'a point été ait, & le Miniſtre peut toujours être cité en uſtice. M. Burgoyne a fait un long pané- yrique du Lord Chatham. Ce Général a ſa-

crifié à l'idole du jour, & je le lui pardonne. Il marche à la popularité, ſans doute il en a beſoin. Toutes comparaiſons ſont odieuſes. Je les déteſte; je ne m'en ſuis jamais ſervi, que je n'aye été provoqué à le faire. Qu'il me ſoit permis de dire, que quelque opinion que M. Burgoyne puiſſe avoir des talens du Général qu'on attend ici (le Général Howe), & qui pourroit avoir beſoin d'un Conſeil d'information pour ſe laver des imputations dont il eſt chargé par le Gouvernement, je ne lui ferai jamais l'outrage de le mettre en parallele avec d'autres. Le ſecond motif ſur lequel on a tant appuyé, eſt la non-chalance & la conduite du Miniſtere. La guerre n'a point été déclarée, & M. Burgoyne prétend que les hérauts, c'eſt-à-dire les Clercs de M. l'Orateur auroient dû ſuivre ſon caroſſe, lorſqu'il a préſenté l'adreſſe de la Chambre au Trône. C'eſt pour cela que nous ne devons pas avoir de confiance dans le Miniſtere: c'eſt parce qu'il n'a point fait cette ridicule parade que nous ne devons rien eſpérer de ſa capacité! Ce n'eſt pas la mode aujourd'hui de déclarer la guerre. Il y a long-tems que nous ſommes en guerre avec la France & l'Eſpagne, & l'Adminiſtration a dirigé cette guerre *le mieux qu'elle a pu.* La ſeule raiſon qui puiſſe avoir quelque poids en faveur de la motion, c'eſt l'attente du rapport des Commiſſaires. Elle auroit fait beaucoup d'impreſſion ſur moi, ſi M. Burgoyne ne

l'eût pas détruite, en reconnoiſſant qu'il exiſte un acte en vertu duquel le Roi eſt autoriſé à aſſembler le Parlement en quatorze jours, dans le cas d'une invaſion ou d'une rébellion. Au ſurplus nous ne pouvons pas être plus en danger, que dans ce moment-ci, où nous ſommes menacés d'une invaſion prochaine, le Maréchal de Broglie ayant le commandement des côtes de France, & de trente mille hommes. Mais je ne vois pas la néceſſité que le Parlement ſiége tout l'été, pour que l'Orateur y vienne ſeul avec ſes Clercs, ſans y avoir affaire. Si les Américains acceptent les articles de conciliation qui leur ont été portés, le Parlement s'aſſemblera indubitablement à quatorze jours d'avis, & l'on peut s'en repoſer à cet égard ſur nos Miniſtres, dans le cas où l'on n'auroit pas de confiance en eux pour toute autre choſe. Nous ſommes auſſi ſûrs d'eux ſur ce point, que de la majorité du Parlement. «

M. Thomas Townshend ſaiſit un moment pour placer l'obſervation ſuivante.

» Puiſque le Roi n'a pas jugé à propos de nommer un Conſeil de guerre, en quoi peut-on blâmer un brave Officier lorſqu'il cherche à ſe juſtifier dans le ſeul lieu où il puiſſe recueillir des ſuffrages? Quelques-unes de ſes lettres particuliéres ont été miſes ſous les yeux de la Chambre; il déſire que toutes ſes autres lettres particulières ſoient également produites devant vous, ou du moins

leurs extraits. Eſt-il rien de plus raiſonnable ? Peut il faire une demande plus modeſte ? Il n'a pas beſoin d'accuſer d'autres perſonnes : il n'a pour objet que de ſe juſtifier. Comment donc M. Rigby oſe-t-il traiter ſi cavaliérement un Militaire, qui tente tous les moyens poſſibles pour conſerver ſa réputation ? Du reſte je prends note de l'aſſertion de M. Rigby, qui a avancé que nous ſommes actuellement en guerre avec la France & l'Eſpagne, quoique nous ne l'ayons déclarée par aucun acte public. Je déſirerois ſavoir dans quelle ſorte de guerre nous ſommes engagés, tandis que nous n'avons pas encore tiré un ſeul coup de canon, & que nous ſouffrons que l'ennemi faſſe exactement tout ce qu'il veut. Si c'eſt là une guerre que le Gouvernement a conduite le mieux qu'il a pu, nous devons avoir la plus mauvaiſe opinion de ſa capacité. «

M. Rigby, ainſi interpellé, reprit auſſi-tôt la parole.

» Je reconnois que ſi j'ai dit que nous étions en guerre avec l'Eſpagne, ce mot m'eſt échappé, je ne ſais trop comment, car je n'ai point deſſein de faire une pareille déclaration ; & en effet je n'ai aucun droit de la faire, parce que je ne ſais aucune hoſtilité qui ait été commiſe contre l'Eſpagne.

L'Avocat général (Thurloe) alla plus loin : il mit en doute, ſi M. Burgoyne, comme priſonnier des Américains, avoit le

roit de prendre ſéance dans la Chambre. I. Fox & M. Townshend s'étant récriés ſur e propos qui bleſſoit les droits d'un dépu- é, l'Orateur prit la défenſe de M. Thurloe, ui n'avoit, dit-il, avancé qu'un doute. M. urgoyne jugeant le moment favorable pour clairer la Chambre ſur ſa qualité actuelle, it alors la parole. » Je puis aſſurer la hambre que je ne ſuis point priſonnier de erre, le Congrès n'ayant jamais entendu dit que la convention de Saratoga fût lle. Il n'a point montré de crainte qu'elle it déclarée nulle en Angleterre. Mais dans doute, & pour le cas ſeulement où on re- ſeroit de ratifier le traité, il m'a fait don- r ma parole de retourner en Amérique. on droit eſt donc fondé ſur cette conven- n, comme celui d'un débiteur ſur le ter- convenu avec ſon créancier. En conſé- ence je ſuis auſſi maître de mes actions, 'aucun autre ſujet quelconque dans ce yaume, auſſi capable de remplir toutes tes d'emplois, & même auſſi libre, que ut autre Militaire, de ſervir ma patrie, r-tout où il ne s'agira pas de l'Amérique. i bien aſſuré les Membres du Congrès, ont ſollicité pour moi cette permiſſion, e j'aimerois mieux mourir en Amérique, e de revenir en Angleterre pour n'y être nt libre ſuivant toute l'étendue de mon ité. Je ſuis donc à tous égards dans le me état que ſi la convention eût été ri-

gidement obſervée. Le doute de l'Avocat gé
néral eſt une raiſon de plus en faveur de l
motion de M. Hartley : on voit de quell
conſéquence il eſt que le Parlement continu
à ſiéger, juſqu'à ce que mon affaire ait ét
complettement diſcutée, à la ſatisfaction d
la Chambre & de la Nation.

» Avant de quitter l'Amérique, ajouta M
Burgoyne, j'ai voulu inſtruire de mes in
tentions les principales perſonnes revêtue
de l'autorité dans ce pays. Ayant eu vent qu
quelques Membres du Congrès vouloien
mettre à ma liberté des reſtrictions qu
m'auroient empêché d'occuper ma place dan
le Parlement, je leur ai déclaré la réſolu
tion où j'étois de périr plutôt parmi eux qu
de m'y ſoumettre. — Sur cela ils m'ont ré
pondu, » que ce n'étoit point leur inten
» tion de me donner de pareilles entraves
» Nous aimons la paix, ont ils dit, & nou
» la ſouhaitons : nous ſommes perſuadés qu'
» cet égard vous êtes dans les mêmes ſenti
» mens que nous. Retournez en Angleterre
» prenez votre place dans le Parlement, &
» faites-y entendre la vérité. Si elle y pénè
» tre par votre moyen, elle pourra être très
» avantageuſe à notre cauſe. «Enfin le ſeul en
gagement que j'aie pris eſt de ne point ſervir en
Amérique ; & aujourd'hui que l'Angleterre eſ
menacée d'une invaſion, ſi je vois ma pa
trie dans quelque danger réel, c'eſt moi qu
marcherai le premier au devant de l'enne

ni, avec ou ſans la permiſſion de la Cour, & ſi
e n'eſt pas comme général, ce ſera en qualité
e ſimple ſoldat. Je crois avoir également
e droit de ſiéger dans le Parlement, & je
'ai point oublié ce qui fut répondu dans la
uerre derniere, à un Lord, qui étoit reſté
riſonnier à Saint Cas. Il demandoit aux
ommandans françois, ſi étant de retour en
ngleterre ſur ſa parole, on l'accuſeroit de
avoir fauſſée en ſuivant ſes devoirs dans le
arlement. » C'eſt tout de même, lui dirent-
ils, que ſi vous nous demandiez, ſi vous
romprez votre parole en faiſant un en-
fant. «

A dix heures & demie paſſées, M. Burke
leva, & parla pendant trois quarts d'heure
our détruire les raiſons alléguées par M.
Avocat général relativement au droit de
. Burgoyne de ſiéger ou voter dans la
hambre juſqu'à ce qu'il ait dégagé ſa parole
s-à-vis du Congrès. Après avoir établi ce
oint important, il démontra victorieuſe-
ent qu'un Miniſtre en Angleterre, eſt reſ-
onſable au Parlement des opérations qu'il
i recommande. Il ne peut, dit M. Burke,
endre aucunes meſures efficaces, lorſqu'el-
s ſont de quelque conſéquence, ſans le
ncours du Parlement. Par conſéquent, une
oſe telle que la reſponſabilité miniſtérielle
auroit jamais exiſté, vu l'exiſtence & l'inſ-
ction conſtitutionnelle du Parlement, ſi le
rlement lorſqu'il eſt mal conſeillé par des

Miniſtres qui prétendent être ſuffiſamment inſtruits, devoit être chargé de torts pour avoir crû les avis de ceux dont l'ambition & l'autorité ne peuvent être ſatisfaites que par le menſonge & la fourberie.

Le Chevalier Henri *Houghton*, ſur les aſſertions du Général Burgoyne, demanda que toutes affaires ceſſantes, la Chambre ſe fît réſoudre le doute de l'Avocat général. — Mais le Préſident s'étant levé, il déclara qu'il ne voyoit plus lieu à douter, & que l'Avocat général n'avoit pas reçu un pouvoir auſſi étendu que celui dont il venoit de donner l'explication à la Chambre. » Comme on ne peut point, dit-il, conteſter une telle aſſertion, il eſt clair que le droit de l'honorable Membre (M. Burgoyne) à ſa place dans la Chambre, eſt parfaitement valide.

M. *Fox* répondit à tous les points principaux des diſcours de M. Rigby & de l'Avocat Général. » Il eſt démontré, dit-il, que M. Burgoyne eſt un homme perſécuté. On l'a indignement traité en ſon abſence. On lui a refuſé une grace qui eſt un droit pour tout citoyen de ſon rang dans ce pays: je veux dire un jugement public & impartial. Enfin il s'eſt vu groſſierement inſulté dans les papiers publics, du conſentement & peut-être à l'inſtigation de ceux mêmes qui l'employoient «.

» L'Avocat Général lui a fait la grace

de lui accorder *quelques talens*, un courage à l'épreuve, &c.; mais il a dit que c'étoit un homme *malheureux*, & qu'à ce titre il avoit des droits à notre compaſſion. Sans doute M. Burgoyne a été malheureux, mais c'eſt de s'être trouvé ſoumis aux ordres d'une pareille adminiſtration, poſition dans laquelle les talens militaires les plus diſtingués ne pouvoient lui être d'aucune utilité, lorſqu'il étoit obligé de faire réuſſir des plans foibles & dont l'exécution étoit impraticable Ainſi l'Avocat Général, au lieu de ſe complaire à repeter que M. Burgoyne eſt un homme malheureux, auroit dû dire en général que c'eſt une calamité d'être employé par nos Miniſtres, & que M. Burgoyne l'a partagée avec beaucoup d'autres. C'eſt une politique adoptée par ces Meſſieurs d'appeller *malheureux* tous les Officiers tant de terre que de mer dont ils ſe ſont ſervi pour quelques opérations; ils s'imaginent par-là ſouſtraire à la connoiſſance du public leur propre ignorance & leur incapacité. Le Général Gage & l'Amiral Greaves ont été malheureux. Le Général Howe, quoique d'abord leur favori, s'eſt vû depuis long-tems au milieu de *ſes victoires* gratifié de la même épithete. Le Lord Howe n'eſt gueres mieux noté ſur les tablettes miniſtérielles. On n'a pas encore articulé le mot fatal au ſujet de Carleton, mais on l'a ſouvent donné à entendre. Enfin, ſoit par un arrêt de la deſtinée, ſoit par l'aveugle-

ment des Miniſtres, tout homme marqué de leur ſceau a été ſûr de voir ſon nom inſcrit ſur la liſte nombreuſe des *infortunés*. C'eſt comme je l'ai déja dit, un lieu commun dont ils ſe ſervent pour pallier leur ignorance & leur incapacité aux dépens de ceux qui ont eu le malheur d'être employés par eux. Si vous demandez aux Membres de l'Adminiſtration pourquoi nous avons perdu l'Amérique, ils vous répondront que ce n'eſt pas leur faute : l'Amérique a été perdue par des hommes malheureux. Si vous en accuſez perſonnellement le Lord North, » ce n'eſt point moi, vous dira-t-il, qui ai perdu l'Amérique. Les Américains ont été rebelles & déſobéiſſans, nos Généraux ont été malheureux. Washington eſt un grand Général, (maudits ſoient ſes talens ils ont perdu notre pays (*a*)). Nous avions le pouvoir & le droit ainſi que les moyens de faire valoir ce droit, mais Washington, Franklin, Adams ſont des hommes *ſupérieurs*; & *ce n'eſt point moi qui ai perdu l'Amérique* «. C'eſt-là, je l'avoue, une diſtinction très-curieuſe, imaginée par le Lord North pour ſe juſtifier. Mais il ſuffit pour l'apprécier de chercher quel ſens elle auroit ſous une autre application. Suppoſons donc que ſuivant la diſ-

(*a*) C'eſt une exclamation de Milord North dans le Parlement ſur le Général Montgommery tué à l'aſſaut de Quebec à la fin de 1775.

inction du Lord North quelqu'un s'aviſât
e dire: » Charles I. n'a point perdu la
Couronne ni la vie, mais elles lui ont été
nlevées; ou bien, Jacques II. n'a point perdu
a Couronne, mais ce ſont ſes ſujets Whigs
ui l'ont détrôné «. Le Lord North répon-
ra-t-il que cette explication diminue la perte
e l'un ou de l'autre.? Je n'en crois rien.
Ce ſera toujours pour Charles I. la perte
e la vie, & pour Jacques II. celle de ſa
ouronne & de ſa dignité. Ainſi donc ſi
es talens militaires de Washington ou les
ualités éminentes des autres perſonnages
ont j'ai déja parlé, l'ont emporté ſur les
ares talens du Lord North & de ſes collegues,
u point d'occaſionner la perte de l'Amé-
que, je connois aſſez la candeur & le bon
ens de ce Lord pour être ſûr qu'il convien-
ra franchement que l'Amérique a été per-
ue, non par les mauvaiſes opérations des
énéraux ſur leſquels il paroît avoir tant
éſiré d'en rejetter la faute, mais par l'in-
apacité de l'adminiſtration, qui, bien
u'honnête, ne poſſede point ces *maudites*
ualités d'où réſultent des plans ſages exé-
utés avec vigueur «.

M. *Fox* fit enſuite une récapitulation des
ifférentes manieres dont le Lord North
eſt excuſé de la ruine de ſon pays. Il les
réſenta ſous le point de jour le plus pro-
re à en faire voir l'extravagance & l'abſur-
ité, en répétant les formules ordinaires de

ce Miniſtre, toujours imputant les calamité publiques à l'animoſité des factions. Selo lui, pourſuivit-il, la faction a conſomm en Angleterre tout ce que les Rebelles avoien laiſſé d'imparfait en Amérique. Enfin le M niſtre dit avec ſon emphaſe & ſa confianc ordinaires. » Je n'ai point perdu l'Amérique « Et qui eſt-ce qui pourroit douter des aſſu rances ſolemnelles de Milord ? Perſonne a ſurément, ſinon les Membres de l'Oppoſitio dans le Parlement & la faction dans l Royaume.

Il releva pluſieurs paſſages des diſcours d l'Avocat général d'une maniere à en fair ſentir tout le ridicule. Il le plaiſanta beau coup, entr'autres, de ſes découvertes militaires de ſes recherches curieuſes des droits de l nature & des gens, de ſes alluſions l'hiſtoire des anciens Romains, dont le ſan ardent & courageux ſemble bouillonner dan les veines de cet impétueux Magiſtrat. Il s'at tacha ſur-tout à certaines diſtinctions qu M. Thurloe prétendoit avoir puiſées dan le droit, & cette diſcuſſion lui donna lie d'entrer dans des détails très-lumineux ſu les profondes connoiſſances de ce Juriſ conſulte (*a*).

» Il me reſte, continua-t-il, à examine le ſeul argument ſpécieux allégué contre l

(*a*) C'eſt celui à qui le Roi vient de confier le ſceaux de Chancelier.

motion

notion. On a dit que le Roi avoit le pou-
voir de convoquer le Parlement. En conſé-
uence il uſera de ce droit, ſi la néceſſité le
equiert. Mais ſi l'on veut convenir en même
ems (ce qui eſt très-vrai) que c'eſt l'Admi-
iſtration qui doit aſſembler le Parlement; &
i nous ſavons par des faits réitérés, ou pour
ieux dire, par une longue ſuite de preuves
ue la conduite des Miniſtres a toujours
orté le caractere de leur foibleſſe, de leur
orruption & de leur incapacité, peuvent-
s ſe flatter que le Parlement continuera
'avoir confiance en eux? Pour faire voir
u'il n'y a pas le moindre ſujet d'eſpérer ce
hangement miraculeux, je prie la Chambre
e ſe rappeller la conduite des Miniſtres avant
es vacances des fêtes de Noël. Quand bien
ême on n'auroit pas une infinité d'autres
reuves de leur mauvaiſe foi, cet exemple
eul ſuffiroit pour les convaincre de tout ce
ui a été avancé contre eux par leurs plus
rdens Adverſaires.

» Que firent alors les Miniſtres? Ils propo-
erent le 10 Décembre un ajournement,
uoiqu'ils ſûſſent très-bien que le déſaſtre
e Saratoga engageroit la France à lever le
aſque, & à prendre ouvertement un parti
ue depuis long-tems elle méditoit en ſecret.
i donc, au lieu de prendre des vacances,
Parlement eût continué de s'aſſembler, &
u'on eût propoſé & fait paſſer alors les bills
onciliatoires qui n'ont paſſé qu'après le 20

Janvier, le Congrès ne ſe ſeroit pas jett
dans les bras de notre ennemi naturel, & no
propoſitions ſeroient arrivées en Amérique
avant qu'il eût été poſſible que le traité d
Verſailles entre la France & les Colonies fû
ratifié d'une maniere conforme à la conſtitu-
tion du nouveau Gouvernement établi che
les Américains. «

» Je demande à préſent *s'il eſt raiſonnabl*
de propoſer de donner carte-blanche à des gen
de cette eſpece. « Il récapitula toutes leur
fautes, & fit voir que ſi on avoit accompa-
gné les propoſitions offertes à l'Amérique d
forces navales ſuffiſantes, réparties avec diſ
cernement ſur les côtes de France & dans l
voiſinage de ſes ports, l'Angleterre auroit ét
en état, ou d'empêcher le Miniſtere de France
de ſigner le traité avec le Congrès, ou de l
forcer d'entrer en guerre dans un tems où i
n'étoit point préparé, & où elle eût ét
sûre du ſuccès. » Je conviens, ajouta-t-il, d
la vérité de ce que le Lord North a dit dan
un autre débat, qu'il eſt impoſſible de pro
curer une défenſe complette à toutes les par-
ties de ce vaſte Empire, dans la ſituation ac
tuelle des affaires. Mais cette circonſtance
même me fournit de nouvelles preuves d
l'incapacité & de la négligence des Mi
niſtres, parce que, ſi nous avions preſſ
la France ſur une explication, dans l
tems convenable, & avant que ſes flotte
euſſent été formées, nous aurions été e

at, avec la ſupériorité reconnue de nos
rces, de frapper quelque coup déciſif qui
roit forcé les François de renoncer à leurs
gagemens avec l'Amérique, s'ils en euſſent
éjà pris, ou les auroit empêchés d'en con-
acter aucuns. «

Il pouſſa ſes argumens un peu plus loin,
lativement à l'état actuel de la Marine An-
oiſe, comparé avec les forces combinées de
France & de l'Eſpagne. » Le Lord North,
t il, a prétendu que, quoique nous euſſions
oins de vaiſſeaux, nos forces à tout autre
ard étoient ſupérieures, ou du moins éga-
s à celles de la Maiſon de Bourbon. Se-
n lui, nos vaiſſeaux ſont plus nets, mieux
proviſionnés & mieux armés. Quelle a donc
é la conduite de l'Adminiſtration ? Nous
ons laiſſé nos vaiſſeaux en Angleterre, ſans
augmenter le nombre, & par ce moyen
us avons abandonné ce prétendu avantage
e nous donnoient ſur nos ennemis l'état où
ient nos vaiſſeaux, notre habileté, &c. «

» Une des raiſons alléguées par les Mem-
es des l'Adminiſtration pour préférer une
orogation à un ajournement, c'eſt que,
ns ce dernier cas, nous ne pourrions chan-
r ou annuller rien de ce qui a été fait dans
cours de la ſeſſion. Voilà, je l'avoue, un
otif bien déterminant pour préférer une
orogation; car juſqu'à ce que nous ayons
pris à détruire tout ce que nous avons fait
puis l'origine de cette malheureuſe conteſ-

tation, nous continuerons à travailler dire
tement à notre ruine. Nous avons déjà rév
qué le bill du port de Boſton, celui de
Chartre de la Baye de Maſſachuſſett, & ce
pour juger en Angleterre les perſonnes q
auroient commis des crimes en Amériqu
nous avons abandonné nos prétendus dro
de taxations ſi extravagans & ſi injuſtes,
avant de retirer aucun avantage de ces op
rations, nous pouvons encore détruire to
ce que nous avons fait. C'eſt jouer ſur le m
que de vouloir établir une différence en
une nouvelle ſeſſion & la continuation de
même; car il eſt certain que, quoique no
ne puiſſions pas annuller, nous pouvo
changer ou altérer les actes relatifs à l'Am
rique, même en continuant nos ſéance
tout auſſi bien que ſi nous étions prorogés.
(A cet endroit de ſon diſcours, M. Fox f
interrompu par les applaudiſſemens les pl
bruyans qui partirent, à différentes repriſe
de preſque toutes les parties de la ſalle.)

» Il ne ſe préſente, pourſuivit M. Fox
que trois hypothèſes pour nous, relativeme
à l'Amérique & au ſuccès de la Commiſſio
Ou l'Amérique refuſera de traiter à aucun
conditions quelconques: ou elle accepte
celles qui ſont contenues dans la commiſſion
on on réglera l'indépendance ſur le pied d'u
traité de commerce & de politique, & d'un
union conſolidée par une réciprocité d'int
rêts & d'avantages mutuels. Dans tous ce

s quelconques, il eſt de la plus grande né-
ſſité que le Parlement ſoit prêt à donner
n avis & ſa ſanction aux différentes me-
res qu'il conviendra de prendre, & je
aintiens que des hommes qui juſqu'à pré-
nt n'ont répondu à notre confiance que
r des mépriſes continuelles, n'ont aucun
re pour la réclamer encore dans une cir-
nſtance auſſi critique. «

» Je ſuis rempli de vénération pour
. Hartley, qui a fait la motion dont la
hambre s'occupe, & je ſuis bien aiſe de
ir qu'il n'a jamais eu l'intention de four-
r aux Miniſtres des prétextes plauſibles,
ur ſe ſauver derriere le Parlement. Au
rplus, mon avis n'eſt point du tout qu'il
lle accorder l'indépendance à l'Amérique;
ſur ce point je ſuis d'un ſentiment oppoſé
celui de M. le Duc de Richmond mon
au-frere; parce qu'en ſuppoſant que la
ommiſſion manque ſon objet, j'eſpère au
oins que des avantages mutuels pourront
oduire une autre eſpece de liaiſon. L'objet
Duc de Richmond eſt de prévenir une
erre avec la France, mais ſi ce que dit
. Rigby eſt vrai: ſi nous ſommes déjà réel-
ment en guerre avec la France; & ſi,
omme je l'ai entendu, tout ce qu'a dit ré-
mment le Lord North pour autoriſer l'ad-
iniſtration à déclarer l'Amérique indépen-
nte, eſt un aveu qui annonce d'avance ce
'il ſe propoſe de faire, j'adopterois bien

certainement le ſyſtême du Duc de Rich
mond, c'eſt-à dire que j'aimerois mieux pe
dre directement & ſans délai l'Amérique
que de la perdre, en nous engageant e
même tems, avec des forces inégales da
une guerre avec la France, l'Eſpagne & ce
te même Amérique. Car ſi nos propoſitio
conciliatoires ſont rejettées par le Congrès
& s'il y a déjà un commencement de guer
avec la France, comme toutes les apparenc
le démontrent, & peut-être même avec l'E
pagne, l'Amérique ne pourra ſe diſpenſer d
tenir ſes engagemens antérieurs avec
France; & non-ſeulement nous perdro
l'Amérique, mais nous ſerons réduits à
déplorable néceſſité de combattre pour la d
fenſe de notre liberté..... M. Rigby, d'a
près une maniere de raiſonner qui lui e
particuliere, prétend qu'une prorogation e
préférable à un ajournement, parce que
Couronne peut profiter de la clauſe inſéré
dans l'acte (*a*) qu'il rapporte. Qu'il me per
mette de lui rappeller qu'il y a dans
clauſe une exception à laquelle il n'y a rie
à répondre; c'eſt qu'il y eſt ajouté : nonobſtan
tous ajournemens de l'une & de l'autr
Chambre ».

CECI n'eſt que l'eſquiſſe imparfaite d'u

(*a*) C'eſt l'acte de la Milice où il eſt dit que dan
certains cas le Roi pourra convoquer ſon Parlemen
ſous quinzaine.

diſcours qui dura plus d'une heure & demie, & dans lequel M. Fox déploya toutes les richeſſes de l'éloquence la plus mâle & la plus perſuaſive. Il ne s'eſt rien dit de plus fort & de plus beau dans l'une ou l'autre Chambre pendant la préſente ſeſſion du Parlement. M. Fox pria auſſi la Chambre, de conſidérer qu'il pouvoit arriver tel événement, pour lequel il faudroit ſur le champ de nouveaux ſubſides, que le Parlement ſeul pouvoit octroyer. Il répéta encore que ſi le Parlement ſe fût trouvé aſſemblé quand la France fit ſon traité avec l'Amérique, il eût fait ſentir aux Miniſtres la néceſſité d'envoyer une flotte dans la Méditerranée, & leur en auroit fourni ſur le champ les moyens.

Le Lord North, s'étant levé, parla ainſi : » M. Burgoyne a ſans doute beaucoup de talens, mais il en a été bien récompenſé. Il a été diſtingué par ſon Souverain, & il a obtenu le commandement d'une armée tandis qu'on n'a point donné la même marque de confiance à pluſieurs Officiers plus anciens que lui. C'eſt un homme malheureux, mais je ne vois point qu'il ſoit perſécuté. Il connoiſſoit le pays où les opérations de la guerre devoient avoir lieu, les forces qui devoient agir ſous lui, & tout le plan qui devoit être exécuté ; ainſi tout ſembloit préſager un heureux ſuccès. Si ces circonſtances ont porté l'adminiſtration à confier cette expédition à M. Burgoyne, elles en-

gageoient également ce Général à l'accepter. L'adminiſtration & M. Burgoyne en étoient viſiblement aux mêmes termes. Ils n'avoient d'autres vues & d'autres motifs, que ceux qui doivent conduire les hommes en pareilles circonſtances, une mutuelle confiance, des eſpérances réciproques, fondées ſur la raiſon & la probabilité. A quelle époque les choſes ont-elles changé? L'expédition a manqué : je ne crois pas que ce ſoit par la faute du Général, mais c'eſt encore moins par celle des Miniſtres. Juſques-là M. Burgoyne avoit été un homme en faveur: il reſte à chercher le moment où a commencé ſa prétendue perſécution.

» Il avoit à ſes ordres un certain nombre de troupes : il en eſt reſponſable en quelque maniere. La Nation a murmuré hautement de ce que cette armée n'avoit pas été employée efficacement. A ſon arrivée, il déſire de voir ſon Souverain: cette grace lui eſt refuſée; & de-là il préſume qu'il eſt diſgracié. Qu'il me ſoit permis de lui certifier qu'en cela il n'y a point de diſgrace particuliere. Lorſqu'il y a ſur quelqu'un une imputation de blâme ou de mauvaiſe conduite, l'uſage en pareil cas eſt que le Souverain refuſe de voir la perſonne inculpée, juſqu'à ce qu'on ait informé à ſon ſujet. Peut-on dire que ce qui ſeroit arrivé à tout autre homme ſoit un malheur particulier pour M. Burgoyne? Il ſe plaint encore de ce que la Chambre a refuſé

le l'entendre, mais il ne peut pas ignorer que cette Chambre n'eſt point le lieu propre pour une pareille information, au moins dans la poſition particuliere où il ſe trouve. Si cette information étoit refuſée dans un tems qui y ſeroit convenable, ou ſi on laiſoit perdre à M. Burgoyne toute occaſion de ſe juſtifier; en pareil cas ce ſeroit à la Chambre elle-même à ſupplier la Couronne de nommer un tribunal d'information. Dans le moment-ci M. Burgoyne eſt priſonnier, & ſa parole le met dans la néceſſité abſolue de retourner chez les Américains. Pourquoi donc compromettre la forme d'un jugement, lorſqu'il eſt notoire que ſi M. Burgoyne étoit trouvé coupable, aucun châtiment ne pourroit lui être infligé? «

Ici le Lord North ſe fit un mérite particulier de la conduite qu'il avoit tenue relativement à l'information propoſée au ſujet de Saratoga. Il s'efforça de défendre la part que le Miniſtre du département de l'Amérique (le Lord Germaine) avoit à cette affaire, & à l'aîde de la mémoire la plus heureuſe, fit à la Chambre un long éloge de ſes propres qualités comme Miniſtre, de ſa candeur, de ſes égards pour la réputation d'un Officier abſent (le Général Howe) qui étoit à la veille d'être ſacrifié aux clameurs d'une faction. Il inſiſta enfin ſur la généroſité avec laquelle il s'étoit ſoumis à partager le blâme de la malheureuſe affaire de Saratoga, tandis

qu'il étoit bien certain, ainſi que cela s'eſt vérifié par la ſuite, que lui & le reſte de ſes Collégues n'avoient aucun reproche quelconque à ſe faire ſur la cauſe de ce déſaſtre.

Ce Miniſtre, encouragé par l'attention qu'il remarqua qu'on lui prêtoit, commença à attaquer ſes antagoniſtes, qu'il repréſenta comme les êtres les plus inexplicables qui euſſent jamais exiſté. » Il fut un tems, dit-il, où l'on reprochoit ſans ceſſe aux Miniſtres d'éviter de ſe rendre reſponſables en rien, & de ſe cacher derriere le Parlement, pour ſe mettre à couvert. Aujourd'hui les Miniſtres ne doivent rien prendre ſur eux. Tout doit être laiſſé à la détermination du Parlement ; & ils n'ont plus à répondre de rien. Il faut que M. Fox choiſiſſe entre l'un de ces deux partis. Les Miniſtres ne doivent point être reſponſables de ce que le Parlement a fait, ou peut faire. Toutes les meſures adoptées juſqu'ici ont été priſes par le Parlement. L'étendue des pouvoirs exercés prouve inconteſtablement que ce ſont des meſures parlementaires. Ce n'eſt point moi qui ai perdu l'Amérique, & je n'ai jamais imputé ſa perte aux talens des Généraux Américains ou de quelques autres rébelles. Le Parlement a déclaré l'Amérique rébelle: il a donné au Gouvernement des forces pour la ſubjuguer. Les Miniſtres ont fait valoir le mieux qu'ils ont pu, ces pouvoirs ; & ſi nos efforts n'ont point eu de ſuc-

cès, il ne s'enſuit point que le droit qu'on vouloit ſoutenir ſoit mal fondé, ou que les Miniſtres doivent être blâmés, parce qu'ils n'ont point réuſſi. — Avant de finir, continua le Lord North, je ne puis m'empêcher de faire quelques obſervations ſur une eſpece nouvelle de perſécution miniſtérielle, alléguée par M. Burgoyne. Il ſe plaint que les Miniſtres ont engagé pluſieurs perſonnes à publier dans les Gazettes qu'il s'étoit jetté dans le parti de l'Oppoſition. Je ne vois pas quel avantage il y auroit pour l'Adminiſtration à faire ſemer de ces bruits, ni comment ils pourroient nuire à M. Burgoyne dans l'eſprit du Public, à moins qu'il ne veuille embarraſſer tout-à-la-fois l'Adminiſtration & l'Oppoſition. Pendant l'abſence de M. Burgoyne, l'Adminiſtration n'a point voulu permettre qu'il fût fait d'information ſur ſa conduite: c'étoit uniquement pour empêcher la perſécution dont il ſe plaint ſi amerement aujourd'hui. Si M. Burgoyne vouloit écouter mes conſeils, je lui recommanderois de ne ſe jetter ni dans le parti de l'Adminiſtration ni dans celui de l'Oppoſition, mais de ſe repoſer ſur la bonté de ſa cauſe pour la juſtification de ſa conduite, à moins qn'ils ne prévoye que le Corps qu'on appelle Oppoſition peut changer de nom, & devenir bientôt Adminiſtration. Dans tout autre cas, je crois qu'il commettroit une haute imprudence; car d'u-

ne mauvaiſe cauſe il ne pourroit pas en faire une bonne, & peut-être d'une bonne en feroit-il une mauvaiſe. «

Le Lord North s'étendit auſſi ſur les appointemens, les recompenſes, les talens militaires & la conduite de M. Burgoyne. Il dit encore qu'il ſe flattoit qu'on lui ſuppoſoit un deſir aſſez ſincere de la paix pour croire qu'il feroit convoquer ſans délai le Parlement, s'il y avoit quelqu'apparence à une réconciliation pour lequel l'adminiſtration avoit fait de ſi grands ſacrifices. En général il mit dans ſon diſcours un mêlange très-artificieux de complimens, de franchiſe & ſur-tout de ſarcaſmes, & il répondit à M. Fox avec ſon adreſſe & ſon habileté ordinaire, c'eſt-à-dire en attaquant la partie déclamatoire du diſcours de M. Fox, & en mettant de côté les raiſonnemens & les faits dont il laiſſa la diſcuſſion à la majorité de la Chambre.

M. *Charles Turner* ſoutint que le Parlement ne devoit point être prorogé : il aſſura la Chambre que le Maréchal de Broglie alloit arriver ſur les côtes : qu'il le ſavoit de bonne part ; & qu'il y avoit des bâtimens frettés à Dunkerke pour une armée de vingt mille hommes: que ſi l'invaſion s'effectuoit, il ne répondoit point que dans la terreur dont les peuples ſeroient ſaiſis la multitude effarée ne courût aux maiſons des Miniſtres pour les mettre en pieces ; & qu'on devoit ſa-

voir qu'il n'y avoit aucun fonds à faire ſur la milice, corps compoſé de parties trop diſproportionnées entr'elles.

A onze heures & demie la motion de M. Hartley fut rejettée : 58 voix pour, 105 contre : pluralité 47. — Le Chambre s'ajourna au 2 Juin.

VOICI en ſubſtance ce qui ſe paſſa dans la même ſéance à l'occaſion du rapport du Comité des 21, ſur le marché pour les fournitures de rum.

Le Colonel *Barré* fit quelques remarques ſur pluſieurs des principaux faits qui s'étoient préſentés pendant le cours de l'enquête : il rendit compte des motifs qui l'avoient engagé à la propoſer, & montra les avantages qui en réſulteroient, quoiqu'elle n'eût pas rempli, au moins pour le moment, le grand objet qu'on en avoit attendu, celui de découvrir des délits publics & de les punir d'une maniere proportionnée à leur importance & à leur énormité. » Quelque peu de lumieres, dit-il, qu'on ait tirées de l'audition des témoins, les perſonnes qui ont propoſé le Comité doivent voir qu'elles ne ſe ſont pas prodigieuſement trompées dans leurs premieres conjectures. On a découvert beaucoup d'abus, quoiqu'il y en ait eu un bien plus grand nombre ſouſtrait à la connoiſſance du Parlement ; & ſi la malverſation des gens en place n'a pas été démontrée dans toute ſon

évidence, on a toujours fait voir leur négligence & leur incapacité. Si on n'a pas adminiſtré des preuves de leur corruption, il eſt du moins bien clair qu'ils ont dépenſé l'argent public avec la plus horrible profuſion «.

Il obſerva en outre qu'il étoit trop tard pour s'occuper de l'examen du rapport, le Parlement étant ſur le point de ſe ſéparer. » Je compte bien, ajouta-t-il, & je me fais même un devoir de revenir ſur cet objet dans le cours de la prochaine ſeſſion, & de fixer l'attention de la Chambre ſur ce que ce rapport contient de plus intéreſſant «.

En conſéquence, il propoſa que le rapport fût mis ſur le bureau pour être au nombre des affaires dont la Chambre s'occupera dès l'ouverture de la prochaine ſeſſion.

M. *Jenkinſon* convint avec le Colonel Barré qu'aucun Comité, relativement aux différens objets dont celui-ci étoit chargé, n'avoit mis plus d'ordre & d'intelligence dans ſon travail. Mais, ajouta-t-il, je demande la permiſſion d'être d'un avis différent relativement à la maniere dont on interprête les connoiſſances que l'enquête en queſtion a procurées.

M. Barré prêtend qu'il en réſulte que ſi les Miniſtres & les gens en place ne ſont pas coupables, d'une prévarication réelle, ils le ſont au moins d'une profuſion extra-

vagante dans l'emploi des fonds publics. Cela ſt faux & l'enquête n'adminiſtre pas plus e preuves d'une allégation que de l'autre. Cette enquête fait voir, je l'avoue, que dans ertaines circonſtances les Adminiſtrateurs nt été induits en erreur ; & c'eſt, ſelon moi, e ſeul avantage qu'elle ait produit, en ce ue cette découverte avertira leurs ſucceſ- eurs de ſe mettre en garde contre de pa- eilles ſéductions, & que leur imprudence era pour d'autres une leçon qui les rendra lus circonſpects. Mais ſi d'un autre côté on onſidere la nature des circonſtances où ſe ont trouvés les Adminiſtrateurs, la multipli- ité des affaires dont ils étoient chargés & extrême vivacité qu'il falloit mettre dans outes les expéditions, j'oſe aſſûrer que ja- ais on n'a porté plus de prudence & d'é- onomie dans la geſtion des finances de la ation.

M. *Hans Stanley* proteſta qu'il ne voyoit as non plus le moindre fondement aux ductions que le Colonel Barré tiroit du pport.

Le Chevalier *Younge* ſoutint l'aſſertion du olonel Barré & il alla même plus loin, iſqu'il prétendit que d'après le rapport les rſonnages intéreſſés étoient non ſeulement upables de gaſpillage & de profuſion, mais corruption & de malverſation dans leurs aces.

Le Colonel *Barré* répondit ainſi à M. Jen-

kinſon & à M. Stanley : » je ſuis charmé, dit-il, d'entendre un perſonnage de la volée de M. Jenkinſon, auſſi conſommé dans les affaires, lui qui eſt depuis ſi long-tems attaché à la Tréſorerie, dont l'adminiſtration a été l'objet de l'enquête, faire l'aveu loyal & naïf que quoique le Comité n'ait point découvert de malverſation réelle, de gaſpillage honteux, ni de profuſion révoltante, cependant il en étoit réſulté cet avantage ſignalé, ſavoir : que l'enquête avoit fait voir que l'adminiſtration avoit été induite en erreur : que cette découverte avertiroit les Miniſtres & leurs ſubordonnés de ſe tenir par la ſuite ſur leurs gardes ; & qu'enfin elle les rendroit plus attentifs & plus circonſpects.

CES débats, Monſieur, ont été juſqu'ici d'une telle importance qu'on en a formé un cahier ou pamphlet, que chacun s'empreſſe de lire, parce qu'on ſait que les fragmens donnés par les Gazettes ne méritent pas grande confiance. C'eſt d'après ce Pamphlet que j'ai formé l'extrait que je viens de mettre ſous vos yeux. Je prendrai le même ſoin pour ceux du 2 Juin dans les deux Chambres, ſur leſquels on m'a fourni auſſi des documens autentiques. Je vais terminer cette lettre par deux eſſais critiques ſur la conduite des Miniſtres dans l'affaire de l'embargo, & dans celle de l'enterrement de Mylord Chatham. L'embargo, qui a cauſé les plus violens

violens murmures, quoiqu'il fût ſi néceſſaire pour mettre les eſcadres en état de partir, pouvoit porter le plus grand préjudice au commerce d'Angleterre ſi ſa durée eût été plus longue. Comment pouvoit-on le laiſſer ſubſiſter ſeulement deux jours ſur le commerce de Ruſſie, ſans lequel il ſeroit impoſſible à la marine Britannique de ſe ſoutenir ?

Apperçu politique du 30 Mai au 6 Juin.

» Dans le tems même qu'on imprimoit le dernier apperçu, non-ſeulement l'horizon politique ſe couvroit de nuages, mais il s'y formoit une tempête dont l'exploſion ſubite a allarmé la Grande-Bretagne. Un embargo général a été mis ſur tous les bâtimens quelconques, & cet ordre eſt venu comme un coup de tonnerre au moment où l'on s'y attendoit le moins, & ſans qu'il fût poſſible d'en deviner le motif. Le Public n'y avoit été préparé par aucun avis ; la Nation dont on met depuis ſi long-tems la patience à l'épreuve, n'a pas même été inſtruite des raiſons qui lui ont attiré cette nouvelle inſulte, une des plus ſanglantes qu'elle ait reçues. Il y a quelques années (en 1766) que le Gouvernement mit un embargo ſur les vaiſſeaux ; mais quoiqu'il ne portât que ſur ceux qui étoient chargés de bled, article de premiere néceſſité, & ſans lequel tous les Habitans de la Ville de Londres alloient être en proie aux horreurs de la famine dont ils commen-

çoient déjà à ſentir les atteintes, les Miniſtres prirent la précaution de ſe procurer un acte d'autoriſation du Parlément, craignant d'être comptables d'une opération par laquelle on avoit attenté à la propriété de quelques particuliers pour aſſurer la vie de pluſieurs millions de Sujets. «

» Quels reproches, ou plutôt quels châtimens ne méritent donc pas ces hommes ſans principes qui uſurpent ouvertement les propriétés, interrompent le commerce & arrêtent la circulation des proviſions néceſſaires à tout un Empire, ſans daigner ſeulement colorer du moindre prétexte une conduite auſſi téméraire? S'ils ont eu quelque raiſon pour agir ainſi, elle eſt reſtée cachée dans les ténebres de leur conſcience; & leurs langues démentent leurs penſées. «

» Ils pouſſent des clameurs inſolentes pour la guerre, mais leurs timides opérations ne tendent qu'à la paix; & toutes leurs négociations ſont baſſes & puſillanimes. «

» Dès le mois de Décembre, les Miniſtres avoient reçu des avis poſitifs que les François enverroient une flotte pour détruire la nôtre & les reſtes de notre armée en Amérique, & cette flotte eſt en effet partie le 13 Avril, ſans que perſonne eût le moindre doute ſur ſa deſtination; cependant nous voilà au 6 de Juin, & la flotte angloiſe n'a pas encore mis à la voile pour combattre, intercepter ou pourſuivre celle des François, & prévenir le coup fatal dont nous ſommes menacés. «

» Malgré cela, on n'entend parler que de fêtes, de plaiſirs & de gaieté à Saint James, à Whitehall, & chez tous les Miniſtres. Les cordons bleus, les places lucratives, les groſſes penſions, les annuités, les marchés, les intérêts dans les affaires, enfin les graces de toute eſpece pleuvent ſur les partiſans de la Cour, comme ſi la Nation n'avoit ni dettes ni charges à ſupporter, point de guerre diſpendieuſe & ſanglante à laquelle il fallût ſe préparer, enfin comme ſi la paix, la proſpérité & la concorde regnoient dans toute l'Europe, & que nos Miniſtres fuſſent tous des Walshinghams, des Godolphins, des Marlboroughs, des Oxford & des Bolingbrokes, ou les plus grands génies dont aucun ſiécle ou aucun pays puiſſe ſe glorifier.

» Les Députés retournent dans leurs Provinces pour donner tous leurs ſoins à leurs fermes; les Miniſtres vont jouir des plaiſirs de la campagne, aux dépens d'une Nation qu'ils viennent d'appauvrir de quinze millions de plus, tandis que les Officiers de terre & de mer tant en Angleterre qu'au dehors, ne ſavent que faire, faute d'ordres & d'harmonie. — Comment tout cela finira-t-il ?

Obſervations ſur la cérémonie de l'enterrement de Mylord Chatham.

» Ni le Lord North, ni aucun autre Miniſtre, ne ſe ſont trouvés au convoi du Lord Chatham. On n'y a remarqué de gens en

place que le Lord Townshend Commandant Général de l'Artillerie, & le Lord Amherſt Lieutenant Général de l'Artillerie. Mylord North s'étoit pourtant mis hors d'haleine pour venir donner ſa voix, lorſqu'il a été queſtion de demander au Roi que Mylord Chatham eût ſa ſépulture dans Weſtminſter. Nous avons vu auſſi les partiſans du Miniſtère dans les deux Chambres combattre la propoſition de faire une obligation à chaque Membre d'honorer ce convoi par ſa préſence, & ſoutenir qu'il ſeroit bien plus glorieux pour la mémoire de ce grand & excellent homme d'Etat, que les Membres des deux Chambres s'y rendiſſent en foule par le mouvement libre de leur volonté, qu'en vertu d'un ordre. Mais tout cela n'étoit que ſimagrée, les Miniſtres ne vouloient que gagner un peu de popularité, ou au moins diminuer en la partageant celle du Parti de l'Oppoſition qui s'étoit montré le premier dans cette affaire. Leur objet rempli, ils ſe ſont laiſſés voir à découvert. Il n'a plus été queſtion à la Cour des grands & éminens ſervices du Comte de Chatham. On ſe rendoit bien plus agréable en parlant de la belle apparence de la Milice, & principalement de l'*invincibilité* des flottes & armées britanniques. «

» Une vile & ſcandaleuſe meſquinerie s'eſt fait remarquer dans tout le cérémonial du convoi. Les Citoyens de Londres ont de-

mandé en vain à y assister. Tous les grands Officiers de l'Etat, & les principaux d'entre la Majorité des deux Chambres, ont été avertis sous main qu'on leur sauroit gré de n'y point paroître. C'est autant de paires de gands, de crêpes, de manteaux, d'anneaux funéraires, d'écharpes, &c. qui n'ont point été distribués; encore n'y en avoit-il pas pour la moitié des assistans. On a même poussé l'économie jusqu'à faire rapporter la plûpart de ces articles, comme si on espéroit les faire servir bientôt pour quelqu'autre: comme si l'Etat avoit bien des hommes de l'espèce du Lord Chatham à enterrer. Les Hérauts n'ont obtenu qu'avec peine & très-tard la permission de faire élever des barrières pour écarter la populace. Mais les bannes nécessaires pour garantir de la pluie qui ce jour là fut abondante, ont été refusées. Il n'y a point eu non plus de plate-forme depuis la salle de Westminster jusqu'à l'Abbaye pour garantir toute la procession de barbotter dans la boue. Sans doute on étoit bien aise de faire courir le risque aux Barré, aux Burke, aux Saville & autres dignes amis de l'illustre mort, de gagner des rhumes, & de mourir eux-mêmes des suites d'un généreux & honnête procédé. — La marche étoit ouverte par une demi-douzaine de boueurs qui balayoient le ruisseau. Enfin, tout ce qu'il auroit été possible de mettre d'auguste, ou même de décent, dans cette cérémonie payée

par une grande Nation, a été négligé; & cependant elle lui coûtera vingt mille livres ſterling. «

» Les perſonnes qui ont vu l'Egliſe de Weſtminſter, ſe repréſenteront le lieu où a été enterré le Lord Chatham. C'eſt au pied du monument des anciens Duc & Ducheſſe de Newcaſtle, & de celui qui a été érigé depuis au Chevalier Pierre Warren. «

» Une feuille d'argent appliquée au cercueil porte l'inſcription ſuivante. «

» Le très-noble & très-puiſſant Guillaume Pitt Comte de Chatham, Vicomte Pitt de Burton-Pynſent, dans le Comté de Somerſet, né le 15 Novembre 1708, mort à Hayes Comté de Kent le 11 Mai 1778. «

» L'année dernière, à peu près vers le mois de Juin, la tête tournoit à toute l'Angleterre pour le pauvre Docteur Dodd. Actuellement, c'eſt à l'occaſion de Mylord Chatham. On vouloit ſauver la potence au premier: on ſe diſpute pour l'enterrement du ſecond: une même chaleur pour l'un & pour l'autre a agité les eſprits, mais l'intérêt qu'ils ont inſpiré n'eſt pas tout à fait le même. Dodd étoit aimé du peuple pour ſes ſermons, comme grand Orateur. On lui connoiſſoit une ame généreuſe & une charité ſi ardente & ſi étendue, qu'elle l'a pouſſé juſqu'à une indiſcrétion qui a fait ſa perte. Il a excité une compaſſion générale. L'ex-Miniſtre étoit un politique profond, & auſſi

grand prédicateur dans le Parlement, que l'autre dans la Chaire Evangélique. Vrai bourreau d'argent, ſon exceſſive prodigalité a chargé l'Angleterre de dettes énormes ſans qu'il s'embarraſsât comment elles ſeroient payés. Comme le Docteur Dodd, il diſſipoit ſon propre bien avec la même profuſion que celui d'autrui. Outre le gros revenu qu'il a tiré long-tems de ſes places, & ſes pen-ſions, il a reçu diverſes donations (*a*) & legs conſidérables qui n'ont pas pu ſuffire à ſes beſoins, & à ſon goût pour la dépenſe. Pluſieurs fondations charitables laiſſées par le Docteur Dodd feront bénir à jamais ſa mémoire, quoique flétrie par l'erreur d'un moment. Mais la Nation gémira éternelle-ment d'avoir eu à la tête de ſes affaires un Miniſtre enthouſiaſte dont les extravagances ont perdue. «

» Voilà donc l'affaire de ſon enterrement terminée. Quel nouvel amuſement la Cour a-t-elle donner à la populace ? Quelle autre aliſe nos Miniſtres jetteront-ils à ce Lévia-n irrité pour occuper ſon attention, & em-pêcher qu'il ne les avale tout en vie ? Mal-

(*a*) Dix milles livres ſterlings données par la ducheſſe de Marlborough pour qu'il ne s'enrôlât int parmi les Whigs. — La terre de Pynſent, au mté de Somerſet, léguée à M. Pitt au préjudice an héritier naturel qui, actuellement, meurt de m en Irlande, &c. &c.

heur à eux s'ils donnent le temps au peuple d'appercevoir l'abyme où il eſt prêt à tomber, & ſur le bord duquel on l'a conduit malgré les réclamations de ce grand & excellent homme d'Etat. Les Miniſtres engagent une Nation ruinée dans des dépenſes énormes pour ſa ſépulture, pour ſon monument, pour ſes dettes, pour la ſubſiſtance de ſa famille à perpétuité, comme s'ils vouloient en faire l'idole de la poſtérité, tandis que d'un autre côté ils ſont tout ce qu'ils peuvent pour que chacun remarque combien ils le déteſtent & le mépriſent. Si, dans cette conduite, on ne reconnoît point le fléau précurſeur de la ruine des Nations, par quels autres ſignes Dieu prend-il donc ſoin de la leur annoncer ? Car j'ai toujours vu ſe réaliſer ce proverbe :

Quos Deus vult perdere primùm dementat. «

PENDANT le Convoi, le Sonneur de l'Egliſe de Saint Martin s'amuſoit à jouer un air très-gai, quoique ceux des autres Paroiſſes fiſſent entendre un lugubre tocſin. On a ſçu que ce n'étoit pas de ſon chef que ce Sonneur avoit imaginé de ſe divertir auſſi ſcandaleuſement, & qu'il étoit payé par un certain Parti ; mais ſûrement ce Parti ne lui avoit pas ordonné de jouer de préférence *le carillon de Dunkerque ;* & c'eſt ce qu'il a fait pendant près d'une demi-heure au grand divertiſſement de tous les François qui l'ont

ntendu. Voilà de ces haſards qui ſemblent menés par quelque eſprit malin. Celui-ci toit sûrement un Démon politique : ce n'eſt as le plus innocent de tous.

On a remarqué auſſi que le ſoir même de enterrement le Roi a été à la Comédie. a Majeſté avoit paſſé une partie de la jour-ée à une fête annuelle que donnoient à *althill* (butte de ſel) les Ecoliers du Collége 'Eton, qui ſont dans l'uſage de ſaler tous ceux ui y aſſiſtent ſans mettre au baſſin. Ils avoient élibéré pour ſaler Sa Majeſté, qui s'en eſt achetée en leur faiſant donner cent guinées. Jn des Gazetiers Anglois qui ont rapporté ette anecdote, demande ſi on croit qu'Hen-i IV de France qui aſſiſtoit en perſonne aux unérailles de ſes amis & de ſes Miniſtres, ût voulu paſſer dans le plaiſir & la diſſipa-ion la journée de l'enterrement de Sully ?

Nouvelles d'Amérique.

LA gazette de la Cour du 13 Juin a ren-u publique une lettre du Général Howe u Lord Germaine, datée de Philadelphie, e 11 Mai. — Voici, en ſubſtance, ce que orte cette lettre. — Le Général Clinton toit arrivé le 8 Mai à Philadelphie, & le Chevalier Howe comptoit profiter de la ermiſſion du Roi pour repaſſer en Angle-erre auſſi-tôt qu'il auroit remis ſes ordres & nſtructions, &c. à M. Clinton, ſon ſucceſ-eur.

Depuis le mois de Mars, ſes détachemens n'ont ceſſé de faire des excurſions heureuſes, principalement dans les Jerſeys, d'où il a tiré par ce moyen les ſubſiſtances qui lui étoient néceſſaires.

Le Colonel Mawhood a fait une deſcente en Mars, à Salem ſur la côte de Jerſey, & & après avoir écarté l'ennemi, il a fait un grand fourage.

Le 4 Mai, le Lieutenant-Colonel Abercrombie a ſurpris un Corps Américain de neuf cents hommes à dix-ſept milles (ſix lieues) de Philadelphie. Il a défait ce Corps, duquel il a tué, bleſſé ou pris deux cent cinquante hommes, ſans avoir plus de neuf bleſſés. Cet avantage auroit été plus conſidérable, ſi le corps Anglois, compoſé de quatre cents hom. d'infanterie légere, de trois cents Chaſſeurs, & d'un parti de Dragons légers, n'eût pas été très-fatigué de ſa longue marche. Le Major Maitland, chargé le 7 Mai d'une expédition ſur le fleuve Delavarre, & ſecondé du Capitaine Henri de la marine, a détruit dans la partie ſupérieure du fleuve, depuis Philadelphie juſqu'à Trenton, quarante-quatre (*a*) bâtimens de diverſes grandeurs, du nombre deſquels étoient deux frégates, percées pour trente-deux & vingt-huit canons, & ſix corſaires percés pour ſeize & dix canons.

Il a fait deux établiſſemens ſur le bord du

(*a*) La plupart étoient de vieux bâtimens marchands, & ceux de guerre étoient ſur le chantier & ſeulement commencés.

Delavare dans le Jerſey, l'un à Cooper's Ferry, l'autre à Billinſport, le premier pour couvrir les partis qui vont faire du bois, le ſecond pour aſſurer la navigation du fleuve dans un endroit où le Chenal eſt étroit.

La lettre du Chevalier Howe eſt accompagnée d'une relation du Major Maitland, qui fixe l'expédition au 8 Mai au matin; c'eſt du bourg de Whithehill qu'il a chaſſé l'ennemi, où les Rebelles avoient une batterie de cinq canons, pour empêcher tous bâtimens de remonter. Quantité de proviſions y ont été détruites par le feu avec les magaſins, & les maiſons des Habitans n'ont pas été épargnées, quoique le Commandant aſſure que ce fut par accident. Il a détruit encore pluſieurs vaiſſeaux & magaſins à la crique de Biles-Iſland & Briſtol. Il n'a pu faire aucun mal aux galeres, qui étoient preſque ſubmergées.

Une lettre du Lord Howe, en date du 10 Mai, ſur le vaiſſeau l'*Aigle*, devant Billingford, adreſſée à l'Amirauté, porte que l'ennemi ayant fait deſcendre quatre galeres armées entre Bordenton & Briſtol, il avoit fait partir dans la nuit du 6 le Capitaine Henri de la marine, avec un détachement de troupes légeres, pour enlever ou détruire les frégates & autres bâtimens que l'ennemi avoit remontés au-deſſus des paſſages de bas-fonds, lorſque l'armée du Roi prit poſſeſſion de Philadelphie.

A cette lettre eſt jointe la relation du C

pitaine Henri, qui met la crique de Crosswell au nombre des lieux où ce détachement a fait du dégât.

Les troupes étoient rentrées le Dimanche 10 à Philadelphie, ſans avoir perdu un ſeul homme.

Le Capitaine Henri paroît auſſi regretter que quelques maiſons de Membres du Congrès & autres Notables, ayent été brûlées, malgré les ordres & contre l'intention des Officiers. Il eſt fâcheux que de pareils accidens ſoient arrivés au moment où les Commiſſaires alloient apporter la branche d'olivier, & propoſer des arrangemens de paix. Une telle conduite annonce plutôt de la part du Gouvernement, la réſolution d'exercer une cruelle vengeance ſur des pays qu'il déſeſpere de ſoumettre, qu'une envie ſérieuſe d'amener les eſprits à la conciliation par les voies de la perſuaſion & de la douceur.

Ces deux lettres ont été apportées à Falmouth par le paquebot le Swallow, qui y eſt arrivé le 10 Juin. — Il étoit parti de Philadelphie le 15 Mai. — On prétend qu'il a rencontré en route l'eſcadre de M. le Comte d'Eſtaing, & qu'une de ſes frégates lui a donné chaſſe; ſuivant d'autres rapports, il n'a été chaſſé que par un Corſaire Américain, & étant plus fin voilier, il lui a échappé: mais la premiere nouvelle eſt celle qui s'accrédite le plus; & les Ecrivains de parti reprochent au Gazetier de la Cour d'en avoir fait un myſtere. Les Commiſſaires partis

'Angleterre le 21 Avril, n'étoient point en-
ore arrivés à Philadelphie le 15 Mai.

Le Général Clinton à qui reſtera le com-
andement de Philadelphie & de l'armée,
aroît être fortement ſoutenu par le Lord
ermaine, qui a dit, dans la Chambre des
ommunes, que jamais Général ne s'étoit
onduit avec plus d'habileté, & n'avoit
ontré plus de courage, que M. Clinton
ans ſon expédition de la campagne der-
ere ſur la riviere de Hudſon.

On murmure hautement contre les miniſ-
es, ſur ce qu'il ſe vérifie aujourd'hui, qu'ils
vent déjà depuis quelque tems, que les
ills conciliatoires ont été rejettés par les
méricains, & qu'ils ont cependant laiſſé le
rlement ſe ſéparer ſans ſe faire autoriſer à en-
oyer aux Commiſſaires de nouvelles inſtruc-
ons. Pendant ce tems-là, dit-on, le Docteur
enjamin Franklin fait négocier avec les
tats-généraux, relativement à certaines
anches du commerce de l'Amérique; &
croit être certain, qu'il ne leur a fait por-
r ſes propoſitions qu'après s'être bien aſ-
ré qu'elles ſeroient favorablement accueil-
s.

Il ſemble depuis quelques jours qu'on ne
it pas ſans inquiétude relativement à l'Eſ-
gne; divers envois qui devoient ſe faire
our ce Royaume, des ports d'Angleterre,
ant été contremandés.

On croit que l'eſcadre de l'Amiral Byron

eſt partie pour Halifax dans la nouvelle Ecoſſe, où elle pourra être rendue vers le 20 Juillet. Cet Amiral eſt deſtiné à remplacer le Lord Howe, qui doit, dit-on, revenir en Angleterre avec ſon frere, ou peu de tems après lui. Son commandement à la Nouvelle-York eſt paſſé au Commodore Griffith. Il y a une choſe remarquable ſur l'eſcadre de l'Amiral Byron, c'eſt qu'il n'a point de frégates. En effet elles ſont toutes en Amérique.

Pour l'Amiral Keppel, comme il n'eſt approviſionné que pour trois mois, on croit qu'il ne s'écartera point de l'Angleterre, & qu'il établira ſa croiſiere dans le golfe de Biſcaye.

Il ſe vérifie que l'Irlande eſt dans l'état le plus déplorable. Faute d'argent, l'adminiſtration ne peut y rien faire. Des trois cents mille livres ſt. octroyés au Roi, il n'a pu être levé par la tontine à ſix pour cent que ſoixante mille livres. Les banqueroutes ſe ſont montées à plus de huit cents mille livres ſterling. Pour faire remplir la tontine, il faudra que le Parlement donne juſqu'à dix pour cent, car 7 & demi ne ſuffiront pas. L'argent eſt extrêmement rare en Irlande; & il ne l'eſt pas moins en Angleterre, puiſqu'il eſt avéré que le 14 Juin il n'y avoit pas plus de deux mille livres ſterling dans l'échiquier. — On vient de calculer que pour payer la dette nationale angloiſe en

onnant une guinée par minute, elle ne le roit complettement que dans 272 ans, 9 ois, une ſemaine, un jour, 17 heures, 5 minutes, & 32 ſecondes.

P. S. Du 16 Juin.

Les Gazettes angloiſes d'aujourd'hui me ourniſſent, Monſieur, des nouvelles *très-téreſſantes* des Etats-unis, que je m'empreſſe e vous envoyer, jugeant que vous trouve-z un plaiſir ſingulier à les lire.

Nouvelles très-autentiques des Etats-unis d'Amérique.

[Ce que l'on va lire eſt traduit d'une ga-ette Américaine copiée dans celles de Lon-res; mais il eſt néceſſaire d'obſerver que expoſé de ce qui s'eſt paſſé tant à Paris qu'au ongrès, peut n'être point parfaitement xact, quoique vrai en général. Il eſt à oire que c'eſt le précis de quelques lettres crites de France par les Américains & pu-iés par des Particuliers d'York-Town, qui ont ajouté ce qu'ils ſavoient. Les pro-haines nouvelles d'Amérique apporteront raiſemblablement une copie autentique des eux traités, ainſi que des réſolutions priſes conſéquence par le Congrès: le tout im-imé par ordre & ſigné *Charles Thompſon.*]

» ON a ici (à Londres) une Gazette *York-Town*, réſidence actuelle du Congrès, atée du 4 Mai. M. Siméon Déan, frere de

M. Silas Déan, y étoit arrivé de France le Samedi 2 Mai avec des Dépêches des Plénipotentiaires Américains à Paris. Voici ce que l'on débite de leur contenu.

» La nouvelle de la défaite & de la captivité du Général Burgoyne fut reçue en France, au commencement de Décembre, avec autant de joie que si c'eût été une victoire remportée par les armées de cette Puissance. Nos Plénipotentiaires saisirent cette occasion de rappeller l'attention de la Cour de France sur l'objet de leur négociation. Le 16 Décem., M. Gérard, un des Secrétaires du Conseil d'Etat de France, se rendit chez nos Plénipotentiaires, & les informa, par ordre du Roi, « qu'après de longues & mûres délibérations dans le Conseil, sur nos affaires & sur nos propositions, il avoit été décidé, & que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit résolu de reconnoître notre indépendance, & de conclure avec nous un traité d'amitié & de commerce : que dans ce traité on ne tireroit point avantage de notre situation actuelle, pour obtenir de nous des conditions qui, sans cette circonstance, pourroient ne point nous convenir, Sa Majesté désirant que ledit Traité une fois conclu fût durable, & que l'amitié respective des deux Nations subsistât éternellement; ce qu'on ne pouvoit espérer qu'autant que le même avantage qu'elles auroient trouvé l'une & l'autre à former cette alliance, les engageroit encore à la continuer : que l'intention

ention de Sa Majeſté étoit donc que les conditions du traité fûſſent telles que nous pourrions le ſouhaiter, ſi notre Etat établi depuis long-tems jouiſſoit de toute la plénitude de ſa force & de ſa puiſſance, & qu'elles fûſſent de nature à nous ſatisfaire également, quand ce tems ſera venu.

» Que le Roi Très-Chrétien étoit bien déterminé, non-ſeulement à reconnoître, mais encore à ſoutenir notre indépendance, par tous les moyens qui ſeroient en ſon pouvoir: qu'en agiſſant ainſi, il ne ſe diſſimuloit point que ſon Royaume ſeroit peut-être bientôt engagé dans une guerre, & dans toutes les dépenſes, riſques & pertes qui l'accompagnent ordinairement: que cependant Sa Majeſté n'attendoit de notre part aucun dédommagement pour cet objet: qu'elle ne prétendoit pas non plus nous faire entendre que ce fût uniquement notre intérêt qu'elle avoit en vue, puiſqu'indépendamment des avantages réels qu'elle nous procureroit à nous & à notre cauſe, il étoit notoirement de l'intérêt de la France que le pouvoir de l'Angleterre fût diminué par notre ſéparation d'avec cette Puiſſance: que de plus Sa Majeſté Très-Chrétienne, ſi elle s'engageoit dans une guerre avec l'Angleterre à notre ſujet, n'entendoit pas même exiger que nous ne fiſſions point une paix ſéparée pour nous-mêmes, dans le cas où l'on nous feroit des propoſitions utiles & avantageuſes: que la ſeule

conditiou requiſe par Sa Majeſté Très-Chrétienne, & ſur laquelle elle comptoit, étoit que, » *dans aucun traité de paix avec l'Angleterre, nous ne renoncerions à notre indépendance pour retourner ſous l'obéiſſance de ce Gouvernement.*

» C'eſt d'après ces principes, & en vertu des pleins pouvoirs du Roi de France donnés à M. Gérard, Secrétaire du Conſeil d'Etat de Sa Majeſté, datés du 30 Janvier 1778, que ce Miniſtre & nos Plénipotentiaires ont ſigné à Paris le 6 Février un traité d'alliance & de commerce entre la Couronne dé France & les Etats-unis de l'Amérique, preſque ſur le même plan qui avoit été tracé dans les inſtructions du Congrès aux Plénipotentiaires Américains.

Voici les articles les plus remarquables du traité d'alliance.

Article premier.

» Si la guerre ſe déclaroit entre la France & la Grande-Bretagne, pendant la préſente guerre entre les Etats-unis & l'Angleterre, Sa Majeſté Très-Chrétienne & les Etats-unis feront cauſe commune, & s'aideront mutuellement de leurs bons offices, de leurs conſeils & de leurs forces, ſelon la néceſſité des circonſtances, ainſi qu'il convient entre de bons & fideles alliés.

Article deux.

» L'objet eſſentiel & direct de la préſente alliance défenſive eſt de maintenir efficacement la liberté, la ſouveraineté & l'indépendance abſolue & illimitée deſdits Etats-unis, tant en matiere de gouvernement que pour l'objet du commerce.

Article trois.

» Le Roi Très-Chrétien renonce pour toujours à la poſſeſſion de l'Iſle Royale, ainſi qu'à celle de toutes parties quelconques du Continent de l'Amérique Septentrionale, leſquelles, avant le traité de Paris de 1763, ou en vertu de ce traité, auroient été reconnues pour appartenir à la Couronne de la Grande-Bretagne, ou aux Etats-unis, ci-devant appellés Colonies Britanniques, ou qui ſont aujourd'hui, ou étoient précédemment, ſous la domination du Roi de la Grande-Bretagne. cc

Le traité de commerce eſt établi ſur le pied de l'égalité la plus parfaite; & ſi l'on réfléchit à la ſituation de la France dont la puiſſance eſt ſi ſolide & ſi ancienne, & à celle des Etats-unis encore à leur berceau, on ne peut s'empêcher d'être émerveillé d'un ſi heureux événement qui n'a point d'exemple. En un mot, le diſcours que M. Gerard a tenu le 16 Décembre par ordre du Roi exprime des ſentimens bien rares dans les Princes; &

cette magnanimité, jointe aux principes d'égalité parfaite du Traité, place Sa Majeſté Très-Chrétienne au rang des plus grands Monarques qui aient brillé dans l'Hiſtoire du Monde.

L'indépendance de l'Amérique fait le plus grand plaiſir à toutes les Puiſſances de l'Europe qui s'occupent du commerce. Elles attendoient que la France ſe déclarât pour reconnoître notre indépendance ; & bientôt on les verra embraſſer hautement nos intérêts. L'Empereur, l'Eſpagne, la Pruſſe, ſont déterminés à nous ſoutenir. Le 6 Novembre de l'année derniere, le Miniſtre de Pruſſe écrivit dans les termes ſuivans à l'un de nos Plénipotentiaires : » Quant aux renforts de troupes que la Grande-Bretagne pourroit recevoir des autres Puiſſances de l'Europe pour la campagne prochaine, je puis vous aſſurer, Monſieur, que votre Nation n'a rien à craindre de la Ruſſie ou du Dannemarck, & que l'Allemagne ne fournira que quelques centaines d'hommes que le Duc de Brunſwick, le Landgrave de Heſſe & le Margrave d'Anſpach ſont tenus par leurs Traités d'envoyer annuellement pour recruter les troupes que ces Princes ont en Amérique à la ſolde de l'Angleterre. C'eſt avec une ſatisfaction bien ſincère que je vous donne cette agréable nouvelle. « Le Roi de Pruſſe a refuſé le paſſage par ſes Etats aux troupes de Heſſe & d'Hanau à la ſolde Britannique. Il a promis

qu'il ſeroit la ſeconde Puiſſance de l'Europe qui reconnoîtroit l'indépendance de l'Amérique.

Nos Plénipotentiaires nous aſſurent que ſi la Grande-Bretagne échoue dans cette campagne en Amérique, il lui eſt impoſſible d'en faire une autre, tant ſes finances ſont épuiſées, ſon crédit au-dehors ruiné, & tant il lui eſt difficile de recruter des hommes chez elle. La France fait les plus grands préparatifs de guerre de tous les côtés. Elle a près de cinquante mille hommes qui marchent vers la Normandie & la Bretagne. La Marine de France & celle d'Eſpagne conſiſtent actuellement en 270 voiles, qui n'attendent que des ordres pour appareiller.

Ces nouvelles importantes ont été apportées par la frégate de Sa Majeſté Très-Chrétienne *la Senſible*, de vingt-huit canons & de trois cents hommes d'équipage, commandée par M. de Marigny. Elle eſt ſortie de Breſt le 8 Mars, & après une traverſée de quarante-cinq jours, elle eſt arrivée le 20 Avril à la Baye de Caſco, d'où elle a fait voile le 23, pour s'en retourner, après être reſtée deux jours pour faire de l'eau.

De Boſton le 23 Avril 1778.

Nous avons reçu la nouvelle la plus authentique de France, qu'en vertu du traité qui vient d'y être conclu & ſigné, Sa Majeſté Très-Chrétienne garantit l'indépendan-

ce, la ſouveraineté, la liberté & toutes les poſſeſſions des treize Etats-unis de l'Amérique, & que de leur côté ces treize Etats garantiſſent toutes les poſſeſſions de la France dans les Iſles de l'Amérique. Le procédé de Sadite Majeſté en cette occaſion eſt vraiment noble & magnanime. Elle n'a exigé aucun monopole de notre commerce. Il eſt laiſſé libre à tous ceux avec leſquels nous voudrons commercer. Il y a autant de ſageſſe que de grandeur dans cette conduite; car la France eſt très-certainement intéreſſée à ce que ce traité ſoit durable, & il eſt ſenſible qu'elle n'auroit pas pu y compter de même, ſi elle nous eût impoſé de dures conditions. De plus nous recevons actuellement en France des ſecours de toute eſpèce. Les deux traités ont été ſignés le 6 Février, mais ils n'étoient pas encore publics au départ de la frégate qui les a apportés au Congrès. On en parloit ſeulement comme de quelque choſe que les circonſtances rendoient très-probable; le Miniſtre anglois pour rompre, s'il étoit poſſible, cette union à laquelle on s'attendoit, & recouvrer la dépendance des Colonies, a fait paſſer deux bills qu'il appelle conciliatoires, mais qui ne préſentant rien de certain, paroiſſent encore remplis d'artifice. Le *droit* (pour nous ſervir des expreſſions de ces Bills) le droit de nous taxer n'y eſt pas abandonné. Le Parlement décla-

re ſeulement qu'en conſidération de quelques inconvéniens qui réſultent de l'exercice de ce droit, il ſe propoſe de n'en plus faire uſage à l'avenir, excepté pour régler le commerce. Mais le Parlement prochain peut trouver cette déclaration non convenable; il peut la révoquer, & reprendre ſon droit. Des Commiſſaires ſont nommés pour traiter avec toute corporation d'hommes en Amérique *ſur les moyens d'y pacifier les troubles*, mais ils ne peuvent rien faire définitivement, à l'exception d'accorder des pardons, de déclarer & de révoquer une ceſſation d'armes, &c. Sur cela un Américain reſpectable dit dans une de ſes lettres: *J'eſpère que les Américains n'auront pas l'âme aſſez baſſe pour accepter ce pardon, & je ſuis sûr qu'ils ne feront pas la folie de ſe débander ou de déſarmer ſur la foi d'une déclaration de ceſſation d'armes de la part des Commiſſaires.* Il ajoute: *Croyez-moi, l'animoſité de la Cour Britannique contre nous eſt auſſi forte qu'elle l'ait jamais été; mais l'Angleterre eſt à préſent dans la plus grande conſternation: elle eſt hors d'état d'avancer, elle a honte de reculer, & elle craint une guerre avec la France & l'Eſpagne, guerre qui la ruineroit infailliblement.* Si elle parvient à nous diviſer, à nous affoiblir, ou à nous engager par ſupercherie dans la ſoumiſſion qu'elle nous demande, elle ſaura *nous punir avec le tems.* La France vient auſſi de renouveller ſon alliance de cinquante ans avec les treize Etats-unis de la Suiſſe, alliance

qu'elle a fidellement gardée depuis deux ſiecles : excellent augure pour nous.

On ne doute point en France de l'acceſſion de l'Eſpagne au Traité. Ces événemens ſont de la plus grande importance pour l'Amérique ; ils nous donnent une ſtabilité qui doit étendre & ſoutenir notre crédit en Europe, tandis que celui de la Grande-Bretagne s'y affoiblit de jour en jour. Il y a un vœu général dans toute l'Europe pour le ſuccès de notre cauſe. Toutes les Nations déſirent que l'Angleterre ſoit humiliée & ſont prêtes à concourir avec nous pour accélérer ſon humiliation auſſi-tôt que les circonſtances leur permettront de le faire hautement. Si nous rentrions ſous l'obéiſſance de l'Angleterre, nous aurions & l'Angleterre & toute l'Europe contre nous. Aujourd'hui nous ſommes contre elle avec toute l'Europe. Il n'y a point à héſiter un moment ſur le parti que nous avons à prendre.

Il eſt intéreſſant de remarquer que M. Siméon Déane n'étant arrivé à Falmouth, dans la baye de Caſco, que le 20 Avril, avec la nouvelle de la concluſion du Traité, le Congrès n'en pouvoit point avoir connoiſſance, lorſqu'il a pris ſon arrêté motivé, du 22 Avril, pour rejetter les bills conciliatoires, dont le Général Washington lui avoit envoyé le 18 un exemplaire imprimé qui lui étoit venu de Philadelphie. Ainſi il n'eſt pas poſſible de dire que le courage des Améri-

cains ait eu beſoin de ce réconfort; & cette démarche ſpontanée de leur part ſert autant à prouver la confiance qu'ils ont dans leurs forces & dans leurs moyens, qu'elle doit inſpirer de confiance à leurs nouveaux alliés, dans la ſolidité de leurs engagemens.

L'arrivée de M. Siméon Deane, avec de ſi bonnes nouvelles, fut célébrée à Boſton par des fêtes. Il y eut des illuminations dans la Ville le 23 Avril. On ne voyoit par-tout qu'embraſſades & félicitations. Les treize ſantés ſuivantes furent portées dans le Caffé Américain où s'étoient rendus toutes les Habitans les plus conſidérables de la Ville.

1°. Les Etats unis d'Amérique.

2°. Le Congrès.

3°. Louis XVI, Roi de France & de Navarre

4°. Le Général Washington.

5°. Les Armées Américaines de Terre & de Mer.

6°. Les Plénipotentiaires Américains à la Cour de France.

7°. La mémoire des Héros qui ont péri en défendant la liberté Américaine.

8°. Puiſſent la liberté & l'indépendance de l'Amérique ſe perpétuer juſqu'à la poſtérité la plus reculée.

9°. La ſécurité de l'eſclavage, n'eſt point préférable à la liberté, même au milieu des dangers.

10°. Puiſſe la glorieuſe réſiſtance des Amé-

ricains convaincre tous les Deſpotes, qu'il n'eſt point poſſible d'aſſervir un peuple qu'on a pouſſé à la réſolution de briſer ſes fers.

11°. Puiſſent les Etats libres & indépendans d'Amérique devenir l'aſyle de tous ceux que de cruels Tyrans ſe ſeront plûs à opprimer.

12°. Puiſſent les ennemis intérieurs de l'Amérique ne jamais goûter les douceurs de la liberté.

13°. Que l'Union Américaine dure juſqu'à la conſommation des tems.

M. Siméon Dean a fait mettre dans les Gazettes Américaines qui ont annoncé ſon arrivée, qu'il ſaiſiſſoit avec empreſſement cette occaſion, pour faire connoître combien il étoit reconnoiſſant de tous les procédés honnêtes de M. de Marigny, Commandant de la frégate la *Senſible*, & de la diligence qu'il avoit miſe dans ſon importante miſſion, dont il ſouhaitoit qu'il fût récompenſé comme il le méritoit à ſon retour en France. — Il y a joint ſes félicitations, adreſſées à tous ſes compatriotes, ſur ce grand & heureux événement.

QUOIQUE dans tout ce que vous venez de lire, Monſieur, vous ayez dû reconnoître le caractère de la vérité, il convient, comme je vous l'ai obſervé, d'attendre les publications qui émaneront du Congrès même, pour être certain de ſavoir tous ces détails

ans leur plus parfaite exactitude. — Je vais ous en communiquer quelques autres pour fquels vous n'avez nul beſoin de confirma- on ultérieure. Ils ſont extraits de Lettres crites aux Députés Américains en France, qui m'ont été envoyées par mon Correſ- ondant, leur compatriote & leur ami. Je ous garantis la vérité de tout ce qui va ſui- e. Ces diverſes Lettres roulent ſur la joie i a éclaté dans toute l'Amérique, lorſqu'on a appris l'heureuſe concluſion des deux raités, & ſur les grands effets que cet évé- ement doit produire dans des ames, qui ſques-là avoient défendu la cauſe de l'indé- ndance avec une ſi courageuſe réſolution, ns être aſſurées d'obtenir un appui tout à la s ſi impoſant & ſi généreux.

Extrait d'une Lettre du 13 Mai.

» Je vois que le Ciel a réſolu la perte de Angleterre : je le vois, non-ſeulement par Traités en eux-mêmes, & par le bien pro- gieux qu'ils feront à l'Amérique, mais par ſageſſe & le jugement avec leſquels ils ont é conçus & par les excellens principes de litique qui en font la baſe. Les ſecours & liance d'une auſſi grande Puiſſance ne pou- ient pas manquer de donner un nouveau urage aux Américains ; mais la généroſité ſes procédés gagne nos cœurs, & nous ache par d'auſſi forts liens à nos bienfai- rs, qu'à l'indépendance même. «

Autre du même jour.

» Recevez mes félicitations ſur l'admirable affaire que vous venez de terminer. Tout ne retentit ici que d'acclamations de joie, & des bénédictions que l'on donne à la France & à ſon Miniſtere. Ne manquez pas de lui faire remarquer, la conduite que le Congrès avoit tenue avant qu'il pût ſavoir que nous aurions l'aſſiſtance de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Les Bills conciliatoires & le diſcours de Mylord North, avoient devancé M. Siméon Déane, & le Congrès les a rejettés avec la même fierté, que s'il eût été certain que notre cauſe ſeroit épouſée par la France. Je puis vous certifier, qu'il n'y a pas eu une ſeule voix dans le Congrès, en faveur des propoſitions de l'Angleterre. Les Miniſtres de Verſailles ſeront bien aiſes de ſavoir cette particularité, qui n'empêche point que nous n'attachions tout le prix que nous devons au bien qu'ils nous ont fait, & à des ſecours dont nous avions le plus urgent beſoin; mais c'eſt que nous étions réſolus à vaincre ou périr, & quand on fait des alliances, on a droit de ſe féliciter de s'être adreſſé à de braves gens. — On m'écrit du Congrès que les deux traités vont être publiés, avec des obſervations ſur la magnanimité du Roi de France, & ſur la fidélité de cette Cour à ſes engagemens avec les autres Etats «.

Autre du même jour.

» Béni ſoit le Ciel, qui a couronné d'un heureux ſuccès vos importans travaux. — La perſonne qui écrit cette Lettre eſt le octeur Cooper, Prédicateur célèbre de oſton, & toujours ſuivi d'un nombreux au-toire. C'eſt à M. Benjamin Franklin qu'il rit.) » J'ai reçu votre Lettre du 27 Février, Dimanche, au moment où j'allois monter chaire. «

» Je n'héſitai point à faire à haute voix la ture du premier article de votre Lettre, ntenant l'aſſurance de la ſignature des Trai-s. J'invitai la Congrégation à s'unir à moi our en rendre de vives actions de graces au out-puiſſant, & prier pour la conſervation s jours précieux du Roi, de la Reine & de la mille Royale de France, & pour la proſpé-é de ce Royaume. Je ne puis vous dire le erveilleux effet, & l'agréable ſurpriſe que oduiſit cette nouveauté, qui en étoit réelle-entune à plus d'un égard. « (Ceci ſe rapporte a défenſe faite par le Congrès de prier pour Roi d'Angleterre, & qui eſt très-ſcrupuleu-nent ſuivie.) » Toute l'Egliſe ne fut qu'un œur de voix qui articulerent, après moi, aque mot de cette priere, avec la plus gran-ferveur. «

Autre du 14 Mai.

» La joie regne ſur tout ce vaſte conti-

nent. De toutes ſes parties, il ſe rend des renforts à l'armée du Général Washington, qui va être des plus formidables. La campagne s'ouvrira auſſi-tôt qu'il y aura ſur terre aſſez de fourage. «

» Comme on vous demande ſouvent des nouvelles du Marquis de la Fayette, vous pouvez dire, qu'il ſe porte à merveille, & qu'il eſt ici généralement chéri & reſpecté. Le Général Conway, le Chevalier de Portal, & le Comte Pulawski, jouiſſent auſſi de la plus grande conſidération, ainſi que le Baron de Stuben, qui eſt actuellement employé. «

Extrait d'une lettre du Général HEATH, *ſous la garde duquel eſt l'armée priſonniere de Burgoyne, auſſi du* 14.

» On voit briller la joie dans les yeux de tout le monde, depuis l'heureuſe nouvelle de la ſignature des Traités. Les Officiers Anglois que j'ai occaſion de voir journellement, en paroiſſent conſternés. Juſques-là ils ne vouloient pas croire que la France eût reconnu ou voulût reconnoître notre indépendance; mais enfin, comme ils voyent que cela n'eſt que trop bien confirmé, ils ne diſent plus mot, & leur morne ſilence peint la triſteſſe de leurs ames. «

utre du Bureau de la guerre à Boſton, le 14 Mai.

» Depuis l'arrivée de l'heureuſe nouvelle, otre papier monnoye reprend crédit, & la leur en eſt conſidérablement augmentée. ous aurons à notre tour ce nerf de la guerre i va manquer à nos ennemis. La fermeté, réſolution, l'unanimité, ſont les mêmes ns tous les treize Etars unis. «

Toutes les lettres ci-deſſus ſont écrites de oſton ou des environs.

ſte des charges des différens vaiſſeaux arrivés en Amérique ſuivant les dernieres nouvelles.

(C'eſt la flotte que M. de la Motte Piquet avoit eſcortée.)

Brune, environ	400 balles.
Henriette	300
s trois Amis,	180
Le tout	880

nages & toiles, ſuffiſantes pour habiller cinante mille hommes.

Dean, chargé de

9,878 habits complets de ſoldats.
0,468 paires de ſouliers.
0,293 livres de plomb.
0,000 livres d'étain. } pour faite des ca-
7,685 livres de cuivre. } nons de fonte.

Le tout pour le compte du Congrès.

Jamais encore, dans les annés précédentes, le Congrès n'a eu en ſa diſpoſition une auſſi abondante quantité de munitions.

La liſte des priſes au N°. ſuivant.

LETTRE.

*D'un Banquier de Londres, à M.*** à Anvers.*

De Londres le 25 Juin 1778.

JE ne crains point, Monſieur, que vous ne reprochiez de m'être appéſanti ſur des débats qui ont déja paru dans la plupart des écrits publics. Une révolution auſſi étonnante que celle que nous voyons s'opérer dans le ſyſteme politique, non ſeulement de l'Europe, mais du monde entier, ne peut point être préſentée ſous un point de vue trop lumineux. Quoique je n'aye point lû ces débats dans les gazettes, j'en ai aſſez vû pour m'aſſurer que l'objet des gazettes n'a point été de raſſembler tout ce qui s'y eſt dit d'intéreſſant, ſoit pour l'hiſtoire du tems, ſoit pour des ſpéculations; & comme en me preſſant moins, j'ai eu la faculté de le faire, vous ne pourrez qu'être bien aiſe de trouver ici tout ce qui peut ſatisfaire votre curioſité éclairée.

CHAMBRE DES PAIRS.

Séance du premier Juin.

Le Lord *Radnor* ouvrit la ſéance en obſervant que dans les jours d'aſſemblée publique, & ceux auxquels le Roi ſe rendoit au Parlement, le corps de la Chambre ſe trouvoit confondu avec la multitude: que dans d'autres jours les Membres des Communes étoient foulés & obligés de ſe tenir debout durant un long débat, pêle mêle avec les étrangers, derriere la barre, tandis que les Lords étoient bien différemment traités lorſqu'ils alloient entendre les débats de la Chambre des Communes, où ils étoient reçus honnêtement & où ils pouvoient s'aſſeoir, ſoit dans la Chambre, ſoit dans la gallerie; en conſéquence il propoſa d'ordonner la conſtruction d'une gallerie qui communiquât avec le veſtibule, & dans laquelle les femmes & les Membres de l'autre Chambre pourroient entrer. La motion de ce Lord paſſa unanimement.

Séance du 2 Juin.

A quatre heures, ſuivant l'ordre du jour, on fit la troiſieme lecture du Bill qui attache une annuité au titre de Chatham. Le Duc de *Chandos* s'oppoſa vivement à ce Bill, déſirant que l'annuité du moins ne fût pas rendue perpétuelle, mais qu'elle fût reſtreinte

u Lord Chatham vivant & à ſon fils, s'il
n avoit un. Le Lord Chancelier (Bathurſt)
pina pour rejetter entierement le Bill. Le
Duc de Mancheſter, le Duc de Richmond
les Lords Littleton, Cambden & Shel-
urne, parlerent pour le ſoutenir. Ce der-
ier aſſura que l'idee en avoit été donnée
ar le Roi lui-meme. A ſix heures & demie
queſtion ayant été miſe aux voix, il y en
ut quarante deux pour le Bill & onze contre:
e qui fait une pluralité de preſque trois contre
n, & la ſeule qui ait été auſſi conſidérable,
ans cette ſeſſion, contre le parti de la Cour.
Le Lord *Derby* propoſa que les papiers
latifs à la convention de Saratoga fuſſent
is ſous les yeux de la Chambre. Après un
urt débat dans lequel le Lord Weymouth
montra perſuadé qu'on ne forceroit point
Congrès à l'exécution de la convention, il
ſura la Chambre qu'on ne pourroit point
ns inconvénient diſcuter actuellement cette
eſtion, & il la fit rejetter ſans qu'il fût
ſoin d'aller aux voix.

Voici qu'elle fut la motion du Lord Derby.
» Qu'il ſoit préſenté une humble adreſſe
Roi pour qu'il lui plaiſe faire remettre à
Chambre avant la prorogation du Par-
ment, toutes les informations reçues rela-
ement à la détention de l'armée actuelle-
ent priſonniere en Amérique, conformé-
ent aux conditions de la convention ſignée
Saratoga «. Sur quelques objections du

Lord Weymouth, il ajouta que dans un tems où la diſette d'hommes étoit ſi grande, il convenoit de ſavoir ce qu'étoient devenus dix mille hommes, l'élite de l'armée Britannique.

Le Lord Effingham ſoutint la motion du Lord Derby d'après les mêmes principes. » Quoique je convienne, dit-il, avec le Lord Weymouth qu'on *ne peut point forcer le Congrès* à exécuter la convention, (en effet nous avons la douloureuſe expérience que nous ne *pouvons le forcer ſur rien*) cependant il eſt néceſſaire de ſavoir de qui provient la faute, afin que le Parlement puiſſe prendre les meſures convenables pour y remédier.

Le Duc de *Richmond* releva ce que le Vicomte Weymouth avoit allégué pour s'excuſer de rendre compte de cette affaire. » Il eſt bien ſingulier, dit-il, que ce Miniſtre ne puiſſe pas nous donner de mémoire quelques informations de tous les papiers relatifs à cet événement, puiſqu'ils ont dû paſſer par ſes mains. On aura d'ailleurs beaucoup de peine à ſe perſuader que l'infraction de la convention puiſſe être imputée au Congrès, qui dans toutes les autres occaſions a rempli ſes engagemens avec la plus ſcrupuleuſe ponctualité «.

Cette apologie du Congrès bleſſa le Comte Denbigh. » Il m'eſt impoſſible, dit-il, de ſupporter plus longtems de pareils éloges. Le Vicomte Weymouth n'a point le droit de

pondre à aucune queſtion ſur cette matiere ; j'eſpere qu'il n'en fera rien. Quant à la étendue ponctualité du Congrès à remplir engagemens, c'eſt encore un fait auquel ne puis nullement croire. Il alloit parler l'affaire de Bennington ; mais on l'arrêta le rappellant à l'ordre.

Le Duc de *Richmond* répliqua : » le pa- r public, où le Lord Denbigh a pris nouvelle au ſujet de Bennington, eſt Gazette de la Cour, que je ne regarde ais. Je ſerois bien fâché de mettre aucune fiance dans ce recueil d'impoſtures. J'ai é ailleurs mes informations qui détrui- celles du Lord Denbigh. J'inſiſte donc a bonne foi rigoureuſe du Congrès, & utiens qu'il en a donné des preuves en e occaſions. C'eſt ſa *bonne foi*, c'eſt ſa qui l'ont enhardi à tenter & à exé- des entrepriſes auſſi difficiles. Une nblée compoſée d'hommes auſſi ver- x aura toujours les mêmes principes ; & is fâché d'ajouter que c'eſt à notre mau- foi & à notre dépravation que nous ns imputer tous nos malheurs.

fut queſtion enſuite de faire la ſeconde re du Bill pour l'annuité du Comte hatham.

ns le débat de la ſéance précédente le de Chandos avoit aſſuré la Chambre avoit la plus haute opinion des talens u Comte & des inſignes ſervices qu'il

avoit rendus à ſon pays. Il avoit obſervé qu'une annuité perpétuelle d'un revenu auſſi conſidérable étoit de la plus ſérieuſe conſéquence pour l'exemple; qu'il n'en connoiſſoit qu'un ſeul d'une annuité perpétuelle attachée aux deſcendans d'un homme qui avoit bien ſervi ſa patrie, le grand Duc de Marlborough; que le feu Duc de Cumberland avoit rendu des ſervices éminens à la nation, & que cependant il n'avoit été recompenſé que par une annuité viagere: qu'il exiſtoit actuellement un certain Lord (le Lord Hawke) à la bravoure & aux talens duquel la Chambre étoit peut-être redevable de ce qu'elle ſe trouvoit aſſemblée aujourd'hui; & que ſi le Bill en queſtion paſſoit, la famille de ce Lord étoit en droit de former des prétentions à la même grace.

Ce Duc inſiſta de nouveau ſur les beſoins preſſans de l'état qui rendoient condamnable cet acte de généroſité.

Le Comte d'Abingdon.

Je me déclare pour le Bill afin qu'on ne puiſſe pas dire que tandis que nous prodiguons des penſions, des titres & des établiſſemens à des gens qui méritent la corde ou la roue, nous refuſons à d'autres qui ont bien mérité du public la récompenſe de leurs ſervices.

Le Duc de Richmond,

Je conviens avec le Duc de Chandos de
a néceſſité indiſpenſable où nous ſommes
'adopter un plan général d'œconomie ; mais
e n'eſt pas dans cette circonſtance que nous
evons en faire uſage, ce ſeroit mal com-
ıencer. Le premier objet d'œconomie qui
oit nous occuper, eſt de ſupprimer des pen-
ons & des places où il n'y a rien à faire,
elles que celle de Gardien (*a*) des cinq
orts qui rapporte annuellement quatre à
inq mille livres ſterling, & celle d'Audi-
eur de l'Echiquier (*b*), qui en vaut près de 20
ille pour une ſignature qu'on donne à la
affade. Ces ſommes ainſi que toutes celles
ue l'on prodigue journellement à des gens
ı place doivent faire l'objet des recherches
e la nation, & non pas l'argent octroyé
our entretenir les orphelins d'un des plus
rands hommes d'état qu'ait eus la Grande-
retagne.

Le Lord Chancelier appuya les objections
ı Duc de Chandos. » Je crois, dit-il, qu'une
orte penſion & un titre ſeroient des récom-
enſes ſuffiſantes. Le ſeul exemple qu'on
uiſſe apporter en faveur de ce Bill, eſt celui

(*a*) Cette place venoit d'être accordée au Lord
orth.

(*b*) C'eſt le Duc de Newcaſtle qui en eſt en poſ-
ſion.

du Duc de Marlborough ſous la Reine Anne. Le Duc de Marlborourg étoit doué des plus grands talens, & comme homme d'état & comme Général. Il fut nommé Ambaſſadeur pour négocier les articles de la grande alliance qui, par la ſuite, mit un frein à la puiſſance de la France & à l'ambition de Louis XIV. Lorſque par ſon habileté dans la négociation il eut réuſſi au point de porter la Hollande & les Puiſſances Germaniques à entrer dans cette alliance, la Reine l'ayant gratifié d'une annuité de 5000 livres ſa vie durant, envoya en 1702 par le Secretaire Harley, un meſſage à la Chambre des Communes pour rendre cette annuité perpétuelle. Je voudrois pouvoir vous faire entendre la lecture des procédés de cette Chambre à l'occaſion de ce meſſage; mais je me contente à préſent d'obſerver qu'après une mure délibération, les Communes refuſerent d'y acquieſcer. Ce ne fut qu'au bout de quelques années (en 1709) après des victoires réitérées, après que le Duc eut rempli l'Europe de l'éclat de ſon nom, & qu'il fut devenu la terreur de la France, que le Parlement jugea à propos de rendre la penſion perpétuelle. Je rends toute la juſtice due au mérite du feu Comte de Chatham; mais j'oſe dire que la conduite du Parlement, relativement au Duc de Marlborough doit aujourd'hui ſervir de regle pour empêcher

établiſſement d'un nouvel exemple qui ourroit entraîner de grands inconvéniens.

Le Lord Cambden.

On a tort d'avancer que la Nation n'eſt pas n état de ſe charger d'une annuité de 4000 vres. Cette annuité doit être priſe ſur le *nds aggrégé* qui durera autant que la Nation trouvera dans un état de *proſpérité*, ce nds étant le réſidu du produit de toutes s taxes après que l'intérêt a été payé aux réanciers publics. Tant que ce fonds ui dérive des ſources de richeſſes & de ommerce que le feu Comte de Chatham a endues & multipliées ſi heureuſement, con-nuera d'avoir un réſidu, après qu'on aura quidé les intérêts de la dette, il ne pourra avoir aucune impoſſibilité de payer cette nuité. Si jamais un événement auſſi fâcheux oit lieu & que le fonds ne pût pas ſuffire, eſt très-certain qu'alors le paiement ceſ-roit. Alors les deſcendans du Comte de Cha-am ſeroient compris dans la détreſſe & la ine générale de leur pays. » Le Lord Chan-lier appuye principalement ſon oppoſition Bill, ſur ce que le feu Comte de Cha-am avoit été amplement récompenſé de ſervices, & ſur ce qu'il convenoit peu de re au bout de ſeize ans ce qu'on auroit faire lorſqu'il étoit en place; il part de ce ncipe que George III, auſſi bien que la Na-n, avoient toujours eu en vue, que ce qui

avoit été fait en faveur du feu Comte, étoit une récompenſe proportionée à ſes ſervices. » A cela je répondrai au Lord Chancelier ce qui m'eſt arrivé lorſque j'avois l'honneur d'occuper un poſte très-important dans l'adminiſtration avec le feu Comte de Chatham: il tomba malade & ſa vie parut en danger: quelque tems après qu'il fut rétabli, j'eus un entretien avec le Roi; & la converſation roulant ſur la maladie du Comte de Chatham, Sa Majeſté s'exprima à ſon ſujet dans des termes que je n'oublierai jamais. Les voici: » ſi la mort avoit enlevé le Comte de Chatham je me ſerois cru *obligé* de faire *un ſort à ſa famille* ».

Le Lord Cambden employa enſuite les argumens les plus forts pour appuyer le Bill & faire voir qu'il y avoit une grande différence entre l'affaire du Duc de Marlborough & celle du Comte de Chatham. » Je n'y vois, pourſuivit-il, d'autre rapport que les talens ſupérieurs de ces deux Grands-Hommes; ſans chercher à les mettre en parallèle, je dirai ſimplement, que c'eſt d'après les plans du feu Comte de Chatham que nos armes ont été victorieuſes, même après ſon adminiſtration: que c'eſt lui qui, en faiſant choix d'Officiers vraiment habiles & également honnêtes a garanti ſon pays d'une invaſion: que c'eſt lui qui a ſubjugué l'Inde & garanti l'Amérique de tout danger de la part des François: que c'eſt lui qui a dé-

couvert des ſources de commerce inconnues juſqu'alors & en a dirigé les canaux vers l'Angleterre; que c'eſt lui enfin qui par ſes conſeils a élevé la nation à un degré de gloire où elle n'étoit jamais parvenue & dont on n'avoit point d'idée «.

» La famille d'Ariſtide a été préciſément dans le même cas où ſe trouve aujourd'hui celle du feu Comte de Chatham. Cet illuſtre Athénien, après avoir rendu les plus grands ſervices à la République, mourut inſolvable; mais la République prit ſa fille ſous ſa protection. Cette fille devint l'enfant de l'Etat qui lui donna une dot en la mariant à un des meilleurs partis d'Athênes. Suivons, Milords, un ſi bel exemple. Que les vertus du pere deviennent les richeſſes des enfans. En leur aſſurant un ſort, ce n'eſt qu'une juſtice que nous leur rendons. Ne craignons point que cette généroſité ouvre la porte à des abus dangereux. Depuis la conquête ce n'eſt que le ſecond Bill de cette nature. Loin de partager les craintes du Duc de Chandos, déſirons plutôt que ce Bill en occaſionne beaucoup d'autres ſemblables. Fut-il jamais un tems où la nation eût plus beſoin d'encourager les hommes à de grandes & illuſtres actions? Que le Ciel la préſerve de ſe trouver dans un état de détreſſe & d'humiliation qui ne lui permette pas de donner quatre mille livres ſterling par an aux deſcendans

d'un homme tel que fut le Comte de Chatham «.

Le Lord *Shelburne* qui parla après le Lord Cambden, se répandit également en éloges sur le feu Lord Chatham. Après avoir traité quelques points particuliers de sa glorieuse administration, il dit qu'il étoit prêt à recevoir tous les plans d'économie que proposeroit le Duc de Chandos. « Je désirerois, poursuivit il, qu'on commençât par supprimer la grande addition faite en dernier lieu à la liste civile, les pensions & les places où il n'y a rien à faire, ainsi que les sommes d'argent octroyées par le Parlement & dont on ne rend pas compte. Ce sont là des objets qui méritent toute l'attention du Duc de Chandos & de la Chambre: des objets sur lesquels il est de notre devoir de délibérer, comme étant des abus qui font un tort infini à l'Etat; mais loin de détourner une nation d'accorder des récompenses à de vertueux citoyens, je soutiens au contraire que par de tels actes de générosité, elle place son argent au plus haut intérêt possible, & qu'elle encourage tous les citoyens à se porter aux grandes choses. C'est ce qui arrive actuellement en France où un Ministere sage & vraiment patriotique fait élever des monumens & des statues au Duc de Sully & à d'autres grands hommes de ce siecle & du siecle passé. «

» Le Lord Chancelier, en parlant du Comte de Chatham, a paru vouloir donner à entendre qu'il avoit peu mérité de ſa patrie en ce qu'il n'étoit point mort dans le Miniſtere, mais je demande à tous ceux qui ont obſervé la maniere dont les affaires ont été traitées depuis quelques années, ſi ceux qui ſont reſtés en place ont beaucoup mieux ervi leur pays «.

Le Lord *Radnor* fut un de ceux qui appuyerent le plus fortement le Bill & qui donnerent les plus grands éloges à la mémoire du eu Comte de Chatham. » Cependant, ajouta-t-il, ma conſcience ne ſauroit être d'accord dans ous les points avec les nobles Lords qui aroiſſent ne pouvoir aſſez louer ſa conduite politique. Je rends juſtice à toutes ſes minentes qualités : je n'oublierai jamais l'étendue & l'importance de ſes ſervices ; mais ne puis m'empêcher de rappeller une circonſtance qui, ſelon moi, en diminue prodigieuſement le mérite : c'eſt d'avoir dreſſé ne proclamation contre un acte du Parlement, pendant ſa derniere adminiſtration en 766, relativement à l'exportation des grains, d'avoir ſoutenu que cette proclamation oit la même autorité qu'un acte du Parlement. Un tel procédé, ſi notre ſilence lui onnoit une ſorte de ſanction, ſeroit capable de produire les exemples les plus dangeux. Il pourroit à l'avenir fournir un prétexte pour rendre les Parlemens inutiles.

Au ſurplus, en citant cette anecdote, mon intention n'eſt point de chercher à parler contre le Bill: je ſuis ſi loin de le déſaprouver, que s'il ne paſſoit point je ſerois le premier à former une proteſtation dans laquelle je ferois voir que le délabrement des finances de la nation allégué par le Duc de Chandos, & le beſoin qu'elle a d'uſer d'économie ne ſont point des motifs ſuffiſans pour rejetter le Bill «.

Le Lord *Cambden* ſe leva pour diſculper le Comte de Chatham au ſujet du reproche que le Lord Radnor venoit de faire à ſa mémoire, & il parla ainſi: » J'étois alors Chancelier. En vertu de ma place je fus conſulté plus particulierement qu'aucun autre des Miniſtres du Roi; par conſéquent s'il y a quelque blâme à jetter ſur tout le corps, c'eſt ſur moi principalement que ce blâme doit tomber. Mais la Chambre ſe rappelle ſans doute les circonſtances où ſe trouvoit la Nation. On étoit menacé d'une diſette générale dans toute l'Europe: le Royaume n'avoit fait qu'une très-mince récolte: on craignoit une famine; & on s'allarma avec raiſon d'une exportation trop rapide. Je fus conſulté: le Conſeil fut aſſemblé ſur le champ, & mon avis fut qu'une proclamation devoit être donnée tout auſſitôt pour arrêter l'exportation. Le Comte de Chatham, qui étoit alors Miniſtre, porta enſuite l'affaire au Parlement pour y être

iſcutée. On propoſa une indemnité (auto-
ſation). J'ai cru n'avoir rien fait en cela
ue de très-juſte ; & , depuis , je n'ai point
hangé d'opinion. J'ai préſumé que la famine
ont nous étions menacés étoit un de ces
s de néceſſité preſſante à laquelle tout homme
Etat doit céder & qui juſtifieroit ma conduite.
e n'eſt pas dans des livres de loi que j'ai
pris cette doctrine : c'eſt dans les ouvrages
célèbre Lock , que j'ai toujours regardé
mme un oracle d'adminiſtration , & dont
écrits offrent à chaque page une foule de
rités auxquels il eſt impoſſible de ne pas
uſcrire. C'eſt ce ſublime Génie qui m'a
pris qu'il eſt des circonſtances qui exigent
xercice de la prérogative. Malheureu-
nent c'étoit dans de pareilles circonſtances
e ſe trouvoit la nation. Il s'agiſſoit de ſa
nſervation , & je ne me perſuaderai jamais
en la conſervant j'aie commis un crime. Au
plus qu'il me ſoit permis de dire au Lord
dnor qu'il eſt mal informé relativement
conduite du feu Lord Chatham dans
te affaire ; car ſi ma mémoire ne me trompe,
ci ce que répondit ce Lord quand on
demanda ſon avis dans le cours du dé-
; *puiſqu'il faut que je parle* , dit-il ; *je penſe*
la proclamation eſt illégale «.

e Lord Cambden fit enſuite l'éloge du
ntéreſſement de ſon ami dans les diffé-
poſtes lucratifs qu'il avoit exercés. Il
rit à la Chambre que le feu Comte, après

avoir eu l'occaſion d'acquérir une fortune immenſe, avoit manqué même du néceſſaire dans ſa derniere maladie : qu'à peine avoit-il un domeſtique pour le ſervir ; qu'enfin il eſt mort avec le chagrin de laiſſer une nombreuſe famille ſans aucun établiſſement.

Le Lord *Littleton* parla auſſi en faveur du Bill & s'étendit particulierement ſur le déſintéreſſement du Comte de Chatham. Lorſque ce Lord, dit-il, étoit Tréſorier général des troupes, il refuſa les droits qui lui revenoient ſur le ſubſide ; & le *tant par livre* qu'il eût dû toucher fut offert au Prince a qui le ſubſide étoit accordé, (le Lord Littleton fit entendre que c'eſt le Roi de Pruſſe; mais nous croyons que c'eſt le Roi de Sardaigne) ce Prince ne voulut point l'accepter ; de ſorte que cet argent eſt reſté ſans emploi, juſqu'à ce que M. Charles Townshend fut fait Chancelier, époque à laquelle la ſomme fut appliquée au ſervice courant de l'année.

Le Duc de Richmond.

Je ne ſuis point de l'avis du Lord Radnor ni du Lord Cambden par rapport à la conduite du feu Lord Chatham au ſujet de l'embargo mis ſur l'exportation des grains, contre les termes exprès d'un acte du Parlement. La conduite du Lord Cambden dans cette affaire fut telle qu'il vient de le dire; mais celle du feu Comte fut bien différente ;

car

car au lieu de reconnoître l'illégalité de la proclamation, il perſiſta juſqu'à la fin à la ſoutenir. Je me ſouviens même qu'il traita l'indemnité parlementaire comme tout-à-fait ridicule & inutile.

A ſept heures le Duc de Bolton fit la propoſition qu'il avoit annoncée dans une ſéance précédente, ſavoir : qu'au lieu d'une prorogation du Roi, la Chambre s'ajournât pour délibérer ſur les affaires importantes de la nation. Il s'enſuivit des débats très-intéreſſans, qui durerent juſqu'à dix heures. Enfin la motion fut rejettée par 40 voix contre 22 : pluralité 18.

[Ces nouveaux débats étant très-longs, on eſt obligé de les réſerver pour le N.° *XLVIII.* Ils roulent ſur des matieres ſi intéreſſantes, qu'on ſe ſeroit reproché de ne les pas donner ici dans toute leur étendue, d'après les cahiers autentiques dont on a eu communication. Il ſera aiſé de reconnoître que les Gazettes Angloiſes même n'en avoient rendu compte que très-ſuperficiellement.]

On a inſcrit ſur les regiſtres de la Chambre, la proteſtation ſuivante contre le Bill intitulé : *Acte pour affecter & aſſurer une certaine annuité au Comte de Chatham & aux héritiers en ligne directe de feu Guillaume Comte de Chatham, auxquels ledit titre de Comte de Chatham ſera dévolu, en conſidération des ſervices importants que*

ledit Comte de Chatham a rendus au Roi & au Public. «

Nous ſommes d'un avis différent.

1°. Parce qu'il nous eſt impoſſible de donner notre conſentement à une profuſion auſſi peu convenable de l'argent public, dans un tems où la Nation eſt accablée ſous le fardeau de ſes dettes, & engagée dans une guerre dangereuſe & qui entraîne des dépenſes conſidérables.

2°. Parce que nous craignons que par la ſuite des tems un eſprit de faction ou de cupidité ne s'autoriſe de cet exemple pour enrichir des familles particulieres aux dépens du Public.

Signé, Bathurſt, Chancelier.
Chandos.
Archevêque d'York.
Paget.

Chambre des Communes le 2 Juin.

Le Chevalier James *Lowther*, ayant retiré ſa motion tendante à aſſurer un douaire à la Ducheſſe de Cumberland, vû l'attention que le Roi paroiſſoit donner à celui de la Ducheſſe de Glouceſter, il entra dans quelque diſcuſſion ſur le Bill du Commerce d'Irlande, & ſur celui des Papiſtes, demandant au Lord Nu-

gent & au Lord New-Haven, moteurs du premier, ainſi qu'au Chevalier George Saville, moteur du ſecond, des éclairciſſemens ſur ce qu'ils comptoient faire à l'appui de ces Bills, dans la prochaine ſeſſion. Le Lord *Nugent* déclara qu'il inſiſteroit pour que la liberté d'importation fût accordée à l'Irlande, le Bill d'exportation ne pouvant être, ſans cela, d'aucune utilité à ce Royaume. Il fit voir que l'Irlande ne pouvoit pas donner de longs crédits, & qu'elle y ſeroit cependant contrainte, ſi dans ſon commerce avec les Colonies, elle n'avoit pas la permiſſion d'en importer les denrées.

Le Chevalier George *Younge* proteſta qu'il s'oppoſeroit au Bill d'importation : attendu que l'Irlande ne ſe trouve dans une ſituation auſſi gênée que pour avoir voulu aider le Gouvernement au-delà de ſes moyens.

Le Lord *New-Haven* annonça qu'il propoſeroit d'étendre le Bill d'importation juſques ſur les ſucres.

M. *Gilbert* obſerva qu'il conviendroit de faire préalablement un examen approfondi du commerce des deux pays.

Le Chevalier George *Saville*, interpellé ſur le Bill des Papiſtes, aſſura la Chambre que tous les non-Conformiſtes en général déſiroient que l'on accordât aux Catholiques les mêmes priviléges qu'aux autres ſujets de Sa Majeſté.

Le Chevalier James *Lowther* propoſa une

adreſſe au Roi pour obtenir que le Parlement reſtât aſſemblé. Pour cet effet, il eſſaya de faire comprendre à la Chambre, combien il ſeroit difficile de raſſembler, ſous quinzaine, les Députés, diſperſés juſques dans les Provinces les plus éloignées.

Cette motion fut appuyée par M. Temple *Luttrel*, ſur ce qu'il en avoit une à faire relativement aux équippemens des vaiſſeaux. — Il aſſura à la Chambre, que quoique le Parlement eût voté 60,000 hommes de mer, il n'y en avoit pas plus de 51,000 exiſtans.

M. *Penton*, l'un des Lords de l'Amirauté, ſoutint en réponſe, qu'au 31 Décembre dernier, le nombre des Gens de Mer portés ſur les livres étoit de 59,869, & celui des Matelots paſſés en revue de 56,704.

M. Temple *Luttrel* récuſa l'autorité des Livres de l'Amirauté, prétendant les avoir trouvés en défaut ſur plus d'un article. Il ſoutint qu'il n'y avoit pas plus de 30,000 hommes de mer ſur les vaiſſeaux Anglois en Europe: qu'il n'en comptoit que 13,000 ſur ceux de la ſtation d'Amérique: 3,000 à la Jamaïque; & moins de 4,000 dans les autres parties du monde: en tout (*a*) 51,000.

(*a*) Le Gouvernement s'en eſt procuré environ douze cents par le dernier embargo: il compte en lever près de quinze cents ſur la flotte attendue de la Jamaïque: le nombre total, lors de l'arrivée de

Cette diſcuſſion fut interrompue par la demande que fit M. Fitzpatrik, d'être écouté pendant quelques inſtans. » J'arrive, dit-il, de l'armée du Général Howe ; & puiſqu'on ne juge point à propos d'informer la Chambre de l'effet que les Bills conciliatoires ont produit dans cette armée, je vais en parler comme témoin oculaire. — La Chambre ſaura donc qu'ils ont été reçus on ne peut pas plus mal, & que l'armée entiere en eſt dans la conſternation. Elle s'attendoit à un renfort de vingt mille hommes; & ce ſera une puiſſante eſcadre Françoiſe qu'elle verra arriver. Elle a en horreur, elle mépriſe ſouverainement les Miniſtres qui l'ont réduite à une ſituation ſi humiliante. L'indignation de pluſieurs Officiers d'entre les plus qualifiés, a éclaté juſqu'au point qu'ils ont arraché & mis en pieces leurs cocardes, s'écriant, dans leur déſeſpoir, qu'ils étoient des hommes (*a*) perdus & déshonorés. «

---

tte flotte, pourra donc être de 54,000, dont 33,000 les vaiſſeaux d'Europe, y compris ceux de l'eſcade de Byron, vû que ſa deſtination étant ſecrette ne peut en faire l'attribution à aucune ſtation ignée.

a) Depuis l'arrivée de M. Fitzpatrick on a reçu des nouvelles de même nature, par leſquelles on prend que dans l'emportement de leur colere contre Miniſtres pour ces mêmes Bills conciliatoires, deux ficiers Anglois ſe ſont défaits, l'un en ſe pendant, tre en ſe jettant par une fenêtre.

» Les Américains s'en ſont moqués, comme d'une nouvelle extravagance de nos Miniſtres; & la maniere indécente & ridicule dont on les leur a fait parvenir, en les répandant parmi le bas-peuple, nous a mérité de leur part les qualifications les plus inſultantes. J'ai parlé à deux ou trois Membres du Congrès. Ils ne conçoivent pas comment des Miniſtres, l'objet de leur déteſtation, ont oſé tenter de traiter avec eux. Ils ſe ſeroient attendus, s'il devoit leur venir quelque propoſition, qu'elle leur auroit été portée de la part de Mylord Chatham, & peut-être par le Général Burgoyne. Mais le Lord Chatham eſt mort, & la Cour a fait à M. Burgoyne le plus mauvais accueil. J'apprends, à mon arrivée ici, tant d'étranges choſes, que je ne puis plus être étonné de rien. Comment deux hommes de principes auſſi oppoſés que le lord Carliſle & le Gouverneur Johnſtone, ont-ils pu être choiſis pour cette miſſion conciliatoire? N'auroit-on pas dû les embarquer ſéparément ſur deux vaiſſeaux: mais ſans doute on a pris leur parole d'honneur, que le mot d'Amérique ne ſeroit pas prononcé une ſeule fois dans la traverſée.« — M. Fitzpatrick apprit à la Chambre que la Ville entiere de Falmouth où il étoit débarqué, lui avoit paru être dans une telle anxiété ſur les affaires de l'Amérique, qu'il ne ſeroit point ſurpris s'il entendoit dire qu'il y eût éclaté un ſoulevement. Il parla avec éloge du Général

Howe aimé & chéri de ſon armée qui regrette de le voir partir, & qui en ſeroit encore bien plus affectée, ſi elle ſavoit que ce ſera pour éprouver en Angleterre un traitement auſſi dur & auſſi injuſte que celui qu'on a fait au Général Burgoyne.

Le Lord *Germaine* répondit aux inculpations relatives au général Burgoyne, que le Roi avoit fait aſſembler un Conſeil d'Officiers généraux, qui n'avoient pas voulu (*a*) prendre connoiſſance de ſon affaire. Quant aux Bills conciliatoires, il prétendit que s'ils n'avoient été rejettés que comme venant du Miniſtere actuel, ce ſeroit, de ſa part, un obſtacle bientôt levé, étant tout prêt à donner ſa démiſſion dès que l'intérêt de la paix le requéreroit.

M. *Burgoyne* apprit à la Chambre qu'il avoit bien d'autres griefs contre les Miniſtres, que le refus qui lui avoit été fait de voir le Roi. » Ce n'eſt point, dit-il, à des Officiers reſpectables par leur rang & par leur bonne réputation, qu'on a demandé des informations ſur l'affaire de Saratoga. On a choiſi des gens perdus d'honneur,

(*a*) Milord Germaine a fait inſérer l'article ſuivant dans les Gazettes.

» Les Officiers généraux nommés pour examiner la conduite du Général Burgoyne s'étant aſſemblés, ils ont débuté par lui adreſſer cette queſtion par écrit: comment êtes vous venu en Angleterre? Le Général a répondu de même; avec la permiſſion du Congrès.

des Officiers caſſés, comme M. de Saint-Luc. On s'eſt abaiſſé juſqu'à entendre un de ſes valets, qui a été le mien, & que j'ai chaſſé. C'eſt après que de ſi mépriſables témoins ont eu une audience ſecrette du Miniſtre, qu'on m'a déclaré que le Roi ne permettoit point que je parûſſe en ſa préſence. Encore n'ai je appris ce fatal arrêt, qu'après avoir ouvert mon cœur à Mylord Germaine dans un entretien qu'il m'accorda à l'inſtant de mon arrivée, & qui ſembloit m'annoncer toute autre choſe, à en juger par l'air d'amitié avec lequel il m'avoit reçu. Auſſi en ai-je été plus frappé que s'il eût levé tout-à-coup le poignard ſur mon ſein. « — M. Burgoyne fit retomber ſur M. de *Saint-Luc* toutes les atrocités commiſes par les Sauvages de ſon armée qui étoient ſous les ordres de ce partiſan. » Il n'eſt devenu, dit-il, mon ennemi, que parce qu'il m'a toujours trouvé oppoſé à ſes projets, quand je pouvois remarquer qu'il ſe piquoit de réparer tous ſes meurtres de ſoldats & d'Officiers Anglois dans la derniere guerre ſous les ordres des Généraaux François, par les excès de barbarie qu'il commettroit ſous les miens. Il a fait entendre aux Miniſtres que les Sauvages auroient pu rendre de

---

Auſſitôt le Conſeil s'eſt levé après avoir arrêté que le Général Burgoyne ſe trouvant, de ſon propre aveu, dans cette poſition, il n'étoit pas poſſible de prendre aucune connoiſſance militaire de ſon affaire.

grands ſervices, mais que je les ai congédiés. Si en réprimant leur fureur ſanguinaire, je les ai congédiés, je m'en fais gloire. Mais je maintiendrai toujours que c'eſt lui qui a déſerté avec ſes Sauvages, mécontent de la rigidité avec laquelle je ſuivois le plan concerté dès l'année 1776 entre M. Carlton & moi, de ne jamais laiſſer agir les Sauvages ſéparément, & de refuſer plutôt leurs ſervices, ſi on ne pouvoit pas les aſtreindre à ſuivre l'armée, & à former un Corps commandé par un nombre ſuffiſant d'Officiers Anglois. «

Aux autres raiſons que M. Burgoyne avoit déjà apportées pour faire voir la néceſſité de tenir le Parlement aſſemblé, il ajouta qu'il vouloit propoſer de demander que la Chambre eût communication de tous les papiers ſur la convention de Saratoga, ou qu'au moins le Lord Germaine informât la Chambre des meſures qu'il avoit priſes pour recouvrer une armée auſſi aguerrie, auſſi bien diſciplinée que la ſienne, & qui en valoit une, du double plus forte par le nombre. — Il expliqua auſſi ce qu'il avoit entendu par les mots *déſertion honorable*. » Je ſuis fâché, dit-il, d'avoir donné lieu de penſer que les troupes à mes ordres euſſent ſongé à déſerter. J'ai voulu ſeulement dire que le ſoldat ſongeoit à chercher les moyens de paſſer aux autres armées angloiſes. Mais les ſentimens de tous nos Officiers généraux me ſont bien connus; & je ſuis convaincu, que

quand la totalité de l'armée priſonniere, eût été rejoindre le Chevalier Howe ou le Chevalier Clinton, elle auroit été renvoyée ſur le champ. «

» Quant à l'agrément donné par le Congrès à mon départ pour l'Angleterre: je répéterai encore comment la choſe s'eſt paſſée. Le Préſident du Congrès avoit eu l'honnêteté de m'envoyer l'arrêté pris pour retenir mon armée. Je chargeai d'une lettre de remercimens & de remontrances pour le Congrès, un de mes Aides de camp, qui devoit en remettre une ſeconde au Préſident, ſi le Congrès, après avoir délibéré ſur la premiere, ne changeoit point de réſolution. Dans cette ſeconde, je demandois la liberté de paſſer en Angleterre, tant pour ma ſanté, que pour régler un compte très-long & très-compliqué, promettant, pour le cas où la ſuſpenſion ſeroit prolongée au-delà d'un certain tems (ceci doit vouloir dire, ſi le Roi refuſoit ſa ratification à la convention,) que je retournerois en Amérique, dès que j'y ſerois rappellé par le Congrès; & qu'auſſi-tôt que ſes intentions m'auroient été ſignifiées, (*a*) j'irois mettre ma perſonne entre ſes mains, & attendre le ſort du reſte de l'armée avec laquelle j'ai ſervi. Je me flattois que le Gouvernement

---

(*a*) Il eſt clair, d'après cette déclaration, qu'aujourd'hui M. Burgoyne n'attend pour s'en retourner, qu'un ordre du Congrès.

recevroit de moi des lumieres, qui ne pouvoient guères lui parvenir par une autre voie; & j'eſpérois que par l'appui que je donnerois dans la Chambre à un nouveau plan du Miniſtere, je réparerois les diſgraces qui m'ont fait perdre la faculté de ſervir l'Etat à la tête de mon armée. «

» Mais que ma poſition eſt différente! Je ne puis pas même obtenir de la Chambre, un examen complet & impartial de mon affaire, quoique ce ſoit un objet national de la plus grande importance. Mais au moins je dirai ici hautement, que l'exiſtence de l'Empire Britannique dépend du courage des Militaires, & que l'ame de ce courage, c'eſt la juſtice du Gouvernement. Que ne pourroit-on pas attendre d'une armée angloiſe, ſi ſon ardeur naturelle pour la gloire étoit ſoutenue par une ſage diſtribution des punitions & des récompenſes? La plus belle récompenſe, qui pût flatter mon ambition, ſeroit de voir ma conduite ſcrutée par mes Juges naturels, & honorée enſuite des applaudiſſemens de mon pays. Si au contraire, on me trouve des torts: ſi j'ai déſobéi, ſi ſans être autoriſé par les circonſtances, ou preſſé par mes ordres, (car je ſoutiendrai toujours que j'en ai eu de poſitifs) ſi ſans néceſſité, dis je, j'ai marché témérairement à l'ennemi, ſi j'ai tenté de ſurmonter des difficultés ſupérieures aux forces humaines, que l'Etat m'en puniſſe, même quand il ver-

roit en moi un fils chéri: que l'Eſprit de Manlius prononce mon arrêt. «

I, lictor, deliga ad palum.

» Voilà, Monſieur le Préſident, le moyen d'exciter dans vos Généraux de vrais ſentimens de gloire: voilà le moyen de contenir en eux une dangereuſe ardeur. «

» Je renouvelle mes prieres, mes inſtances pour être jugé, quoique je ne me déguiſe point que ſi je ſuis coupable, c'eſt au plus haut dégré que je le ſuis. Une armée perdue: l'attente de tout un Royaume trompée: une guerre étrangere cauſée ou accélérée: des torrens de ſang anglois inutilement verſés: tant de familles plongées dans le deuil! ſi tous ces maux ſont l'effet de ma mauvaiſe conduite, comment puis je eſpérer qu'on me plaigne de mes fatigues & ſouffrances particulieres, de tant de nuits paſſées dans les angoiſſes d'eſprit les plus cruelles, de tous les efforts ſurnaturels que j'ai faits, & de tous les obſtacles que j'ai vaincus par mon courage & ma perſévérance. Tout cela ſera-t-il une compenſation ſuffiſante, aux yeux des hommes, aux yeux de Dieu, pour la détreſſe actuelle de ma patrie? J'oſe pourtant ſolliciter un Jugement, comme la grace la plus ſignalée qu'on puiſſe me faire. J'y ſacrifierois les liens les plus doux qui puiſſent m'attacher à la vie: ma fortune, mon honneur, ma tête même; & j'oſerois preſque dire que mon ſalut éternel en dépend. «

» Mais ſi on perſiſte à me traiter avec une
gueur barbare : qu'au moins je ſois le
ul malheureux, le ſeul perſécuté. La con-
uite de mon armée eſt au-deſſus de tout
proche ; & c'eſt-là ma conſolation. Je dis
us, elle a des droits aux remercimens de
patrie. Au milieu de ſon déſaſtre, qu'elle
oit encore impoſante & reſpectable ! Que
moment, ce terrible moment, à mes
ux au moins, lui a fait d'honneur ! Dans
ttente d'une réponſe du général ennemi,
refus que je venois de faire de conditions
nominieuſes, la totalité de mes troupes
roit un aſpect dont il eſt impoſſible de faire
tableau. L'idée ſeule peut ſe repréſenter
te ardeur comprimée, ce courage ſouf-
nt, cette farouche réſignation, dans les
ards de ces braves gens fixés tous ſur
i, & où je liſois la réſolution déſeſpérée
périr plutôt que de ſe déshonorer. «
» Quant aux ordres peremptoires que je
tiens avoir reçus, ils exiſtent dans la let-
du Lord Germaine au Général Carlton,
26 Mars 1777. » Vous ordonnerez à M.
rgoyne de paſſer le lac Champlain, & en-
e, par tous les efforts dont il ſera capa-
, de ſe rendre en toute diligence à Alba-
où il ſe mettra ſous les ordres du Géné-
Howe. — Il dit dans la même lettre :
écrirai par le premier paquebot au Géné-
Howe. « — Et un peu plus loin : » Juſqu'à
ue M. Burgoyne ait reçu les ordres du Gé-
al Howe, l'intention de Sa Majeſté eſt

qu'il agiſſe (*a*) ſelon les circonſtances. « — Il eſt clair par cette lettre, que tandis que les ordres les plus poſitifs m'étoient donnés le 26 Mars d'aller, d'aller au plutôt me mettre à Albany ſous les ordres du Général Howe, il n'y en avoit point encore à cette époque, d'expédiés au Général Howe pour lui preſcrire de coopérer avec moi, quoique, par mon projet donné à la Cour le 28 Février, j'euſſe bien articulé que je ne propoſois l'expédition, qu'en ſuppoſant que l'armée du Canada eût pour unique objet d'effectuer une jonction avec le Général Howe, après que ce Général auroit coopéré avec moi pour m'aider à me mettre en poſſeſſion d'Albany. — Mais le défaut de concert entre le miniſtere & le Chevalier Howe a fait avorter ce plan, le Chevalier Howe ayant écrit à M. Carleton le 5 Avril, que d'autres opérations convenues le mettroient dans l'impoſſibilité de prêter aucune aſſiſtance à l'armée ſeptentrionale, ſi ce n'eſt de laiſſer, ainſi qu'il l'a fait, un corps à l'entrée de la riviere d'Hudſon. Il eſt ſenſible que j'ai été trompé par les ordres poſitifs partis d'Angleterre le 26 Mars, avec la promeſſe de les donner de même au Général Howe, qui écrivoit le 5 Avril, qu'il en

(*a*) M. Burgoyne a qualifié cette derniere période de *réſerve inſidieuſe* (Saving clauſe) qui expoſoit M. Burgoyne au reproche d'avoir toujours fait trop ou trop peu. vû que quelques lignes plus haut on lui recommande de faire tous les efforts dont il ſera capable.

oit d'autres, & qui s'y eſt tenu, malgré ce
'il a pu apprendre de ceux du 26 Mars. «
Mylord *Germaine* ſe défendit d'avoir en-
ndu des Officiers caſſés, & autres témoins
ſpects. Il proteſta même qu'il avoit refuſé
voir un homme qui s'annonçoit pour
oir des choſes importantes à communiquer
ntre M. Burgoyne, ayant ſu que M. Bur-
yne avoit été ſon bienfaiteur. — Quant
x meſures priſes pour recouvrer (*a*) l'armée
itannique, il ſe défendit de s'en expliquer
ant qu'elles euſſent été miſes à exécution,
oiqu'il lui parût que les Américains cher-
oient à éluder la convention, la faiſant
pendre de la *ratification de la Cour de la*
ande-Bretagne. » Il eſt viſible, ajoûta t-il,
'ils y ont mis cette difficulté, d'après les
intes que le Général avoit faites d'une vio-
on de leur part.
M. *Fox* rendit compte à la Chambre de
lques récits que lui avoit faits M. Fitz-
rick ſur l'état de foibleſſe de l'armée & de
lotte en Amérique, qui ne pourroit que
tenir ſur la défenſive devant le Comte
ſtaing. Il l'amuſa de la ſurpriſe que cet
icier avoit marquée en apprenant que les
iniſtres s'étoient joints à l'oppoſition pour
enir que les plus grands honneurs fuſſent
dus aux cendres du Lord Chatham, &

a) Lorſque le Général Burgoyne partit du Ca-
pour ſon expédition, cette armée étoit forte de
6 hommes de troupes reglées. — Suivant les der-
s états de revue, il n'en reſtoit que 3,164.

qu'on assurât la subsistance de sa famille. » Grands Dieux, s'est écrié M. Fitzpatrick ! comment cela se peut-il, après ce que je viens de voir en Amérique. Je parle du dernier jour de Saint André (fête Ecossoise.) Il n'y a pas plus de cinq mois que tous les partisans du Gouvernement, persuadés qu'ils faisoient la chose qui lui seroit la plus agréable, ont renversé en Amérique la statue du Lord Chatham & celle du Lord Cambden ; & en Angleterre, Mylord Chatham est mis après sa mort au rang des Dieux, par les mêmes Ministres qui le détestoient. Mais c'est ainsi que fut publiée l'apothéose de Romulus, par les Conjurés qui l'avoient fait tomber sous leurs coups. «

M. *Fox* revenant à l'affaire du Général Burgoyne (*a*), déclara qu'il ne croyoit point qu'il dût être jugé par un Conseil de guerre, puisqu'on ne le chargeoit d'aucune faute contre les articles de guerre, ni contre l'acte

(*a*) Avant que M. Burgoyne partît pour prendre le commandement de l'armée du Nord en Amérique, il étoit bien persuadé qu'il alloit devenir le principal instrument de la soumission des Rebelles. Dans un entretien qu'il eut au Café d'Arthur avec diverses personnes, il dit qu'avant de revenir en Angleterre il espéroit forcer l'Amérique à rentrer dans son devoir. M. Fox qui étoit présent lui fit cette prophétie singuliere : *Burgoyne, ne vous flattez pas tant, car je parierois que la premiere fois que vous reviendrez en Angleterre, ce sera en qualité de prisonnier sur votre parole.*

(L'Editeur de ce Recueil se souvient d'avoir lû dans le tems cette prophétie dans les papiers publics.)

de

de diſcipline. Il inſiſta, avec le reſte du parti, ſur la néceſſité de continuer la ſeſſion, ce qui n'empêcha point que la motion du Chevalier Lowther ne fut rejettée par 94 voix contre 54: pluralité pour la prorogation, 40.

Le 3 Juin.

Au moment où l'Huiſſier à verge noire vint annoncer que le Roi mandoit les Communes à la Chambre des Pairs, M. Temple Luttrel faiſoit la motion dont il avoit parlé la veille, & qui fut interrompue par ce meſſage.

La motion portoit en ſubſtance, que le ſervice des Gens de Mer qui ſe ſeroient enrôlés volontairement, auroit un terme, ſavoir de trois ans pour les bons Matelots, de quatre ans & demi pour les Matelots ordinaires, & de ſix ans pour les hommes de terre: que ceux qui auroient ſervi ce tems reſpectivement, ne pourroient plus être contraints à monter ſur les vaiſſeaux du Roi; & que tous ceux qui ſe trouvent actuellement enrôlés, profiteroient des avantages de cette loi. —

On a fait l'eſſai d'un projet à-peu-près pareil ſous Guillaume III, mais il fallut l'abandonner, parce qu'il ne reſtoit pas un nombre ſuffiſant de bons matelots au ſervice.

Affaires d'Irlande.

CE N'EST pas en Angleterre ſeulement;

Monſieur, que s'agitent les grands intérêts de la Couronne Britannique. L'Irlande offre auſſi à nos obſervations une ſcène des plus curieuſes. Il s'y prépare une même révolution qu'en Angleterre dans la Religion & dans le commerce: les mêmes ſignes y annoncent un renverſement total des fortunes. Ce ſeroit manquer entiérement l'objet de ce recueil que de laiſſer de côté les affaires particulieres de ce Royaume, qui peut-être avant peu ſuivra l'exemple des Etats-unis d'Amérique, après avoir éprouvé les mêmes traitemens de la part du gouvernement. Je vais donc vous rendre un compte ſuccinct des derniers débats de ſon Parlement dont la ſeſſion doit être auſſi ſur le point de finir.

Ce Parlement n'eſt point encore ſéparé. Il y a très-long-tems qu'on n'a vu une ſeſſion prolongée ſi avant dans la ſaiſon. Il ne reſte aſſemblé que pour attendre les actes paſſés dans les dernieres ſéances du Parlement Britannique & ſe conduire en conſéquence. La Nobleſſe & les Habitans aiſés font actuellement par reſſentiment ce qu'ils auroient dû faire depuis long-tems par eſprit de patriotiſme: ils encouragent leurs manufactures. Il y a ſix mois que le plus petit particulier n'auroit pas voulu porter un habit s'il n'eût été de drap Anglois; & aujourd'hui le premier Pair de ce royaume ne s'habille que de Draps d'Irlande. Il en eſt de même pour tous les autres articles.

On assure aussi que la résolution de révoquer les Loix contre les Papistes occasionne en Irlande de violentes dissensions. Le placard suivant fut distribué le Samedi 6 Juin aux portes de plusieurs Curés & Vicaires des environs de Dublin. » *Très-chers freres*, vos prieres les plus ferventes sont devenues nécessaires ainsi que votre concours dans tout acte légal en faveur de la Religion Protestante, indignement livrée entre les mains des Papistes & des faux Protestans ».

Chambre des Communes d'Irlande. Séance du 24 Mai.

Les Bills revenus d'Angleterre ayant été mis en Comité, M. *Gardiner* se leva; & après un court préambule, demanda qu'on lui permît de présenter les articles d'un Bill pour adoucir le fort des Sujets Catholiques Romains de Sa Majesté dans ce royaume. Cette motion fut secondée par M. Barry *Barry* qui insista fortement pour ce Bill comme étant une opération que l'humanité sollicitoit autant que la nécessité dans les circonstances actuelles.

M. Burke prit ensuite la parole. » Si on veut, dit-il, procéder tout-à-coup à la confection d'un Bill de cette importance, ce sera précipiter une affaire qui demande les délibérations les plus réfléchies. Je pense qu'on ne pourroit rien faire de mieux que de nommer un Comité pour reviser les loix

concernant le Papiſme, & de prendre le rapport de ce Comité pour baſe d'un Bill ».
M. Iſaac *Corry* obſerva que les non-Conformiſtes qui ſe trouvoient en grand nombre dans ſon pays (Newry) étant auſſi très-moleſtés, le Parlement, pendant qu'il s'occupoit du ſoulagement des Papiſtes, devroit ſonger en même-tems à celui de cette claſſe de ſujets.

M. *English* s'étendit beaucoup ſur le préjudice cauſé aux intérêts de l'Irlande par les loix penales qui en ont fait ſortir quantité de Soldats, d'Hommes d'états & de Manufacturiers, leſquels ont ſervi à défendre & à enrichir d'autres royaumes. Il ajouta que quoique la ſeſſion fût déja fort avancée, il eſpéroit néantmoins que perſonne ne regretteroit le tems qu'on employeroit pour tirer de peine des millions de Sujets. M. *Rowley* prétendit qu'on ne pouvoit aucunement ſe repoſer ſur la bonne-foi de gens qui n'étoient pas eux-mêmes les maîtres de leur conſcience: que les loix concernant le Papiſme avoient été établies ſagement; & qu'il ne conſentiroit jamais au renverſement de ce Boulevard de la ſureté publique. Il exhorta la Chambre à uſer de précaution en touchant à ces loix; & il lui rappella que l'objet de ſa miſſion étoit de conſulter les intérêts du royaume & non de ſuivre uniquement tout ce qu'elle voyoit faire au Parlement d'Angleterre.

M. *Ogle* dit, qu'il lui ſembloit que la queſtion étoit plus importante qu'aucune de celles

qui avoient été discutées dans la Chambre depuis qu'il y avoit séance, » c'est d'elle, dit-il, que dépend l'existance même des intérêts des Protestans «. Il ajouta : » je ne me ferois point attendu à voir mettre cette matiere sur le tapis dans un moment où nous touchons de si près à la clôture de la session, après qu'on a déja retiré une motion de même nature, par la seule raison que la session paroissoit trop avancée. Je ne suis point ennemi du Tolerantisme ; je voudrois que la façon de penser de tout homme en matiere de Religion fût entiérement libre : tout ce que je demande c'est qu'on ait des mœurs «.

» Les loix concernant le Papisme sont tellement tissues ensemble que nous n'en pouvons pas revoquer une partie sans annuller la totalité. On nous dit que l'Angleterre va revoquer ses loix de Papisme, & qu'il convient que nous suivions son exemple. J'avoue que je ne suis nullement disposé à le faire quand je pense que c'est une opération des Ministres Anglois. J'appréhende les suites de tout ce qui vient de pareils Ministres qui sont les seules personnes qui ayent l'oreille du Roi & dont les avis ont rendu mépriſable, & conduit au bord du précipice un Empire ci-devant couvert de gloire. Il est généralement reconnu que ces loix étoient nécessaires lorsqu'elles ont été faites ; comment se peut-il qu'elles le soient moins aujourd'hui ? l'Eglise

Romaine a-t elle changé de maximes? Mais je ne veux point diſcuter la queſtion pour le préſent. Je me borne à demander plus de tems pour l'examiner mûrement «.

M. *Ponſonby* deſira qu'on remît le Bill à la prochaine ſeſſion quoiqu'il avouât qu'il ne le déſaprouvoit pas.

M. Robert *Stewart* fut du même ſentiment. Le Chevalier Henri *Cavendish* jugea qu'on devroit adoucir les loix penales en queſtion; & qu'en accordant quelques faveurs aux Catholiques Romains & en les attachant au pays plus étroitement, on verroit que leurs conſciences ne ſont point ſoumiſes au Pape comme on le prétend. Il obſerva auſſi que la conduite loyale qu'ils ont tenue depuis la fin des troubles en Irlande méritoit quelque récompenſe.

M. James *Fitzgerald* inſiſta ſur la néceſſité de prendre ce parti, aſſurant que ſi on le différoit juſqu'à la prochaine ſeſſion, les deux tiers des Catholiques en Irlande paſſeroient dans l'intervalle en Angleterre ou en Amérique.

Le Chevalier Hercules *Langrishe* plaida fortement en faveur des Papiſtes & ſoutint que le meilleur moyen de s'aſſurer de leur fidelité, c'étoit de leur accorder la permiſſion d'acquérir des terres.

M. *Ogle* propoſa d'ajouter à la motion ces mots: » autant que cela ſeroit compatible

avec la ſûreté de l'état & avec les intérêts des Proteſtans «.

Le premier Avocat général (M. *Burg*) pria les Membres de la Chambre de conſidérer quel effet produiroit une pareille modification dans les votes. » Elle jetteroit néceſſairement l'alarme, dit-il, dans tous les eſprits en ce qu'elle feroit ſoupçonner que les articles du Bill contiennent quelque choſe de déſavantageux à la ſûreté de l'état & à l'intérêt des Proteſtans. La queſtion conſiſte à ſavoir ſi le Bill doit être préſenté ou non. Aucun Membre de la Chambre ne peut s'y oppoſer, à moins qu'il ne penſe qu'il n'y a point de changement à faire aux loix concernant le Papiſme. Si on croit qu'il y ait une ſeule ligne dans ces loix rigoureuſes qu'il faille ſupprimer, il faut voter pour la motion ; & dans le cas contraire on ne peut qu'opiner pour qu'elle ſoit rejettée. Or nous ne pouvons pas ſavoir quels changemens il s'agit de faire avant d'avoir vu les articles du Bill. Dira t-on que ce ſoit agir contre la ſageſſe que de jetter un coup d'œil une fois dans l'eſpace d'un ſiecle ſur un Code de loix ſeveres, & de voir ſi elles n'auroient pas beſoin d'être adoucies ? Prétendra-t-on que c'eſt mal faire que d'examiner ſi un Catholique Romain peut poſſéder un cheval qui vaille plus de 5 livres ſterling ? Sera-ce une choſe déplacée de vérifier ſi nous devons continuer encore d'oppoſer les enfans à leurs

Peres, & de ſouffrir qu'il ſoit de l'intérêt des premiers de piller les autres? Ne devons nous pas plutôt conſidérer les Catholiques d'Irlande comme des concitoyens & des Chrétiens & les traiter en conſéquence »?

M. *Maſon* obſerva que ſi on rejettoit le Bill, les Papiſtes quitteroient ce Royaume; & que s'il étoit néceſſaire de prendre des précautions de ſureté ou qu'il y eût des objections à faire, le tems convenable pour les unes & les autres ſeroit celui où l'on redigeroit le Bill.

M. *Ogle* répondit que tout ce qu'il avoit en vue par ſa modification, c'étoit de calmer les alarmes des Proteſtans; & qu'au moyen de cette modification le Bill auroit enſuite toute l'extenſion qui ſeroit ou qui pourroit-être compatible avec la ſureté de l'Etat & l'intérêt des Proteſtans.

M. *O'hara* repliqua que la motion renfermoit le titre du Bill projetté, & que ce que M. Ogle deſiroit pourroit-être fait par forme de proviſoire.

M. *Dillon* inſiſta pour que la modification de M. Ogle fût retirée; & ce dernier finit en effet par la retirer.

M. *Sheridam* dit qu'il ſe levoit en qualité de Proteſtant & d'Irlandois pour ſolliciter les avantages qu'il étoit dans le pouvoir de la Chambre de procurer aux Catholiques Romains. Il ajouta que de tel côté qu'il portât ſes regards dans le Royaume d'Ir-

lande il ne voyoit que la funeſte influence de notre mauvaiſe politique qui ſéparoit l'intérêt des Papiſtes de celui des Proteſtans & aigriſſoit les uns contre les autres ; que les loix concernant le Papiſme étoient aujourd'hui dures & oppreſſives : qu'elles étoient contraires à l'humanité, à l'eſprit de tolérance du Proteſtantiſme & à la ſaine politique : que lorſqu'elles furent faites, ce fut pour des raiſons d'état indiſpenſables & pour ſe mettre en garde contre le danger dans des momens de trouble ; mais que préſentement la même néceſſité ne ſubſiſtoit plus : que le danger étoit paſſé ; & que continuer ces loix aujourd'hui ſeroit une choſe auſſi abſurde que continuer l'uſage d'un remede dangereux adminiſtré dans une maladie déſeſpérée, après que cette maladie auroit entiérement ceſſé. Il termina ainſi. » Je ne voudrois pas qu'on pût reprocher au Proteſtantiſme d'avoir adopté la ſuperſtition & la fauſſe politique qui, juſqu'ici ſembloient l'appanage excluſif des Papiſtes.

M. *Yelverton* prit la parole & dit avec beaucoup de gayeté «. J'ai peur que ce ne ſoit ici un parfait *Hiberniſme*, & que nous ne juſtifions l'obſervation déja faite, que nous diſcutons nos Bills avant de les avoir vus. Je ſuis fâché de ce qu'on prodigue inutilement tant d'éloquence. Eſt-ce pour amuſer la galerie que nous mettons au jour toutes nos raiſons pour ou contre un Bill que nous ne

connoiſſons pas? Il ne nous en reſtera plus pour le tems où il nous ſera préſenté. Nous reſſemblerons à cet Ecrivain qui, après avoir épuiſé tout ſon ſujet dans une longue préface, n'avoit plus rien à dire dans ſon livre. Je voudrois que nous ne fuſſions pas comme les Papiſtes dans Triſtram Shandy, qui baptiſerent l'enfant avant qu'il fût né.

La queſtion paſſa enſuite à l'affirmative ſans qu'il y eût plus de ſix voix contraires. MM. Gardinier, Barry & Yelverton eurent ordre de rédiger & de rapporter les articles du Bill.

Le Chevalier Edward *Newenham* demanda la permiſſion de préſenter les articles d'un Bill pour le ſoulagement des Sujets de Sa Majeſté en Irlande appellés non Conformiſtes, & elle lui fut accordée.

M. *Ogle* pria le Secrétaire d'Etat de lui dire s'il y avoit lieu d'eſpérer que le Bill de la Milice fût rapporté à la Chambre.

M. *Heron* répondit qu'il n'avoit encore rien appris à ce ſujet.

Séance du 5 Juin.

L'Avocat Général (M. Scott) ouvrit la ſéance, par ce diſcours. » Il n'eſt plus néceſſaire d'entrer dans des détails ſur l'état des affaires qui ont engagé la Chambre à paſſer le vote pour lever 300000 livres. Je me contenterai donc de faire voir pourquoi on avoit jugé à propos de propoſer différens

moyens pour ſe procurer cette ſomme. Tous ceux dont on a fait uſage pour remplir la ſouſcription à ſix pour cent ſont demeurés ſans ſuccès; & même les 166,000 livres votées pour être empruntées par (a) *debentur*, ne ſont pas à moitié remplies. Il n'eſt poſſible d'en accuſer que la détreſſe générale occaſionnée par les dernieres banqueroutes qui ſe ſont montées à 800,000 livres ſterling. On a cru devoir eſſayer de tirer cet argent d'Angleterre; mais après les recherches les plus ſoigneuſes, il n'a pas été poſſible d'y trouver des fonds à moins de ſept & demi pour cent. C'eſt ce qui me décide à propoſer d'arrêter que cet intérêt ſoit accordé à tous les ſouſcripteurs de la tontine pour ladite ſomme.

M. *Ohara* engagea fortement la Chambre à rejetter cet avis, prétendant que ſi on l'adoptoit, il n'y auroit plus aucune eſpérance d'en faire préférer un autre; & que cette hauſſe d'intérêt détruiſant le crédit public, elle entraîneroit une banqueroute nationale. L'expédient qu'il propoſa de ſon côté fut de donner une prime de dix pour cent à chaque ſouſcripteur.

M. Barry *Barry* jugea que donner ſept & demi pour cent, ce ſeroit en effet une uſure, & qu'en prenant ce parti il ne ſeroit plus poſſible de réprimer les uſuriers, puiſque les

(a) Ce ſont des billets de Gouvernement.

pourſuites contre eux ſe faiſoient au nom de la Couronne. Il ajouta que la détreſſe actuelle de la Nation ne ſeroit point de durée, la multitude des banqueroutes ne provenant que de celle d'un ſeul homme dont les effets ſeroient payés dans onze mois, après lequel tems le crédit reprendroit ſa conſiſtance. Il opina enfin pour qu'on eſſayât de lever la moitié de la ſomme à cinq pour cent; ou pour qu'on donnât une annuité de deux pour cent ſur chaque ſomme de cent livres ſouſcrite pour les *debentur*.

M. George *Montgommery* propoſa, comme une modification, de mettre une taxe de deux shellings par livre ſur toutes les places & penſions de ceux qui réſident dans le Royaume, & de 4 shellings par livre ſur les places & penſions de ceux qui n'y réſident point, en exceptant la famille royale & les Juges.

M. *Ponſonby* approuva cette idée, mais il dit, qu'en l'exécutant, on s'écarteroit de l'ordre; attendu que nulle taxe ſemblable ne pouvoit être impoſée autrement que dans un Comité de ſubſides.

M. *Giralton* demanda ſi les membres de la Chambre entendoient lever 300000 livres ſur le peuple, ſans contribuer, par une taxe ſur eux-mêmes, à alléger le fardeau d'un pays ruiné? Il voulut ſavoir pareillement ſi on avoit deſſein d'ouvrir de nouveau un comité de ſubſides? Il ajouta enfin que ce co-

nité devroit reſtituer plutôt les ſommes par eſquelles il s'eſt déjà enrichi aux dépens de a Nation.

Le premier Avocat (M. Burgh) répliqua que non-ſeulement il conſentiroit à ſupporter une taxe ſur ſon ſalaire, mais que même la totalité de ſes appointemens étoit au ſervice du Public, & que tout ſon regret étoit de n'avoir pas davantage à lui offrir, le tout ne ſe montant qu'à 100 livres par an. Il avoua qu'il y avoit à la vérité des émolumens attachés à ſa place, mais qu'ils étoient caſuels. Suivant lui, l'expédient de M. George Montgommery avoit été propoſé trop inopinément pour qu'on pût y répondre convenablement; & par rapport à la queſtion concernant le Comité de ſubſide, ce n'étoit point au Gouvernement à la décider. Les actes en faveur du Commerce d'Irlande qui venoient d'être paſſés en Angleterre demandoient de l'égalité: c'étoit à la Nation de juger ſi elle vouloit ouvrir les portes du commerce qui avoient été fermées ſi long-tems; & cette conſidération pourroit donner lieu d'ouvrir le Comité de ſubſide.

Le Colonel *Burton* obſerva que toute la queſtion conſiſtoit à ſavoir ſi les beſoins du Gouvernement autoriſoient à payer 4,500 livres d'intérêts extraordinaires pour ſe procurer l'argent néceſſaire? Quant à la légalité de l'intérêt, il dit que le Statut portoit: qu'on ne devoit pas donner plus de ſix pour

cent d'un capital dont le payement étoit retardé : que dans le cas préſent, il ne s'agiſſoit point de retardement, mais d'extinction totale, puiſque c'étoit un argent qui ne ſeroit jamais rendu. Il ajouta que quand même on pourroit trouver de l'argent en Irlande par *debentur* à ſix pour cent, ce ſeroit une opération ruineuſe pour la Nation, en ce que non ſeulement elle engageroit les gens à argent à placer à hypotheque, & hors du commerce, mais qu'elle feroit tomber tous les anciens *debentur* à 67 livres.

M. *Ogle* ſoutint que, lorſque quelqu'un s'étoit caſſé un bras ou une jambe, il ne falloit point perdre le tems à demander comment le malheur étoit arrivé, mais plutôt s'empreſſer à lui porter les ſecours néceſſaires : que quand il avoit donné ſon conſentement au vote de crédit, c'étoit dans la perſuaſion que ce vote auroit ſon exécution, & que ce ne ſeroit point un pur compliment : que par conſéquent ſi on ne pouvoit point ſe procurer la ſomme dont il s'agit à moins de ſept & demi pour cent, il falloit ſe réſoudre à payer cet intérêt ; que cependant il avoit un expédient qui pourroit être agréable à tout le monde : c'étoit de donner cette annuité, mais de ne former aucun dividende du bénéfice de la ſurvivance, que ce bénéfice ne fût monté à un & demi pour cent, & de procéder enſuite comme on l'a propoſé d'abord. Par ce moyen, dit-il, on remplira toutes les

vues qu'on a pu avoir, & on ſe dédommagera du ſurcroît d'intérêt.

L'Avocat Général (M. Scott) répliqua aux objections faites à ſa motion qui paſſa unanimement.

M. Gardiner préſenta les articles du Bill pour adoucir le ſort des Catholiques Romains de l'Irlande, lequel, après quelques difficultés, a été lu & mis en comité pour le 5, avec ordre de l'imprimer.

Voici en ſubſtance ce que porte ce Bill.

» Tout Catholique Romain, qui aura prêté le ſerment d'allégeance & fait la déclaration preſcrite par l'acte, aura la faculté d'acquérir toutes ſortes de biens fonds, & de les tenir à bail, ou autrement, pour tel nombre d'années, ou ſur tel nombre de têtes que ce ſoit, avec une ſécurité auſſi entiere que tout autre ſujet du Roi: il pourra de même en diſpoſer par teſtament ou de telle autre maniere qu'il lui plaira; de ſorte que tous les actes paſſés juſqu'ici, pour l'objet de découverte, ſeront révoqués par le préſent acte, pourvu toutefois qu'aucun franc Tenancier exerçant des droits acquis à titre de Paſte, n'ait le pouvoir de voter aux élections, excepté les Proteſtans qui auroient des biens à vie. Et pour que des parens papiſtes ne puiſſent point faire reſſentir d'humeur à leurs enfans qui auroient embraſſé la Religion Romaine, & ne prétendent point leur refuſer

pour cela leur ſubſiſtance, il eſt porté dans cet acte, que ſur demande adreſſée à la Cour de Chancellerie, & à la diſcrétion du Chancelier, il ſera accordé une proviſion aux enfans dans ce cas, ſur les biens réels ou perſonnels du pere juſqu'à la concurrence du tiers deſdits biens, ainſi qu'il plaira à la Cour. A compter de la paſſation de l'acte, des peres papiſtes ne pourront point être rendus tenanciers pour leur vie, ſur ce que leurs enfans ſeroient devenus proteſtans.

Le 6 Juin.

M. *Foſter* fit le rapport de la réſolution du Comité de donner ſept & demi pour cent aux Souſcripteurs de la tontine, & la Chambre ordonna de porter ce rapport au Lord Lieutenant. Il n'y eut d'oppoſition que de la part de M. *Manſell*, M. Barry ayant retiré ſa motion, depuis que des gens à argent lui avoient fait entendre que l'emprunt ne pourroit être levé par le moyen d'une prime de dix pour cent, qu'en détournant du commerce tout l'argent qui y eſt employé.

Séance du 11 *Juin.*

Le Lord Lieutenant donna le conſentement royal dans la Chambre des Pairs, en préſence des Communes, à divers actes d'adminiſtration, parmi leſquels il n'y en avoit point qui eût rapport aux grandes affaires politiques du jour.

Les

Les Communes de retour dans leur Chambre ; M. *Barry-Barry* propoſa de faire mettre ſous les yeux de la Chambre des liſtes des perſonnes qui ont ſouſcrit pour la tontine à ſix pour cent & des ſommes ſouſcrites. Cette motion paſſa à l'affirmative.

La Chambre en Comité ſur le rapport du Comité de ſubſides, l'Avocat général (M. Scot) demanda qu'il fût octroyé au Roi une ſomme de 10,000 livres ſterling, ſur certains droits mis en conſéquence de l'extenſion donnée au commerce. L'Orateur fit ceſſer ce grand Comité, en reprenant ſon fauteuil, & il fut arrêté que le rapport du Comité ſeroit reçu le lendemain 12.

Le Chevalier Edouard *Newenham* annonça que le Lundi 15 il propoſeroit d'ajouter cette clauſe au Bill des Catholiques : » d'abolir l'uſage du Teſt Sacramentel de la part de ceux qui ont à juſtifier des qualités requiſes pour exercer un Office ou emploi quelconque «.

JE ne vous ai point encore fait connoître, Monſieur, le nouvel acte paſſé en Angleterre en faveur des Catholiques. C'eſt une piece trop eſſentielle pour que je differe plus long-tems à vous l'envoyer.

BILL pour affranchir les Sujets de Sa Majeſté qui profeſſent la Religion Catholique, de certaines peines & inhabiletés auxquelles ils étoient aſſujettis par un acte des onzieme & douzieme années du règne de Guillaume III.

Ce Bill porte qu'il eſt à propos de révoquer certaines diſpoſitions renfermées dans un acte des onzieme & douzieme années du règne de Guillaume III pour empêcher les progrès du Papiſme.

Ces diſpoſitions ſont celles qui concernent la perſécution des Catholiques, Evêques ou Prêtres, ou des Jéſuites; celles qui condamnent à un empriſonnement perpétuel leſdits Evêques, Prêtres ou Jéſuites, & autres Catholiques Romains qui tiennent des écoles, qui ſe chargent de l'éducation ou de l'inſpection des jeunes gens, ou qui en prennent en penſion dans ce Royaume ou dans les états qui en dépendent; celles qui déclarent les perſonnes élevées dans la Religion Catholique, ou profeſſant cette même Religion, incapables d'hériter ou de prendre à titre de deſcendance, de legs ou de fideicommis, aucunes terres, ténemens ou héritages dans le Royaume d'Angleterre, la Principauté de Galles & la ville de Barwich ſur la Tweed, & qui attribuent au plus proche parent qui eſt Proteſtant, le droit de prendre poſſeſſion & jouir de ces terres, tenemens & hérita-

ges: celles qui rendent les Catholiques Romains inhabiles à acheter aucun manoir, terre, tenement ou héritage en Angleterre, dans la Principauté de Galles ou dans la ville de Berwick ſur la Tweed, & qui défendent de laiſſer jouir déſormais, à compter de la date dudit acte, aucun Catholique Romain d'aucuns de ces ſortes de manoirs, terres, ténemens ou héritages, ſoit en propriété ou à aucun titre de confiance.

Il eſt ſtatué en outre, dans ce Bill, que toutes perſonnes qui poſſedent ou reclament aucunes terres, tenemens ou héritages à des titres qui, juſqu'à ce moment, ne leur ont pas été conteſtés en juſtice, quoique dérivant d'aucune deſcendance, legs, fideicommis ou achat, continueront d'en jouir comme ſi ledit acte n'eût jamais été paſſé: pourvu cependant que rien de ce qui eſt contenu dans le préſent acte ne puiſſe être appliqué à aucune action ou procédure actuellement pendante en juſtice: que rien de ce qu'il renferme ne pourra être étendu à aucune autre perſonne qu'à celles qui prêteront & ſigneront le ſerment d'allégeance envers Sa Majeſté, dans l'eſpace de ſix mois, à compter de la date de la paſſation du préſent acte, ſi à cette époque elles ont vingt-un ans révolus, ou ſi elles ne les ont point, dans l'eſpace de ſix mois, après qu'elles auront atteint cet age; ou ſi elles ont quelques maladies d'eſprit, qu'elles ſoient détenues en

priſon, ou qu'elles ſe trouvent par-delà les mers, dans l'eſpace de ſix mois, après la ceſſation de ces obſtacles.

Ledit ſerment ſera reçû dans les Greffes de Sa Majeſté à Weſtminſter & dans les autres lieux accoutumés, par toute l'Angleterre & la Principauté de Galles ; & il ſera tenu un regiſtre de ces ſortes de ſermens, qui ſeront prêtés en la même maniere qui eſt preſcrite par les Loix actuellement en vigueur, pour les ſermens des perſonnes qui obtiennent quelque office ou emploi.

DANS ma lettre du 29 Mai, page clxxj, je vous ai rendu compte des allarmes que ce Bill a répandues en Ecoſſe. Vous avez vû qu'il en a été ſérieuſement queſtion dans l'aſſemblée générale du Clergé de ce Royaume, qui ne s'eſt abſtenue d'adreſſer à ce ſujet des remontrances au Roi, que parce que la nature du Bill n'étoit pas encore bien connue. Je ne puis donc me diſpenſer de mettre ſous vos yeux ce qui s'eſt paſſé depuis cette aſſemblée. Une pareille innovation dans la conſtitution Angloiſe eſt une affaire ſi grave, qu'on ne ſauroit la ſuivre avec trop d'attention. Nous en ſaiſirons beaucoup mieux l'intelligence des nouveaux débats auxquels il eſt vraiſemblable qu'elle donnera lieu dans la prochaine ſeſſion.

Voici la motion faite le 28 Mai dans cette

même Assemblée générale par le Réverend M. Gilies de Glasgow.

» Attendu qu'il a été porté depuis peu au Parlement un Bill pour le soulagement des Catholiques Romains en Angleterre, lequel a déja passé dans la Chambre des Communes, & qu'il peut se faire que le Parlement soit séparé avant qu'une autre assemblée du Clergé d'Ecosse soit convoquée, l'assemblée actuelle donnera des instructions particulieres à ses Commissaires afin que dans leurs assemblées respectives ils veillent avec le plus grand soin aux intérêts de la Religion Protestante dans cette partie des Royaumes-unis. Il leur sera recommandé de redoubler de vigilance lorsqu'il sera fait quelque proposition pour étendre le Bill à l'Ecosse ; & dans le cas où il se présenteroit quelque circonstance qui exigeroit une séance extraordinaire de la commission, comme le Modérateur de l'assemblée demeure à une grande distance d'Edimbourg, ladite assemblée ordonnera à son principal Clerc que lorsqu'ils en seront requis par le Presbitere d'Edimbourg ou par dix Ministres quelconques de cette Eglise, il ait à convoquer une assemblée extraordinaire de la commission par des avis qui seront insérés dans les papiers publics. L'assemblée générale charge tous ses Membres d'instruire leurs constituans des résolutions ci-dessus, afin que ceux-ci puissent envoyer les infor-

mations convenables aux aſſemblées de la commiſſion.

Cette motion ayant été rejettée à la pluralité de 183 voix, contre 24, le parti qui la ſoutenoit fit porter ſur les regiſtres de l'aſſemblée générale la proteſtation ſuivante:

» I Quoique nous ayons la plus grande horreur pour tout ce qui a l'air de perſécution en affaire de conſcience; cependant nous ne pouvons point nous empêcher de penſer qu'il n'eſt point d'événement plus digne de l'attention particuliere de cette Egliſe, que la révocation d'une loi qu'un intéret auſſi puiſſant que celui de la conſervation de notre exiſtence, a rendu autrefois néceſſaire pour défendre dans ces pays la Religion réformée contre les artifices & la violence d'une communion, obligée par ſes principes d'intolérance, de pourſuivre tous ceux dont les opinions religieuſes different des ſiennes «.

» Quoiqu'on nous ait aſſuré que le préſent Bill concernant les Catholiques Romains ne s'étendoit point au-delà de l'Angleterre, cependant comme nous avons ſû par la même voie qu'on ſe propoſoit de faire une pareille loi pour cette partie des Royaumes-unis, nous ne pouvons nous empêcher de croire que le ſilence & l'inactivité de cette aſſemblée nationale, dans une circonſtance auſſi importante, & en particulier le refus qu'elle fait de donner à ſa commiſſion aucune inſ-

truction ſpéciale ſur cet objet, augmenteront les craintes des peuples dont nous ſommes chargés, au lieu de les diminuer, d'autant plus que la propoſition de révoquer une loi paſſée à l'époque mémorable de la révolution leur a déja donné une allarme générale; ſur-tout parce que,

II L'intérêt actuel du Proteſtantiſme en Ecoſſe nous oblige de nous tenir de plus en plus ſur nos gardes & de faire tous les efforts poſſibles pour ſon ſoutien & ſa conſervation. En effet; nous ne ſommes que trop fondés à croire que les Emiſſaires Papiſtes montrent depuis quelque tems une activité qui a eu un ſuccès extraordinaire, & qu'il eſt de toute notoriété qu'en pluſieurs lieux de l'Ecoſſe, & même dans la Métropole, (Edimbourg) le Papiſme n'a ceſſé de prendre un accroiſſement conſidérable depuis quelques années.

III. Par le Bill rejetté on ne ſe propoſoit que l'eſprit & l'intention des injonctions qui ſe font annuellement, en recommandant à la commiſſion *de veiller ſcrupuleuſement à l'intérêt de l'Egliſe en toute occaſion, pour que l'Egliſe & ſon établiſſement actuel ne ſouffre aucun des préjudices que la commiſſion peut prévenir, parce qu'elle en ſeroit reſponſable*, c'eſt-à-dire, qu'on vouloit ſe précautioner contre tout danger poſſible & peut-être probable, à la faveur de la clauſe ordinaire par laquelle *leſdits Commiſſaires ſont autoriſés à tenir une*

correſpondance avec le Comité pour la réformation des montagnes & des iſles, à l'effet d'empêcher les progrès du Papiſme & de la ſuperſtition; d'étendre la connoiſſance de la vraie Religion, de porter la réforme dans ces parties, & à leur donner toute ſorte d'aſſiſtance & de protection, en s'adreſſant, s'il eſt beſoin, au Gouvernement pour en obtenir un remede convenable & un prompt redreſſement: en ajoutant à ladite clauſe une inſtruction ſpéciale pour veiller ſoigneuſement à l'effet de ſavoir ſi avant la prochaine tenue de l'aſſemblée générale il ſeroit porté au Parlement aucun Bill pour l'Ecoſſe ſemblable au Bill pour l'Angleterre, qui a donné lieu à la préſente motion.

Signé de John Gillies & de 13 autres Membres de l'aſſemblée générale.

Hoſtilités commencées par l'Angleterre.

CE titre, d'une petite diſcuſſion que je vais entamer, répond, Monſieur à celui qui annonçoit le combat des frégates Françoiſes contre l'Amiral Keppel dans la plupart des Gazettes de Londres vendues au Gouvernement Anglois. Ce n'étoit point, il eſt vrai, la Gazette de la Cour; mais c'étoient diverſes lettres venues de l'eſcadre, & qu'on avoit oſé intituler *hoſtilités commencées par la France.* Je vous laiſſe à penſer quelle a été, je ne dirai point ma ſurpriſe, mais

mon indignation, lorſqu'en liſant celles de M. Keppel, je me ſuis aſſuré que ce titre y étoit démenti à chaque mot, & que cet Amiral ne pouvoit avoir eu d'autre intention que d'en venir aux hoſtilités qu'il avoue lui-même. J'établis mon opinion ſur un uſage connu de tout le monde, & auquel n'ont jamais manqué les Commandans des nations en paix qui ſe rencontrent à la mer.

Le Commandant d'un vaiſſeau ſupérieur en forces déſire-t-il prendre quelque information du Capitaine d'un vaiſſeau moindre que le ſien, portant pavillon national, fût-ce un vaiſſeau de cent canons, vis-à-vis d'une corvette de huit, il lui envoye ſon canot & un Officier pour le prier de ſe rendre à ſon bord. Si celui-ci ne peut point le faire, c'eſt ſon Lieutenant ou un autre Officier qui ſe détache pour y aller; & il ſeroit blâmé de s'y refuſer ou de ſe plaindre. En effet, l'envoi du canot eſt une honnêteté ſuffiſante, & telle qu'elle pourroit paſſer pour exceſſive, s'il n'étoit pas convenu, de même qu'il eſt raiſonnable, que les avances partent de celui qui ayant la force de ſon côté ne peut point craindre le reproche de s'être compromis. Voilà l'uſage, c'eſt à-dire, la loi; elle eſt auſſi ancienne que l'exiſtence des marines reſpectives, au moins parmi les nations civiliſées qui ſont en paix. Un Amiral auſſi inſtruit, auſſi expérimenté, auſſi honnête que M. Keppel, ne pouvoit certainement pas l'ignorer. Cette baſe poſée, liſons & jugeons.

Gazette de la Cour de Londres du 27 Juin 1778.

De l'Amirauté le 24 Juin.

Les trois lettres de l'honorable Amiral Keppel, deux desquelles vont être données ici tout au long & une par extrait, sont parvenues cet après midi au bureau de l'Amirauté.

Copie d'une lettre de l'Amiral Keppel, dattée à bord du Victory, *en mer le* 18 *Juin* 1778, *au sieur Philippe Stephens, Secrétaire de l'Amirauté.*

MONSIEUR,

Hier, un peu avant midi, la flotte étant en ordre de bataille & gouvernant Sud-Sud-Oueſt, vent Oueſt, le cap Lizard reſtant à l'Oueſt à la diſtance de vingt-cinq milles, nous vîmes deux vaiſſeaux qui *paroiſſoient reconnoître* la flotte & deux corvettes à leur ſuite.

Les deux vaiſſeaux François, PAROISSOIENT RECONNOITRE *la flotte Angloiſe. Ce n'eſt point là un acte d'hoſtilité. Ces vaiſſeaux ne faiſoient rien qui pût autoriſer l'Amiral Keppel à s'écarter à leur égard des uſages qui s'obſervent entre les Nations en paix; encore moins à inſulter leur pavillon. M. d'Eſtaing a été obſervé & ſuivi par deux frégates Angloiſes pendant près de cent vingt lieues, & il ne leur a fait aucune inſulte.*

J'ordonnai auſſi-tôt à *toute la flotte* de donner chaſſe, & entre cinq & ſix heures du ſoir; le *Milford* ſe mit par le travers du vaiſſeau le plus ſous le vent qui étoit une groſſe frégate Françoiſe.

Ce vaiſſeau François ſous le vent, étoit la LICORNE, *commandée par M. de* BELISAT. *Il dut être ſurpris de voir toute une flotte de* 21 *vaiſſeaux de ligne chaſſer ſa fregate, qui n'eſt nullement une* GROSSE FRÉGATE, *n'ayant que* 26 *canons de huit & ſix de quatre. Remarquez s'il vous plaît que cette chaſſe duroit depuis midi, & qu'il étoit ſix heures. Il y avoit eu du tems de reſte pour ſonger que le moyen le plus court comme le plus honnête, que le ſeul enfin de ne pas expoſer un Officier étranger à ſe compromettre, étoit de lui envoyer un canot, & que toutes les autres civilités qu'on pourroit lui faire ſeroient très-mal interprêtées par un Officier jaloux de ſon honneur & inſtruit de ſon métier. Plus M. Keppel avoit de forces, plus l'outrage qu'il faiſoit au pavillon François étoit grand. Cela eſt ſenſible.*

Je fis le ſignal aux vaiſſeaux qui donnoient chaſſe, de m'amener leur chaſſe. Le Chevalier William Burnaby, par toutes les paroles *viles* qu'il adreſſa à l'Officier François, ne put point le déterminer à le ſuivre.

Je ne demanderai point en quelle langue étoient

ces paroles civiles, parce qu'il ne falloit dans ce cas que des civilités de fait, *qui ne remplacent point celles de parole.*

Mais l'*Hector* portant ſur lui & tirant un coup de *canon à boulet*, le vaiſſeau François gouverna pour le joindre, & alors l'*Hector* fit voile avec ce vaiſſeau vers la flotte.

Ici ce n'eſt plus une incivilité négative, *comme de vouloir parler aux gens ſans s'y prendre par les voies honnêtes. C'eſt une incivilité* poſitive, *c'eſt-à-dire* une violence *ouverte.* L'HECTOR *de* 74 *canons en tire un à boulet ſur le pavillon d'une Puiſſance avec laquelle ſa Nation n'eſt point en guerre. M. de Béliſat a dû dire alors, » quoiqu'on ne m'ait point fait priſonnier, je ſuis moleſté, puiſqu'on m'emmene de force à un Amiral étranger après avoir tenu en contrainte le pavillon du Roi pendant toute une demie journée. C'étoit une rude vexation «.*

L'autre vaiſſeau François fût ſerré de près par l'*Arethuſe* & par le *Cutter*, l'*Alert* que ſuivoient à quelque diſtance de l'arriere le *Vaillant* & le *Monarque.*

Cet autre vaiſſeau étoit la Belle Poule *de 26 canons de* 12 *&* de 4 *de* 6, *La relation qui la concerne fait le ſujet de la ſeconde piece. M. de la Clocheterie dit deux fois dans ſa relation que l'eſcadre étoit à* 4 *lieues de diſtance, & il ne parle point de ces deux vaiſſeaux.*

Je ne puis donner ici à vos ſeigneuries d'autres informations ſur cette chaſſe, ſi ce n'eſt qu'un Officier du *Vaillant* qui avoit paſſé toute la nuit dans le canot, eſt venu ce matin (18) à mon bord. Son Capitaine l'avoit chargé de me dire qu'il ſeroit revenu, conformément au ſignal d'abandonner la chaſſe, s'il n'eût pas vu que la frégate Françoiſe livroit combat à l'*Arethuſe*.

Deux vaiſſeaux de 74 canons ne veulent point abandonner la chaſſe d'une petite frégate Françoiſe, parce qu'ils la voient aux priſes avec une des leurs ; cependant ils s'abſtiennent de ſecourir leur frégate, ce qu'ils pouvoient faire ſeulement en s'approchant de plus près des combattans : cependant ils laiſſent finir le combat ſans prendre la frégate qui avoit eu l'avantage ſur la leur. Dans le même-tems l'Amiral Keppel venoit de ſe faire amener à coups de canon la Licorne, *& il ordonnoit d'abandonner la chaſſe de la* Belle Poule. *Voici ce qu'il eſt naturel d'inférer de cette ſinguliere conduite ; c'eſt que ſes ordres, n'étoient offenſifs que pour le cas de réſiſtance aux actes de violence qui lui étoient commandés, dans la vue de ſuſciter un reſſentiment qu'on ſe promettoit de qualifier d'hoſtilités. Apparemment la maniere dont s'étoit engagé le combat avec la* Belle-Poule *ne faiſoit pas aſſez bien ſon affaire. Il ſera plus hardi quand il aura pris la* Licorne. *Il lui falloit la priſe d'un vaiſſeau qui eût l'air d'avoir des torts.*

Hier au ſoir à 9 heures, j'envoyai le Chevalier Charles Douglas vers l'*Hector* & l'*America*, qui étoient ſous le vent, pour faire ſavoir à leurs Capitaines que je leur ordonnois d'amener la frégate Françoiſe (*la Licorne*) à poupe du *Victory*, & je donnai en même-temps ordre au Chevalier Charles Douglas de marquer *toute l'honnêteté* poſſible au Capitaine François, l'informant que je le verrois lorſque les vaiſſeaux & la frégate (*l'Aréthuſe*) auroient rejoint la flotte le lendemain ; en même - tems il devoit accompagner la frégate (*la Licorne*) &me l'amener ſans lui faire aucune moleſtation.

Quel mêlange d'honnêtetés & de violences ! Il ne peut s'expliquer que par le développement que je viens de faire des vues ſecrettes de M. Keppel.

Mais à mon grand étonnement, j'ai vu ce matin vers les neuf heures, que le vaiſſeau François (*la Licorne*) paroiſſoit courir au large.

Comment M. Keppel marque-t-il tant d'étonnement de ce qu'après vingt & une heures d'une injuſte & outrageante détention, M. de Béliſat a pris le parti de s'en aller, s'il a crû en trouver le moment favorable ? N'eſt-il pas viſible que l'Amiral Anglois ne vouloit que pouſſer ſa patience à bout, pour qu'il ſe portât à quelqu'acte de reſſentiment qui pût être qualifié de premiere hoſtilité ; & afin de mettre la

néceſſité & les conſéquences d'une déclaration de guerre ſur le compte de la France, & tout l'avantage de l'état de guerre non déclarée du côté de l'Angleterre ?

Un des vaiſſeaux qui l'eſcortoient ayant tiré à ſon avant un coup de canon, la frégate Françoiſe a répondu auſſi tôt en lâchant toute ſa bordée, & faiſant feu de toute ſa mouſqueterie ſur l'*América* dans le moment où le Lord Longford étoit ſur le plat bord parlant au Capitaine François de la *maniere la plus civile*. L'*América* reçu pluſieurs boulets & il a eu 4 hommes bleſſés. Alors le Capitaine François a amené. Sa conduite eût mérité que l'*América* lui donnât tout ſon feu; mais l'humanité & la prudence du Lord Longford l'ont emporté ſur ſon reſſentiment: ce qui lui fait beaucoup d'honneur.

Voilà un ſecond coup de canon tiré à la Licorne *par un vaiſſeau qui en avoit* 74; *& ce coup de canon eſt ſuivi des* civilités *les plus grandes du Lord Longford ſon Capitaine. Si je compte bien, c'étoit la troiſieme fois que M. de Béliſat recevoit des* civilités *de la part de l'Amiral Anglois & deux coups de canon de gros calibre dans les intervales. M. de Béliſat, ennuyé de la plaiſanterie, crut que pour ſon honneur perſonnel ainſi que pour celui de ſa nation il convenoit qu'elle ceſſât. Falloit-il que ce fût ſans rendre un ſeul coup de canon, toute*

ſa baterie étant dehors? Il vaudroit autant dire qu'il avoit des excuſes à faire. Calculez les différences de calibre & les trois civilités pour trois coups de canon, que certainement M. de Béliſat auroit préferés, & vous conviendrez qu'il en devoit bien une douzaine des ſiens pour n'avoir rien aux Anglois. C'étoit toute ſa bordée, & M. Keppel, témoin digne de foi, nous aſſure qu'il l'envoya toute entiere au vaiſſeau Anglois de 74 canons avec ſa mouſqueterie pour la bonne meſure. Il faut convenir cependant que toutecette bordée de pieces de 8 ne fit pas grand mal au vaiſſeau de ligne, puiſqu'il n'eût que quatre hommes bleſſés. M. de Béliſat ne pouvoit pas moins faire pour l'honneur du pavillon. Nous ne ſavons point ſi la Licorne *n'avoit pas perdu du monde des deux coups de canon qu'elle avoit eſſuiés. Après avoir tiré cette très-petite ſatisfaction, la* Licorne *ſe rendit aux vaiſſeaux de ligne. M. Keppel prétend qu'on lui a fait grace de ne la point couler bas, & il vante beaucoup la modération du Lord Longford; mais ce Capitaine ſe ſeroit deshonoré par une conduite différente; & il auroit été blâmé de l'Amiral, à qui il importoit beaucoup plus que la prétendue faute de M. de Béliſat fût punie dans les autres vaiſſeaux de ſa nation, que dans le vaiſſeau même de cet Officier.*

Je crois n'avoir point mal fait en envoyant cette frégate à Plymouth. La conduite qu'elle a tenue & le combat livré par l'autre frégate

gate à l'*Aréthuſe* doivent me juſtifier de l'avoir priſe & envoyée dans un port.

Signé KEPPEL.

P. S. La frégate Françoiſe s'appelle la *Licorne*, de 32 canons, & elle eſt montée de 230 hommes.

On voit que M. Keppel a des ſcrupules ſur la conduite qu'il a tenue avec la Licorne. *Il n'a que 21 vaiſſeaux de ligne, & il aura appris qu'il y en avoit 32 prêts à ſortir de Breſt. Auſſi s'eſt-il bientôt décidé à retourner à la rade de Sainte Helene où il a eu un entretien avec Milord Sandwich, qui s'y étoit rendu exprès de Londres. C'eſt ce qu'on remarquera encore dans ſa troiſieme lettre, par les précautions qu'il a priſes de recommander un ſoin particulier de tous les effets de la* Pallas *dont il s'eſt ſaiſi depuis.*

Extrait d'une lettre écrite par l'Amiral Keppel, à bord du Victory, *en mer, le 20 Juin 1778, à midi, N. 37-00. E. 19 lieues, au ſieur Stephens, Secrétaire de l'Amirauté.*

MONSIEUR,

HIER (19), avant midi, nous vîmes revenir le *Vaillant* & le *Monarque*, qui s'étoient détachés de la flotte le 17 pour donner chaſſe. Le *Vaillant* remorquoit un vaiſſeau déſemparé, que nous reconnûmes bientôt pour être l'*Aréthuſe*. Cette frégate avoit perdu

ſon grand mât, & elle étoit d'ailleurs très-délabrée.

Ce mât eſt venu à terre à la côte de France, & il étoit écrit deſſus : ARÉTHUSE.

L'*Aréthuſe* avoit joint, le 17 au ſoir, ſa chaſſe qui s'eſt trouvée être une forte frégate Françoiſe avec du gros canon, (*la Belle Poule.*)

C'étoit la BELLE POULE, *de 26 canons de 12, & 4 de 6, commandée par M. de la Clocheterie.*

Le Capitaine Marshall avoit requis le Capitaine François de mettre en panne, lui ſignifiant qu'il avoit ordre de le conduire à ſon Amiral qui vouloit lui parler.

Point de canot envoyé par l'Amiral Anglois : c'eſt un ordre ſignifié de ſa part, comme il feroit à un Barbareſque, à un Forban.

Mais l'Officier François ayant refuſé net de faire l'un & l'autre, le Capitaine Marshall tira un coup de canon en avant de la frégate, & le Capitaine François lâcha à l'inſtant même toute ſa bordée ſur l'*Aréthuſe* qui étoit alors très-près du vaiſſeau François, & par ſon travers. Il s'enſuivit un combat entre les deux vaiſſeaux, qui dura plus de deux heures.

Il y a une observation importante à faire ici. La Relation de l'Amiral Keppel differe en plusieurs points essentiels de celle de M. de la Clocheterie; mais vous n'hésiterez pas, Monsieur, à croire celle ci de préférence, & même sans que l'Amiral puisse s'en offenser. Je me fonde sur ces deux raisons: c'est qu'ici M. Keppel parle sur un rapport qu'on lui a fait, & que l'Amirauté ne publie qu'un Extrait de sa Lettre. Il n'en est pas de même par rapport à la LICORNE: *l'Amiral avoit* VU *ce qui s'étoit passé; & sa lettre a été publiée en son entier. Comme on connoît les infidélités de la plûpart des rapports, & qu'il y a tant de preuves, seulement depuis cette guerre, de celle des Ministres Anglois, dans leurs Extraits des Lettres de leurs propres Généraux, il est constant que cette piece informe ne peut point se soutenir devant la Lettre de M. de la Clocheterie, principal acteur dans cette scene, & qu'on a eu si peu d'intérêt de ménager. Nous sommes donc en droit de nous servir de la Lettre de l'Officier François, pour completter & restituer le texte altéré & tronqué de celle de M. Keppel. On vous dit ici que le Capitaine* Marshall *tira un coup de canon en avant de la frégate, & que le Capitaine François lâcha à l'instant même toute sa bordée. Suivant M. de la Clocheterie, ce fut l'Anglois qui sur son refus d'aller trouver l'Amiral, lui envoya toute sa bordée. Je sais de plus un fait; c'est que cette bordée de l'Anglois, la premiere tirée, tua & blessa plusieurs hommes sur la* Belle Poule, *ce que n'auroit pas fait un*

*ſeul boulet tiré à l'avant. Mais pourquoi s'évertuer à prouver la vérité d'un rapport fait avec ingénuité par M. de la Clocheterie, qui en l'écrivant ignoroit le ſort des autres frégates Françoiſes, & ne pouvoit pas deviner à quel dégré la circonſtance d'avoir reçu ou donné la premiere bordée ſeroit aggravante, après l'inſulte qui venoit de lui être faite, par un ordre abſolu d'aller à poupe de l'Amiral Anglois? L'exemple du paſſé ne laiſſe lieu à aucun doute. M. Marshall n'a fait que ſuivre celui du Lord Howe, en 1755, qui envoya toute ſa bordée à l'*Alcide, *pour réponſe à M. Hocquart, qui lui demandoit ſi on étoit en paix ou en guerre.*

L'*Aréthuſe* ayant beaucoup ſouffert dans ſes mâts, ſes voiles & ſes agrès, & le vent lui manquant pour gouverner, elle ſe trouva dans une ſituation qui ne lui permit pas de porter ſur le vaiſſeau François, malgré tous les efforts que fit pour cela le Capitaine Marshall.

Il paroît, dans la relation de M. de la Clocheterie, que les efforts que fit le Capitaine Marshal, furent pour arriver vent arriere ſur ſon eſcadre: ce qui eſt bien plus croyable, dans l'état délabré où elle étoit.

La frégate françoiſe, courant ſur terre, avec ſa miſaine dehors, elle entra dans une petite baye, d'où il ſortit au point du jour

(le 18) des bateaux qui la remorquerent, & la mirent tout-à fait en ſûreté.

Le vaiſſeau françois ne courut ſur terre qu'après avoir tiré plus de cinquante coups de canon, dans l'arriere de la frégate angloiſe, ſans que celle-ci ait pu en ripoſter un ſeul. J'ai vu une lettre de Dunkerque, d'un Marchand François témoin du combat, qui aſſure que l'Aréthuſe avoit tout ſon arriere fracaſſé.

Le Capitaine Marshall paroît s'être comporté dans toute cette affaire avec beaucoup de réſolution & de courage. Il donne de grands éloges à la conduite de ſes Officiers & de ſon équipage. L'*Aréthuſe* a eu huit hommes tués, & 36 bleſſés. Les François ont dû faire une perte conſidérable.

On m'aſſure que les canons anglois ſont chargés à mitraille, tandis que ceux des François ne ſont chargés qu'à boulets. Si cela eſt ainſi, la perte doit être en effet plus conſidérable ſur le vaiſſeau françois.

Je ne dois pas négliger d'informer vos Seigneuries, par cette même relation, que le ſieur Fairfax, Capitaine du cutter l'*Allert*, a eu auſſi part à l'action. Il ſe mit par le travers d'un *ſchooner* de dix canons & de dix pierriers, compagnon de la Frégate qui a attaqué l'*Aréthuſe*. Ayant requis le Comman-

dant du *ſchooner* de venir à la flotte, il répondit qu'il ſuivroit l'exemple de la frégate. Celle-ci ayant tiré ſur l'*Arethuſe*, le *ſchooner* tira également ſur l'*Allert*. Auſſitôt, le Capitaine Fairfax ſe mit bord à bord, & dans cette ſituation, ayant combattu très-ſerrés l'un contre l'autre, pendant plus d'une heure, le vaiſſeau françois ſe rendit. Le Capitaine Fairfax lui avoit tué cinq hommes, & en avoit bleſſé mortellement ſept. L'*Allert* a eu quatre hommes bleſſés, deux deſquels paroiſſent l'être mortellement.

Ce SHOONER *eſt le Lougre le Coureur, commandé par M. de Roſily.— On l'accuſe d'avoir donné ſon feu le premier, comme la frégate, après avoir refuſé comme elle d'aller parler à l'Amiral. En conſéquence il a été pris par celui avec lequel il s'étoit battu. Les vaiſſeaux de ligne le* Vaillant *&* le Monarque *s'étoient abſtenus de prendre la Belle Poule ne s'étant point battus avec elle, & pour éviter l'inculpation d'Hoſtilité. Mais M. Keppel s'autoriſant de la conduite à laquelle il avoit pouſſé la Licorne, auroit fait prendre la Belle Poule le* 18, *ſi elle n'avoit pas été entourée par des roches, au milieu deſquelles elle avoit cherché un abri. Le* 17 *il avoit ordonné d'en abandonner la chaſſe.*

Les deux relations du combat de la Belle Poule different encore entre elles ſur l'éloignement où étoit l'eſcadre, pendant le combat. M. Keppel a dit dans la lettre précédente, que le Vaillant *&* le Monarque *ſuivoient à quelque diſtan-*

ce de l'arriere l'Aréthuſe & l'Allert. *M. de la Clocheterie parle deux fois de l'eſcadre angloiſe comme étant à quatre lieues de diſtance, & il ne dit point avoir vu deux vaiſſeaux de cette eſcadre, à quelque diſtance de l'arriere de l'Aréthuſe. Je ſuis bien tenté d'en conclure qu'il n'y en avoit point, & que le rapport fait à M. Keppel à cet égard étoit faux. Certainement l'Officier François n'auroit pas manqué de dire que deux gros vaiſſeaux de ligne étoient à portée de ſoutenir la frégate avec laquelle il ſe battoit. — On aura induit M. Keppel en erreur à cet égard, pour entrer d'autant mieux dans ſes vues, & l'aider à faire briller la modération de ſes ordres.*

M. Keppel a auſſi omis de faire mention d'une circonſtance intéreſſante. C'eſt qu'après que l'Allert étoit venue heler en anglois M. de la Clocheterie, qui avoit répondu qu'il n'entendoit pas l'anglois, cette corvette avoit été en rendre compte à l'Aréthuſe, qui à ſon tour étoit venue heler en anglois la Belle Poule, & mettre une ſeconde fois M. de la Clocheterie dans l'obligation de dire qu'il n'entendoit pas l'anglois. Il y avoit déjà plus de ſix heures que M. de la Clocheterie étoit chaſſé. Il n'a ſignifié ſon refus d'aller ſous la poupe de l'Amiral, qu'après une troiſième parole, qui lui fut portée en françois, & qui fut ſuivie du coup de canon ou de la bordée de l'Aréthuſe. La ſeconde parole en anglois étoit inutile, ſi on ne cherchoit point à donner de l'humeur au Capitaine François, & ſi ce n'étoit pas une inſulte qui annonçoit la bordée.

Hier, pluſieurs Bâtimens Marchands françois ont paſſé au milieu de notre flotte, ſans que nous leur ayons rien dit. Je n'ai pas cru devoir interrompre leur commerce, en aucune manière. L'Iſle d'Oueſſant étoit alors à vue, du haut des mâts.

En liſant ce dernier paragraphe de la lettre de M. Keppel, je crois avoir ſous les yeux ſes inſtructions. Il doit y être dit : » *Faites tou-* » *jours en ſorte de paroître n'avoir uſé que de* » *repréſailles.* « *En conſéquence, il reſpecte le commerce françois, après avoir pris* (a) *deux frégates & un Lougre du Roi, parce que le commerce ne lui a rien fait, & qu'il prétend avoir été inſulté par une des frégates & par le Lougre. Mais j'eſpere avoir aſſez démontré que l'inſulte eſt venue de ſa part, & que les vaiſſeaux du Roi n'ont fait qu'y répondre comme ils le devoient.*

Copie d'une lettre de l'Amiral Keppel au ſieur Philipp Stephens, Secrétaire de l'Amirauté, à bord du Victory, *en mer le 20 Juin 1778.*

MONSIEUR,

Le 18, de grand matin, on apperçut un vaiſſeau au Nord-Oueſt portant ſur notre flotte, mais peu après on le vit virer de bord. Le *Foudroyant*, le *Courageux* & le *Robuſte* furent envoyés à ſa pourſuite, & après

(a) La *Licorne* & la *Pallas*. Il ſera queſtion de cette derniere dans ſa troiſieme lettre.

avoir fait réparer, autant que le tems le put permettre, le mal qu'avoit ſouffert le *Milford* de la part de la frégate Françoiſe (*a*) qui l'avoit heurté tandis qu'il lui parloit: je l'envoyai pareillement en chaſſe. Le 19 au matin la Proſerpine ayant joint, je lui ordonnai auſſi de chaſſer. Le vent étoit mou & de l'eſt. Avant midi, les frégates & les autres vaiſſeaux étoient tout auprès de la chaſſe qui étoit une frégate Françoiſe. Le ſignal ayant été fait aux vaiſſeaux d'amener la chaſſe à la flotte, ils l'y conduiſirent, l'Officier François n'ayant eu aucun moyen quelconque d'éviter ce qui lui eſt arrivé.

Cet Officier François eſt M. de Ranſane, *& ſa frégate eſt la* Pallas *de 26 canons de 8, & de 6 de 4. — Il avoit ſoutenu plus de trente heures de chaſſe, depuis le 18 de grand matin juſqu'au 19 à midi, & cette chaſſe lui étoit donnée par un vaiſſeau de ligne de 80 canons, deux de 74, & deux fortes frégates. Il ne paroît point qu'on lui ait adreſſé des* civilités *aſſaiſonnées de coups de canon, comme à la* Licorne *& à la Belle Poule. N'en ayant point reçu, il n'en avoit point à rendre, pour l'acquit de ſa conſcience; & il falloit bien qu'il cédât à une force auſſi ſupérieure dont il étoit enveloppé.*

D'après la conduite tenue le 18 au matin

[*a*] La *Licorne.*

par la frégate Françoiſe la *Licorne*, je crus devoir retenir pareillement ce vaiſſeau. J'ordonnai à M. Hood, Capitaine du *Robuſte*, de prendre à ſon bord les Officiers de cette frégate, & de diſtribuer ſon équipage parmi les vaiſſeaux qu'il avoit avec lui. Je lui fis dire de déclarer au Capitaine François que la conduite étrange du Capitaine de la *Licorne* m'avoit mis dans la néceſſité d'en uſer ainſi.

Vous aurez obſervé dans tout ce paragraphe, le ſoin extrême que prend M. Keppel de faire entendre que la premiere inſulte étoit venue de la Licorne, *& qu'il n'a fait que venger l'honneur du Pavillon Anglois. Mais ſe ſera-t-il flatté qu'on n'apprécieroit point ſa propre conduite, qui dans chacun des détails qu'il en donne, porte tout le caractere de provocation & d'hoſtilité?*

En même tems je recommandai au Capitaine Hood de veiller à ce que les Officiers François & leurs Gens fuſſent traités avec la plus grande honnêteté, & qu'on eût tout le ſoin poſſible de tout ce qui étoit à bord de la frégate. Cette frégate s'appelle la Pallas de trente-deux canons & de deux cens vingt hommes. Selon ce qu'on a pu apprendre il y avoit huit jours qu'elle étoit ſortie de Breſt pour tenir croiſière.

Je ſuis, &c.

Signé, A. KEPPEL.

M. Keppel recommande qu'on prenne ſoin de tout ce qui eſt à bord de la Pallas, pour donner à ſa piraterie une couleur d'honnêteté, comme il avoit cherché à en donner une de civilité à ſes coups de canon. La Pallas ne lui ayant rien fait, il eût été encore plus honnête de ne point s'en ſaiſir. S'il étoit mécontent de la Licorne, n'étoit-ce pas aſſez de l'avoir priſe & envoyée à Plimouth? Où s'arrêtera la ſatisfaction qu'il juge lui être néceſſaire? Je demanderai auſſi quel droit il avoit de faire diſtribuer les matelots de la Pallas ſur les vaiſſeaux anglois? Je me doute bien que c'étoit pour renforcer leurs équipages qui ſont très-foibles. Mais ne devoit-il pas laiſſer les matelots de ce vaiſſeau François auſſi intacts que ſes effets? On voit une incohérence dans toute cette conduite, qui décele, ou plutôt qui manifeſte le vice des intentions; & il n'y aura perſonne en Europe qui, en l'enviſageant ſous ſon vrai point de vue, ne ſe croye obligé de prononcer que les HOSTILITÉS ONT ÉTÉ COMMENCÉES PAR L'ANGLETERRE.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. S. du premier Juillet.

J'ai eu le temps, Monſieur, de recueillir les ſuffrages ſur l'affaire des Frégates françoiſes. Il ſemble qu'en général on ne la regarde point ici comme un augure favorable

pour entrer en guerre. Les Marchands en ſont conſternés, parce qu'ils voyent le moment s'approcher d'une déclaration de guerre qui leur portera le plus grand préjudice; & ils accuſent hautement M. Keppel d'une injuſte témérité. Les partiſans du Miniſtre ne ſe plaignent pas moins de ſa conduite, parce qu'en même temps qu'ils reçoivent la nouvelle de l'arrivée de ſes priſes dans les Ports Anglois, les rapports uniformes des Officiers & des Equipages François leur apprennent qu'il y a dans le Port de Breſt trente-deux vaiſſeaux de ligne tout prêts à ſortir, avec quinze Frégates. Ils trouvent que M. Keppel a été un peu trop vif; ou qu'au moins il n'a pas mis aſſez de dextérité dans l'exécution de ſes ordres, & que s'il s'enſuit une guerre ouverte ce ſera par ſa faute. Les amis de M. Keppel alléguent en vain pour ſa juſtification, que dans les mers Britanniques (devant Breſt) les Amiraux Anglois ont eu de tout temps le droit de faire venir à poupe, ſans autre cérémonie, les Vaiſſeaux de guerre des autres Nations. Cette juſtificarion ne ſatisfait point des Miniſtres, qui n'ont pas actuellement 32 vaiſſeaux de ligne équipés & en état de faire tête à l'armée navale du Roi de France. Ils ſavent qu'outre ce nombre, il y en a encore pluſieurs autres dans Breſt même, huit à Rochefort, cinq à Toulon, & cent mille hommes ſur les côtes de Picardie, de Normandie & de Bretagne.

Après avoir fait un pareil coup, disent-ils, M. Keppel a eu grande raison de revenir au plus vîte, avec toute son Escadre, demander un renfort de vaisseaux & des ordres ultérieurs. Mais les Marchands qui attendent d'un jour à l'autre une flotte de l'Inde & deux des Isles Angloises ne sont pas aussi contens qu'il ait quitté sa station, dans un moment si critique. Ils n'ont dormi un peu plus tranquilles cette nuit, que sur l'assurance qui leur a été donnée que M. Keppel alloit repartir pour sa premiere destination.

Le moment est arrivé où les Ministres doivent gémir d'une disette de Matelots, dont ils sont eux-mêmes la cause. Dans les autres guerres, à peine éprouvoient-ils ce besoin, qu'il rentroit une flotte, soit de la Virginie, soit de la Caroline, soit de la nouvelle Yorck ou de la nouvelle Angleterre, &c. qui leur fournissoit plusieurs milliers d'excellens Matelots. Aujourd'hui cette ressource leur manque, & M. Keppel s'en retournera, forcé par les circonstances, sans avoir plus de forces réelles, que celles avec lesquelles il étoit rentré. Peut-être seulement n'aura-t-il fait que mettre à terre un grand nombre de malades, qu'à peine on aura pu lui remplacer. Il doit être certain que ce sont les vives appréhensions de la Nation pour les flottes attendues qui pourront lui faire donner promptement l'ordre de repartir. On peut en juger par l'événement qui s'est passé depuis sa rentrée.

Il s'étoit fait honneur dans ſa Lettre du 20 Juin de n'avoir point touché aux vaiſſeaux Marchands François, ne voulant point interrompre leur commerce ; & cependant le 29 au matin, on a vu entrer à Portſmouth deux bâtimens François, pris par *le Fox*, une de ſes frégates. L'un de ces bâtimens eſt *l'Aimable Victoire*, Capitaine Vincent, de la Martinique, chargée uniquement des productions de cette Iſle pour le Havre : l'autre eſt *la Sainte-Marthe*, Capitaine Guillaume Détaille, du Havre pour Breſt, chargée de farine. Le Capitaine Windſor les a pris l'un & l'autre à quinze lieues de Plymouth. Il eſt évident que c'eſt cet acte d'hoſtilité, ſi contraire aux proteſtations faites le 20 par l'Amiral Keppel, & publiées le 27 à Londres ſous la ſanction de la Cour, qui décidera les Miniſtres à faire repartir au plutôt M. Keppel, de peur que dans de pareilles circonſtances deux ou trois vaiſſeaux détachés de Breſt n'enlevent toutes les flottes attendues de l'Inde, de la Jamaïque & des Iſles du Vent : toutes trois fort mal eſcortées.

En attendant que tout ceci ſe débrouille, & que les événemens nous facilitent le rapprochement de tout ce que je vois de diſcordant & de bizarre dans la conduite du Miniſtere Anglois, je vais vous tranſcrire ici, Monſieur, un petit morceau de poëſie qui etoit joint à une lettre que je viens de recevoir de Breſt. Comme vous êtes bon

François, & que vous le lirez par les yeux de votre cœur, je ne doute point que vous ne le trouviez excellent. On ne peut pas juger autrement un impromptu inſpiré à une ame guerriere & triomphante, par un tranſport héroïque qui n'appartient qu'au beau ſexe François.

Pluſieurs Dames qui étoient ſur le Conquérant *lorſque la* Belle-Poule *rentra dans le port de Breſt pour s'y radouber, monterent ſur cette frégate. Elles voulurent bien embraſſer les Officiers en leur donnant des cocardes, & l'un d'eux fit ces vers.*

Marchons amis, volons à la victoire:
De notre vie embelliſſons le cours.
Allons cueillir les lauriers de la gloire
Pour les unir aux mirthes des amours.
Que notre ſort ſera digne d'envie!
Jeunes Héros, quelle félicité
D'être à la fois bénis de la patrie
Et couronnés des mains de la beauté!
Suivons, amis la plus belle carriere:
Toujours l'honneur fut chéri de Cipris.
Rien n'eſt ſi beau que la vertu guerriere,
Quand un baiſer peut en être le prix.
Sexe charmant recevez notre hommage.
Qui mieux que vous ſait former de grands cœurs?
Les fiers Anglois maudiront votre ouvrage,
Et nous ſerons doublement leurs vainqueurs.

L'eſcadre de M. Keppel etoit encore le 30 Juin à Sainte Helene, *attendant* un renfort de ſix vaiſſeaux de ligne, qui *attendoient* des matelots de la Jamaïque, &c. qu'on craint fort que l'eſcadre Françoiſe n'ait *attendus* & pris dans la ſtation que M. Keppel a quittée avec tant de précipitation.

On paroît fort inquiet ici de la ſenſation que fera en France la priſe des vaiſſeaux l'*Aimable Victoire* & la *Sainte Marthe*, qui n'avoient aucune relation avec le commerce d'Amérique. Les fonds ſont baiſſés de 2 $\frac{1}{2}$. pour cent. Que ſera-ce ſi on apprend la ſortie de l'eſcadre Françoiſe, avant que M. Keppel ſoit retourné à ſa ſtation! C'eſt pour le coup qu'on dira qu'avec l'Empire d'Amérique, l'Angleterre a encore perdu l'empire des mers. Quel malheur!

Nouvelles très-fraîches des Etats-unis.

Un bâtiment Hollandois, qui vient d'arriver à Portſmouth, a rencontré deux vaiſſeaux Américains, qui lui ont demandé des nouvelles, & de qui il a appris ce qui ſuit:

L'un de ces vaiſſeaux étoit la frégate Américaine *le Boſton*, la même ſur laquelle M. Adams, Député du Congrès, a paſſé en France. Cette frégate faiſoit route pour Nantes avec quatre priſes Angloiſes. Elle en avoit envoyé à Boſton une cinquieme, chargée de Pharmacie pour l'armée Angloiſe. Sous l'eſcorte du *Boſton* étoit *le Saratoga*,

parti du Maryland avec des dépêches importantes pour les Députés du Congrès à Paris. Elle a fait entendre que ces paquets contenoient la ratification des Traités d'alliance & de commerce avec la France. Le *Saratoga* eſt ſorti de la baye de Chéſapéak ſans avoir vû un ſeul vaiſſeau de guerre Anglois. Avant ſon départ le *Fier Rodrigue* y étoit arrivé de France avec un chargement conſidérable, & qui avoit fait le plus grand plaiſir. Toute la Colonie étoit dans l'yvreſſe de la joie, au ſujet de la concluſion & ratification des Traités. L'armée du Général Washington, conſidérablement augmentée, ſerroit toujours de très-près Philadelphie; & l'opinion générale étoit que le Chevalier Clinton ne tarderoit point à l'évacuer. Il y étoit dans la même poſition où le Général Howe s'eſt vu à Boſton, en Mars 1776, lorſque, ſans attendre l'aveu de la Cour, il a pris le parti d'en ſortir. Le papier-monnoye du Congrès avoit repris la plus grande faveur: perſonne ne doutant plus de l'indépendance de l'Amérique, depuis qu'on ſavoit que les propoſitions des Commiſſaires avoient été rejettées par le Congrès d'une voix unanime. — Suivant le rapport du Capitaine Hollandois, le Boſton doit être entré à Nantes avec ſon convoi le 30 Juin.

L'autre vaiſſeau Américain qui l'a araiſonné, eſt la goëlette le *Spy* (l'Eſpion) par-

tie de Boſton le 11 Juin. Il préſume qu'elle ſera entrée à Breſt le 3 Juillet. Cette goëlette dit avoir vu aux atterrages de Boſton, deux frégates Françoiſes, qui annonçoient l'approche d'une forte eſcadre, (ſans doute celle de M. le Comte d'Eſtaing) attendue de jour en jour à Boſton. Si cela eſt, la traverſée de cet Amiral François aura été très courte, & il ſera arrivé (toujours dans la ſuppoſition qu'il n'y ait point d'erreur) vers le même tems où l'Amiral Byron eſt ſorti de la Manche. — On étoit perſuadé auſſi à Boſton, que les Anglois évacueroient avant peu Philadelphie. La goëlette l'*Eſpion* étoit chargée de paquets intéreſſans pour la Cour de France, vrai ſemblablement c'étoit un *Duplicata* de la ratification du Traité. Il y a grande apparence que ces paquets ſeront arrivés à Paris, en même tems que vous parviendra, Monſieur, ce petit ſupplément de nouvelles. Si on ne les a pas reçus encore, vous pouvez aſſurer hardiment qu'ils ne tarderont pas.

PRISES FAITES A LA MER.

Vaiſſeaux pris par les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus &c.*
Un vaiſſeau eſtimé 20,000 livres ſterling, armé par un Officier François paſſager ſur ce bâtiment.	Chargé d'effets pour l'armée Américaine.	. . . . .	Pris par la frégate de guerre l'*Expériment*, & conduit à Rhode-Iſland.
Le double Retour monté de 20 canons.	Saint Malo, chargé de lainage, de quincaillerie, d'armes, de piqures de Marſeille & de bonneteries d'Angleterre.	Salem près de Boſton.	Pris le 10 Avril après un combat d'une heure par le *Général*, vaiſſeau de guerre de 18 canons & conduit à Halifax.
La bonne Louiſe de Paris.	De la Guadeloupe pour Salem, ayant à bord 16 Officiers François, parmi leſquels des Ingénieurs.	Salem près de Boſton.	Les Officiers & équipages retirés de deſſus le vaiſſeau qui s'étoit perdu le 3 Avril par un vaiſſeau Anglois armé qui lui donnoit la chaſſe.
La Calipſo, bâtiment François au ſervice du Congrès, de 28 canons percé pour 32.	. . . . .		Pris le 29 Mars à 23 lieues de New-York par le vaiſſeau armé le *Northumberland* de 26 canons, après un combat où la *Calipſo* a eu 9 tués & 25 bleſſés.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus.*
Le Stork, Capitaine Brown.	Charles-Town Caroline Méridionale avec tabac & indigo pour 80,000 liv. ſterl.	Pour France.	Pris & conduit à Saint Chriſtophe par une frégate du Roi.
Le Duc de Choiſeul, brigantin.	Caroline Septentrionale chargé de tabac.	Bordeaux.	Pris par le *Prince de Galles*, vaiſſeau de ligne, Amiral Barrington, envoyé à Plymouth.
La Virginie. Capitaine Nicolſon, frégate.	.....		Pris par le vaiſſeau de guerre l'*Emerald*.
La Louiſe au diſque, Capitaine Adderſon.	Cadix, chargé de canons.	Pour la Virginie.	Envoyé à New-York par le vaiſſeau de guerre le *Sénégal*.
Un gros ſloop, Capitaine Steel.	Vitginie, 105 boucauts de tabac.	Bordeaux.	Pris par le *Levant* lettre de marque, Capitaine Martin.
Le Colombus, Corſaire de 32 canons.	.....		Détruit par le vaiſſeau de guerre le *Diamand* de 32 canons, en ſortant du port bloqué de Providence.

Le vaiſſeau François conduit à Waterford par un Corſaire de Guerneſay eſt condamné & ſera vendu dans la premiere ſemaine de Juin.

Vaiſſeaux pris ſur les Anglois.

Noms & déſignations des vaiſſeaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur deſtination.*	*Ce qu'ils ſont devenus, &c.*
L'Expériment, Capitaine Valley.	Penſacola.	Corke.	Conduit à Charles-Town.
Un brigantin.	Londres.	Méditerranée.	Pris par un Sloop Corſaire à la hauteur de Viana.
Le Royal George Capitaine Neave.	Iſles Angloiſes.	Haliſax.	Pris par les Américains & conduit à la Guadeloupe.
Cinq vaiſſeaux dont un Ecoſſois	.....		Pris par *Cunningham* dans le courant d'Avril & conduits à Cadix.
La Marie-Anne, Capitaine Kiough	Dublin.	Iſles Angloiſes	Pris par un Corſaire Américain & conduit à la Martinique.
Un vaiſſeau.	Haliſax chargé de 8.700 galons de melaſſes, & 570 quintaux de ſucre.	.....	Pris par le Corſaire l'*Echo*.
Un vaiſſeau.	Chargé de rum & café.	Terreneuve.	Pris par le Corſaire le *Nembrod*, Capitaine Bowles.
Le Lovely Betſy, Capitaine Thomas.	New-York.	Philadelphie.	Pris le 20 Février par un Corſaire Américain & conduits à la Guadeloupe.
Et un brigantin.	d'Antigoa.	.....	

Noms & désignations des vaisseaux.	*Lieu de leur départ & chargement.*	*Lieu de leur destination.*	*Ce qu'ils sont devenus, &c.*
Le Lively, Capitaine Calvert.	De Lancastre.	Grenade.	Pris le 10 Mars devant Curaçao.
Le Thomas Henri, Capitaine Pearle.	Du convoi de Gorke parti en Janvier.	Pour les Isles.	Pris & conduit à Saint Domingue.

La flotte de Quebec a été rencontrée le 8 Mai par le vaisseau le *Salisbury* revenant de l'Inde, à deux cents lieues Ouest des Sorlingues.

De Salem près de Boston le 3 Avril.

Le sieur Stapleton, Capitaine du Corsaire l'*Achile*, est rentré ici d'une croisiere dans laquelle il a fait cinq prises tres-riches. Il a débarqué ses prisonniers à la Martinique.

De Boston le 6 Avril.

Le *Streamer*, Capitaine Hawkins, est arrivé ici de la Rochelle en sept semaines avec un chargement de petites armes, de balles, de poudre, &c.

FIN.

TABLE
DES MATIERES.

Des cinq Lettres du Banquier de Londres formant le Tome X des Affaires de l'Angleterre & de l'Amérique.

(*N. B. Ces Lettres ſe trouvent dans les* N.os *XLIII, XLIV, XLV, XLVI & XLVII.*)

A

Affaires étrangeres. M. Rigby déclare dans le Parlement qu'il y a long-tems que l'Angleterre eſt en guerre avec la France & l'Eſpagne, & que ce n'eſt plus l'uſage de déclarer la guerre, *p.* ccxxx. — Il ſe rétracte quant à l'Eſpagne, *p.* écxxxij.

Afrique. Nombre des vaiſſeaux employés annuellement à ee commerce, & nombre des Negres traités, *p.* xvij. — M. Luttrel la croit menacée par la France, *p.* cxvij. — Prodigieuſe diminution dans ce commerce, *p.* cxviij. — Dangers de la rivalité des François, *p.* cxxxvj. — Néceſſité de l'établiſſement d'une Compagnie comme celle qui fut formée en 1672, *ibid.* — Combien ce commerce pourroit s'étendre, *p.* cxxxvij. — Cauſes de ſon déclin. Le défaut de crédit des Planteurs des Iſles *ibid.* — Compte intéreſſant du commerce ancien

& actuel d'Afrique, *p.* cxxxvij & cxxxviij. — Montant de la perte annuelle que l'Angleterre fait ſur ce commerce, *p.* cxlj. — Les accroiſſemens qu'on pourroit donner à ce commerce par le tabac, le riz, l'indigo, &c. *ibid.* — Obſtacles qui y nuiſent, *p.* cxlij. — Le climat empêchera toujours les Européens d'y faire de grands établiſſemens, *p.* cxliv. — Avantages de l'Amérique à cet égard ſur l'Afrique, *ibid.*

ALLIANCES ÉTRANGERES. Sentimens du Lord North ſur les Alliances, *p.* clxv.

AMÉRIQUE. Partie des frégates & des troupes ſont rappellées en Angleterre, *p.* xlvij. — On avoit promis un renfort de vingt mille hommes au Général Howe pour le premier Mai 1778, *p.* xlviij. Ecrit contre le Général Burgoyne à la décharge du Général Carleton. Examen de ſon expédition & de ſa conduite, *p.* lxxxiij. — Embarras où le Congrès a mis le Roi pour la ratification de la convention de Saratoga, *p.* xciv. — Extrait d'une lettre du Général Howe datée du 11 Mai, *p.* cclxv. — Premieres nouvelles de la ſenſation produite en Amérique par les Traités avec la France, *p.* cclxxj. — Trois articles du Traité d'alliance, *p.* cclxxiv. — Lettre de Boſton ſur les Traités & ſur les Bills conciliatoires, *p.* cclxxvij. — Diverſes lettres écrites ſur les mêmes ſujets aux Députés Américains en France, *p.* cclxxxiij. — Le papier monnoye du Congrès reprend crédit, *p.* cclxxxvij. Liſtes des charges des vaiſſeaux du convoi de M. de la Motte Piquet, *ibid.* — Senſation que les Bills conciliatoires ont faite aux Américains d'après le rapport de M. Fitz-Patrick chez les Communes le 2 Juin, *p.* cccix. — Le Général Burgoyne fait retomber ſur M. de Saint Luc les excès commis par les Sauvages, *p.* cccxiij.

ARMÉE. Nombre des camps en Angleterre & leur dépenſe, *p.* xcv. — Meſures conſeillées par le Duc

de Northumberland pour la défenſe des Provinces du Nord, *p.* xcvj.

B

Burgoyne (le Général). Son arrivée & ſes vrais motifs, *p.* liv. —— Comment il a obtenu du Congrès la permiſſion de repaſſer en Angleterre, *p.* cccxiv. —— Il prouve qu'il avoit reçu des ordres abſolus, *p.* cccxvij.

C

Chatham (le Lord). Sa mort eſt annoncée dans la Chambre des Communes, *p.* l. —— Jugement ſur ce Lord, *p.* lij. — Débats ſur la penſion octroyée à ſa famille & ſur le lieu de ſa ſépulture, *p.* cxlvj.

Commerce. Préjudice que Glaſgow ſouffre de la guerre d'Amérique, & celui que lui feront les Bills d'Irlande, *p.* cxv. — Divers détails ſur celui de Lancaſtre, Glaſgow & Liverpool, *p.* cxvj.

E

Ecosse. Rumeurs contre la loi en faveur du Papiſme, & délibérations dans l'aſſemblée du Clergé, *p.* clxxj. —— Ses allarmes au ſujet des Bills des Papiſtes, cccxl.

Espagne. Confiance des Miniſtres Anglois dans ſes déclarations, *p.* clvj. — Leurs ſentimens à ſon égard, *p.* clxiv.

F

Factions. Débats dans la Chambre baſſe le 2 Juin ſur le Général Burgoyne, *p.* cccxj.

Finances. Meſſage du Roi pour un vote de crédit d'un million, *p.* xvij. — Anticipation ſur les revenus, *p.* xxvj. — Comparaiſon entre l'Angleterre & l'Irlande pour les taxes, *p.* xxxix. — Rareté des eſpeces dans l'Echiquier. Calcul pour le tems que tiendroit le payement de la dette à une guinée par minute, *p.* cclxx. — Le fonds aggregé ſera chargé de la penſion du Comte de Chatham, *p.* ccxcvij.

France. Ses avantages par la célérité & le ſecret de ſes armemens, *p.* xix. — Réponſe du Banquier à une cenſure trop acre de vers latins pour célébrer l'alliance conclue entre la France & les Etats-unis, *p.* xvij. — On apprend la premiere nouvelle du paſſage de l'eſcadre de M. le Comte d'Eſtaing par le Détroit de Gibraltar le 16 Mai, *p.* clxxxvj.

G

Grains. La publication qui ſe faiſoit chaque quinzaine du prix des grains eſt ſupprimée, *p.* xlix.

I

Irlande. Diſcuſſions relatives aux Bills pour étendre ſon commerce, *p.* xxxviij. — Vues ſecrettes du Miniſtere dans l'affaire des Bills pour le commerce d'Irlande, *p.* cxxix. — Les loix contre le Papiſme y ſont trop rigoureuſes, *p.* cxxx. — Les articles de Limerick n'ont jamais été pleinement obſervés par l'Angleterre, *p.* cxxxj. — Exceptions propoſées à l'exportation de l'Irlande aux Colonies & leurs inconvéniens, *p.* cxxxij. — Ces exceptions paſſent dans l'acte, *ibid.* — Autres modifications au Bill, *p.* cxxxiij. — Diverſes notices ſur le commerce d'Irlande, de Lancaſtre & de Mancheſter, *p.* cxxxiv. Oppoſition aux Bills pour étendre ſon exportation, *p.* cxlix. — Le Bill pour l'importation de l'Irlande eſt renvoyé à un autre tems, *p.* clxj. —

Détreſſe où ſe trouve ce Royaume. Difficulté d'y lever la tontine, *p.* cclxx. — Affaire des Papiſtes : débats du 24 Mai auxquels elle donne lieu, *p.* cccxxiij. — Examen des loix pénales contre les Papiſtes, *p.* cccxxvij. Affaire de ſon emprunt & de ſon don gratuit, *p.* eccxxxj. — Bill pour adoucir le ſort des Papiſtes, *p.* cccxxxv. — Acte paſſé en Angleterre en leur faveur, *p.* cccxxxviij.

M

MARINE. Frais de la tournée du Roi dans ſes ports, *p.* xxj. — Les vaiſſeaux ſont remplis de malades : le *Terrible* en avoit 250, *p.* xxvij. — M. Penton aſſûre que l'eſcadre eſt équipée, &c. pour toute expédition quelconque, *p.* xxxj. — M. Fox fait voir que l'eſcadre eſt mal approviſionnée, *p.* xxxij. — Expédition des ordres pour faire appareiller l'eſcadre, envoyés le 29 Avril, *p.* xxxij. — Sujet de mécontentement donné à l'Amiral Keppel, *p.* xxxiij. Nouveau ſyſtême depuis que l'Angleterre peut ſe croire en danger, *p.* xxxiv. — Elle paroît décidée à retenir ſes vaiſſeaux, *p.* xxxv. — Le Miniſtere avoue que le 29 Avril l'eſcadre deſtinée pour l'Amérique n'étoit point prête. Elle eſt mal approviſionnée, *p.* xliv. — Départ de l'eſcadre qui doit être commandée par Byron, *p.* xc. — On eſt obligé quelque fois de détourner les fonds deſtinés pour le ſervice de la marine, *p.* cx. — Doublages en cuivre, *p.* cxj. — Combien de fois la marine ſe renouvelle dans un ſiecle, *p.* cxij. — Comparaiſon des forces de l'Angleterre avec celles de la France & de l'Eſpagne, *p.* clij. — Diſcuſſions intéreſſantes ſur les armemens, les deſtinations, le nombre des matelots, &c. dans les débats des Pairs, du 25 Mai, *p.* cliij. — La preſſe n'a pas ſuivi d'aſſez près la déclaration de la France, *p.* clviij. On conjecture que l'eſcadre de Byron s'unira avec

celle de Keppel dans le Golfe de Biſcaye, *p.* clxxxiv. — Etat de l'une & de l'autre, *ibid.* — M. Luttrel aſſûre qu'il manque dix mille matelots au nombre voté, *p.* ccxx. — Embargo général pour lever des matelots, *p.* cclvij. — Débats ſur le nombre actuel des matelots le 2 Juin chez les Communes, *p.* cccviij. — Nouvelle motion de M. Luttrel pour lever des matelots, *p.* cccxxj. Examen de la conduite de M. Keppel dans l'affaire des frégates le 17 Juin, *p.* cccxliv.

Milice. Diſcuſſions chez les Communes relativement à la fixation du rang entre les Officiers de milice en Ecoſſe & ceux des volontaires, *p.* xxix. — Débats ſur certains de ces reglemens, *p.* cxxviij. Diſcuſſions ſur les Officiers à demi-paye qui entrent dans la milice, *p.* ccxj. — Le projet avoit été qu'elle fût de 63,000 hommes, *p.* ccxij. — Raiſons qui font croire à M. Burgoyne que celle d'Angleterre défendroit vaillamment le pays, *p.* ccxxvij.

Miniſtere. Juſtification de Milord North, *p.* xj. — Il compte ſur la déſunion des Colonies & en particulier ſur celles du Sud, *p.* xiij — Il fait rejetter un Bill pour exclure les Entrepreneurs de la Chambre, *p.* xiv. — Les offres du Comte Effingham & du Général Conway pour lever des régimens, ſont refuſées. — La pluralité dans les deux Chambres tourne contre les Miniſtres, *p.* xlvj. — Ecrit tendant à diſpoſer les eſprits en faveur de l'indépendance Américaine, *p.* clxvij. — Obſervation ſur ce qui s'eſt paſſé dans le Parlement à l'occaſion de la mort du Lord Chatham, *p.* lxxvj. — Embarras où l'arrivée de Burgoyne jette les Miniſtres, & ſa demande pour être jugé, *p.* lxxxj. Juſtification des Miniſtres relativement aux ordres d'armement, *p.* lxxxvij. — Effroi de la nation depuis que l'Angleterre ſe croit menacée d'une invaſion, & la nomination du Maréchal de Broglie. Le Roi gratifie le Lord North de la gardienne

des cinq ports, *p.* clxviij. — Le Général Clinton eſt fortement ſoutenu par le Lord Germaine, *p.* cclxix.

O

OPPOSITION. Lettre au Roi pour faire voir que l'Angleterre n'a point lieu ni intérêt de déclarer la guerre à la France, *p.* ix. — L'Oppoſition eſt accuſée d'avoir varié dans ſes reproches au Gouvernement. — Quelques-uns de ſes Membres votent pour que l'indépendance Américaine ſoit reconnue, *p.* xxxvij. — On a mandé de Paris le 17 Avril au Duc de Richmond le départ du Comte d'Eſtaing, *p.* xliv. — Epitaphe de Milord Chatham, *p.* lxxix. Inculpations contre les Miniſtres relativement aux ordres d'armement, *p.* lxxxix. — On leur prouve qu'ils ont été aſſez-tôt avertis du départ de l'eſcadre de Toulon, *p.* clj. — Diſcours du Général Burgoyne dans le Parlement dans la ſéance du 26 Mai, *p.* cxcvj. Propoſitions de M. David Hartley de demander au Roi d'étendre les pouvoirs des Commiſſaires juſqu'à reconnoître l'indépendance, *p.* ccxxj. — Elle eſt ſoutenue par le Lord North & cependant rejettée, *p.* ccxvij. — Raiſons qu'y oppoſe le Chevalier Mérédith, *p.* ccxviij. — Diſcours du Général Burgoyne dans la ſéance du 28 Mai, *p.* ccxxiv. — Il ſe déclare être dans l'Oppoſition, *p.* ccxxv. — Repriſe du diſcours du Général Burgoyne, *p.* ccxxxiij. — Excellent diſcours de M. Fox pour le Général Burgoyne: pour un ajournement & contre l'indépendance, *p.* ccxxxvj. Remarques ſur le convoi du Lord Chatham, *p.* cclix.

P

PAPISTES. Débats ſur le Bill qui les concerne, dans la ſéance des Communes du 2 Juin, *p.* cccvij.

PARLEMENT. La Chambre des Communes demande que le Lord Chatham ſoit enterré dans Weſtminſter, *p.* lj. — Diſcours de l'Orateur des Communes au Roi, & harangue de clôture avec la parodie, *p.* clxxv. — Diſcuſſions relatives à une prorogation & à un ajournement, *p.* ccxxviij. — Suite de la diſcuſſion ſur l'ajournement, *p.* xlvj. — Débats du premier Juin chez les Pairs. Il eſt arrêté de conſtruire une gallerie pour les Membres des Communes, *p.* ccxc. — Débats des Pairs le premier Juin ſur l'affaire de Saratoga, *p.* ccxcj. — Sur la penſion de Milord Chatham comparée à celle du Duc de Marlborough, *p.* ccxcvj. — Sur la proclamation de 1766 relativement aux grains, — & ſur l'étendue de la prérogative royale, *p.* cccj. Proteſtation chez les Pairs contre le Bill pour la penſion du Lord Chatham, *p.* cccv.

R

RELIGION. Diſcuſſion ſur un Bill pour adoucir le ſort des Papiſtes, *p.* cxix. — Déclamations contre ce Bill, *p.* cxxj. — Débats chez les Pairs le 25 Mai touchant le Bill des Catholiques Romains. — Il eſt promu par l'appréhenſion d'une invaſion, *p.* clix. — Diſcuſſions ſur le ſerment des Catholiques Romains, *p.* ccxiv. — Le Bill paſſe en loi, *p.* ccxv.

T

THÉATRES. Honneurs rendus à l'art du Comédien, en la perſonne de Garrick, dans le Parlement, *p.* ccxxj.

INDEX.

A

ABINGDON [le Comte d'] *p.* ccxciv.
AMBLER [M.] *p.* cxxvij
ARNOLD [le Général] *p.* xlviij.
ASTLEY [le Chevalier] *p.* xxxvij.

B

BARRÉ [le Colonel] *p.* l. — *p.* lvij. — *p.* cxlvij. *p.* ccllij.
BARRY BARRY [M.] *p.* cccxxxj. — *p.* cccxxxvij.
BATHURST [le Lord Chancelier] *p.* ccxcj. -- *p.* cccvj.
BEAUCHAMP [le Lord], *p.* xxix. — *p.* cxx.
BOLTON [le Duc de] *p.* xxv. — *p.* clviij.
BRISTOL [le Lord] *p.* clvj.
BURG [M.] *p.* cccxxvij, — *p.* cccxxxiij.
BURGOYNE [le Général] *p.* cxcv. — *p.* ccxxiij. — *p.* ccxxxiij. — *p.* cccxj.
BURKE [M.] *p.* xxxvj. — *p.* cxviij. — *p.* cxxxv. — *p.* cccxxiij.
BURTON [le Colonel] *p.* cccxxxiij.
BYNG [M.]. *p.* clxiij.

C

CAMBDEN [le Lord] *p.* ccxcj. — *p.* ccxcvij. — *p.* cccij.
CHANDOS [le Duc de] *p.* ccxc. — *p.* cccvj.
CHATHAM [le Lord] *p.* cclix.
CLARKE [le Chevalier Jennings] *p.* cxlix.
CLERKE [le Chevalier] *p.* cxxvj.
CONWAY [le Général] *p.* xxvij. — *p.* xlviij — *p.* cclxxxvj.

D

DENBIGH [le Lord] *p.* xxvij. — *p.* ccxciij.
DERBY [le Lord] *p.* ccxcj.
DILLON [M.] *p.* cccxxviij.
DUNDAS [M.]. *p.* cxx.
DUNNING [M.] *p.* lj. — *p.* cxix. — *p.* cxlvij.

E

EFFINGHAM [le Lord] *p.* xxvj. — *p.* xxvijj. — *p.* cix.
EGERTON [le Chevalier Thomas] *p.* xl.

F

FITZGERALD [M. James] *p.* cccxxiij.
FITZPATRICK [M.] *p.* cccviij.
FOSTER [M.] *p.* cccxxxvj,
FOX [M.] *p.* xxxij. — *p.* xxxv. — *p.* cixii.j — *p.* cccxix.

G

GARDINER [M.] *p.* cccxxiij,
GERMAINE [le Lord George] *p.* xxxij. — *p.* ccij. — *p.* cocxj — *p.* cccix.
GILBERT [M.] *p.* cccxij.
GIRALTON [M.] *p.* cccxxxij.

H

HARTLEY [M.] *p.* ccxxiij. — *p.* ccxv.
HERON [M.] *p.* cccxxx.
HINCHCLIFFE [le Docteur] *p.* clviij.
HOUGTON [le Chevalier Henri] *p.* ccxxxvj.

J

JENNIMGS CLERKE [le Chevalier Philippe] *p.* cxxvj.

L

LA FAYETTE [le Marquis de la] *p.* xlviij. — *p.* cclxxxvj.
LANGRISH [le Chevalier Hercule] *p.* cccxxvj.
LE DESPENSER [le Lord] *p.* clix.
LITTLETON [le Lord] *p.* ccxcj. — *p.* ccciv.
LOUTHER [le Chevalier James] *p.* clxiij. — *p.* cccvj. *p.* cccuij.
LUTTRELL [M. Temple] *p.* xlj. — *p.* cxvij. — *p.* clxij. — *p.* cciv. — *p.* cccviij.

M

MAC-MAHON [le pere] *p.* cxxiij.
MANCHESTER [le Duc de] *p.* xxvj. — *p.* ccxj. — *p.* ccxcj.
MARKHAM [Archevêque d'York] *p.* cccvj.
MARLBOROUGH [le Duc de] *p.* ccxcvj.
MASON [M.] *p.* cccxxviij.
MEREDITH [le Chevalier] *p.* xlj. — *p.* cxxviij. — *p.* ccxviij.
MONTGOMMERY [M. George, *p.* cccxxij.

N

NEWCASTLE [le Duc de] *p.* ccxcv.
NEWENHAM [le Chevalier Edward] *p.* cccxxx. — *p.* cccxxxvij.
NEW-HAVEN [le Lord] *p.* cxxvj. — *p.* ccxvij. — *p.* cccvij.
NORTH [le Lord] *p.* xviij. — *p.* lj. — *p.* clxiv. — *p.* ccxvij. — *p.* ccxlvij.
NUGENT [le Lord] *p.* cccvij.

O

OGLE [M.] *p.* cccxxvj. — *p.* cccxxviij. — *p.* cccxxx.
O'HARA [M.] *p.* cccxxxviij. — cccxxxj.

P

PAGET [M.] *p.* cccvj.
PHILIPPS [le pere] *p.* cxxiij.
PENTON [M.] *p.* xxxj. — *p.* cccviij.
PONSONBY [M.] *p.* cccxxiij. — *p.* cccxxxij.
PORTAL [le Chevalier de] *p.* cclxxxvj.
POWNAL [le Gouverneur] *p.* xxxvij.
PULAWSKY [le Comte] *p.* cclxxxvj.
PULTENAY [M.] *p.* xix. — *p.* cxciv.

R

RADNOR [le Lord] *p.* ccxc. — *p.* ccxcj.
RICHMOND [le Duc de] *p.* xxvij. — *p.* xxviij. — *p.* xlij. — *p.* clj. — *p.* ccxij. — *p.* ccxcj. — *p.* ccxciij. — *p.* ccxcv. — *p.* ccciv.
RIGBY [M.] *p.* l. — *p.* cxlvij. — *p.* ccxxviij.
ROCKINGHAM [le Marquis de] *p.* clix.

S

SAINT LUC [M.] *p.* cxcvj.
SANDWICH [le Lord] *p.* cx. — *p.* cliv. — *p.* clvj.
SAVILLE [le Chevalier George] *p.* cxix. — *p.* cccvij.
SCOTT [M.] *p.* cccxxx.
SHELBURNE [Milord] *p.* lvij. — *p.* clx. — *p.* ccxcj. *p.* ccc.
SHERIDAM [M.] *p.* cccxxviij.
STEWARD [M. Robert] *p.* cccxxiij.
STOBEN [le Baren de] *p.* cclxxxvj.

T

THURLOE [M.] *p.* cxx. — *p.* ccxxxij.
TOWNSHEND [M. Thomas] *p.* xviij. — *ibid.* — *p.* xxiij. — *p.* xxx. — *p.* ccxxxj
TURNER [M.] *p.* xxij. — *p.* cclij.

W

WEYMOUTH [le Lord] *p.* xxviij. — *p.* ccxcj.
WRAY [le Chevalier Cecil] *p.* xxxviij.

Y

YELVERTON (M.) *p.* cccxxix.
YONGE (le Chevalier George) *p.* xxj. — *p.* xxxj. — *p.* cxxvj. — *p.* clxj. — *p.* cccvij.

FIN.

080

EC776
A256a
V. 10
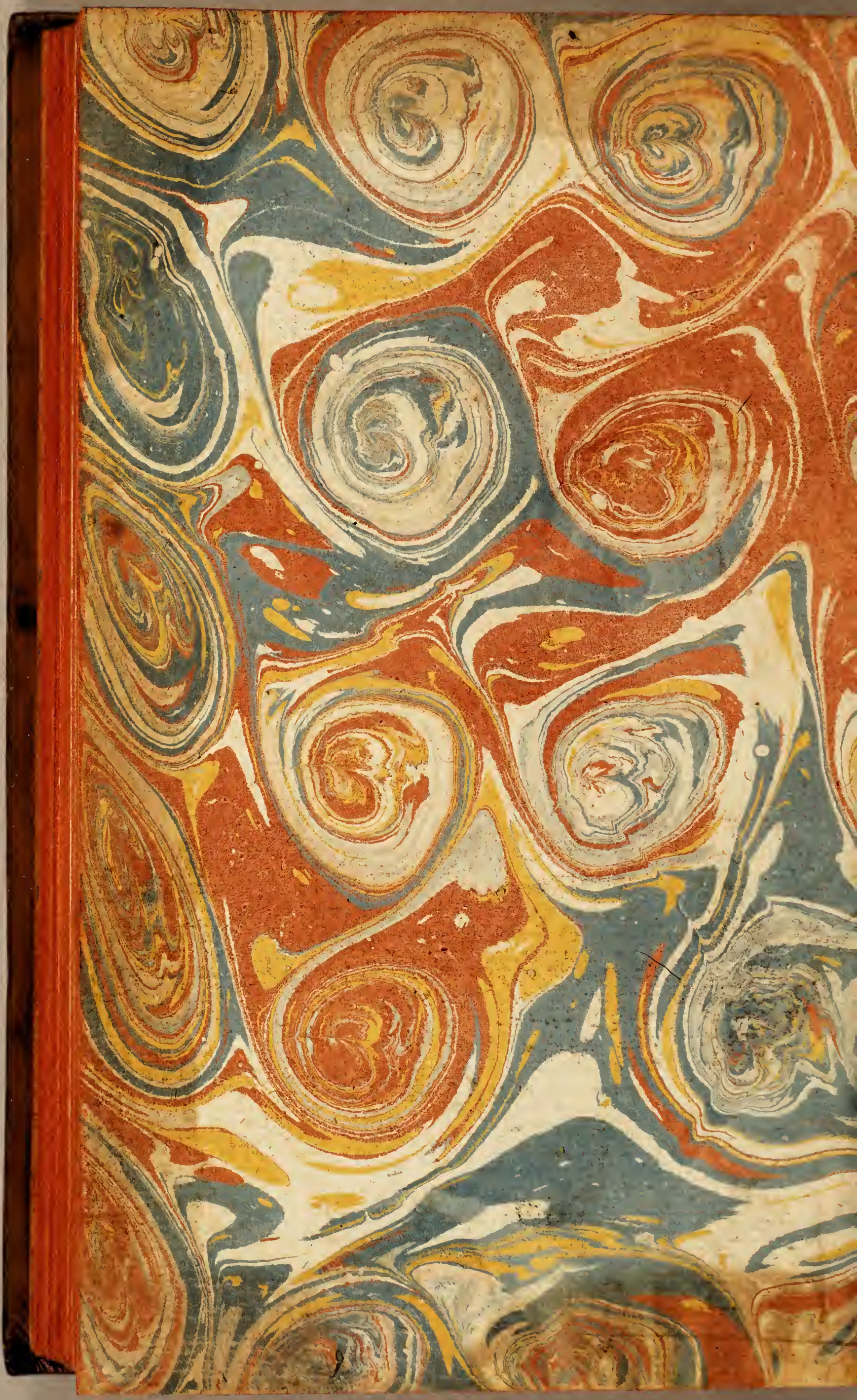
EC
A257d
V. 10